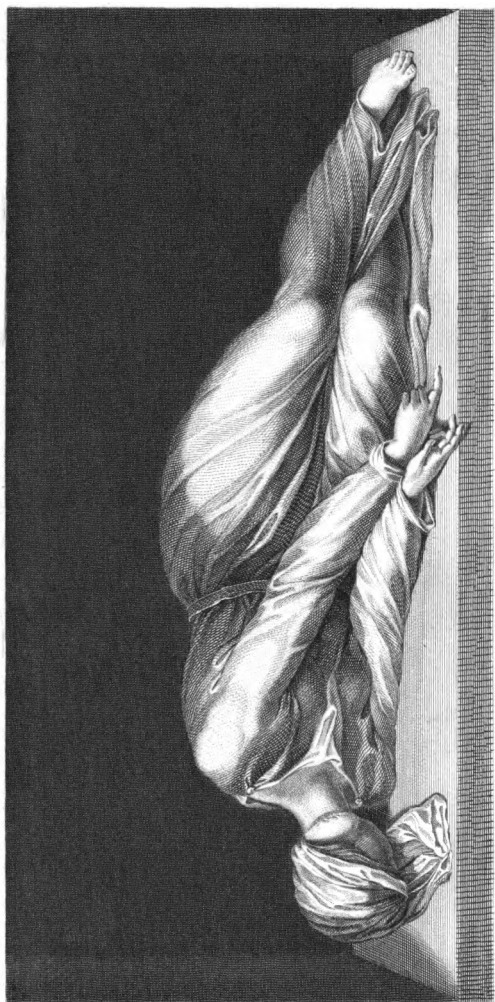


HISTOIRE
DE
SAINTE CÉCILE

LE MANS. — IMP. DE JULIEN, LANIER ET C^o, PLACE DES HALLES.



SAINTE CÉCILE, VIERGE ROMAINE ET MARTYRE.

Statue d'Étienne, dans l'église de la civiltà, à Rome, avec cette inscription :

FANATIS ET S. CECILIE.

EN TUI SANCTISSIMÆ VIRGINIS CÆCILIÆ IMAGINEM

QUAM IPSÆ INTEGRAM IN SEPULCHRO FACIENTEM VIDI.

FANATUM TUI PROCVS EODEM CORPORS SITV HOC MARMORE EXPRESSE.

HISTOIRE

DE

SAINTE CÉCILE

VIERGE ROMAINE ET MARTYRE

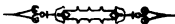
PAR

LE R. P. DOM PROSPER GUÉRANGER

ABBÉ DE SOLESMES

Cantantibus organis, Cæcilia Domino
decantabat dicens : Fiat cor meum
immaculatum ut non confundar.

Offic. S. Cæciliæ, V. et M.



A PARIS

CHEZ JACQUES LECOFFRE ET C^o, LIBRAIRES

RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29

Ci-devant rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice. 8.

1849

PRÉFACE.

Le moment actuel est peu favorable aux nouvelles publications; depuis un an on écrit fort peu de livres, et on en lit moins encore. Les bibliographes à venir, s'ils jugent à propos d'essayer le catalogue des livres publiés dans les cinquante premières années de notre siècle, s'étonneront de rencontrer, vers la fin de cette période, une stérilité que rien ne semblait faire pressentir, et qui contraste vivement avec l'exubérance inouïe qui marquera pour eux comme pour nous les années dont nous sortons. A part quelques exceptions retentissantes, la littérature dépravée, naguère si tristement féconde, semble elle-même arrêtée dans son cours. Pour attaquer Dieu et la loi morale, l'homme, à ce qu'il paraît, tient à sentir son pied ferme sur le sol; l'heure à laquelle nous vivons lui refuse cette confiance.

Les enfants de la lumière imiteront-ils le découragement de ceux qui ont choisi les ténèbres pour partage? La stupeur causée par l'appréhension des maux de ce

monde aurait-elle donc glacé tous les cœurs, et fermé toutes les bouches ? Il n'en peut être ainsi. Les chrétiens des trois premiers siècles avaient moins que nous encore cet avenir personnel dont on est aujourd'hui si avide ; cependant, ils ne se turent pas au bruit que faisait le char de l'Empire, se ruant sur eux, jusqu'à dix fois, pour les écraser. Lorsque les barbares fondaient à leur tour sur cet Empire enivré du sang des Martyrs, lorsque la société romaine s'affaissait dans l'abîme qu'avait creusé la corruption de ses mœurs, le bruit que fit le colosse en s'écroulant ne couvrit pas plus la voix des chrétiens, qu'il n'étonna leur courage.

C'était alors que saint Augustin déroulait tranquillement les destinées du monde dans la *Cité de Dieu*, que saint Jérôme traduisait et expliquait les saintes Écritures, aux fugitifs de Rome, que Vincent de Lérins forgeait un bouclier de diamant contre toutes les erreurs, que Salvien proclamait le gouvernement de la Providence, sur les ruines d'un monde entier dont elle ne pouvait plus châtier les crimes qu'en l'anéantissant.

Où serait donc aujourd'hui le calme du cœur et de la pensée, s'il n'était resté chez les catholiques, qui seuls, dans les oracles de leur foi, possèdent la clef des événements, seuls connaissent le remède à tant de maux ? Cependant, avouons-le avec sincérité, l'état des sociétés européennes, à quelque degré de l'échelle sociale qu'on l'envisage, atteste que les catholiques d'aujourd'hui ont besoin de retremper leur énergie aux sources mêmes

d'où est émané le principe de vie indestructible qui existe toujours chez eux.

Cette régénération devenue nécessaire, cette direction dont le besoin se fait sentir, nous les trouverons dans l'étude attentive de notre passé. Aux jours où s'ouvrit la prédication évangélique, le monde était plus malade encore qu'il ne l'est aujourd'hui; la Parole de vie descendue du ciel, mais cependant confiée à des hommes, le sauva de la mort. Cette parole est restée, et elle ne s'éteindra désormais qu'avec le monde lui-même. Songeons donc à maîtriser nos terreurs qui ne sont si vives que parce que l'illusion les a précédées. Ayons un peu moins de confiance dans les plans de notre vie individuelle qui, dans tout état de cause, ira bientôt se perdre dans l'éternité. Si la société elle-même venait à nous manquer, l'Eglise immortelle ne nous resterait-elle pas? Et ne savons-nous pas que quand bien même la terre fondrait sous nos pieds, le ciel est là pour nous recevoir, si nous l'avons mérité?

Ce passé du christianisme qui nous offre de si utiles enseignements suffit à nous expliquer ce que nous voyons aujourd'hui; mais il est surtout fécond en motifs d'encouragement. C'est là que nous apprenons à connaître et à aimer ceux de nos frères qui dominèrent par leur grand cœur des crises plus terribles encore que celles qui se passent sous nos yeux. Il ne tient qu'à nous d'apprendre comment le disciple du Christ sait ne pas désespérer de l'avenir, et marcher vers son but, sans que

rien n'arrête ni n'entrave sa marche. Revenons donc sur les siècles écoulés, et pour savoir ce que nous devons être, voyons un peu ce qu'ont été nos ancêtres.

Le livre que nous présentons aux catholiques dans le but de leur offrir un secours de plus, en ramenant leurs pensées vers ces pures et saintes traditions de famille qui ravivent le courage, est le fruit des loisirs de cette longue et rude année, durant laquelle il était facile de prévoir que des travaux de plus longue haleine obtiendraient difficilement l'attention. Du moins les lecteurs de nos *Institutions liturgiques* reconnaîtront que nous n'avons pas déserté l'arène dans laquelle leur bienveillance nous a soutenu jusqu'ici. Après avoir payé ce tribut, si faible qu'il soit, à la situation commune, nous sommes prêt à reprendre avec une nouvelle ardeur nos labeurs ordinaires; mais en attendant, nous nous flattons qu'on verra aussi dans ce livre un nouveau mémoire en faveur de la Liturgie Romaine, un incident favorable à la thèse générale dont nous avons embrassé la défense.

Nous le répétons, c'est aux catholiques que nous offrons l'Histoire de sainte Cécile; ceux qui n'ont pas le bonheur de l'être trouveraient sans doute peu d'agrément à cette lecture qui retrace un monde trop en dehors de celui qu'ils ont conçu. Préalablement aux détails que nous donnerons tout à l'heure sur le genre et la nature de ce livre, c'est à nos frères dans la foi que nous signalerons en quelques mots sa portée et son intention. Au reste, elles se font assez sentir d'elles-mêmes; simple

narrateur, nous ne sommes que l'interprète de nos héros. C'est la foi chrétienne toute seule qui s'explique par leurs paroles et par leurs actions, et il n'est pas besoin, sans doute, de rappeler aux membres de l'Eglise Catholique qu'ils sont *les enfants des Saints*¹.

L'Eglise reconnaît et honore dans sainte Cécile trois caractères dont la réunion la distingue souverainement au sein de cette admirable famille des Bienheureux qui resplendit au ciel et en fait descendre les grâces et les exemples. Ces trois caractères sont : la virginité, le zèle apostolique, le courage surhumain qui lui a fait braver la mort et les supplices; triple enseignement que nous apporte cette seule histoire chrétienne.

Dans ce siècle aveuglément asservi au culte du sensualisme, n'est-il pas temps de protester par les fortes leçons de notre foi contre un entraînement auquel échappent à peine les enfants de la promesse? Depuis la chute de l'Empire Romain, vit-on jamais les mœurs aussi gravement menacées? On s'étonne des théories sociales qui se produisent de nos jours; on en est même à redouter leur application violente. Mais qu'on y réfléchisse donc enfin : au milieu de ces cris menaçants qui retentissent de toutes parts, invoquant la loi agraire et par elle le massacre, il en est un plus ardent encore, quoique souvent moins discerné, tant est profonde la distraction du cœur de l'homme, lorsqu'il craint pour

¹ Tobie. II, 18.

les biens de ce monde qu'on parle de lui ravir; ce cri, c'est celui qui réclame, comme ils disent, l'affranchissement de la chair. La propriété a contre elle l'appât universel du gain; la famille est plus menacée encore par l'instinct effréné du plaisir. Où donc s'est développée cette effrayante tendance qui, si Dieu, dans sa compassion, ne lui imposait un frein, dévorerait bientôt l'espèce humaine tout entière?

Qu'on ne l'oublie pas? il y a à peine quelques mois, dès les premiers jours de leur application, les théories du socialisme avaient appelé pour complément la reconnaissance légale; disons mieux, l'encouragement du divorce. Leur dernier mot va plus loin, et quiconque se plaît à en douter n'a rien compris au mouvement que tant de bras mal assurés s'efforcent d'enrayer à chaque heure. Humiliante situation pour une nation civilisée, mais légitime salaire de tant d'efforts employés pour amollir et énerver cette nation, au sein de laquelle tout conspire à pervertir les impressions de l'homme à peine sorti de l'enfance. La littérature, les arts, le luxe, ont-ils un autre but, depuis longues années, que de proposer la jouissance physique comme l'unique terme de la destinée de l'homme? Où sont les productions accueillies avec faveur, qui rappellent l'homme au devoir, et tendent à ranimer l'estime et l'attrait du sacrifice? Ne se joue-t-on pas, au contraire, de tout cela, tantôt avec les ressources du plus noble talent d'écrire, tantôt à l'aide d'un style effrayant qui sait traduire, sans termes obs-

oènes, ce que, dans d'autres temps, la langue du libertin eût été impuissante à exprimer ? La société compte déjà un nombre immense d'hommes qui ne vivent plus que par les sens; mais aussi malheur au jour où, pour être sauvée, elle croirait pouvoir compter sur leur énergie ! L'Empire Romain essaya aussi, et à plusieurs reprises, de soulever le fardeau de l'invasion; il retomba sur lui-même et ne se releva plus.

Oui, la famille est menacée, autant et plus que la propriété, et tout homme digne de ce nom doit convenir que la famille est un bien d'un ordre plus élevé que la propriété; il est donc temps qu'elle songe à sa défense. Elle n'y arrivera que par un seul moyen : en se réformant elle-même, en se régénérant d'après la loi de Dieu, en redevenant sérieuse et chrétienne. Que le mariage soit en honneur, avec toutes les chastes conséquences qu'il entraîne; qu'il cesse d'être un jeu, ou une spéculation; que la paternité et la maternité ne soient plus un calcul, mais un devoir sévère; bientôt, par la famille, la cité et la nation auront repris leur dignité et leur vigueur.

Mais le mariage ne remontera à cette élévation qu'autant que les hommes apprécieront l'élément supérieur sans lequel la nature humaine n'est tout entière qu'une ignoble ruine; cet élément céleste est la continence. Sans doute, tous ne sont pas appelés à l'embrasser dans sa notion absolue; mais tous lui doivent hommage, sous peine d'être livrés au *sens réproqué*, comme

parle l'Apôtre ¹. C'est la continence qui révèle à l'homme le secret de sa dignité, qui trempe son âme pour tous les genres de dévouement, qui assainit son cœur, et relève son être tout entier. Elle est le point culminant de la beauté morale dans l'individu, et en même temps le grand ressort de la société humaine. Pour en avoir éteint le sentiment, l'ancien monde s'en allait en dissolution; lorsque le fils de la Vierge parut sur la terre, il renouvela et sanctionna ce principe sauveur, et les destinées de la race humaine prirent un nouvel essor.

Les enfants de l'Eglise, s'ils méritent ce nom, goûtent cette doctrine, et elle n'a rien qui les étonne. Les oracles du Sauveur et de ses Apôtres leur ont tout révélé, et les annales de la foi qu'ils professent leur montrent en action, à chaque page, cette vertu féconde à laquelle tous les degrés de la vie chrétienne doivent participer, chacun dans sa mesure. Ce n'est donc qu'un exemple de plus que nous proposons à l'admiration de nos frères, en leur offrant l'histoire de sainte Cécile. Mais la leçon est éclatante, et tous les siècles chrétiens l'ont célébrée; ils ont fait plus, ils l'ont acceptée sans étonnement, et même avec une noble reconnaissance. Aussi que de vertus Cécile a inspirées, que de courages elle a soutenus, que de faiblesses son souvenir a prévenues ou réparées ! Car telle est la puis-

¹ Rom. I. 28.

sance de moralisation que le Seigneur a placée dans ses saints, qu'ils n'influent pas seulement par l'imitation directe de leurs héroïques vertus, mais aussi par les inductions que chaque fidèle est à même d'en tirer, pour sa situation particulière.

Le second caractère que présente à étudier la vie de sainte Cécile est cette ardeur de zèle dont elle est demeurée l'un des plus admirables modèles, et nous ne doutons pas que sous ce rapport encore la leçon ne soit de nature à produire d'utiles impressions. L'insensibilité au mal dont nous n'avons pas à répondre personnellement, dont les résultats ne sont pas en voie de nous atteindre, est un des traits de l'époque. On convient que tout s'en va, on assiste à la décomposition universelle, et l'on ne songe pas à tendre la main à son voisin pour l'arracher au naufrage. Ne l'avons-nous pas vu dans les années qui viennent de s'écouler, lorsqu'il ne s'agissait que de réclamer avec ensemble, et, avouons-le, sans aucun péril, la simple liberté religieuse, la suspension du funeste monopole qui pèse sur l'enseignement? Partout la froideur, l'insouciance, le refus de concours, et cela à la veille du jour où le ravage opéré dans les doctrines à la faveur d'une si désolante incurie, allait se révéler dans toute son épouvantable réalité.

Il faut en convenir : il est des catholiques, et beaucoup, que l'on trouve exacts en tout ce qui concerne leurs devoirs de fidèles; hommes timorés, jouissant d'une estime méritée, mais qui accomplissent tranquillement

leur vie, sans avoir jamais paru se douter que Dieu nous a rendus solidaires les uns des autres. On les verra même empressés à remplir le devoir de l'assistance corporelle envers leurs frères; mais ne dirait-on pas que les besoins plus désespérés encore de tant d'âmes ne les touchent pas, et n'ont, pour ainsi dire, jamais occupé leur pensée? Cependant, ils ont lu dans l'Évangile que *l'homme ne vit pas seulement de pain* ¹.

D'autre part, ils ne peuvent ignorer que la puissance du mal ne dort ni ne se repose jamais; qu'elle pousse toujours plus avant ses conquêtes; que ses apôtres, ses émissaires, ses auxiliaires sont partout; que ses plans marchent à grands pas vers leur réalisation. Ils savent tout cela, et ils ne font rien pour s'opposer au torrent. Heureux encore quand ils se bornent à traverser par un simple refus de s'y associer l'œuvre de réaction généreuse que quelques-uns des nôtres, espérant contre toute espérance, osent tenter, malgré les douleurs d'un cruel isolement! Heureux quand ils ne se scandalisent pas des démarches du zèle, quand ils ne désavouent pas ceux qui croient devoir encore parler et agir, quand ils ne vous adressent pas cet axiôme de l'égoïsme, que le mal est trop grand, et qu'on a assez à faire de songer à soi!

Où en serions nous aujourd'hui si le cœur des premiers chrétiens eût été aussi glacé que le nôtre; s'il n'eût été pris de cette immense pitié, de cet inépuisable

¹ Matth. iv. 4.

amour qui leur défendit de désespérer du monde, au sein duquel Dieu les avait déposés pour être le *sel de la terre*¹? Chacun alors se sentait comptable sans mesure du don qu'il avait reçu. Fut-il libre ou esclave, connu ou inconnu, tout homme était l'objet d'un dévouement sans bornes pour ces cœurs que la charité du Christ remplissait. Qu'on lise les Actes des Apôtres et leurs Épîtres, on apprendra sur quelle immense échelle fonctionnait l'apostolat dans ces premiers jours, et l'ardeur de ce zèle fut long-temps sans se refroidir. Aussi les païens disaient : « Voyez comme ils s'aiment ! » Et comment ne se fussent-ils pas aimés? Dans l'ordre de la foi, ils étaient fils les uns des autres.

On verra quelle tendresse maternelle Cécile ressentait pour les âmes de ses frères, par cela seul qu'elle était chrétienne. A la suite de son nom, nous pourrions en enregistrer mille autres qui attestent que la conquête du monde par le christianisme et sa délivrance du joug des dépravations païennes, ne sont dues qu'à ces actes de dévouement opérés sur mille points à la fois, et produisant enfin le renouvellement universel. Imitons du moins en quelque chose ces exemples auxquels nous devons tout. Perdons moins de temps et d'éloquence à gémir sur des maux trop réels. Que chacun se mette à l'œuvre, et qu'il gagne un de ses frères ; bientôt le nombre des fidèles aura dépassé celui des incroyants. Sans doute, ce zèle

¹ Matth. v. 13.

n'est pas éteint, il opère dans plusieurs, et ses fruits réjouissent et consolent l'Eglise; mais pourquoi faut-il qu'il sommeille si profondément dans un si grand nombre de cœurs que Dieu lui avait préparés!

La cause en est, hélas! à la froideur générale, produit de la mollesse des mœurs, et qui donnerait à elle seule le type de l'époque, s'il ne fallait encore y joindre un autre sentiment qui procède de la même source, et suffirait, s'il était de longue durée, à rendre incurable l'abaissement d'une nation. Ce sentiment est la peur, et l'on peut dire qu'il s'étend aujourd'hui aussi loin qu'il est possible. Peur de perdre ses biens ou ses places; peur de perdre son luxe ou ses aises; peur enfin de perdre la vie. Il n'est pas besoin de dire que rien n'est plus énervant, et partant plus dangereux pour ce monde, que cette humiliante préoccupation; mais avant tout, il faut convenir qu'elle n'a rien de chrétien. Aurions-nous oublié que nous ne sommes que voyageurs sur cette terre, et l'espérance des biens futurs serait-elle donc éteinte dans nos cœurs? Cécile nous apprendra comment on se défait du sentiment de la peur. Au temps où elle vécut, la vie était moins sûre qu'aujourd'hui. Alors on pouvait bien avoir quelque raison de craindre; cependant on était ferme, et les puissants tremblèrent souvent à la voix de leur victime.

Dieu sait ce qu'il nous réserve; mais si bientôt la peur ne faisait place à un sentiment plus digne de l'homme et du chrétien, la crise politique ne tarderait pas à dé-

vorant toutes les existences particulières. La persécution religieuse peut suivre ou accompagner ce dernier triomphe du désordre. Les cris d'une impiété sauvage s'uniraient pour la réclamer aux phrases sentimentales de la secte sensualiste. Sommes-nous prêts? Le catholicisme n'a-t-il pas dégénéré en France? Les faits le montreraient. Quoi qu'il arrive, l'heure est venue de rapprendre notre histoire. La leçon ne sera pas perdue, si nous arrivons à comprendre ceci : avec la peur, les premiers chrétiens nous eussent trahis, car la Parole de vie ne fût pas arrivée jusqu'à nous ; avec la peur, nous trahirions les générations à venir qui attendent de nous la transmission du dépôt que nous avons reçu de nos pères.

Ces réflexions se sont souvent présentées à nous dans le cours de notre travail, et nous les offrons, si banales qu'elles soient, à nos lecteurs catholiques. Quant aux autres, elles ne leur paraîtraient pas moins étranges que le livre lui-même. Ils se vantent de vivre dans ce qu'ils appellent le positif ; notre langage ne leur saurait donc être ni agréable, ni compréhensible ; car nous ne tenons pour positif que ce qui est éternel, et à moins que Dieu ne les éclaire, ils semblent résolus de n'en tenir aucun compte.

Nous devons maintenant quelques détails sur cette histoire. D'abord, nous conviendrons sincèrement qu'elle n'a rien de neuf. Son but est de raconter, pour la centième fois la vie, les actions et la mort d'une des plus il-

lustres héroïnes de notre foi. Néanmoins, par un concours de circonstances que nous expliquerons, il est advenu que, le nom de sainte Cécile demeurant en possession de réveiller certains souvenirs poétiques et aimables, la vie même de la sainte est presque universellement ignorée aujourd'hui. Peut-être notre récit y gagnera-t-il quelque chose en intérêt, et les scènes si hautement dramatiques qu'il retrace sembleront-elles d'autant plus attachantes qu'elles sont moins familières.

L'histoire de sainte Cécile a été victime d'un système déplorable trop long-temps appliqué aux vies d'un grand nombre de nos saints. Nous aurons à raconter les causes qui amenèrent cette crise funeste dans la littérature chrétienne ; quant à ses résultats, nous en sommes témoins tous les jours. Nous ne savons que trop aujourd'hui ce qu'on a gagné à suspendre la lecture de tant de beaux et saints récits qui faisaient comprendre et goûter l'Evangile à nos pères. Nourris dès l'enfance par le suc vivifiant des exemples de tant de héros dont la vie forme le magnifique commentaire de la doctrine du Christ, les plus pures notions de toutes les vertus reposaient en eux ; initiés à tout par le souvenir de ces saints qu'ils étudiaient sans cesse et qu'ils aimaient, ils n'auraient eu garde alors de se méprendre sur l'esprit du Christianisme, au point d'aller chercher dans l'Evangile la sanction des faiblesses et des passions de l'humanité.

Nous nous sommes efforcé de rendre avec une entière fidélité les scènes admirables que nous avons à décrire,

et si parfois il a fallu, afin d'unir les diverses parties du récit, suppléer aux intervalles que présente la narration originale, nous avons la plupart du temps déduit ces détails, par d'évidentes conjectures, de l'ensemble même des Actes de la sainte. Dans quelques occasions; nous les avons empruntés aux monuments non moins irrécusables que l'ouverture du tombeau de sainte Cécile a révélés jusqu'à deux fois. La topographie de Rome, les peintures de ses Cryptes, les mœurs chrétiennes du troisième siècle, si éclairées par Tertullien et par les Actes authentiques d'un grand nombre de Martyrs, les usages de la société romaine au sein de laquelle ont vécu nos héros, nos propres études suivies avec persévérance sur les lieux, nous ont fourni le complément qui nous était nécessaire pour mettre en œuvre les notes de l'historien primitif.

Une traduction pure et simple de son récit n'eût pas rempli notre but qui était de faire complètement connaître sainte Cécile; il nous a semblé que le biographe d'un saint avait les mêmes droits que tout autre historien, et qu'il n'exagérait point son rôle, si quelquefois, au défaut des renseignements positifs, il suppléait à l'aide d'une vraisemblance justifiée par les monuments. C'est ainsi, par exemple, que nous n'avons fait aucune difficulté d'attribuer à la famille Cæcilia Metella l'honneur d'avoir produit notre sainte Martyre. On sait que cette race, si glorieuse déjà au temps de la République, existait encore dans Rome sous les empereurs du troisième siècle, et que le

nombre de ses membres était très considérable. Les Actes de sainte Cécile nous apprenant qu'elle était d'une illustre famille de Rome, nous avons pensé, avec Bosio, qu'on était en droit de la rattacher à la famille historique que le nom de Cæcilia désignait suffisamment.

Le plus souvent qu'il nous a été possible sans trop multiplier et prolonger les notes, nous avons donné au bas des pages les principaux traits des Actes de notre sainte. On est aujourd'hui si peu au fait de ces monuments primitifs des mœurs chrétiennes que plus d'un lecteur eût pu croire que nous avions embelli l'action, et fait parler à notre gré les personnages dont nous avons simplement traduit les dialogues et les discours. La narration de l'historien primitif laissait à désirer sous le rapport de l'enchaînement et de l'explication des faits ; nous n'avons d'autre mérite que d'avoir essayé de la poser dans des conditions intelligibles pour ceux que la simple traduction des textes originaux, avec leurs lacunes et leur facture souvent inculte, ne pouvait intéresser. Il nous a semblé que c'était le cas d'appeler à son secours les ressources de la science des origines qui, sans altérer la vérité, double les moyens de l'histoire.

Nous eussions pu terminer le récit à la mort de la sainte ; deux raisons nous ont porté à le conduire jusqu'au temps présent. D'abord, il nous a semblé que les deux découvertes du tombeau de sainte Cécile, au ix^e et au xvi^e siècles, qui ont jeté tant de lumière sur sa vie,

appartenaient à son histoire, et que la permanence de sa maison transformée en Église, semblait en quelque manière prolonger son existence jusqu'à nos jours. Nous ne devons pas priver le lecteur de tant de détails du plus haut intérêt.

En second lieu, et c'est un caractère que Cécile possède en commun avec plusieurs autres saints, mais que la main de Dieu semble avoir empreint en elle plus profondément qu'en la plupart des autres, la vie des héros du christianisme sur la terre ne s'arrête jamais au jour de leur mort : elle se continue dans l'influence qu'ils exercent, dans les prodiges dont ils brillent, dans la confiance si ardente du peuple fidèle, dans les monuments qu'on leur dédie, dans l'inspiration dont ils sont la source pour la poésie et les arts. La gloire des saints est la seule gloire populaire ; leurs noms portés par toutes les générations survivent aux révolutions et aux empires ; souvent même ils se lient indissolublement à l'histoire des peuples. Les héros profanes sont vite oubliés, et si quelques noms ont le privilège de survivre, l'admiration qu'ils inspirent est froide et s'étend peu ; plus rarement encore ils sont aimés, et songea-t-on jamais à les invoquer ? Pour raconter l'amour des chrétiens envers Cécile, il nous fallait parcourir seize siècles, et dans tout le cours de notre marche, nous n'avons fait que constater un perpétuel triomphe.

Cependant, à notre regret, il nous a fallu un moment nous arrêter, et livrer quelques combats. Il y a bientôt

deux siècles, la gloire de Cécile porta ombrage à l'orgueil de certains critiques : ils osèrent contester la valeur historique d'un personnage si vénéré dans toute l'Eglise, et plusieurs les écoutèrent. Nous avons dû entrer dans cette controverse qui est en même temps un incident propre à caractériser le xvii^e siècle. Il n'était pas sans importance de montrer en action, dans son début, ce génie rationaliste auquel nous devons tous nos maux, et dont les premières manifestations acceptées avec faveur préparèrent insensiblement les esprits à entendre contester, non plus seulement les pieux et graves souvenirs de l'histoire chrétienne, mais jusqu'aux livres sacrés qui, interprétés par l'Eglise, sont la base inviolable de nos sociétés civilisées.

Nous aurions pu confiner cette polémique assez ennuyeuse dans une dissertation spéciale, à la fin du volume ; mais il nous a semblé qu'elle faisait corps avec l'ouvrage lui-même, puisqu'elle correspond à l'un des incidents principaux de l'histoire du culte de sainte Cécile. Après tout, si cette discussion n'est pas agréable à suivre, on demeure toujours libre de ne pas s'en occuper. Nous avons cherché à en faciliter la lecture en établissant dès l'abord le récit de manière à fournir au lecteur toutes les notions nécessaires pour le mettre à même de saisir le nœud de la question. Si on veut nous suivre jusqu'au bout, on prendra du moins l'idée des éléments dont se compose une thèse de la science hagiographique.

Nous serions heureux si cet essai de réhabilitation d'une de nos plus admirables histoires chrétiennes pouvait servir à élargir la voie, et préparer d'autres travaux du même genre. Le bel ouvrage de M. l'abbé Faillon, sur sainte Marie-Madeleine, est un grand exemple et un puissant encouragement pour les amis de la gloire des saints, et nous ne craignons pas de dire qu'il y a urgence pour la science catholique de diriger de plus en plus ses efforts de ce côté.

Les catholiques d'aujourd'hui sont, il faut l'avouer, moins enclins à cette tendance au rationalisme qui régnait en souveraine, sur les matières hagiographiques, durant les deux siècles qui viennent de s'écouler. On ne se scandalise plus de la vie des saints; on est même avide des récits merveilleux qui la retracent. Mais cette ardeur recèle un danger; car elle est aveugle. Avec ce mot de *légende* qu'on a détourné de son sens traditionnel pour le prendre désormais dans l'acception que lui ont donnée les protestants d'Allemagne, plusieurs d'entre nous croient pouvoir décider de tout quand il s'agit des vies des saints. Ils les goûtent assurément, ils les recueillent, ils en font des articles de revue, ou des feuilletons; mais ces récits ne sont à leurs yeux que les fictions innocentes d'une gracieuse et sainte poésie; en un mot, ils ne les croient pas. En persévérant dans cette voie, notre siècle, passionné comme tous les siècles faibles, et avide de sentir bien plus que de se rendre compte, finirait par perdre de vue l'essentiel argument que l'Eglise catholi-

que emprunte de la permanence des faits miraculeux dans son sein, faits annoncés et promis positivement par Jésus-Christ, et à l'aide desquels cette même Eglise apparaît sainte et divine. Enfin, on lui enlèverait cet autre caractère où brille encore sa note de Sainteté, et qui consiste à produire constamment des héros dont les vertus surhumaines sont un indice de la sève inépuisable que Dieu a mise en elle, et en même temps le fanal à l'aide duquel le commun des chrétiens se dirige dans la ligne du devoir, en cherchant à réaliser, selon l'humaine faiblesse, ces types sublimes que chaque siècle nous apporte comme encouragement.

Nous n'avons garde de nier, assurément, qu'il n'existe de fausses légendes; si nous l'ignorions, l'Eglise nous l'apprendrait par le blâme sévère qu'elle a lancé contre les téméraires qui, plus d'une fois, ont osé employer le mensonge à célébrer les héros de la vérité. La conséquence est qu'il faut distinguer la Légende vraie de la Légende fausse, et ne pas confondre dans un goût plus ou moins enthousiaste les œuvres d'une crédulité puérile ou de l'imposture, avec les graves monuments de la puissance de Dieu dans ses saints. Or, l'étude seule, et l'étude sérieuse peut mettre en mesure de faire ce discernement.

Nous pensons, et nous le dirons sans détour, avoir mis les Actes de sainte Cécile hors du nombre des pièces fausses ou embellies. Il nous semble évident, après les preuves que nous avons réunies en leur faveur, que

pour être en droit de rejeter ces Actes, il faudrait renoncer à toute certitude historique et se jeter dans des contradictions palpables. Si nos lecteurs en demeurent convaincus, si surtout ce livre, écrit avec une prédilection que nous ne dissimulons pas, peut servir à élever une seule âme vers le bien suprême, nous ne regretterons ni nos fatigues, ni nos veilles dépensées sur un sujet qui, depuis long-temps, nous est cher.

Peut-être quelques lecteurs avides de détails trouveront-ils notre récit trop bref pour l'étendue de la carrière qu'il parcourt; mais outre que nous l'avons écrit dans notre solitude avec les seuls matériaux que nous fournissaient nos livres, nos notes et nos souvenirs, nous avons craint, en allongeant davantage cette monographie, de la rendre moins attrayante pour le grand nombre. Telle qu'elle est, elle est propre, ce nous semble, à faire sentir tout l'intérêt que peut offrir la vie d'un saint des premiers siècles conduite jusqu'à nos jours. Quant au luxe typographique et aux accessoires qu'il entraîne avec lui, nous ne nous dissimulons pas que la nature du sujet eût aisément comporté quelque chose de mieux que ce que nous présentons au public. Notre excuse est dans les circonstances de temps au milieu desquelles nous donnons ce livre. Quand on écrit sous la tente, on n'a pas toujours ses aises; mais nous serions heureux le fond pût suppléer à la forme.

Pourquoi faut-il qu'en achevant la rédaction de cette histoire, ébauchée à Rome avec tant de bonheur, nous

sentions notre cœur se serrer, et nos souvenirs les plus délicieux s'assombrir à la pensée des malheurs auxquels est en proie la ville où vécut, où souffrit, où repose notre invincible Martyre? A cette heure même, la cité de saint Pierre est livrée à l'humiliation et à la terreur; le Pontife, pour qui Dieu l'a conservée et rendue éternelle, est fugitif loin d'elle. « La fille de Sion a perdu toute sa beauté; elle a péché, et pour cela elle n'a plus aucune consistance. Dans sa colère, le Seigneur a enveloppé d'un nuage toute la gloire de la fille de Sion; du haut du ciel, il l'a lancée contre terre, et dans le jour de sa fureur, il semble ne plus se souvenir qu'elle est l'escabeau de ses pieds ¹. » Seul il sait combien de temps il veut abaisser ainsi la nouvelle Jérusalem, si souvent ingrate, dans le passé, envers celui qui lui donna toujours la paix et la gloire.

En décrivant tant de nobles scènes dont Rome fut le théâtre et qui nous reportaient à un passé si différent de ce que nous avons aujourd'hui sous les yeux, plus d'une fois la plume est tombée de nos mains, et nous eussions attendu des temps meilleurs pour redire les merveilles de la piété romaine, si la pensée de Cécile, protectrice de Rome, n'eût ranimé notre courage. Pourrait-elle oublier sa patrie, la Vierge, l'Apôtre, la Martyre dont la gloire est toute romaine? Elle veille pour le salut et la délivrance de son peuple, dans sa Région

¹ Jerem. Thren. 1. 6. 8. 11. 1.

transibérine, comme la Reine du ciel veille sur son Esquilin, comme Pierre veille au pied du Vatican, comme Paul veille sur la Voie d'Ostie. Sachons donc prier et attendre. « Celui qui sème dans les larmes moissonnera dans l'allégresse ¹, » et le jour viendra où l'on verra s'accomplir de nouveau cette parole du Prophète : Fille de Sion, réjouis-toi; tressaille, fille de Jérusalem; voici ton Roi qui vient à toi, plein de justice, et qui t'apporte le salut ². »

¹ Psalm. cxxv. 5.

² Zacharie ix, 9.

1849. 14 Avril. En la fête des saints
Tiburce, Valérien et Maxime.

HISTOIRE

DE

SAINTE CÉCILE

VIERGE ROMAINE ET MARTYRE.

CHAPITRE I.

ALEXANDRE SÉVÈRE. — SON ÉDUCATION. — SON PENCHANT POUR LE
CHRISTIANISME. — DÉFAUTS DE SON CARACTÈRE.

La neuvième année de l'empire d'Alexandre Sévère venait de s'ouvrir¹; les faisceaux consulaires reposaient aux mains de Lucius Virius Agricola, et de Sextus Cadius Clementinus, et depuis bientôt huit ans et demi, Urbain tenait dans Rome le gouvernail de la barque de saint Pierre².

¹ Ce prince avait été proclamé par l'armée, le 11 mars 222; la ix^e année de son règne commençait le 11 mars 230.

² Saint Urbain était monté sur le Siège Apostolique vers le milieu du mois d'octobre 222.

A la mort de Septime Sévère¹, qui avait décrété la cinquième persécution contre les chrétiens, l'Eglise était entrée dans une période de paix qui avait déjà duré vingt années, et devait continuer sept ans encore, jusqu'à l'édit sanguinaire de Maximin, successeur d'Alexandre Sévère. Durant cet intervalle, le christianisme avait fait d'immenses progrès. Zéphyrin et Callixte s'étaient succédé avec gloire sur la Chaire Apostolique, et s'ils avaient payé de leur sang le périlleux honneur d'y siéger, leur martyre n'avait point été le signal du massacre des fidèles. Le supplice de ces deux Pontifes n'avait été que l'œuvre de la politique jalouse des Empereurs, à laquelle l'humble majesté de l'Évêque de Rome portait quelquefois plus d'ombrage que l'annonce d'un compétiteur qui leur eût disputé le sceptre du monde².

Urbain devait donc s'attendre à sceller tôt ou tard de son sang la haute mission de présider aux destinées de l'Eglise, et il était digne d'un tel sort. Mais

¹ En 211.

² Telles étaient, en effet, selon Saint Cyprien, peu d'années après, les dispositions de l'Empereur Decius : « Cum tyrannus infestus sacerdotibus Dei fanda et nefanda comminaretur, cum multo patientius et tolerabilius audiret levare adversus se æmulum principem quam constitui Romæ Dei Sacerdotem. *Epist. ad Antonianum.* »

s'il ne craignait pas l'épreuve pour lui-même, le saint vieillard la redoutait pour le troupeau de Jésus-Christ; car si les jours de la persécution étaient glorieux pour l'Eglise, trop souvent aussi ils étaient marqués par des défections plus ou moins nombreuses dans les rangs des chrétiens. Les alarmes du Pontife s'appuyaient sur le caractère connu du chef de l'empire, prince clément et juste, porté même à la bienveillance pour les chrétiens, mais faible et facile à dominer.

Alexandre était dans sa vingt-unième année. Sa mère, Mammæa, aimait et admirait le christianisme; elle paraît même en avoir fait profession¹. Quatre ans avant l'élévation de son fils à l'empire, elle avait fait venir d'Alexandrie à Antioche, où elle se trouvait alors, le savant Origène, pour s'entretenir avec lui des choses divines, et elle avait comblé d'honneurs ce pieux et illustre personnage².

Mammæa avait voulu diriger elle-même l'éducation de son fils, et s'il ne montra aucun goût pour les dissolutions de son cousin Héliogabale, s'il parut, dans tout le cours de sa vie, plein de justice et

¹ C'est le sens des paroles d'Eusèbe. Hist. Eccles. lib. vi. cap. xxi. Orose (lib. vii. cap. xviii.), et S. Vincent de Lérins (Commonit. cap. xxiii.) l'attestent positivement.

² Euseb. lib. vi. cap. xxi.

d'humanité, les contemporains, comme la postérité, en ont fait honneur à l'influence de Mammæa¹. Cette princesse dirigea toujours Alexandre en toutes sortes d'affaires; elle le suivit jusque dans ses campagnes, et partagea même son sort, lorsqu'il fut massacré, à la tête de ses troupes, sur les bords du Rhin, dans la guerre contre les Germains.

Si la politique d'Alexandre, déjà Empereur à treize ans et demi, l'avait détourné d'embrasser la religion de sa mère, du moins il conçut pour le christianisme et pour son divin fondateur un respect qui ne l'abandonna jamais. Le Laraire de son palais ne renfermait pas seulement les statues des dieux et celles des Empereurs qui avaient le mieux mérité du genre humain; Alexandre y avait encore placé la statue de Jésus-Christ même, à laquelle il rendait les honneurs divins. Son admiration pour le fils de Marie alla jusqu'à faire présenter au sénat la proposition d'admettre au rang des dieux de l'empire le fondateur d'une religion dont la morale était si pure. Le sénat voulut consulter les oracles sur cette fantaisie impériale, et, au rapport de Lampridius, auteur contemporain, leur réponse fut que si on célébrait cette nouvelle apothéose, les temples seraient bien-

¹ Hérodien, historien païen d'Alexandre, l'avoue sans détour. Lib. V. pag. 571. Lib. VI. pag. 574, 575. Edit. Francfort, 1590.

tôt abandonnés, et tous les hommes se feraient chrétiens ¹.

Cette maxime : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fit à vous-même*, était sans cesse dans la bouche d'Alexandre, et il confessait volontiers qu'il l'avait empruntée à la morale des chrétiens. Il la fit graver dans son palais et sur les édifices publics. Par son ordre, un héraut la proclamait publiquement dans la punition des criminels ².

Sa bienveillance pour le christianisme s'étendit jusqu'aux personnes, et plusieurs charges de la cour d'Alexandre étaient remplies par des chrétiens honorés de sa faveur. Eusèbe parle de l'irritation qu'éprouva Maximin, lorsqu'il vit les offices du palais occupés par les sectateurs d'une religion qu'il poursuivait de sa haine ³. Un fait rapporté par Lampridius, et qui jette une grande lumière sur la situation publique de l'Eglise dans Rome, servira à faire connaître l'impartialité d'Alexandre dans les causes qui pouvaient intéresser les chrétiens.

Dans la Région au-delà du Tibre, au pied du Janicule, était située la fameuse *Taberna meritoria*,

¹ Lamprid. Augusta histor. Paris, 1620. pag. 129.

² Ibid. pag. 132.

³ Eusèb. Hist. Eccles. lib. vi. cap. 28.

du sol de laquelle, en l'an de Rome 718, une fontaine d'huile avait jailli, et coulé tout un jour, comme un fleuve mystérieux¹. Auguste, vainqueur de Pompée et de Lépide, allait ouvrir l'ère de la paix universelle, lorsque ce présage vint annoncer aux Romains la prochaine naissance de celui qui, décoré de la double onction du Sacerdoce et de la Royauté, descendrait bientôt pour être le gage du rétablissement de la paix entre les cieux et la terre. Ce fut sous le pontificat de Callixte que ce lieu, toujours fameux par la mémoire d'un tel prodige, passa aux mains des chrétiens. Le Pontife l'érigea en Église, et le dédia à la Mère du Sauveur. Depuis ce jour, Rome honore ce sanctuaire sous le nom de *Sainte-Marie au-delà du Tibre*².

On ignore la transaction qui plaça au pouvoir des chrétiens de Rome cet édifice qui, auparavant, n'avait servi qu'à des usages profanes; mais Lampridius raconte que les *popinarii* portèrent leurs plaintes à Alexandre de ce qu'un local, jusqu'alors ouvert au

¹ Ce fait incontestable est rapporté dans la Chronique d'Eusèbe, et dans celles de Saint Prosper, d'Idacius, d'Orose, etc. Avant ces auteurs chrétiens, Dion Cassius, dans son histoire de Rome, l'avait mentionné, dès le troisième siècle. Livre XLIII. p. 383. Edit. de 1606.

² Voir sur cette Basilique la savante monographie de Pierre Moretti, de *S. Callisto Papa et Martyre, ejusque Basilica S. Mariæ trans Tyberim nuncupata*. Rom. 1752. in-fol.

public, à leur profit, leur avait été enlevé pour être consacré au culte d'une religion qui n'était pas reconnue par les lois de l'empire. La bienveillance du prince envers les chrétiens parut avec éclat dans l'arrêt qu'il porta sur cette réclamation : « J'aime
« mieux, répondit-il, que Dieu soit honoré dans ce
« lieu d'une manière quelconque, que de le livrer
« de nouveau à des vendeurs de vin ¹. »

Tel était envers l'Eglise le prince qui régnait alors sur Rome et sur le monde. Cependant Urbain, comme nous l'avons dit, ne pouvait se rassurer entièrement sur le retour de ces violents orages que des crises sans cesse renaissantes avaient fait essuyer à l'Eglise sous les meilleurs Empereurs. Trajan et Antonin avaient persécuté les chrétiens, et d'ailleurs, les défauts du caractère d'Alexandre rendaient possible un changement, sinon dans ses dispositions intimes, du moins dans sa conduite. Urbain ne pouvait oublier que son prédécesseur, Callixte, avait subi la peine capitale dans les premiers mois du règne d'Alexandre, et si l'on pouvait attribuer le meurtre du saint Pape à des motifs politiques, il n'était pas possible d'oublier que la raison d'état, plus encore que le zèle pour les dieux, avait dicté les édits de pros-

¹ Lamprid. Alex. vita. pag. 131.

cription contre les chrétiens. Alexandre était ennemi de la violence; mais sa timidité pouvait le mettre aux ordres d'autrui. On le savait inquiet devant l'opinion publique, au point de craindre les gens de lettres, dans la pensée qu'ils pouvaient transmettre à la postérité une opinion défavorable sur sa personne et sur son règne ¹.

Mais sa faiblesse éclatait surtout dans la soumission exagérée qui le tint constamment soumis aux influences de Mammæa. Cette princesse, distinguée par de nobles qualités, mais jalouse et passionnée, exerça sur lui, toute sa vie, une domination dont il ne sut jamais s'affranchir ², et qui, le plus souvent salutaire à Alexandre, l'entraîna quelquefois dans des fautes capitales.

Ce fut à l'instigation de sa mère que ce prince répudia et exila en Lybie sa première femme qu'il aimait; Mammæa l'avait chassée du palais, et contrainte à chercher un refuge dans la protection de l'armée ³. Alexandre fit même périr Marcien, père de cette princesse; mais peut-être, comme l'a pensé un historien ⁴, ce personnage était-il engagé

¹ Lamprid. *Ibid.* pag. 115.

² Hérodien. *Hist. August.* lib. vi. pag. 575.

³ Hérodien. *Ibid.*

⁴ Deuxippe, cité par Lampridius, pag. 131.

dans une conspiration contre son gendre. Quoi qu'il en soit, ces traits de caractère, appréciés comme ils le sont d'ordinaire dans les cours, étaient propres à inspirer de l'audace à ceux qu'une passion ou un intérêt pousseraient à l'encontre des sympathies d'Alexandre, et donnaient lieu de penser qu'on pouvait blesser ses inclinations, et compter encore sur l'impunité, peut-être même sur la faveur.

CHAPITRE II.

TENDANCES DES MAGISTRATS DE L'EMPIRE A L'ÉGARD DU CHRISTIANISME.

— ULPYEN. — PÉRILS SANS CESSE IMMINENTS POUR LES CHRÉTIENS DE ROME.

Si les influences de Mammæa purent quelquefois porter Alexandre à des démarches que son cœur désavouait, du moins il n'y avait pas lieu de craindre que cette princesse l'entraînât à l'égard du christianisme dans une voie de persécution. Mais, par malheur, l'Empereur avait donné asile dans son palais et dans sa confiance aux plus redoutables et aux plus mortels ennemis de l'Eglise. Élevé aux honneurs de l'empire à un âge où le caractère de l'homme n'est pas formé encore, il avait eu besoin d'un conseil qui le dirigeât dans l'art de gouverner. Les membres de ce conseil, choisis par Mammæa elle-même, étaient au nombre de seize, la plupart jurisconsultes habiles, et jouissant dans Rome de la plus haute considération. Papinien, Domitius Ulpien, Julius Paulus, Celse, Pomponius, Modestinus, Venuleius, Hermo-

gène, Callistrate, firent tour à tour partie de ce conseil, et la plupart y siégèrent plusieurs années.

Ces légistes, adorateurs de l'idée de la force, décorée du nom pompeux de la Loi, cette loi dont ils étaient les oracles, voyaient avec une profonde antipathie les progrès du christianisme, qui venait apporter aux hommes les notions d'un Droit éternel et révélé, dont la tendance n'allait à rien moins qu'à modifier tout l'ensemble des relations humaines. Une société spirituelle et en même temps cosmopolite, qui repoussait le contrôle de la puissance politique, et se propageait à l'encontre de tous les édits de répression, leur semblait un monstre que l'empire ne pouvait étouffer trop tôt.

La jurisprudence et la philosophie se donnaient la main pour repousser l'ennemi commun qui s'avancait contre elles, et devait tôt ou tard les refouler dans leurs domaines, en assignant la foi pour base à l'intelligence, et en érigeant dans la conscience de chaque homme un tribunal du haut duquel il jugerait la loi elle-même. Les édits de persécution avaient été la réponse à ces fières prétentions de la nouvelle société. On avait vu s'unir, pour décréter le massacre des chrétiens, l'autocratie féroce de Néron, le génie bienveillant de Trajan et d'Antonin, les instincts philosophiques de Marc-Aurèle. De bonne heure, l'empire

avait senti qu'il ne lui restait que deux partis à prendre : ou plier sous le joug, ou vaincre par le carnage.

Les dispositions personnelles d'Alexandre, son éducation, promettaient à l'Eglise de ne pas voir, sous son règne, la longue série des édits contre les chrétiens s'accroître de quelque nouvel arrêt de proscription; mais la tolérance de ce prince pour la religion de sa mère n'avait pas été jusqu'à débarrasser l'arsenal des lois de l'empire de ces armes d'une tyrannie dont il pouvait tout au plus suspendre le cours. La superstition romaine veillait, avec la raison d'état, sur le maintien de ces édits sanguinaires dans les recueils de la jurisprudence, et, pour les en retirer, Alexandre n'eût pas bravé l'opinion publique, ni exposé outre mesure sa popularité. Lampridius a parfaitement exprimé la ligne politique de cet Empereur à l'égard de l'Eglise, par ce seul mot : « Alexandre souffrit qu'il y eût des chrétiens¹. »

Durant le cours de cette trêve qui pesait tant à leur farouche antipathie, les légistes du palais impérial compilèrent plusieurs fois les lois romaines; mais ils se gardèrent d'omettre dans leurs recueils celles qui dévouaient les fidèles à la mort. Papinien avait eu pour assesseurs, dans la charge de Préfet du

¹ Alexand. vita, pag. 121.

Prétoire, deux hommes dont le nom est aussi imposant dans les origines de la jurisprudence qu'il est demeuré odieux dans les annales du christianisme, Domitius Ulpien et Julius Paulus. Ce fut sous le règne d'Alexandre que le premier publia ses fameux livres *de Officio Proconsulis*, dans lesquels il recueillit les divers édits des Empereurs contre toutes sortes de crimes. On y lisait tout au long les nombreuses constitutions qui mettaient hors la loi les adorateurs du Christ.

Lactance a flétri de son éloquente indignation cette sanguinaire complaisance pour les passions du Prétoire ¹, qui préparait une lâche et cruelle transition entre la persécution de Septime Sévère et celle que Maximin devait décréter dès le lendemain de la mort d'Alexandre. Au reste, la puissance ennemie de l'Eglise a su, dans tous les temps, tenir en réserve, au défaut d'un droit réel, les faits qu'elle a jugés propres à servir ses implacables desseins. Les générations disparaissent les unes après les autres, les formes politiques se succèdent, emportant avec

¹ Quin etiam sceleratissimi homicidæ contra pios jura impia condiderunt. Nam et constitutiones sacrilegæ, et disputationes Jurisperitorum leguntur injustæ. Domitius, de officio Proconsulis libro septimo, rescripta Principum nefaria collegit, ut doceret, quibus penis affici oporteret eos, qui se cultores Dei constituerent. *Divin. Instit. lib. v. cap. xi.*

elles les hommes et leurs passions; la législation demeure et n'oublie rien. Sa chaîne s'ourdit toujours, et, le moment venu, on est étonné de la continuité de ses anneaux.

Hérodien et Lampridius n'ont point assez d'éloges pour les vertus et l'équité d'Ulpien. Païens comme lui, ils n'ont garde de lui faire un crime d'avoir aiguisé le glaive destiné à immoler les chrétiens. D'ailleurs, on sait ce que valait la moralité dont savaient se contenter les écrivains de cette époque. Si même on s'en rapporte à Dion Cassius, Ulpien ne serait monté aux honneurs du Prétoire que par le meurtre de ses deux prédécesseurs, Flavien et Chrestus¹. Le sang des chrétiens, ces perturbateurs de l'empire, ne pouvait être plus précieux à Ulpien que celui des premiers magistrats de Rome.

Tel était l'homme qui prit sur Alexandre un empire absolu, et parvint au plus haut degré de faveur qu'il pût ambitionner. Mammæa vit d'abord avec inquiétude cette influence d'Ulpien sur son fils²; elle connaissait son opposition violente au christianisme; mais Ulpien n'était pas homme à solliciter de nouveaux édits contre une religion que favorisait la mère de l'Empereur, et pour laquelle Alexandre n'était

¹ Dio Cass. Hist. pag. 917.

² Baronius, Annal. ad ann. 225.

pas sans bienveillance. Mammæa se rassura bientôt, et contribua elle-même à l'avancement de la fortune d'Ulpien.

Ainsi, les jours de repos dont jouissait l'Eglise ne lui étaient accordés que pour refaire un sang nouveau; elle ne devait pas perdre de vue un seul instant l'arène de ses récents combats. La vie des Empereurs était souvent courte, et du vivant même d'Alexandre, il eût suffi d'une occasion favorable pour donner passage à la haine des proconsuls, armés d'avance contre les chrétiens. Pour peu que l'on connaisse les mœurs de l'empire, on sait à quoi tenaient alors la liberté, les biens et même la vie des citoyens de Rome. L'exil, la confiscation, le meurtre juridique, avaient maintes fois atteint des patriciens, des sénateurs et jusqu'à des consuls. Quant aux plébéiens, et l'immense majorité des chrétiens leur appartenait, personne n'ignore avec quelle aisance et quelle impunité la tyrannie s'exerçait sur les personnes de cette classe, que la loi flétrissait comme vile.

Les périls que l'Eglise avait à redouter du côté de la légalité, s'aggravaient encore par les dispositions hostiles d'une partie considérable de la population de Rome. Tertullien, dans son Apologétique, publié trente ans avant l'époque que nous racontons, ob-

serve que, dans les calamités publiques, dans les séditions, la multitude ne manquait jamais de pousser son cri féroce : *les chrétiens aux lions!* Le règne doux, mais faible d'Alexandre, fut plus d'une fois agité par ces tempêtes qui faisaient de la capitale du monde un théâtre de carnage, et laissaient le champ libre à toutes les passions. Ulprien lui-même, malgré toute son habileté et toute sa puissance, ne maîtrisa pas toujours ces mouvements menaçants pour l'ordre public. Sa charge lui donnait la suprême autorité sur la garde prétorienne. Cette milice ayant donné sujet de plainte au peuple de Rome pour un objet d'assez peu d'importance, la guerre se déclara avec violence; on se battit dans les rues durant trois jours, et il y eut beaucoup de morts de part et d'autre. Servi par le nombre et par son audace toujours croissante, le peuple allait l'emporter sur les prétoriens, lorsque ceux-ci ayant commencé à incendier la ville, la crainte arrêta l'exaspération du peuple, et prépara une réconciliation¹.

- Peu après, dans la cinquième année du règne d'Alexandre, Ulprien périssait lui-même sous les coups de ses prétoriens, et expiait, par une mort violente, le meurtre de Flavien et de Chrestus. Ses

¹ Dion Cass. Hist. *ibid.*

efforts pour rétablir la discipline dans ce corps redoutable excitèrent à un tel degré le mécontentement des soldats, qu'ils osèrent demander à l'Empereur la condamnation d'Ulpien. Plusieurs fois, Alexandre se vit réduit à couvrir de sa pourpre impériale le Préfet devenu odieux à ses prétoriens; cette protection suprême ne put sauver long-temps la vie du favori. Un jour, les prétoriens le massacrèrent sous les yeux de l'Empereur. Ulpien fut remplacé dans la Préfecture du Prétorium par son collègue Julius Paulus, digne de lui succéder, si une extrême aversion pour les chrétiens était un titre pour obtenir plus sûrement cette haute magistrature.

Ainsi, la loi toujours armée du glaive veillait aux portes de l'Eglise, et pour peu que l'occasion vînt à se présenter, les légistes étaient tout prêts à la saisir. Une ville de plusieurs millions d'habitants, accoutumée aux scènes de carnage, ne se soulèverait pas pour quelques violences exercées contre des gens qui, selon l'expression de Tacite, avaient attiré sur eux la haine du genre humain¹. On savait qu'ils ne seraient vengés ni par leurs frères, qui envieraient leur sort, ni par le peuple qui le plus souvent

¹ Odio humani generis convicti. Tacit. Annal. lib. xv. cap. XLIV.

ne les connaissait que par d'absurdes préjugés, ni enfin par l'Empereur qui pensait faire assez pour eux par cela seul qu'il ne les proscrivait pas, et qu'il en admettait plusieurs auprès de sa personne.

CHAPITRE III.

MARTYRS SOUS ALEXANDRE SÉVÈRE. — SITUATION ET SOLLICITUDES
DU PAPE SAINT URBAIN. — PROGRÈS DE LA FOI CHRÉTIENNE DANS
ROME.

Les fastes de l'Eglise ont gardé la mémoire de plusieurs Martyrs dont l'immolation se rapporte au règne d'Alexandre. Ces noms sont en petit nombre, parce que l'exécution des édits était suspendue; ils existent cependant sur les Martyrologes, parce que l'esprit persécuteur de l'empire rompit quelquefois les barrières que lui avait imposées la tolérance de l'Empereur.

A Dorostore, en Mysie, nous trouvons saint Hesy-chius, soldat, exécuté avec saint Jules, sous le gouverneur Maxime. Il ne nous est pas parvenu d'autres renseignements sur les martyrs qui auraient souffert, à cette époque, hors de Rome; mais, dans cette capitale de l'empire, nous rencontrons, dès la première année d'Alexandre, le prêtre Calepodius. Palmatius, personnage consulaire, le sénateur Sim-

plicius, immolés avec toute leur famille, et, peu après, le pape Calixte; plus tard, les vierges Martine et Tatiana; enfin les célèbres martyrs dont nous allons retracer les combats, et qui ont illustré à jamais le pontificat d'Urbain.

Le saint Pape avait déjà été l'objet de violentes poursuites, et tout portait à croire que la puissance romaine ne le laisserait pas achever en paix la neuvième année de son courageux épiscopat. Les prétextes ne manquaient pas pour sévir contre le vieux Pontife. Sans invoquer les édits de persécution, les magistrats avaient la ressource des lois générales qui frappaient de mort tout sacrilège, tout magicien, tout perturbateur du repos public¹. Le chef des chrétiens de Rome et de l'empire pouvait, à toute heure, être traduit devant les magistrats, sur la prévention de quelque délit de cette nature. Deux fois Urbain avait été cité au Prétoire, et deux fois il avait confessé

¹ Les poursuites qui furent dirigées contre Palmatius et Simplicius, et à la suite desquelles ils remportèrent la couronne du martyr, avaient eu pour occasion la recherche des chrétiens accusés de maléfices, à la suite de certains présages dont on leur imputait d'être les auteurs. Le gouvernement d'Alexandre, dans les causes de cette nature, éludait aisément la tolérance du maître pour les chrétiens. Sur le parti que les magistrats savaient tirer de l'accusation de *magie*, dans l'intervalle des persécutions, on peut consulter Mamachi, *Origines et antiquitates Christianæ*, lib. 1. cap. 11

la liberté de son ministère¹. Désormais, il ne lui était plus possible de séjourner dans l'intérieur de la ville. En attendant que son heure fût venue, Urbain, à l'exemple et selon le précepte du Sauveur, se dérobaux recherches de ses ennemis, et ne faisait que de rares et secrètes apparitions dans Rome.

Sa retraite ordinaire était à l'ombre des Cryptes sacrées de la Voie Appienne, près des tombeaux des Martyrs. C'était là qu'il se fortifiait pour le dernier combat, par le souvenir de ses prédécesseurs, là qu'il recevait les messages des Eglises de l'Orient et de l'Occident. Du fond de cet asile mystérieux, il dirigeait les vingt-cinq Titres ou Eglises que Rome comptait déjà dans son enceinte, toujours prêt à accueillir les fidèles qui recouraient à lui, les païens que la grâce avait touchés, et qui demandaient à être éclairés de *l'admirable lumière* que le Prince

et III. Quant au crime de *sacrilège*, il suffisait d'une simple provocation adressée à un chrétien pour en obtenir une réponse ou un fait qui pouvaient facilement être transformés en attentats contre l'honneur des dieux. Enfin, il était toujours aisé de déchaîner le peuple d'un quartier contre les fidèles, et tout aussitôt on avait matière à une accusation d'attentat contre le repos public.

¹ Le courage avec lequel S. Urbain confessa Jésus-Christ devant les juges de Rome, deux fois, selon les Actes de Sainte Cécile, et jusqu'à sept fois, selon d'autres Actes cités par Henschenius (*Act. SS. Maii. Tom. VI. pag. 7*), lui a mérité le titre de *verus Confes-*

- des Apôtres avait annoncée aux Romains¹. Plusieurs prêtres, quelques diacres, assistaient le Pontife et partageaient ses travaux et ses périls. Sur la route qui conduisait à la demeure du Vicaire du Christ, quelques-uns de ces pauvres que le Sauveur est venu évangéliser² veillaient en sentinelles dévouées. Connus des chrétiens de Rome, il étaient les intermédiaires entre l'Eglise et son chef, et dérobaient aux regards des émissaires du Prétoire la trace de ces communications mystérieuses qui entretenaient la vie dans tout le corps de l'Eglise.

Les ravages du temps ont fait disparaître les documents qui attestaient l'intervention d'Urbain dans les affaires de l'Eglise universelle, mais nous voyons par les fragments qui nous sont restés sur

sur, que lui donne le *Liber Pontificalis*. Tillemont a voulu voir, dans cette antonomase de la Chronique papale, une raison de refuser à S. Urbain le titre de Martyr, prétendant que le martyr de ce Pape n'est appuyé que sur ses Actes qui n'ont, selon lui, aucune autorité. Si Tillemont eût pris la peine de consulter les diverses éditions du Sacramentaire de Saint Grégoire, qui représente la tradition officielle de l'Eglise Romaine sur les Saints qu'elle honore, surtout quand ils ont été ses Pontifes, il eût vu que S. Urbain, au VIII des Kalendes de Juin, y est constamment qualifié de *Martyr* et Pontife.

¹ I. Pet. II. 9.

² Matth. XI. 5.

plusieurs des Pontifes qui l'ont précédé ou suivi, dans cette période des trois premiers siècles, que la prérogative papale s'exerçait alors, du pied de l'échafaud qui semblait être devenu son trône, avec autant de calme et d'autorité sur les Eglises, qu'elle en déploya, dans les siècles suivants, lorsque les lettres apostoliques émanèrent du palais de Latran. Les décrets qu'on a attribués dans la suite à Urbain ne reposent que sur la foi douteuse de Mercator, et le *Liber Pontificalis* n'en fait aucune mention; mais il nous apprend que le Saint Pape, dans le cours de son pontificat, consacra huit évêques¹, destinés sans doute, la plupart, à l'apostolat et à la fondation de nouvelles Eglises.

En même temps, Urbain pourvoyait à la dignité du service divin dans celles de Rome. La foi chrétienne comptait des fidèles à la cour d'Alexandre, dans le sénat, dans les familles patriciennes; il convenait que la richesse des disciples du Christ s'imposât un tribut pour subvenir à la splendeur des sacrés mystères. Aidé des pieuses largesses de ces chrétiens opulents, le Pontife se trouva en mesure de renouveler en argent les vases de l'autel, et fit faire entre autres vingt-cinq patènes de ce métal,

¹ Anast. de Vitis Pontificum Romanorum. *In Urbano.*

pour les divers Titres de la ville¹. Ces patènes étaient d'une grande dimension; car elles étaient destinées à recevoir les pains que chaque fidèle qui devait communier apportait à l'offrande.

Mais si Urbain apportait tant de soins à l'ornement de l'autel matériel, son zèle pastoral s'employait avec plus d'ardeur encore à recueillir les dépouilles que le Christ conquérait chaque jour sur la gentilité. Il y avait trente ans que Tertullien avait pu dire au Sénat: « Nous ne sommes que d'hier
« et déjà nous remplissons les cités, les îles, les bour-
« gades, les municipales, les marchés, les camps, les
« tribus, les décuries, les palais, le forum; nous ne
« vous laissons que vos temples². » Depuis lors, de nombreuses recrues avaient renforcé les rangs des fidèles.

Il importe de relever ici les voies dont la miséricorde de Dieu se servait d'ordinaire, en ces temps, pour amener les gentils au baptême. Au rapport de Tertullien, qui vivait encore sous Alexandre Sévère, la plupart étaient attirés par la sainteté

¹ Hic fecit ministeria sacrata argentea, et patenas argenteas viginti quinque posuit. *Anast.* Ibid.

² Hesterni sumus, et vestra omnia implevimus, urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum; sola vobis relinquimus templa. *Apologeticus. cap. xxxvii.*

des mœurs chrétiennes qui parlait à leur cœur; le courage surhumain dont les martyrs faisaient preuve au milieu des tourments exerçait aussi sur ceux qui en étaient témoins un empire auquel on résistait peu¹. La force triomphante des prodiges dont les simples fidèles étaient souvent les instruments, principalement dans la guérison des malades et dans la délivrance des possédés, ajoutait puissamment à l'idée que les païens concevaient de la divinité de la religion chrétienne². Souvent les oracles eux-mêmes confessaient la vérité de nos dogmes, et Tertullien osait proposer au Sénat de permettre qu'on interrogeât, devant les magistrats, les Pythons ou leurs dieux mêmes, offrant d'avance la punition du chrétien téméraire qui les eût provoqués, si l'esprit qui parlait dans ces victimes de l'idolâtrie ne confessait pas ouvertement la vérité et la sainteté du Dieu des chrétiens³.

Souvent la bonté de Dieu, s'inclinant vers sa créature égarée, intervenait par des visions merveilleuses qui triomphaient de toutes les résistances; c'est encore Tertullien qui le témoigne expressément⁴.

¹ Ad Scapulam. cap. IV.

² Apolog. cap. XXXVII.

³ Ibid. cap. XXIII.

⁴ De anima. cap. XLVII.

En attendant les exemples de ce mode de conversion que nous produirons bientôt, nous rappellerons saint Basilide gagné à la foi dans une apparition de la Vierge sainte Potamienne, qui lui plaça une couronne sur la tête, et lui prédit qu'il la suivrait dans le martyre¹; le savant Arnobe, appelé au christianisme par une grâce du même genre, au rapport de saint Jérôme², et tant d'autres faits consignés dans les Actes les plus authentiques des martyrs.

Origène se joint à Tertullien pour attester la permanence de ces prodigieuses vocations à la foi, dans le cours du troisième siècle: « Je ne doute pas, dit « ce grand philosophe chrétien, que Celse ou le juif « qu'il fait parler ne me tourne en dérision; mais « cela ne m'empêchera pas de dire que beaucoup de « personnes ont embrassé la foi chrétienne comme « malgré elles, leur cœur s'étant trouvé tout à coup « tellement changé par quelque Esprit qui leur ap- « paraissait, tantôt le jour, tantôt la nuit, qu'au lieu « de l'aversion qu'elles avaient eue jusqu'alors pour « notre doctrine, elles l'ont aimée jusqu'à mourir « pour elle. Il est beaucoup de ces sortes de change-

¹ Euseb. Hist. Eccles. Lib. vi. cap. v.

² Appendix ad Chronic. Eusebii.

« ments dont nous sommes témoins, et que nous
« avons vus nous-mêmes ¹. »

Mais le zèle des fidèles ne laissait point agir seule la toute-puissance miséricordieuse du Très-Haut; car il entre dans les desseins éternels que la parole de vie, qu'il n'est pas donné à l'homme ni à l'enfer de pouvoir enchaîner, soit semée en ce monde par des bouches mortelles. Non seulement les membres de la hiérarchie sacrée répandaient en tous lieux cette semence féconde; non seulement les écrits des nombreux et éloquents apologistes, Justin, Athénagore, Tertullien, révélaient souvent aux esprits mêmes les plus prévenus, l'innocence et les heureux effets de la doctrine des chrétiens; mais, de toutes parts, l'amour du Christ qui consumait tant de cœurs brûlants d'ardeur pour le martyre, enfantait des apôtres dont l'éloquence ne rencontrait pas d'obstacles.

Sans parler de ces conquêtes innombrables opérées dans le sein de la famille, par le seul effet de l'exemple si puissant des vertus chrétiennes, combien de fois ne vit-on pas d'humbles et vaillants soldats conduire au Christ quelqu'un de leurs chefs superbes, désormais plus honoré de porter sur sa poitrine la croix proscrite que de commander sous les aigles

¹ Contra Cels. Lib. 1. n° 46.

romaines? D'autres fois, c'étaient de pauvres esclaves dont la parole simple et sublime abattait tout d'un coup, aux pieds du crucifié, l'orgueil d'un patricien ou la fierté insouciant de une de ces dames romaines qui n'avait connu jusqu'alors que les vanités sensuelles ou les plaisirs cruels de l'amphithéâtre; c'étaient encore des vierges chrétiennes, victorieuses du monde et de la chair, devenues semblables aux Anges, et qui semblaient rivaliser avec ces esprits bienheureux dans leur zèle pour la conquête des âmes.

Mais aux jours où l'Eglise Romaine reposait sous la houlette d'Urbain, aucune de ces Epouses du Christ ne l'emportait en amour, en fidélité, en zèle ardent, sur l'incomparable Vierge Cécile. Ravi des merveilles de la grâce divine dans ce cœur simple et fort, le Pontife voyait en elle la plus riche fleur du jardin de l'Epoux, et il la chérissait d'une tendresse toute paternelle. Dieu cependant ne lui avait pas fait connaître encore le haut degré de gloire auquel Cécile était destinée. Urbain vivait dans l'attente continue du dernier combat; mais il ignorait que le martyre de la jeune Vierge serait le prélude de son propre sacrifice.

CHAPITRE III.

FAMILLE DES CÆCILIUS.— SAINTE CÉCILE.— ELLE CONSACRE A DIEU SA VIRGINITÉ. — SES PARENTS LA PROMETTENT EN MARIAGE. — VALÉRIEN ET TIBURCE.

Cécile avait vu le jour dans Rome, et sa famille y jouissait des premiers honneurs du Patriciat. On sait que la race des Cæcilius se glorifiait d'avoir pour aïeule Caïa Cæcilia Tanaquil, femme de Tarquin l'Ancien, l'un des noms les plus célèbres de l'époque des Rois. Rome, dans son admiration pour cette matrone, lui avait érigé une statue dans le temple du Capitole¹. Sous la République, la splendeur de cette famille monta à son comble, et l'on ne saurait énumérer les Consulats, les Dictatures, les Censures, les Pontificats, possédés tour à tour par les Cæcilius; les marbres antiques en parlent encore aujourd'hui avec éloquence. Quant aux Triomphes décernés aux membres de cette maison, sous le nom de Metellus, qu'elle adopta de bonne heure, ils fu-

¹ Nieburh. Histoire Romaine. Tom. II. pag. 99.

rent nombreux et splendides, et ajoutèrent aux gloires des anciens Cæcilius les titres de *Macédonique*, de *Baléarique*, de *Crétique*, de *Numidique*, de *Dalmatique*, en souvenir des plus éclatantes victoires.

Parmi les femmes de cette noble race qui ont laissé leur nom dans l'histoire, nous trouvons Cæcilia, fille de L. Metellus le *Dalmatique*, d'abord mariée à Æmilius Scaurus, puis devenue l'épouse du Dictateur L. Sylla, et cette autre Cæcilia, fille de Q. Metellus le *Crétique* et femme de Crassus, qui lui fit élever un élégant et magnifique tombeau, encore aujourd'hui le plus remarquable monument de la Voie Appienne, en face de ces Cryptes mystérieuses qui servirent de retraite au Pontife Urbain, et à l'ombre desquelles le corps de la Cécile chrétienne reposa durant six siècles.

Sous les Empereurs, la famille des Cæcilius fut plusieurs fois honorée du Consulat, et, avant l'époque où elle eut la gloire de produire l'heureux rejeton qui l'a plus illustrée à elle seule que tous les grands généraux dont elle était si fière, les Fastes Consulaires nous offrent sous Vitellius, le nom de Cneius Cæcilius Simplex, et, sous Trajan, celui de C. Cæcilius Classicus, comme revêtus de cette magistrature.

Une ancienne tradition de Rome chrétienne place

au Champ de Mars la maison où fut élevée Cécile, et où elle passa ses années jusqu'à l'âge nubile. Une chapelle célèbre marque l'emplacement du palais, et on y lit cette inscription :

HÆC EST DOMUS IN QUA ORABAT
SANCTA CÆCILIA¹.

Le titre populaire (*il divino amore*) qui s'est attaché à cette chapelle, relie le monument moderne à la maison des Cæcilius, qui fut véritablement, pendant le séjour de la Vierge, un temple auguste de l'amour divin. Au sein de cette demeure opulente, décorée de toute la pompe païenne, au milieu des trophées et des couronnes, Cécile, étrangère au faste et aux attraits du siècle, pratiquait, avec une entière fidélité, la loi divine que le Christ est venu apporter aux hommes. La tradition ne nous apprend rien sur les moyens dont se servit l'Esprit Saint pour la gagner à cette doctrine céleste; mais

¹ C'est ici la maison où priait Sainte Cécile. Là fut d'abord une Eglise paroissiale sous le titre de Sainte-Cécile, qui dépendait de la Basilique de Saint-Laurent *in Damaso*, et qui fut démolie par ordre de Grégoire XV, en 1621. L'emplacement fut donné par ce Pontife aux Pères de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, à la condition d'y bâtir immédiatement une chapelle dont l'autel serait consacré sous l'invocation de Sainte Cécile.

nous savons que dès sa première enfance, Cécile fut initiée aux mystères du christianisme. Peut-être une aïeule éclairée de la vraie lumière, une nourrice fidèle, avaient inoculé à la jeune fille cette foi dont la profession était alors aussi funeste au bonheur terrestre qu'elle est féconde, en tous les temps, pour l'éternelle félicité de ceux qui l'ont acceptée.

Le père et la mère de Cécile étaient restés dans les ténèbres de l'infidélité; mais ils ne paraissent pas avoir contrarié dans leur fille cet attachement pour une religion qui prenait, de jour en jour, une plus grande considération dans Rome, et qui comptait des sectateurs jusque dans le palais impérial. Soit tendresse, soit indifférence, ils ne la contrariaient pas dans la profession de son culte, et lui laissaient fréquenter les assemblées des Chrétiens. Cécile pouvait aller prier avec les fidèles dans les Eglises où les mystères de notre foi se célébraient avec une sorte de publicité, dans ces jours de calme précurseurs de la tempête. Elle fréquentait les Cryptes des martyrs, où souvent l'anniversaire du triomphe de ces héros de la société chrétienne appelait les fidèles de Rome; et les pauvres qui gardaient le secret de la retraite d'Urbain, la connaissaient et faisaient droit à ses messages.

Les chrétiens de cette époque vivaient avec la pen-

sée du martyre; elle entraît, comme élément nécessaire, dans toutes leurs prévisions d'avenir; ainsi l'idée de la tempête est présente à l'esprit du navigateur qui commence sur les mers un voyage de long cours. Cette attente si formidable pour la nature ne faisait point fléchir l'âme de Cécile; elle y trouvait, au contraire, un repos plein de délices. Le martyre la réunirait pour jamais au Christ, qui avait daigné la choisir au sein d'une famille païenne, et se révéler à elle. En attendant cet appel fortuné, elle vivait au fond de son cœur dans la compagnie de ce maître divin, et ses entretiens avec lui ne cessaient ni le jour ni la nuit¹. Ravie par le charme de sa parole intérieure, elle le cherchait à toute heure dans les saints oracles, et le livre des Evangiles, caché sous ses vêtements, reposait continuellement sur sa poitrine². Cécile recevait de ce contact sacré une force qui l'élevait au-dessus de la faible nature, et la vertu

¹ Non diebus, non noctibus, a colloquiis divinis et oratione cessabat. *Acta S. Cæciliæ*, édit. de Bosio (1600) et de Laderchi (1723).

² Absconditum semper Evangelium Christi gerebat in pectore. *Acta S. Cæciliæ*. — Cet usage des premiers chrétiens de porter sur soi l'Evangile durait encore dans le quatrième et le cinquième siècles. Saint Jérôme en parle comme étant très fréquent chez les femmes chrétiennes (*In Matthæum*, lib. IV, ad caput XXI. 6.), et S. Jean Chrysostôme dit qu'elles le portaient suspendu au cou, (*Ad populum Antioch. Homil. XIX. n° 4.*)

des paroles qui sont *esprit et vie*¹ se communiquait à elle.

La main de l'Époux céleste pouvait seule prétendre à cueillir cette fleur qui s'élevait si fraîche et si suave du milieu des épines de la gentilité, et il inspira au cœur de Cécile un amour digne de celui dont il l'avait aimée sur la croix. La Vierge répondit pour jamais aux avances d'un Dieu, et jura dans son cœur qu'elle n'admettrait jamais un époux mortel. On ignore si elle reçut des mains d'Urbain le voile sacré qu'avaient honoré avant elle les Praxède et les Pudencienne, et que portaient dans Rome tant de vierges fidèles, la plus belle parure de l'Eglise. Peut-être Cécile accomplit-elle dans le secret de son cœur le sacrifice qui l'enlevait aux amours de cette vie pour la vouer à un amour éternel. Celui qui l'avait invitée aux noces du ciel accepta les vœux de la Vierge, et attendit dans son éternité le jour où il s'unirait à elle.

Mais quel défenseur trouvera-t-elle dans cette ville, la plus profane de toutes, au sein d'une famille idolâtre, la jeune fille dont l'âme est au ciel, et dont les pieds foulent encore la terre? L'Époux qu'elle a choisi a pourvu aux désirs de sa fiancée. L'Ange qui

¹ Joan. vi, 64.

veille à la garde de Cécile a reçu l'ordre de se montrer à elle; il l'a assurée pour toujours de sa protection; il la défendra contre le monde et les sens. Toujours elle le sentira près d'elle; il est prêt à frapper de son bras vengeur le téméraire qui oserait convoiter le trésor du ciel.

Cependant la Vierge ne devait pas s'attendre à saisir sans combat la couronne nuptiale qui lui était destinée, et une épreuve redoutable se préparait pour elle. Embellie de toutes les grâces de la nature, faible image de la beauté de son âme, Cécile semblait mûre pour un hymen terrestre. Ses parents, fiers d'une telle fille, aspiraient à contracter par elle une alliance honorable dont sa main serait l'hétreux gage. Incapables de comprendre le sublime amour qui consumait le cœur de Cécile et les engagements qui l'enchaînaient au ciel, ils avaient cherché pour elle un époux, et la fiancée du Christ avait été contrainte de recevoir un fiancé parmi les hommes.

Les mariages entre chrétiens et païens avaient encore lieu à cette époque, et s'ils amenaient quelquefois des situations difficiles, souvent aussi ils étaient l'instrument dont Dieu se servait pour gagner à la vraie foi la partie infidèle. L'Eglise cependant, fondée sur la doctrine de l'Apôtre¹, les im-

¹ II. Cor. vi. 14.

prouvait avec énergie, et la nécessité pouvait seule excuser les fidèles qui les contractaient¹. Cécile se voyait contrainte, par l'impérieuse volonté de ses parents, à entrer dans la vie conjugale, malgré son vœu de virginité, et c'était à un jeune païen qu'ils la livraient. La sagesse et la force de Dieu pouvaient seules triompher d'une situation si supérieure à la faiblesse humaine; mais, comme parle l'Apôtre, « ce sont les choses faibles de ce monde que Dieu a choisies pour confondre ce qui est fort. »²

Valérien était le nom du jeune Romain appelé, selon la pensée des hommes, à recevoir la main de Cécile. Sa noblesse, sa beauté, les qualités de son âme semblaient le rendre digne d'un tel honneur, et il aspirait avec ardeur au jour où il posséderait enfin celle que tant d'autres jeunes patriciens lui enviaient. L'heureux fiancé avait un frère nommé Tiburce, qu'il aimait de cette affection franche et dévouée qui formait un des principaux traits de son caractère. Il pensait avec bonheur que son union avec Cécile resserrerait encore ces liens si chers, en associant à leur amitié mutuelle la tendresse d'une

¹ On en trouve encore cependant de célèbres exemples après le 11^e siècle : dans le 14^e, Sainte Monique épousa Patrice encore païen; le 15^e vit le mariage de Sainte Clotilde avec Clovis.

² I. Cor. 1. 27.

sœur si accomplie. Les deux frères ne se trompaient pas dans leur espérance; mais Dieu seul savait combien l'amour que Cécile verserait dans leurs cœurs l'emporterait sur ces affections terrestres qu'ils devaient si rapidement dépasser, et combien promptement serait la migration des deux frères et de la sœur vers la région où les âmes pures s'unissent au sein de l'amour infini.

CHAPITRE IV.

INQUIÉTUDES DE SAINTE CÉCILE, AUX APPROCHES DE SON UNION AVEC VALÉRIEN. — CÉLÉBRATION DU MARIAGE. — CONFIDENCE DE SAINTE CÉCILE A VALÉRIEN.

Cécile n'avait donc pas été libre de repousser les témoignages de l'affection de Valérien. Remplie d'estime pour les qualités de ce jeune païen, elle l'eût aimé comme un frère; mais elle était sa fiancée, et le jour des noces allait arriver avec toutes ses alarmes. Qui pourrait dépeindre les angoisses de la vierge? Le commandement irrésistible des parents, la fougue du jeune homme, la glaçaient de crainte, et elle ne pouvait que refouler au fond de son âme le chaste secret de cet amour qui avait obtenu l'irrévocable empire de son cœur¹.

Elle savait que son Ange veillait près d'elle; mais bientôt elle allait avoir à lutter elle-même; il était temps de se préparer au combat. Sous les broderies

¹ Parentum enim tanta vis et sponsi circa illam erat exæstuans, ut non posset amorem sui cordis ostendere, et quod Christum solum diligeret indicium evidentibus aperire. *Acta S. Cæciliæ.*

d'or d'une robe somptueuse, un cilice meurtrissait sa chair innocente¹. Cette armure sévère assujettissait les sens à la loi de l'esprit; la chair serait moins rebelle au sacrifice, si bientôt, victime de l'amour du Christ, Cécile devait payer de son sang l'honneur d'avoir été préférée par cet Epoux divin. Condamnée à vivre au sein de la mollesse patricienne, elle prenait ses sûretés contre elle-même; elle émoussait par la souffrance volontaire l'attrait du plaisir qui tyrannise les enfants d'Ève, et qui révèle trop souvent à l'âme imprudente et inattentive les abîmes du cœur de l'homme.

Si, à l'exemple de la veuve de Béthulie, Cécile dissimulait sous ses habits l'instrument de sa pénitence; comme David, elle affaiblissait encore sa chair par des jeûnes rigoureux. Selon l'usage des premiers chrétiens, elle s'abstenait de nourriture pendant deux jours, quelquefois pendant trois jours, ne prenant que le soir le repas qui devait soutenir sa vie². Ces avances courageuses, par lesquelles elle cherchait à assurer sa victoire, étaient rendues plus efficaces encore par la prière ardente et continuelle qui s'échappait de son cœur. Avec quelles instances

¹ Cæcilia vero subtus ad carnem cilicio induta, desuper auro textis vestibis tegebatur. *Acta S. Cæciliæ*.

² Biduanis ac triduanis jejuniis orans. *Ibid.*

elle recommandait au Seigneur l'heure pour laquelle elle tremblait¹ ! Avec combien de larmes et de soupirs elle implorait les Esprits célestes qui coopèrent au salut de nos âmes, les saints Apôtres, patrons et fondateurs de Rome chrétienne, les bienheureux habitants du ciel qui protègent nos combats² !

La grâce que sollicitait Cécile était accordée; mais l'Epoux céleste se plaisait à éprouver sa noble fiancée par des angoisses rigoureuses, afin que sa vertu s'élevât plus mâle et plus épurée. Ne devait-elle pas bientôt, en retour de tant d'alarmes, entrer dans le repos de l'éternelle possession? D'ailleurs la lutte qui approchait, et dont Cécile devait sortir avec tant de gloire, n'était que le prélude d'autres combats, au milieu desquels elle aurait besoin d'un courage viril, que les tendres épanchements de l'amour divin n'avaient pas suffisamment développé en elle.

Enfin le jour est arrivé où Valérien va recevoir la main de Cécile³. Tout s'ébranle dans le palais des Cæcilius; le cœur du jeune homme tressaille de bon-

¹ Commendabat Domino quod timebat. *Acta S. Cæciliæ*.

² Invitabat Angelos precibus, lacrymis interpellabat Apostolos, et sancta agmina omnia Christo famulantia exorabat, ut suis eam deprecationibus adjuvarent, suam Domino pudicitiam commendantes. *Ibid.*

³ Venit dies in quo thalamus collocatus est. *Ibid.*

heur, et les deux familles, fières de s'unir dans leurs nobles rejetons, saluent l'espoir d'une postérité digne des aïeux. Cécile est amenée¹; elle s'avance dans la parure nuptiale des patriciennes.

Une tunique de laine blanche, unie², ornée de bandelettes³, forme son vêtement, et figure la candeur de son âme. Cette tenue modeste, qui était un reste de l'antique gravité des mœurs romaines, était en même temps un glorieux souvenir de famille dans la maison des Cæcilius. La robe sans luxe des nouvelles épouses devait rappeler celles que tissait de ses mains la royale matrone Caia Cæcilia⁴.

Les cheveux de la vierge, partagés en six tresses⁵, imitent la coiffure des Vestales, faible symbole de la consécration de Cécile⁶. Un voile couleur de flam-

¹ *Claustra pandite, januæ :
Virgo adest. Viden' ut faces
Splendidas quatiunt comas?*

Catull. in nuptias Juliae et Manlii. Carm. LXI.

² *Plinii nat. Histor. lib. VIII. cap. LXXIV.*

³ *Segmenta et longos habitus et flammea sumit.*

Juvenal. sat. II. v. 24.

⁴ *Caia Cæcilia prima texuit rectam tunicam, quales cum toga para tirones induuntur, novæque nuptæ. Plin. Nat. Hist. lib. VIII. cap. LXXIV.*

⁵ *Festus au mot Senis.*

⁶ En attribuant ainsi aux jeunes épouses, pour le jour de leur mariage, le privilège de la coiffure des vestales, les Romains voulaient leur faire rendre un dernier hommage à la virginité.

me¹ dérobe ses traits pudiques aux regards des profanes, sans les ravir à l'admiration des anges. En ce moment solennel, le cœur de la vierge est cependant ferme et sans trouble; elle appuie sa faiblesse sur le secours de l'Ange qui la protège.

Etrangère jusqu'alors aux rites païens, Cécile est contrainte d'en subir le spectacle. L'offrande du vin et du lait s'accomplit en présence de la vierge², qui détourne les yeux. Le gâteau, symbole de l'alliance, est rompu³, et la timide main de Cécile, ornée de l'invisible anneau des fiancées du Christ, est placée dans celle de Valérien. Tout est consommé aux yeux des hommes, et la vierge sur qui veille le ciel a fait un pas de plus vers le péril.

¹ Tollite, o pueri, faces;
Flammeum video venire.

Catull. Carm. LXI.

Timidum nuptæ leviter tectura pudorem
Lutea demissos velarunt flammea vultus.

Lucan. Pharsal. II. v. 360.

Ce voile, appelé *flammeum*, se retrouve même au mariage des chrétiens, jusque dans le IV^e siècle, comme l'atteste saint Ambroise (de Virginitate, cap. xv.), qui l'appelle *flammeum nuptiale*. Chez les païens, la mariée devait le porter, pour exprimer la stabilité qu'elle entendait garder dans le lien conjugal; parce que ce voile, couleur de flamme, était la marque distinctive des femmes des Flamines, auxquelles le divorce était interdit par les lois.

² Servius, in Georg. I. v. 244. Macrobe, Saturn. III. 11.

³ Servius, ibid. v. 31. Plin. XVII. 3.

A la chute du jour, selon l'usage antique, la nouvelle épouse est conduite à la demeure de son époux¹. La maison de Valérien était située dans la Région Transtibérine, sur la Voie *Salutaris*, à peu de distance du pont Cestius, qui rattache l'île du Tibre au quartier du Janicule. Cette demeure, qui allait recevoir Cécile, surpasserait bientôt en gloire les palais, les thermes, les temples qui l'avoisinaient², et dont l'antiquaire a peine aujourd'hui à retrouver la trace. Sanctuaire consacré par le sang de la vierge, il devait survivre à tous les désastres de Rome, et proclamer dans tout le cours des siècles la fidélité de celle qui se reposa quelques jours sous son toit.

Les torches nuptiales précédaient le cortège qui conduisait Cécile à son époux. La foule applaudissait aux grâces de la jeune vierge qui conversait dans son cœur avec le Dieu puissant qui préserva des flammes les enfants de la fournaise, et sauva Daniel de la fureur des lions. Ces souvenirs de l'ancienne Alliance, si souvent retracés sur les peintures des

† *Vesper adest, juvenes, consurgite, vesper olympto*

Exspectata diu vix tandem lumina tollit.

Jam veniet virgo, jam dicetur Hymenæus.

Catull. Carm. LXII.

² Voir dans Nardini (*Roma antica. lib. VII. cap. X.*) le détail des monuments de la XIV^e Région de Rome, située au-delà du Tibre.

Cryptes, à l'ombre desquelles vivait Urbain, et qui tant de fois avaient été témoins de la piété de Cécile, soutenaient son courage, comme ils avaient fortifié celui de tant de Martyrs.

On est arrivé au seuil du palais. Sous le portique orné de blanches tentures sur lesquelles se dessinent en festons des guirlandes de fleurs et de verdure¹, Valérien attendait Cécile. Selon l'usage antique, l'époux préludait par cette interrogation : « Qui es-tu ? » disait-il. L'épouse répondait : « Là où tu seras Caius, je serai Caïa². » L'allusion était plus touchante encore au mariage d'une fille des Cæcilius; car cette formule était aussi un souvenir de Caïa Cæcilia, vénérée par les Romains comme le type de la femme dévouée au soins du ménage. La Cécile chrétienne trouvait un modèle plus accompli dans le portrait que l'Esprit Saint a tracé de la femme forte, et bientôt Valérien connaîtrait la vérité de cet oracle divin qui devait s'accomplir dans son

¹ Necte coronam

Postibus, et densos per limina tende corymbos.

Juvenal. Sat. vi. v. 51. 52.

Ornentur postes, et grandi janua lauro,

Ibid. v. 79.

² *Ubi tu Caius, ego Caïa.* Valère Maxime. *De nominum ratione.* Festus, aux mots *Gaia, Recta et Regilla.* Alexander ab Alexandro. *Genialium dierum.* II. 5.

épouse : « La force et la grâce sont sa parure, et elle
 « sourira à sa dernière heure. Sa bouche s'est ou-
 « verte pour donner les leçons de la sagesse, et la loi
 « de bonté est sur ses lèvres. Son époux s'est levé,
 « et il l'a comblée de louanges¹. »

Au moment où Cécile franchissait le seuil de la maison², un chœur de musiciens chantait, au son des flûtes, les vers appelés *fescennins*, dont les strophes joyeuses célébraient le dieu de l'hyménée³. Au milieu de ces bruyants et profanes concerts, et durant le cours de ceux qui s'exécutèrent pendant le festin, Cécile chantait aussi, mais dans son cœur, et sa mélodie s'unissait à celle des Anges. Elle redisait au Seigneur cette strophe du Psalmiste, qu'elle adaptait à sa situation : « Que mon cœur, que mes
 « sens demeurent toujours purs, ô mon Dieu! et

¹ Fortitudo et decor indumentum ejus, et ridebit in die novissimo. Os suum aperuit sapientiæ, et lex clementiæ in lingua ejus.... Surrexit vir ejus et laudavit eam. *Prov.* xxxi. 25—28.

² Transfer omine cum bono
 Limen aureolos pedes,
 Rasilemque subi forem.
Catull. Carm. lxi.

³ Non diu taceat procax
 Fescennina locutio.
Catull. ibid.

« que ma pudeur ne souffre point d'atteinte¹ ! » La chrétienté qui chaque année redit ces paroles de la Vierge, au jour de son triomphe, en a gardé fidèle mémoire, et pour honorer le sublime concert que Cécile exécutait avec les Esprits célestes, bien au-delà des mélodies de la terre, elle l'a saluée à jamais Reine de l'harmonie.

Après le souper des nocés auquel les époux présidèrent dans le *Triclinium*, des matrones guidèrent les pas tremblants de Cécile jusqu'aux portes de l'appartement nuptial², décoré dans tout le luxe romain, mais rendu plus imposant encore par le silence et l'obscurité³. Valérien suivait les traces de la vierge.

Lorsqu'ils furent seuls, tout à coup Cécile, remplie de la vertu d'en haut, adressa à son époux ces douces et naïves paroles : « Jeune et tendre ami, j'ai

¹ *Cantantibus organis, Cæcilia in corde suo soli Domino decantabat dicens : Fiat cor meum et corpus meum immaculatum ut non confundar. Acta S. Cæciliæ.*

² *Vos bonæ senibus viris
Cognitæ bene feminæ,
Collocate puellulam.*

Catull. carm. LXI.

³ *Sed cum hæc agerentur, venit nox in qua suscepit una cum sponso suo cubiculi secreta silentia. Acta S. Cæciliæ,*

« un secret à te confier; mais jure-moi que tu sauras
 « le respecter ¹. » Valérien jure avec ardeur qu'il gar-
 dera le secret de Cécile, et que rien au monde ne
 pourra forcer sa bouche à le révéler. — « Ecoute,
 « reprend la vierge : j'ai pour ami un Ange de Dieu
 « qui veille sur mon corps avec sollicitude. S'il voit
 « que, dans la moindre chose, tu oses agir avec moi
 « par l'entraînement d'un amour sensuel, soudain
 « sa fureur s'allumera contre toi, et sous les coups
 « de sa vengeance, tu succomberas dans la fleur de
 « ta brillante jeunesse. Si, au contraire, il voit que
 « tu m'aimes d'un cœur sincère et d'un amour sans
 « tache, si tu gardes entière et inviolable ma virgi-
 « nité, il t'aimera comme il m'aime, et te prodiguera
 « ses faveurs ². »

Troublé jusqu'au fond de son âme, le jeune homme, que la grâce maîtrise déjà à son insu, ré-

¹ O dulcissime et amantissime juvenis, est mysterium quod tibi confiteor, si modo tu juratus asseras tota te illud observantia custodire. *Acta S. Cæciliæ.*

² Angelum Dei habeo amatorem qui nimio zelo corpus meum custodit; hic si vel leviter senserit quod tu me polluto amore contingas, statim circa te suum furorem exagitat; et amittis florem tuæ gratissimæ juventutis; si autem cognoverit quod me sincero corde et immaculato amore diligas, et virginitatem meam integram illibatamque custodias, ita te quoque diligit sicut me, et ostendit tibi gratiam suam. *Ibid.*

pond à la vierge : « Cécile, si tu veux que je croie à
 « ta parole, fais-moi voir cet Ange. Lorsque je l'aurai
 « vu, si je le reconnais pour l'Ange de Dieu, je ferai
 « ce à quoi tu m'exhortes; mais si tu aimes un autre
 « homme, sache que je vous percerai de mon glaive
 « l'un et l'autre¹. » La Vierge reprend avec une inef-
 fable autorité : « Valérien, si tu veux suivre mes
 « conseils, si tu consens à être purifié dans les eaux
 « de la fontaine qui jaillit éternellement, si tu veux
 « croire au Dieu unique, vivant et véritable qui rè-
 « gne dans les cieux, ton œil pourra voir l'Ange qui
 « veille à ma garde². »

— « Et quel est celui qui me purifiera, afin que
 « je voie ton ange? » reprit Valérien³. Cécile répon-
 dit : « Il existe un vieillard qui purifie les hommes,
 « après quoi ils peuvent voir l'Ange de Dieu⁴. » —
 « Ce vieillard, où le trouverai-je? » dit Valérien. —

¹ Si vis ut credam sermonibus tuis, ostende mihi ipsum Angelum et si approbavero quod vere Angelus Dei sit, faciam quod hortaris; si autem virum alterum diligis, et te et illum gladio feriam. *Acta S. Cæciliæ.*

² Si consiliis meis acquiescas, et permittas te purificari fonte perenni, et credas unum Deum esse in cœlis vivum et verum, poteris cum videre. *Ibid.*

³ Et quis erit qui me purificet, ut ego angelum videam? *Ibid.*

⁴ Est senior qui novit purificare homines, ut mereantur videre Angelum Dei. *Ibid.*

« Sors de la ville par la voie Appienne, répondit
 « Cécile; va jusqu'à la troisième colonne milliaire.
 « Là, tu trouveras des pauvres qui demandent l'au-
 « mône à ceux qui passent. Ces pauvres sont l'objet
 « de ma constante sollicitude, et mon secret leur est
 « connu. Quand tu seras auprès d'eux, tu leur don-
 « neras mon salut de bénédiction; tu leur diras :
 « *Cécile m'envoie vers vous, afin que vous me fassiez*
 « *voir le saint vieillard Urbain; j'ai un message se-*
 « *cret à lui transmettre.* Arrivé en présence du
 « vieillard, tu lui rendras les paroles que je te dis
 « en ce moment; il te purifiera et te revêtira d'habits
 « nouveaux et blancs. A ton retour, en entrant dans
 « cette chambre où je te parle, tu verras le saint
 « Ange devenu aussi ton ami, et tu obtiendras de lui
 « tout ce que tu lui demanderas¹. »

¹ Vade in tertium miliarium ab urbe, via quæ Appia nuncupa-
 tur; illic invenies pauperes a transeuntibus alimonie petentes auxi-
 lium; de his enim mihi semper cura fuit, et optime hujus mei secreti
 sunt conscii : hos tu dum videris, dabis eis benedictionem meam,
 dicens : Cæcilia me misit ad vos, ut ostendatis mihi sanctum senem
 Urbanum; quoniam ad ipsum habeo ejus secreta mandata, quæ per-
 feram. Hunc tu, dum videris, indica ei omnia verba mea, et dum
 te purificaverit, induet te vestimentis novis, et candidis, cum qui-
 bus, mox ut ingressus fueris istud cubiculum, videbis angelum sanc-
 tum etiam tui amatorem effectum, et omnia, quæ ab ipso popos-
 ceris, impetrabis. *Acta S. Cæciliæ.*

CHAPITRE V.

VALÉRIEN SE REND AUPRÈS DU PAPE SAINT URBAIN. — IL EST BAPTISÉ.
— SON RETOUR. — ARRIVÉE DE TIBURCE.

Poussé par une force inconnue, le jeune Romain, naguère si bouillant, quitte sans effort la vierge dont les accents si doux ont changé son cœur. Il se met en marche, et, aux premiers feux du jour, il arrive près d'Urbain, ayant trouvé toutes choses comme Cécile lui avait annoncé. Il raconte au Pontife l'entretien de la chambre nuptiale, qui seul peut expliquer la présence de Valérien dans ces lieux. Le vieillard est ravi de joie; il tombe à genoux, et levant ses bras vers le ciel, il s'écrie les yeux pleins de larmes : « Seigneur Jésus-Christ, auteur des chastes résolutions, recevez le fruit de la divine semence que vous avez déposée au cœur de Cécile. Bon Pasteur, Cécile, votre servante, comme une éloquente brebis¹, a rempli la mission que vous lui aviez

¹ Hugues de Saint-Cher, commentant ces paroles d'Isaïe, *Leo et ovis simul morabuntur*, les applique ingénieusement à Sainte Cécile qui, comme une brebis paisible, habita avec Valérien figuré

« confiée. Cet époux, qu'elle avait reçu semblable à
 « un lion impétueux, elle en a fait, en un instant,
 « le plus doux des agneaux. Si Valérien ne croyait
 « pas déjà, il ne serait pas venu jusqu'ici. Ouvrez,
 « Seigneur, la porte de son cœur à vos paroles, afin
 « qu'il reconnaisse que vous êtes son créateur, et
 « qu'il renonce au démon, à ses pompes et à ses
 « idoles¹. »

Urbain pria long-temps, et Valérien était ému dans toutes les puissances de son âme. Tout à coup apparaît aux regards du jeune homme et du Pon-

par le lion du prophète. L'allusion n'est pas moins claire dans les paroles de saint Urbain. C'est ce qui rend inexplicable l'altération que ces paroles ont subie dans une des Antienne de l'Office de Sainte Cécile, où, depuis le 1x^e siècle, on lit *apis*, au lieu d'*ovis*. Il est évident que, le texte étant modifié par cette leçon, on ne retrouve plus la suite du discours. Le Missel Ambrosien, qui a formé des paroles de Saint Urbain l'Offertoire de la Messe de Sainte Cécile, a conservé la leçon *ovis*, comme elle se lit dans les Actes de la sainte, et Saint Bernard a lu de même, ainsi qu'on le voit par une allusion très marquée, dans sa Vie de Saint Malachie.

¹ Domine Jesu Christe, seminator casti consilii, suscipe seminum fructus quos in Cæcilia seminasti, Domine Jesu Christe, Pastor bone, Cæcilia famula tua, quasi ovis argumentosa tibi deservit; nam sponsum, quem quasi leonem ferocem accepit, ad te Domine, quasi agnum mansuetissimum destinavit; iste huc, nisi crederet, non venisset: aperi ergo Domine cordis ejus januam sermonibus tuis, ut te Creatorem suum esse cognoscens, renuntiet Diabolo, et pompis ejus, et idolis ejus. *Acta S. Cæciliæ.*

tife, un vieillard vénérable couvert de vêtements blancs comme la neige, et tenant à la main un livre écrit en lettres d'or. C'était le grand Paul, l'Apôtre des Gentils, la seconde colonne de l'Eglise Romaine. A cette vue imposante, Valérien, saisi de terreur, tombe comme mort, la face contre terre. L'auguste vieillard le relève avec bonté et lui dit : « Lis les
« paroles de ce livre et crois; tu mériteras d'être pu-
« rifié et de contempler l'Ange dont la très fidèle
« vierge Cécile t'a promis la vue¹. »

Valérien lève les yeux et commence à lire sans prononcer de paroles. Le passage était ainsi conçu :
« *Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême :*
« *un seul Dieu, Père de toutes choses, qui est au-*
« *dessus de tout et en nous tous.* »² Quand il eut achevé de lire, le vieillard lui dit : « Crois-tu qu'il
« est ainsi? » Valérien s'écria avec force : « Rien de
« plus vrai sous le ciel; rien qui doit être cru plus
« fermement³. »

¹ *Lege hujus libri textum, et crede, ut purificari merearis, et videre angelum, cujus tibi aspectum Cæcilia virgo devotissima re-promisit. Acta S. Cæciliæ.*

² *Unus Dominus, una fides, unum baptisma, unus Deus, et Pater omnium, qui super omnia, et in omnibus nobis est. Ibid.*

³ *Cumque hoc infra se legisset, dicit ei Senior : Credis ita esse, an adhuc dubitas? Tunc Valerianus voce magna clamavit dicens : Non est aliud, quod verius possit credi sub cælo. Ibid.*

Comme il achevait ces paroles, le vieillard disparut, et laissa Valérien seul avec le Pontife. Urbain ne tarda pas à conduire le jeune homme à la fontaine du salut, et quand il l'eut admis aux mystères les plus augustes de la foi du Christ, il lui dit de retourner auprès de son épouse.

Cécile avait vaincu, et le premier trophée de sa victoire était le cœur de Valérien offert pour jamais au Sauveur des hommes. Durant l'absence de son époux, elle n'avait pas quitté la chambre nuptiale toute retentissante encore du sublime entretien de la nuit, toute embaumée du céleste parfum de la virginité. Elle avait prié sans relâche pour la consommation du grand œuvre que sa parole avait commencé, et elle attendait avec confiance le retour d'un époux qui lui serait plus cher que jamais.

Valérien, couvert encore de la tunique blanche des néophytes qu'il venait à peine de revêtir¹, est arrivé à la porte de la chambre. Il entre, et ses regards respectueux rencontrent Cécile prosternée dans la prière, et près d'elle l'Ange du Seigneur,

¹ On ne doit pas s'étonner de voir Valérien traverser Rome avec la robe blanche des néophytes. Les vêtements de cette couleur n'étaient pas rares dans cette ville, peuplée de gens de toutes les nations, et où l'on rencontrait à chaque pas des personnes appartenant à diverses sectes qui portaient habituellement des habits blancs.

au visage éclatant de mille feux, aux ailes brillantes des plus riches couleurs. L'esprit bienheureux tenait dans ses mains deux couronnes entrelacées de roses et de lis¹. Il en pose une sur la tête de Cécile, l'autre sur celle de Valérien, et faisant entendre les accents du ciel, il dit aux deux époux : « Méritez de
 « conserver ces couronnes par la pureté de vos
 « cœurs et par la sainteté de vos corps; c'est du
 « jardin du ciel que je vous les apporte. Ces fleurs
 « ne se faneront jamais, leur parfum sera toujours
 « aussi suave; mais personne ne pourra les voir qu'il
 « n'ait mérité comme vous, par sa pureté, les com-
 « plaisances du ciel. Maintenant, ô Valérien! parce
 « que tu as acquiescé au désir pudique de Cécile, le
 « Christ fils de Dieu m'a envoyé vers toi pour rece-
 « voir toute demande que tu auras à lui adresser³. »

¹ Veniens igitur Valerianus indutus candidis vestimentis. *Acta S. Cæciliæ.*

² Cæciliam intra cubiculum orantem invenit, et stantem juxta eam Angelum Domini pennis fulgentibus alas habentem, et flammeo aspectu radiantem, duas coronas habentem in manibus coruscantes rosis, et liliis albescentes. *Ibid.*

³ Iestas coronas immaculato corde, et mundo corpore custodite, quia de paradiso Dei eas ad vos attuli, et hoc vobis signum erit, nunquam marcidum aspectus sui adhibent florem, nunquam sui minuunt suavitatem odoris, nec ab alio videri poterunt, nisi ab eis quibus ita castitas placuerit, sicut vobis probata est placuisse. Et quia tu, Valeriane, consensisti consilio castitatis, misit me Christus Filius Dei ad te, ut quam volueris, petitionem insinues. *Ih.*

Le jeune homme, saisi de reconnaissance, se prosterner aux pieds du divin messenger, et ose ainsi exprimer son désir : « Rien en cette vie ne m'est plus
 « doux que l'affection de mon frère; il serait cruel
 « à moi, qui suis maintenant affranchi du péril, de
 « laisser ce frère bien-aimé en danger de se perdre.
 « Je réduirai donc toutes mes demandes à une seule;
 « je supplie le Christ de délivrer mon frère Ti-
 « burce, comme il m'a délivré moi-même, et de
 « nous rendre tous deux parfaits dans la confession
 « de son nom¹. » Alors l'Ange tournant vers Valé-
 rien un visage rayonnant de cette joie dont tres-
 saillent au ciel les Esprits bienheureux, lorsque le
 pécheur revient à Dieu, lui répondit : « Parce que
 « tu as demandé une grâce que le Christ est encore
 « plus empressé de t'accorder que tu ne l'es toi-même
 « à la désirer, de même qu'il a gagné ton cœur par
 « Cécile sa servante, ainsi toi-même tu gagneras le
 « cœur de ton frère, et tous deux vous arriverez à
 « la palme du martyr². »

¹ Nihil mihi in ista vita dulcius extitit, quam unicus mei fratris affectus, et impium mihi est, ut me liberato, germanum meum in periculo perditionis aspiciam; hoc solum omnibus petitionibus meis antepono, et deprecor, ut fratrem meum Tiburtium, sicut me, liberare dignetur, et faciat nos ambos in sui nominis confessione perfectos. *Acta S. Cæciliæ.*

² Audiens hæc angelus lætissimo vultu dixit ad eum : Quoniam

L'Ange remonta aux cieux, et laissa les deux époux dans la plénitude de leur bonheur. Cécile glorifiait le maître des cœurs qui avait déployé avec tant d'éclat les richesses de sa miséricorde; elle tressaillait à la vue des roses mêlées aux lis sur la couronne de Valérien comme sur la sienne, pour annoncer que lui aussi aurait part aux honneurs du martyre. Tiburce partagerait la palme avec son frère; mais la prédiction fortunée ne s'était pas étendue jusqu'à elle. La vierge devait donc survivre aux deux frères, et les assister dans le combat; jusque là, le ciel n'avait point manifesté plus avant ses décrets. Les deux époux s'épanchèrent dans un entretien que l'amour du Christ rendait semblable à un festin délicieux, et ils s'encouragèrent à mériter toujours la couronne dont l'Ange avait ceint leurs fronts. Le néophyte, rempli du feu divin qu'avaient allumé dans son cœur les mystères auxquels Urbain l'avait fait participer, savourait à longs traits cette vie nouvelle révélée tout à coup à son âme. Cécile, initiée dès l'enfance à la doctrine du salut, parlait avec l'expérience et l'autorité d'une chrétienne éprouvée.

hoc petisti, quod melius quam te Christum implere delectat, sicut te per famulam suam Cæciliam lucratus est Christus; ita per te quoque tuum lucrabitur fratrem, et cum eodem ad martyrii palmam pervenies. *Acta S. Cæciliæ.*

Leur conversation sainte durait encore, lorsque Tiburce, impatient de revoir son frère, entra et vint suspendre ce colloque digne des Anges. Epouse de son frère chéri, Cécile était devenue sa sœur; Tiburce l'aborda par un baiser fraternel¹; mais quelle fut sa surprise de sentir émaner des cheveux de la vierge un parfum qui rappelait celui des fleurs les plus fraîches du printemps? On était dans le mois où l'hiver tempère ses rigueurs, sans permettre encore à la nature de reprendre sa vie et son éclat. « D'où vient, Cécile, cette odeur de roses et de lis, en la saison où nous sommes, s'écrie Tiburce? Quand je tiendrais en ce moment dans mes mains le plus odorant faisceau de ces fleurs, il ne répandrait pas un parfum égal à celui que je respire. Cette merveilleuse senteur me transporte; il me semble qu'elle renouvelle tout mon être². »

— « C'est moi, ô Tiburce! répond Valérien, c'est

¹ Illis epulantibus in Christo, atque in ædificatione sancta sermocinantibus, Tiburtius Valeriani frater advenit, et ingressus est quasi ad cognatam suam, osculatus est caput sanctæ Cæciliæ, et ait, etc. *Acta S. Cæciliæ*.

² Miror hoc tempore roseus hic odor et lilyorum unde respiret; nam si tenerem ipsas rosas, aut ipsa lilia in manibus meis, nec sic potuerunt odoramenta mihi tantæ suavitatis infundere; confiteor vobis, ita sum refectus, ut putem me totum subito renovatum. *Ibid.*

« moi qui ai obtenu pour toi la faveur de sentir cette
 « suave odeur; si tu veux croire, tu mériteras même
 « de voir les fleurs dont elle émane. C'est alors que
 « tu connaîtras celui dont le sang est vermeil comme
 « les roses, et dont la chair est blanche comme le
 « lis ¹. Cécile et moi nous portons des couronnes
 « que tes yeux ne peuvent voir encore; les fleurs qui
 « les composent ont l'éclat de la pourpre, et la pu-
 « reté de la neige ². »

« Est-ce un songe, ô Valérien ! s'écria Tiburce, ou
 « parles-tu selon la vérité? » — « Jusqu'ici, répond
 « peux de Cécile, notre vie n'a été qu'un songe;
 « maintenant, nous sommes dans la vérité, et il n'y
 « a point en nous de mensonge; car les dieux que
 « nous adorions ne sont que des démons. »

« Comment le sais-tu, répondit Tiburce? » —
 Valérien répondit : « L'Ange de Dieu m'a instruit,
 « et tu pourras voir toi-même cet Esprit bienfaisant,

¹ Il est inutile, sans doute, de faire observer que Valérien désigne, sous ce langage figuré, le mystère de l'Eucharistie que les premiers chrétiens ne révélaient point aux infidèles, et qui n'était manifesté aux catéchumènes que peu de jours avant leur baptême.

² *Odorem quidem meruisti, me interpellante, suscipere, modo te credente promereberis etiam ipso roseo aspectu gaudere, et intelligere cujus in rosis sanguis florescit, et in liliis cujus corpus albescit; coronas enim habemus, quas tui oculi videre non prævalent, floreo rubore; et niveo candore vernantes. Acta S. Cæciliæ.*

« si tu veux te purifier de la souillure des idoles. —
« Et combien de temps, répliqua Tiburce, devrai-je
« attendre cette purification qui me rendra digne de
« voir l'Ange de Dieu? » — « Elle sera prompte,
« reprit Valérien; jure-moi seulement que tu re-
« nonces aux idoles, et qu'il n'est qu'un seul Dieu
« dans les cieux. » — « Je ne comprends pas, dit Ti-
« burce, à quelle fin tu exiges de moi cette promesse. »

CHAPITRE VI.

ENTRETIEN DE TIBURCE AVEC SAINTE CÉCILE ET VALÉRIEN. — SA
CONVERSION ET SON BAPTÊME.

Cécile avait gardé le silence pendant ce dialogue des deux frères; elle avait dû laisser la parole au néophyte, dans l'ardeur du zèle qui le pressait. D'ailleurs, il était juste que Valérien parlât le premier à Tiburce; mais la vierge, nourrie dès ses plus jeunes années dans la doctrine évangélique, possédait mieux que son époux le langage qu'il fallait tenir à un Gentil pour le détacher des idoles. Empruntant donc les arguments des anciens prophètes, des apologistes chrétiens, et des martyrs devant leurs juges, sur la vanité de ces simulacres aux pieds desquels le monde se prosternait, elle prit ainsi la parole :

« Je m'étonne, ô Tiburce ! que tu n'aies pas com-
« pris déjà que des statues de terre, de bois, de
« pierre, d'airain, ou de tout autre métal, ne sauraient
« être des dieux. Ces vaines idoles sur lesquelles les
« araignées tendent leurs toiles, et les oiseaux dé-

« posent leurs nids et leurs ordures¹; ces statues dont
 « la matière est tirée des entrailles de la terre par la
 « main des malfaiteurs condamnés aux mines, com-
 « ment peut-on les estimer des dieux, et mettre sa
 « foi dans de tels objets? Dis-moi, Tiburce, y a-t-il
 « une différence entre un cadavre et une idole? Un
 « cadavre a encore tous ses membres; mais il n'a
 « plus ni souffle, ni voix, ni sentiment. De même
 « l'idole a aussi tous les membres, mais ces mem-
 « bres sont inhabiles à l'action, et encore au-des-
 « sous de ceux d'un homme mort. Du moins,
 « pendant que l'homme jouissait de la vie, ses yeux,
 « ses oreilles, sa bouche, son odorat, ses pieds, ses
 « mains, remplissaient leur office; mais l'idole a
 « commencé par la mort, et demeure dans la mort;
 « elle n'a jamais vécu, ni même pu vivre². »

Tiburce, frappé tout à coup de la vanité des si-

¹ La première origine des *Nimbes* placés sur la tête des statues des dieux vint de la nécessité de les protéger contre les injures de l'air, et contre les insultes des oiseaux dont parle ici Sainte Cécile. Plus tard, le *Nimbe* que l'on trouve déjà en Egypte et chez les Etrusques, devint, à proprement parler, un signe de vénération envers la statue que l'on en décorait; mais Tibulle et Horace font encore allusion à l'intention vulgaire qui avait fait inventer cette sorte de coiffure. L'invective de Sainte Cécile qui a motivé cette note est un nouveau trait à ajouter à tant d'autres qui constatent la haute antiquité de nos Actes.

² *Acta S. Cæcilie.*

mulâtres auxquels il avait jusque-là brûlé son encens, s'écria vivement : « Oui, il en est ainsi, et qui
 « ne le comprend pas est descendu jusqu'à la brute ¹. »
 A cette réponse, Cécile, transportée de joie, se lève et serre dans ses bras ce païen qui commence à goûter la lumière : « C'est aujourd'hui, lui dit-elle,
 « que je te reconnais pour mon frère. L'amour du
 « Seigneur a fait de ton frère mon époux; le mépris
 « que tu professes pour les idoles fait de moi ta vé-
 « ritable sœur. Le moment est venu où tu vas croire;
 « va donc avec ton frère pour recevoir la régéné-
 « ration. C'est alors que tu verras les Anges, et que
 « tu obtiendras le pardon de toutes tes fautes ². »

Alors Tiburce, s'adressant à Valérien : « Quel est
 « l'homme vers lequel tu vas me conduire? » — « Un
 « grand personnage, reprend Valérien; il se nomme
 « Urbain, vieillard en cheveux blancs, au visage
 « angélique, aux discours véritables et remplis de

¹ Tunc cum omni alacritate Tiburtius ait : Qui ita non credit peccus est. *Acta S. Cæciliæ*.

² Hæc dicente Tiburtio, Sancta Cæcilia osculata est pectus ejus, et dixit : hodie meum te fateor vere esse cognatum; sicut enim mihi amor Domini fratrem tuum conjugem fecit, ita te mihi cognatum contemptus faciet idolorum : unde quia paratus es ad credendum, vade cum fratre tuo ut purificationem accipias, per quam merearis angelicos vultus aspicere, et omnium tuarum veniam invenire culparum. *Ibid.*

« sagesse. » — « Ne serait-ce pas, dit Tiburce, cet
 « Urbain que les chrétiens appellent leur Pape ? J'ai
 « entendu dire qu'il a déjà été condamné deux fois,
 « et qu'il se tient caché dans je ne sais quels souter-
 « rains. S'il est découvert, il sera livré aux flammes,
 « et nous, si l'on nous trouve avec lui, nous parta-
 « gerons son sort. Ainsi, pour avoir voulu chercher
 « une divinité qui se cache dans les cieux, nous ren-
 « contrerons sur la terre un supplice cruel ¹. »

Pour avoir appris à dédaigner les idoles, Tiburce n'en était pas encore à mépriser les souffrances d'icibas; Cécile vint à son secours. « En effet, lui dit-elle, si cette vie était la seule, s'il n'en était pas une autre, ce serait avec raison que nous craindrions de la perdre; mais s'il est une autre vie qui ne finira jamais, faut-il donc redouter celle qui passe, quand, au prix de ce sacrifice, nous nous assurons celle qui durera toujours? »

¹ Tunc dicit fratri suo Tiburtius : Obsecro, frater, ut dicas mihi ad quem me ducturus es ? Respondit Valerianus : Ad magnum virum, Urbanum nomine, in quo est aspectus angelicus, et veneranda canities, sermo verus, et sapientiâ conditus. Dicit ei Tiburtius : Tu illum Urbanum dicis, quem Papam suum Christiani nominant ? Hunc ego audiavi jam secundo damnatum, et iterum pro ipsa re qua damnatus est latebram sui præcavere fovendo; iste si inventus fuerit, sine dubio atrocibus dabitur flammis, et, ut dicit solet, centenas exolvit, et nos simul cremabimur, si ad illum fuerimus inventi, et dum quærimus divinitatem in cælis latentem, incurrimus furorem exurentem in terris. *Acta S. Cæcilie.*

Un tel langage était bien nouveau à un jeune homme élevé dans cette société romaine du troisième siècle, où régnaient à la fois les plus humiliantes superstitions, une corruption de mœurs qui s'était trouvée au niveau d'Héliogabale, et toutes les aberrations d'une philosophie sceptique; il répondit donc à la vierge : « Jamais je n'ai rien entendu de « semblable; y aurait-il donc une autre vie après « celle-ci? » — « Mais, reprit Cécile, peut-on même « appeler vie celle que nous passons en ce monde? « Jouet de toutes les douleurs du corps et de l'âme, « elle aboutit à la mort qui met fin aux plaisirs « comme aux angoisses. Quand elle est terminée, « on dirait qu'elle n'a pas même été; car ce qui « n'est plus est comme rien. Quant à la seconde vie « qui succède à la première, elle a des joies sans fin « pour les justes, et des supplices éternels pour les « pécheurs. » — « Mais répliqua Tiburce, qui est allé « dans cette vie? qui en est revenu pour nous ap- « prendre ce qui s'y passe? sur quel témoignage pou- « vons-nous y croire? »

Alors Cécile, se levant avec la majesté d'un Apôtre, fit entendre ces imposantes paroles¹ : « Le Créa-
« teur du ciel et de la terre et de tout ce qu'ils

¹ Tunc beata Cæcilia erigens se stetit, et cum magna constantia dixit. *Acta S. Cæciliæ.*

« contiennent, a engendré un Fils de sa propre
 « substance, avant tous les êtres, et il a produit
 « par sa vertu divine l'Esprit-Saint; le Fils, afin
 « de créer par lui toutes choses, l'Esprit-Saint pour
 « les vivifier. Tout ce qui existe, le Fils de Dieu,
 « engendré du Père, l'a créé; tout ce qui est créé,
 « l'Esprit-Saint, qui procède du Père¹, l'a animé². »

— « Comment! s'écria Tiburce, tout à l'heure
 « tu disais, ô Cécile! que l'on ne doit croire qu'un
 « seul Dieu qui est dans le ciel, et maintenant tu
 « parles de trois Dieux! » Cécile répondit : « Il n'est
 « qu'un seul Dieu dans sa majesté, et si tu veux
 « concevoir comment il existe dans une Trinité
 « sainte, écoute cette comparaison. Un homme pos-

¹ Sainte Cécile parle ici deux fois du Saint-Esprit comme procédant du Père, sans dire qu'il procède aussi du Fils. Ce langage appartient à l'Eglise primitive qui insistait rarement sur la procession du Saint-Esprit à l'égard du Fils. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les raisons qui rendirent les confessions de l'Eglise moins explicites sur ce dogme, durant les premiers siècles; mais on doit voir dans les paroles de la Sainte un témoignage de la haute antiquité de notre récit.

² Cœli, terræque, maris, et omnium volucrum, repentium, peccandumque creator ex se ipso antequam ista omnia faceret, genuit Filium, et protulit ex virtute sua Spiritum Sanctum; Filium ut crearet omnia; Spiritum, ut vivificaret universa; omnia autem quæ sunt, Filius ex Patre genitus condidit; universa autem quæ condita sunt, ex Patre procedens Spiritus Sanctus animavit. *Ibid.*

« sède la sagesse; par sagesse nous entendons le gé-
 « nie, la mémoire et l'intelligence; le génie qui
 « découvre les vérités, la mémoire qui les conserve,
 « l'intelligence qui les explore. Reconnaitrons-nous
 « pour cela plusieurs sagesse dans le même homme?
 « Si donc un mortel possède trois facultés dans une
 « seule sagesse, devons-nous hésiter à reconnaître
 « une Trinité majestueuse dans l'unique essence du
 « Dieu tout-puissant¹? »

Tiburce, ébloui de l'éclat d'un si haut mystère, s'écria : « O Cécile! la langue humaine ne saurait
 « s'élever à de si lumineuses explications; c'est
 « l'Ange de Dieu qui parle par ta bouche. » Tant
 était vive la reconnaissance du jeune homme envers
 cette divine lumière dont les rayons commençaient
 à descendre jusqu'à lui. Il n'osait plus s'adresser à la
 Vierge, interprète du ciel, mais se tournant vers son
 frère : « Valérien, lui dit-il, je le confesse, le mys-

¹ Unus est Deus in Majestate sua, quem ita in Sancta Trinitate dividimus, ut in uno homine dicimus esse sapientiam, quam sapientiam dicimus habere ingenium, memoriam et intellectum : nam ingenio adinvenimus quod nos didicimus : memoria tenemus quod docemur; intellectu advertimus quicquid vel videre nobis contigerit, vel audire; quid modo faciemus? Numquid non ista tria una sapientia in homine possidet? Si ergo homo in una sapientia trium possidet numerum, quomodo non Deus omnipotens in una Deitate suæ Trinitatis obtinet majestatem? *Acta S. Cæciliæ.*

« tère d'un seul Dieu n'a plus rien qui m'arrête; je
 « ne désire qu'une chose, c'est d'entendre la suite
 « de ce discours qui doit satisfaire à mes doutes. »
 — « C'est à moi, Tiburce, que tu dois t'adresser,
 « reprit Cécile. Ton frère, encore revêtu de la robe
 « blanche, n'est point en mesure de répondre à
 « toutes tes demandes; mais moi, instruite dès le
 « berceau dans la sagesse du Christ, tu me trouveras
 « prête sur toutes les questions qu'il te plaira de
 « proposer¹. » — « Eh bien! dit Tiburce, je de-
 « mande quel est celui qui vous a fait connaître cette
 « autre vie que vous m'annoncez l'un et l'autre? »

La vierge reprenant son discours, avec un enthousiasme tout divin, continua ainsi : « Le Père a envoyé du haut des cieux sur la terre son propre Fils conçu au sein d'une vierge. Ce Fils divin, debout sur la montagne sainte, a fait entendre à haute voix ces paroles : « Peuples, venez tous à moi. » Alors sont accourus vers lui tous les âges, tous les sexes, toutes les conditions. Il leur a dit à tous : « Faites pénitence pour l'ignorance dont vous avez été coupables; car le règne de Dieu, qui doit met-

¹ De his mecum loquere, quia tyrocinii tempus fratrem tuum tibi prohibet dare responsum : me autem, quam ab ipsis incunabulis Christi sapientia docuit, ad quamcumque causam quererem volueris, imparatam habere non poteris. *Acta S. Cæciliæ.*

« tre fin au règne des hommes, est arrivé. Dieu veut
« faire part de son royaume à ceux qui croiront, et
« celui qui sera le plus saint y recevra le plus
« d'honneurs. Les pécheurs seront tourmentés par
« des supplices éternels, et des feux les dévoreront
« sans les consumer. Les justes seront environnés
« d'une éternelle splendeur de gloire, et des délices
« sans fin deviendront leur partage. Ne cherchez
« donc plus, enfants des hommes, les joies fugitives de
« cette vie; mais assurez-vous l'éternelle félicité de
« la vie à venir. La première est courte, la seconde
« dure toujours. »

« Les peuples ne crurent pas d'abord à cet oracle,
et ils dirent aussi : « Quel est celui qui est entré
« dans cette vie et en est revenu pour nous certifier
« la vérité de ce que vous dites¹? » Le Fils de Dieu
leur a répondu : « Si je vous fais voir des morts que
« vous-mêmes avez vu ensevelir, rendus à la vie,

¹ Il est aisé de voir que la forme oratoire du discours de Sainte Cécile présente l'énoncé des faits évangéliques sur un ton de généralité qui n'est pas littéralement conforme aux récits du Nouveau Testament. Le Christ ne s'est pas adressé immédiatement au genre humain, mais seulement à la nation juive. Toutefois, on doit convenir qu'en parlant aux juifs dans ces discours que les évangélistes devaient nous transmettre, c'était à tous les hommes qu'il parlait, puisqu'il était venu pour tous, et que sa loi devait être prêchée à tous. Tiburce n'aurait pas saisi l'enseignement que Cécile voulait

« persisterez-vous à ne pas croire la vérité? Si vous
« ne croyez pas à mes paroles, croyez du moins à
« mes prodiges. »

« Afin d'ôter tout prétexte au doute, il se rendait avec les peuples près des tombeaux, et il rappelait à la vie des morts ensevelis depuis trois et quatre jours, et exhalant déjà l'odeur des cadavres. Il marchait à pied sec sur les flots de la mer, il commandait aux vents, il apaisait les tempêtes. Aux aveugles il rendait la vue, aux muets la parole, l'ouïe aux sourds, l'usage de leurs membres aux boiteux et aux paralytiques; il délivrait les possédés, il mettait en fuite les démons.

« Mais les impies s'irritèrent de ces prodiges; car les peuples les quittaient pour s'attacher à sa suite, et jetaient leurs vêtements sous ses pas, en criant : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! » Des hommes appelés Pharisiens, jaloux de ses triomphes, le livrèrent au gouverneur Pilate, disant qu'il

lui donner, si elle eût pris une forme moins générale. Ainsi, les juifs, comme corps de nation, n'ont point fait au Sauveur l'objection que la Vierge rapporte ici, mais les hommes de la gentilité auxquels s'adressèrent les apôtres l'ont faite souvent. Encore est-il vrai que chez les juifs, au temps de la venue du Messie, le matérialisme avait fait des progrès considérables. Le secte des Sadducéens, en particulier, professait le plus grossier sensualisme, et le nombre des juifs *charnels* l'emportait sur celui des juifs *spirituels*.

était un magicien et un homme couvert de crimes. Ils excitèrent une sédition tumultueuse, au milieu de laquelle ils le crucifièrent. Lui, connaissant que sa mort devait opérer le salut du monde, se laissa prendre, insulter, fouetter et mettre à mort. Il savait que sa Passion seule pouvait enchaîner le démon, et retenir dans les ardeurs de leurs supplices les esprits immondes.

« Il fut donc chargé de chaînes, celui qui n'a point commis le péché, afin que le genre humain fût affranchi des liens du péché. Il fut maudit, celui qui est béni à jamais, afin que nous fussions arrachés à la malédiction. Il souffrit d'être le jouet des méchants, afin de nous enlever à l'illusion des démons dont nous étions le jouet nous-mêmes. Il reçut sur sa tête une couronne d'épines, pour nous soustraire à la peine capitale que les épines de nos péchés avaient méritée. Il laissa porter le fiel à sa bouche, pour rétablir dans l'homme le sens du goût que le premier père avait faussé, au jour où la mort entra dans le monde. Il fut abreuvé de vinaigre, pour attirer en lui toute l'âcreté dont notre sang était brûlé, voulant boire lui-même le calice que nous avons mérité. Il fut dépouillé, pour couvrir d'un vêtement éclatant de blancheur la nudité produite chez nos premiers ancêtres par la perfidie du serpent. Il fut attaché au

bois de sa passion, pour enlever la prévarication qui était venue par le bois. Il laissa la mort approcher de lui, afin qu'elle fût renversée dans la lutte, et que celle qui avait régné par le serpent devînt la captive du Christ, avec le serpent lui-même.

« Enfin, lorsque les éléments contemplèrent leur créateur élevé sur la croix, un tremblement d'horreur les saisit : la terre s'ébranla, les rochers se fendirent, le soleil épouvanté s'obscurcit, et un voile lugubre couvrit le monde. Un nuage sanglant intercepta les pâles rayons de la lune, et les étoiles s'enfuirent du ciel. Gémissante comme d'un enfantement, la terre rendit les corps de plusieurs Saints qui sortirent de leurs sépulcres, pour attester que le Sauveur était descendu aux enfers, qu'il avait arraché le sceptre au démon, et que, en mourant, il avait dompté la mort, désormais enchaînée et soumise sous les pieds de ceux qui croiraient en lui.

« Voilà pourquoi nous nous réjouissons lorsque nous sommes maltraités pour son nom, pourquoi nous trouvons notre gloire dans les persécutions. Il en doit être ainsi, puisque nous savons que notre vie caduque et misérable fait place à cette vie éternelle que le Fils de Dieu ressuscité d'entre les morts a promise à ses Apôtres qui l'ont vu monter au ciel. Le témoignage de trois personnes suffit pour asseoir

la conviction d'un homme sage; mais le Christ ressuscité ne s'est pas montré seulement à ses disciples qu'il avait choisis au nombre de douze; il s'est fait voir à plus de cinq cents personnes, et n'a pas voulu laisser le plus léger prétexte au doute sur un si étonnant prodige. Ses disciples, envoyés par lui pour prêcher toutes ces merveilles dans le monde entier, ont appuyé leur prédication sur les plus évidents miracles. Ils ont, en son nom, guéri toutes les maladies, mis en fuite les démons et rendu la vie aux morts.

«Maintenant, ô Tiburce! je pense n'avoir rien omis pour satisfaire à ta demande; vois donc s'il n'est pas à propos de mépriser du fond de son cœur cette vie présente, et de rechercher avec ardeur et courage celle qui doit la suivre. Celui qui a foi dans le Fils de Dieu et qui s'attache à ses commandements, ne sera pas même touché par la mort, quand il déposera ce corps périssable; mais il sera reçu par les saints Anges, et conduit dans l'heureuse région du Paradis. Mais la mort s'unit au démon pour enchaîner les hommes par mille distractions, et préoccupe leur imprudence d'une foule de nécessités qu'elle leur suggère. Tantôt c'est un malheur à venir qui les intimide, tantôt un gain à saisir qui les captive; c'est la beauté sensuelle qui les charme,

c'est la gourmandise qui les entraîne; enfin, par tous les genres d'appâts, la mort fait en sorte que, pour leur malheur, ils ne songent qu'à la vie présente, afin que leurs âmes, à la sortie des corps, soient trouvées entièrement nues, et n'ayantsur elles que le poids de leurs péchés. Je le sens, ô Tiburce! je n'ai fait que toucher quelques points d'un si vaste sujet; si tu veux m'entendre davantage, je suis prête¹. »

Mais le jeune païen avait tout compris, et le discours rapide de Cécile renouvelait son âme tout entière. Ses larmes coulaient avec abondance, et il éclatait en sanglots. Son âme encore neuve n'avait point cette écorce impénétrable que le vice forme et entretient chez les hommes blasés par les plaisirs ou par la cupidité. « Oh! si jamais, s'écria-t-il en se jetant aux pieds de Cécile, mon cœur et ma pensée s'attachent à la vie présente, je consens à ne pas jouir de celle qui doit lui succéder. Que les insensés recueillent, s'il leur convient, les avantages du temps; jusqu'à cette heure, j'ai vécu sans but, je ne veux plus qu'il en soit ainsi². »

¹ *Acta S. Cæciliæ.*

² Si de ista vita ulterius, vel mente tractavero, vel cogitavero, vel cogitatione quæsiero, in illa vita non inveniar; habeant stulti lucrum labentis temporis, ego qui usque hodie sine causa vixi, jam non sit sine causa quod vivo. *Ibid.*

Après cette promesse faite entre les mains de la Vierge dont le cœur d'Apôtre tressaillait de bonheur, Tiburce se tourna vers Valérien : « Frère
« chéri, lui dit-il, prends pitié de moi. Plus de dé-
« lais : tout retard m'effraie, et je ne puis plus sup-
« porter le poids qui m'accable. Conduis-moi de
« suite devant l'homme de Dieu, je t'en supplie,
« afin qu'il me purifie et me rende participant de
« cette vie dont le désir me consume ¹. »

Deux jours à peine s'étaient écoulés depuis ces noces dont l'approche avait causé tant d'alarmes à Cécile, et déjà la virginité chrétienne, toujours féconde dans les âmes, avait produit de si glorieux fruits. La femme fidèle, comme parle l'Apôtre, avait sanctifié le mari infidèle ², et celui-ci, par le mérite de sa foi, avait obtenu l'âme de son frère.

Valérien et Tiburce prirent congé de Cécile, dont la présence en cette maison, naguère encore païenne, avait été le gage de tant de faveurs, et ils partirent en hâte pour se rendre auprès d'Urbain. Qu'elle était belle aux yeux des Anges cette marche des deux frères se dirigeant sur la Voie Appienne, l'un cou-

¹ *Miserere mei, frater charissime, et rumpe moras, quarum nexus patior; dilationes timeo, pondus ferre non possum : obsecro te, perduc me ad hominem Dei, ut me purificans illius vitæ participem faciat. Acta S. Cæcilie.*

² Cor. VII. 14.

vert encore des habits blancs de son baptême, et l'autre haletant comme le cerf après l'eau de la fontaine¹ ! Arrivés aux pieds du Pontife, ils racontèrent ce qui s'était passé depuis le retour du néophyte auprès de son épouse, et le vieillard rendit grâces au Seigneur, qui avait ménagé de si doux triomphes à sa fidèle servante. Il reçut Tiburce avec allégresse, et le jeune homme descendit bientôt dans la piscine du salut, d'où il remonta purifié, allégé, et respirant avec délices l'air pur de cette nouvelle vie, qu'il avait si ardemment ambitionnée.

Valérien acheva le nombre des sept jours durant le cours desquels il devait porter les habits blancs, et revint auprès de Cécile. Le Pontife retint Tiburce les sept jours entiers, et, par l'onction de l'Esprit Saint, il le consacra soldat du Christ. Le jeune homme était transformé; les palmes et les couronnes symboliques qu'il avait vues gravées sur les tombeaux des martyrs, excitaient en lui une ardeur inconnue, et peut-être quelque divin pressentiment l'avertissait déjà que le jour n'était pas loin où sa dépouille mortelle et celle de Valérien, ensevelies par les mains de Cécile, viendraient reposer sous ces arceaux funèbres qui avaient couvert le mystère de

¹ Psalm. xli. 1.

sa régénération. En attendant ce dénouement glorieux, les Anges de Dieu se montraient à lui continuellement, et il conversait avec eux. S'il témoignait un désir au ciel, ces aimables messagers s'empres-
saient de l'obtenir pour celui qu'ils regardaient déjà comme leur frère ¹.

Cécile et Valérien admiraient les merveilles de la grâce divine dans le cœur de Tiburce, et les liens qui unissaient les trois amis devenaient de jour en jour plus doux et plus étroits. L'influence de cette maison sainte se faisait sentir dans Rome, et les chrétiens se réjouissaient de l'honneur qui revenait à leur croyance des grands exemples de vertu donnés par cette famille patricienne, si heureuse de s'être fondue dans la grande famille du Christ. Cécile dominait tout cependant par l'autorité de son caractère, par la mâle éloquence de sa parole. Ce n'était plus la vierge timide que ses parents livrèrent à un époux idolâtre; désormais armée pour tous les genres de lutte, prête à tous les combats comme à tous les dévouements, elle était l'un des plus solides remparts de l'Eglise de Rome.

Devenue la dispensatrice d'une opulente fortune,

¹ Tantam deinceps gratiam consequutus est Domini, ut et Angelos Domini videret quotidie, et omnium quæ poposcisset a Domino protinus eveniret effectus. *Acta sanctæ Cæcilie.*

son ardent amour pour les pauvres du Christ pouvait maintenant se satisfaire. Elle conserva néanmoins, sans rien perdre de l'humilité et de la modestie d'une chrétienne, les parures dont usaient les dames romaines de son rang¹. Supérieure aux vanités de son sexe, foulant sous ses pieds le monde et ses pompes, soupirant jour et nuit après l'instant où l'Époux céleste l'affranchirait des liens du corps, Cécile n'était pas du nombre de ces chrétiennes, esclaves des vains atours, qui méritaient les invectives de Tertullien. « Je ne sais, leur avait-il dit, si des mains
« accoutumées aux bracelets pourront supporter le
« poids des chaînes; si des pieds ornés de bandelettes
« s'accoutumeront à la pression des entraves. Je
« crains bien qu'une tête couverte de réseaux de
« perles et de diamants ne laisse pas de place à l'é-

¹ Diverses peintures des cryptes romaines offrent les portraits de plusieurs femmes martyres richement parées, et la date de l'exécution de ces mêmes fresques ne peut être retardée au-delà du troisième siècle. L'arrangement des cheveux d'une de ces figures appartient évidemment à la période de Gordien et des Philippe. (Voir Bottari, *Sculture e pittura sagre.*) Les invectives de Tertullien dans son livre *de cultu fœminarum*, attestent pareillement l'usage admis par un grand nombre de dames chrétiennes de conserver les parures dont elles usaient avant leur baptême. La portée de cette remarque se révélera d'elle-même dans la suite de notre récit.

« pée¹. » Les femmes chrétiennes ne devaient en effet jamais perdre de vue ce moment, heureux ou redoutable pour elles, où on les appellerait à confesser Jésus-Christ. Pour Cécile, elle y aspirait avec ardeur; il lui tardait de dépouiller les livrées du monde et de revêtir bientôt cette robe nuptiale que rehausserait la pourpre de son sang. En attendant, elle continuait de vouer à la souffrance ses membres délicats, par l'âpreté du cilice, qu'elle cachait sous la richesse et la mollesse apparente de ses vêtements.

¹ *Ceterum nescio an manus spatilio circumdari solita in duritiam catenæ stupescere sustineat. Nescio an crus periscelio lætatum in nervum se patiat arctari, Timeo cervicem, ne margaritarum et smaragdorum laqueis occupata, locum spatæ non det. De cultu fœminarum. Cap. XIII.*

CHAPITRE VII.

ALEXANDRE SÉVÈRE S'ABSENTE DE ROME. — VIOLENCES EXERCÉES
CONTRE LES CHRÉTIENS. — VALÉRIEN ET TIBURCE SONT CITÉS DEVANT
LE PRÉFET DE ROME. — INTERROGATOIRE DE TIBURCE.

On était arrivé au printemps, époque où les armées romaines avaient coutume d'entrer en campagne. Soit que la guerre entreprise par Alexandre contre les Perses ait commencé cette année, soit que les armes de ce prince aient dû se diriger contre d'autres ennemis, il s'absenta de Rome avec assez de solennité pour que les médailles de son règne en aient laissé le souvenir à la postérité¹.

¹ Nous inclinons avec Pagi et F. Bianchini à placer en cette année 230 l'expédition d'Alexandre contre les Perses; quoi qu'il en soit, les monuments de l'époque font foi d'une expédition en Orient, et d'un retour victorieux. La collection gravée de Mezzabarba porte les trois médailles suivantes : la première, sur laquelle le prince est ainsi désigné : IMP. CÆS. ALEXAND. AUG., présente au revers cette date : P. M. TR. P. VIII. COS. III. P. P. S. C., qui accompagne un soleil montant à l'Orient. Les deux autres, avec les mêmes années de Tribunal et de Consulat, offrent pareillement au revers, sur l'une, Alexandre tenant une branche de laurier et un étendard; sur l'autre, ce

Rome avait alors pour Préfet¹ Turcius Almachius, personnage connu par la haine qu'il portait aux chrétiens. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'antipathie contre la nouvelle religion fermentait avec violence au cœur des premiers magistrats de l'empire, et ils supportaient avec peine la tolérance que leur imposait la conduite personnelle de l'Empereur. Le moment était donc favorable pour sévir contre une secte odieuse, et le caractère d'Alexandre faisait peu redouter de sa part les effets d'un mécontentement sérieux. Les anciens édits étaient toujours debout, et le prince n'était pas homme à avouer en faveur des chrétiens un patronnage réprouvé par les lois de l'empire. D'ailleurs, il serait toujours temps de rejeter la faute sur les chrétiens eux-mêmes, ces ennemis du genre humain dont la présence et les progrès devaient naturellement exciter les passions du peuple, et par là occasionner quelque sédition, à la suite de laquelle les magistrats se seraient

empereur couronné par une victoire, entouré de soldats et porté sur un char. L'essentiel pour l'éclaircissement de notre récit est de constater l'absence d'Alexandre durant la première moitié de l'année 290, et ce fait est rendu incontestable par les médailles que nous venons de citer.

¹ Le préfet de Rome, *Præfectus Urbis*, exerçait une magistrature purement civile, et ne doit pas être confondu avec le Préfet du Prétoire.

trouvés contraints de procéder légalement contre ceux qui en étaient soit les auteurs, soit l'éternel prétexte.

Les violences d'Almachius s'étendirent d'abord sur cette partie de la nombreuse chrétienté de Rome qui appartenait à la classe du peuple. Le carnage fut considérable, et d'autant plus que le préfet redoutait moins de ce côté les réclamations. Non content de déchirer par toutes sortes de tortures les membres des fidèles, Almachius voulait que leurs corps demeuraient sans sépulture¹. On sait le zèle que montraient les premiers chrétiens pour ensevelir leurs frères martyrs, et combien d'entre eux rencontrèrent la couronne immortelle, en rendant ce pieux devoir à ceux qui déjà l'avaient obtenue.

La Cité des morts glorieux étendait déjà ses vastes et ténébreuses voies tout autour des remparts de Rome, dont elle formait l'invisible boulevard; cependant, ses avenues croisées en tous sens n'avaient pas acquis encore le développement que nécessiterait bientôt l'arrivée de tant de soldats du Christ, immolés sous les terribles persécutions de Maximin, de Decius et de Dioclétien. C'était là que reposaient

¹ Turcius Almachius Urbis Præfectus Sanctos Domini fortiter laniabat, et inhumata jubebat eorum corpora derelinqui. *Acta sanctæ Cæciliæ.*

*dans la paix*¹ ces valeureuses phalanges dont le sang avait cimenté l'édifice de l'Eglise; mais la tempête suscitée par Almachius eût contraint de renforcer les rangs déjà si pressés dans ces silencieuses demeures, si le prédécesseur d'Urbain, Calixte, dans sa prévoyance pastorale, n'eût pris les devants, en agrandissant le Cimetière de la Voie Appienne, auquel il a attaché son nom².

Les chrétiens qui se vouaient au touchant et périlleux ministère d'ensevelir les martyrs, devaient souvent racheter au poids de l'or la dépouille de leurs frères, et rien n'était épargné pour rendre la sépulture complète. On réunissait avec amour les membres séparés par le glaive, on recueillait le sang avec des éponges que l'on pressait ensuite sur des fioles ou des ampoules, on recherchait jusqu'aux instruments du supplice, afin de conserver à la postérité chrétienne le témoignage complet de la victoire, afin qu'il demeurât constant à jamais que le

¹ *In pace*; ces deux mots qu'on lit si souvent sur les tombeaux des Martyrs expriment le repos auquel les premiers chrétiens aspiraient après leurs combats. Ils sont empruntés de ces paroles de l'Ecclésiastique (XLIV, 14) : *Corpora ipsorum in pace sepulta sunt*, que l'Eglise romaine chante encore à l'office des Martyrs.

² *Fecit aliud cœmeterium Via Appia, ubi multi Sacerdotes et Martyres requiescunt, quod appellatur usque in hodiernum diem Cœmeterium Callisti. Anastas. in Calixto.*

Christ n'avait vaincu que par le sang de ses soldats. C'est sur ce fondement surhumain que devait reposer la Rome nouvelle, pour que la main de Dieu et non celle de l'homme parût dans l'étonnante transformation de l'empire.

Valérien et Tiburce se distinguèrent entre tous les chrétiens de Rome par leur empressement à rechercher les corps immolés de leurs frères. On les vit consacrer leurs trésors à préparer des sépultures pour ces généreux athlètes, pauvres selon la chair, mais déjà rois dans les palais du ciel. Jaloux de témoigner leur respect envers ces glorieuses dépouilles, ils n'épargnèrent pas même les plus précieux parfums¹, en même temps qu'ils subvenaient, par d'abondantes aumônes, et par toutes les œuvres de la miséricorde, aux familles chrétiennes que la perte de leurs chefs ou de leurs principaux membres avait laissées dépourvues des ressources nécessaires à la vie.

Les deux frères ne tardèrent pas à être dénoncés

¹ Si les chrétiens faisaient peu de dépense pour l'encens, que les païens, au contraire, consumaient abondamment dans leurs sacrifices, en retour, Tertullien convient qu'ils faisaient beaucoup valoir les autres parfums, qui leur étaient nécessaires pour la sépulture des martyrs. « Thura plane non emimus. Si Arabiæ que-
« runtur, scient Sabæi pluris et carioris suas merces Christianis se-
« peliendis profligari, quam diis fumigandis. » *Apologet. Cap. XLII.*

au préfet Almachius, et pour leurs largesses envers des personnes viles, et pour l'infraction qu'ils osaient faire à la défense d'inhumér les corps des Martyrs. Ils furent donc arrêtés l'un et l'autre et conduits devant le tribunal d'Almachius. Le préfet n'avait pas l'intention de sévir contre ces deux patriciens qu'il avait fait mander à sa barre; il voulait simplement les intimider, et obtenir une satisfaction pour la violation publique qu'ils avaient osé faire de ses ordres.

« Comment! leur dit-il, vous, les rejetons d'une
« si noble famille, pouvez-vous avoir dégénéré de
« votre sang jusqu'à vous associer à la plus supersti-
« tieuse des sectes? J'apprends que vous dissipez
« votre fortune en profusions sur des gens de con-
« dition infime, et que vous descendez jusqu'à en-
« sevelir avec toutes sortes d'honneurs des miséra-
« bles qui ont été punis pour leurs crimes. En faut-il
« conclure qu'ils sont vos complices, et que c'est là
« le motif qui vous porte à leur donner une sépul-
« ture d'honneur? » On voyait aisément à ce lan-
gage du préfet qu'il avait agi sans ordres du prince
dans les violences qu'il avait exercées contre les chré-
tiens; il n'invoquait aucun édit, et préférait imputer
à des crimes imaginaires la mort cruelle que tant de
fidèles avaient soufferte par l'effet de ses sentences.

Le plus jeune des deux frères prit la parole. « Plut
« au ciel ! s'écria Tiburce, qu'ils daignassent nous
« admettre au nombre de leurs serviteurs, ceux que
« tu appelles nos complices ! Ils ont eu le bonheur de
« mépriser ce qui paraît être quelque chose, et ce-
« pendant n'est rien ; en mourant ils ont obtenu ce
« qui ne paraît pas encore, et ce qui néanmoins est
« la seule réalité. Puisse nous imiter leur vie
« sainte, et marcher un jour sur leurs traces ! »

Almachius, déconcerté par la fermeté de cette réponse, chercha un incident pour rompre le discours du jeune homme. Il crut l'avoir trouvé en relevant la ressemblance frappante qui existait entre les deux frères. « Dis-moi, Tiburce, quel est le plus âgé de
« vous deux ? » Telle fut la question du juge. Tiburce répondit : « Ni mon frère n'est plus âgé que moi, ni
« moi plus jeune que lui ; le Dieu unique, saint et
« éternel, nous a rendus tous deux égaux par sa
« grâce¹.

— « Eh bien, dit Almachius, dites-moi ce que c'est
« que ce qui paraît être quelque chose, et n'est rien.
« — Tout ce qui est en ce monde, répartit vivement
« Tiburce, tout ce qui entraîne les âmes dans la
« mort éternelle à laquelle aboutissent les félicités

¹ Nec hic major, nec ego minor, quia unus est Deus sanctus æternus, qui nos sua gratia coæquavit. *Acta S. Cæciliæ.*

« du temps. — Maintenant, dis-moi, reprit Al-
 « machius, qu'est-ce qui ne paraît pas encore, et
 « est néanmoins la seule réalité? — C'est, dit Ti-
 « burce, la vie future pour les justes, et le sup-
 « plice à venir pour les injustes. L'un et l'autre ap-
 « prochent, et par une triste dissimulation, nous
 « détournons les yeux de notre cœur, afin de ne pas
 « voir cet inévitable avenir. Les yeux de notre corps
 « s'arrêtent aux objets du temps, et mentant à notre
 « propre conscience, nous osons employer pour flé-
 « trir ce qui est bien les termes qui ne conviennent
 « qu'au mal, et décorer le mal lui-même par les
 « qualifications qui servent à désigner le bien. »

Almachius interrompit le jeune homme : « Je
 « suis sûr, dit-il, que tu ne parles pas selon ton es-
 « prit. — Tu dis vrai, reprit Tiburce, je ne parle
 « pas selon l'esprit que j'avais lorsque j'étais du siè-
 « cle, mais selon l'esprit de celui que j'ai reçu au
 « plus intime de mon âme, le Seigneur Jésus-Christ¹.
 « — Mais sais-tu même ce que tu dis? » repartit le
 Préfet, contrarié d'entendre sortir de la bouche du
 jeune homme ce nom sacré qui attestait la profession
 du christianisme dans celui qui le proférait avec tant

¹ Verum dicis, quia non mente mea loquor, quam in sæculo ha-
 bebam, sed ejus quem in visceribus meæ mentis accepi, hoc est
 Dominum Jesum Christum. *Acta S. Cæciliæ.*

d'amour. — « Et toi, dit Tiburce, sais-tu ce que tu demandes? — Jeune homme, répondit Almachius, il y a de l'exaltation chez toi. » Tiburce répondit : « J'ai appris, je sais, je crois que tout ce que je t'ai dit est réel. — Mais je ne le comprends pas, répartit le préfet, et je ne saurais entrer dans cet ordre d'idées. — C'est, dit le jeune homme, empruntant les paroles de l'Apôtre, c'est que l'homme animal ne perçoit pas les choses qui sont de l'Esprit de Dieu¹; mais l'homme spirituel juge toutes choses, et n'est jugé lui-même par personne². »

Almachius sourit avec dépit, dissimulant l'injure qu'il venait de recevoir³, et ne voulant pas laisser le jeune homme se compromettre davantage, il le fit écarter, et ordonna de faire avancer Valérien.

¹ Cor. II. 14.

² Cor. II. 13.

³ Tunc ridens præfectus jussit amoveri Tiburtium, et applicari Valerianum. *Acta S. Cæciliæ*.

CHAPITRE VIII.

INTERROGATOIRE DE VALÉRIEN. — LES DEUX FRÈRES SONT CONDAMNÉS
A MORT.

« Valérien, dit le préfet, la tête de ton frère n'est
« pas saine : toi, tu sauras me donner une réponse
« sensée. — Il est un médecin unique, répondit Va-
« lérien, qui a daigné prendre soin de la tête de mon
« frère et de la mienne ; c'est le Christ, fils du Dieu
« vivant ¹. — Allons, dit Almachius, parle-moi
« sagement. — Ton oreille est faussée, répondit
« Valérien ; tu ne saurais entendre notre langage. »

Le préfet se contint, et refusant toujours d'accepter la confession spontanée du christianisme que les deux frères aspiraient à faire devant son tribunal, il essaya l'apologie du sensualisme païen auquel les Césars étaient redevables de la soumission passive que leur prêtait l'empire. « C'est vous-mêmes, dit-il, qui êtes dans l'erreur, et plus que personne.

¹ Cui Præfectus dixit : Valeriane, quoniam non est sani capitis frater tuus, saltem credo quod tu mihi poteris dare sapienter responsum. Valerianus dixit : Unus est medicus, qui fratris mei caput et meum sua Sapientia fovet, qui est Christus Filius Dei vivi. *Acta S. Cæciliæ.*

« Vous laissez les choses nécessaires et utiles, pour
« suivre des folies. Vous dédaignez les plaisirs, vous
« repoussez le bonheur, vous méprisez tout ce qui
« fait le charme de la vie; en un mot, vous n'avez
« d'attrait que pour ce qui est contraire au bien-être
« et opposé aux délices. »

Valérien répondit avec calme : « J'ai vu, au temps de l'hiver, des hommes traverser la campagne, au milieu des jeux et des ris, et se livrant à tous les plaisirs. En même temps, j'apercevais dans les champs plusieurs villageois qui remuaient la terre avec ardeur, plantaient la vigne et écussonnaient des roses sur les églantiers; d'autres greffaient des arbres fruitiers, ou écartaient avec le fer les arbustes qui pouvaient nuire à leurs plantations; tous enfin se livraient avec vigueur aux travaux de la culture.

« Les hommes de plaisir ayant considéré ces villageois, se mirent à tourner en dérision leurs travaux pénibles, et ils disaient : « Misérables que vous êtes, laissez ces labeurs superflus; venez vous réjouir avec nous, et partager nos amusements et nos transports : Pourquoi se fatiguer ainsi dans de si rudes travaux? pourquoi user le temps de la vie à des occupations si tristes? » Ils accompagnaient ces paroles d'éclats de rire, de battements de mains, et d'insultantes provocations.

« A la saison des pluies et de la froidure succédèrent les jours sereins, et voilà que les campagnes cultivées par tant d'efforts, s'étaient couvertes de feuillages touffus, les buissons étalaient leurs roses fleuries, la grappe descendait en festons le long du sarmement, et aux arbres pendaient de toutes parts des fruits délicieux. Ces villageois, dont les fatigues avaient paru insensées, étaient dans l'allégresse; mais les frivoles habitants de la ville qui s'étaient vantés d'être les plus sages, se trouvèrent dans une affreuse disette, et regrettant, mais trop tard, leur molle oisiveté, ils se lamentèrent bientôt, et se disaient entre eux : « Voilà pourtant ceux que nous
 « poursuivions de nos railleries; les travaux auxquels
 « ils se livraient nous semblaient une honte; leur
 « genre de vie nous faisait horreur, tant ils nous paraissait misérable. Leurs personnes nous semblaient
 « viles et leur société sans honneur. Le fait cependant a prouvé qu'ils étaient sages, en même temps
 « qu'il démontre combien nous fûmes malheureux,
 « vains et insensés. Nous n'avons pas travaillé; loin de venir à leur aide, du sein de nos délices nous
 « les avons bafoués, et les voilà maintenant environnés de fleurs et couronnés de gloire¹. »

¹ *Acta S. Cæciliæ.*

C'est ainsi que le jeune patricien, dont le caractère grave et doux formait un contraste si plein de charme avec la nature impétueuse de son frère, imitait le langage de Salomon, et flétrissait les vanités du monde au sein même de la plus vaine et de la plus voluptueuse des cités. Almachius avait écouté jusqu'au bout le discours de Valérien ; reprenant à son tour la parole, il lui dit : « Tu as parlé avec éloquence, je
« le reconnais ; mais je ne vois pas que tu aies
« répondu à mon interrogation. — Laisse-moi
« achever, reprit Valérien. Tu nous as traités de fous
« et d'insensés, sous le prétexte que nous répandons
« nos richesses dans le sein des pauvres, que nous
« donnons l'hospitalité aux étrangers, que nous se-
« courons les veuves et les orphelins, enfin que nous
« recueillons les corps des Martyrs, et leur faisons
« d'honorables sépultures. Selon toi, notre folie
« consiste en ce que nous refusons de nous plonger
« dans les voluptés, en ce que nous dédaignons de
« nous prévaloir aux yeux du peuple des avantages
« de notre naissance. Un temps viendra où nous re-
« cueillerons le fruit de nos privations. Nous nous ré-
« jouirons alors ; mais ils pleureront, ceux qui tres-
« saillent maintenant dans leurs plaisirs. Le temps
« présent nous est donné pour semer ; or , ceux qui
« sèment dans la joie en cette vie, recueilleront dans

« l'autre le deuil et les gémissements, tandis que
 « ceux qui serment aujourd'hui des larmes passagères
 « moissonneront dans l'avenir une allégresse sans
 « fin.

— « Ainsi, répliqua le préfet, nous et nos in-
 « vincibles princes, nous aurons pour partage un
 « deuil éternel, tandis que vous, vous posséderez à
 « jamais la vraie félicité? — Et qui êtes-vous donc,
 « vous et vos princes, s'écria Valérien? Vous n'êtes
 « que des hommes, nés au jour marqué, pour mou-
 « rir quand l'heure est venue. Encore aurez-vous
 « à rendre à Dieu un compte rigoureux de la sou-
 « veraine puissance qu'il a placée entre vos mains¹. »

L'interrogatoire avait dépassé le but que le préfet s'était proposé. En voulant soutenir les actes de sa tyrannie contre les fidèles, il avait amené une complication inattendue. Deux patriciens s'étaient présentés à sa barre, et bientôt, par l'imprudence du juge, des paroles offensantes pour la dignité impériale étaient sorties de leur bouche; la profession du christianisme était flagrante dans les deux frères; elle avait retenti jusque dans le sanctuaire des lois.

¹ Quid enim vos estis? aut quid principes vestri? homunciones estis, tempore vestro nati, tempore vestro expleto morituri; tantam Deo reddituri rationem, quantum summæ vobis tradidit potestatis. *Acta S. Cæcilie.*

Almachius songea à sortir de cette situation difficile, en faisant à Tiburce et à Valérien une proposition qui, s'ils l'acceptaient, allait tout aussitôt les mettre hors de cause. Il leur dit donc : « Assez de discours inutiles; plus de ces longueurs qui font perdre le temps. Offrez des libations aux dieux, et vous vous retirerez sans avoir à subir aucune peine. »

Il ne s'agissait ni de brûler de l'encens aux idoles, ni de prendre part à un sacrifice; une simple libation, à peine aperçue des assistants, dégagait les deux frères de toutes poursuites, et mettait à couvert la dignité du magistrat. Valérien et Tiburce répondirent à la fois : « Tous les jours nous offrons nos sacrifices à Dieu, mais non pas aux dieux¹. — Quel est le Dieu, demanda le Préfet, auquel vous rendez ainsi vos hommages? » Les deux frères répondirent : « Y en a-t-il donc un autre, que tu nous fais une pareille question à propos de Dieu? En est-il donc plus d'un? — Ce Dieu unique dont vous parlez, répliqua Almachius, dites-moi du moins son nom. — Le nom de Dieu, dit Valérien, tu ne le saurais découvrir, quand bien même

¹ Nos non diis sed Deo quotidie sacrificium exhibemus. *Acta S. Cæciliæ.*

² Et quis est Deus alius, ut de Deo nos interrogas? Est alius præter unum? *Ibid.*

« tu aurais des ailes, et si haut que tu pusses voler¹.
 « — Ainsi, répondit le Préfet, Jupiter, ce n'est pas
 « le nom d'un Dieu? — Tu te trompes, Alma-
 « chius, dit Valérien; Jupiter, c'est le nom d'un cor-
 « rupteur, d'un libertin. Vos propres auteurs nous
 « le donnent pour un homicide, un personnage
 « rempli de tous les vices, et tu l'appelles un Dieu!
 « Je m'étonne de cette hardiesse; car le nom de Dieu
 « ne saurait convenir qu'à l'être qui n'a rien de
 « commun avec le péché, et qui possède toutes les
 « vertus². — Ainsi, reprit Almachius, l'univers
 « entier est dans l'erreur; ton frère et toi vous êtes
 « les seuls à connaître le vrai Dieu! »

A ces paroles du préfet, une noble et sainte fierté s'émut au cœur de Valérien, et, proclamant devant ce magistrat superbe les immenses progrès de la foi chrétienne, que Tertullien avait naguère dénoncés au Sénat romain, dans son Apologétique, il dit :
 « Ne te fais pas illusion, Almachius; les chrétiens,

¹ Nomen Dei non inventies etiamsi pennis voiare possis. *Acta S. Cæciliæ*.

² Erras, Præfecte, Jovis nomen non est hominis corruptoris, atque stupratoris? Homicidam illum vestri auctores commemorant, et criminis illum litteræ vestræ demonstrant; hunc tu Deum dicis? miror qua fronte loquutus sis; cum Deus dici non possit, nisi unus qui est ab omni peccato alienus, et omnibus virtutibus plenus. *Ibid.*

« ceux qui ont embrassé cette doctrine sainte, ne
 « peuvent déjà plus se compter dans l'empire. C'est
 « vous qui formez bientôt la minorité; vous êtes ces
 « planches qui flottent sur la mer après un naufrage,
 « et qui n'ont plus d'autre destination que d'être
 « mises au feu ¹. »

Almachius, irrité de la généreuse audace de Valérien, commanda qu'il fût battu de verges; il hésitait encore à prononcer contre lui la peine de mort. Les licteurs dépouillèrent aussitôt le jeune homme, et sa joie de souffrir pour le nom de Jésus-Christ éclata par ces courageuses paroles : « Voici donc arrivée
 « l'heure que j'attendais avec tant d'ardeur; voici le
 « jour qui m'est plus doux que toutes les fêtes du
 « monde ². » Pendant qu'on frappait cruellement l'époux de Cécile, la voix d'un héraut faisait retentir ces paroles : « Gardez-vous de blasphémer les
 « dieux et les déesses ³. » En même temps, et à tra-

¹ Innumerabilis multitudo Christianitatis est, quæ sanctitatem suscepit; sed magis vos pauci estis, qui sicut astulæ de naufragio remansistis ad nihil aliud, nisi ut igni tradamini. *Acta S. Cæcilie*,

² Ecce hora, quam sitienter optavi; ecce dies omni mihi festivitæ jucundior. *Ibid.*

³ Deos, Deasque blasphemare noli. *Ibid.* Cette proclamation par la voix du crieur public, au moment où l'on châtiât les coupables, est prescrite dans le Code et dans les Pandectes, où elle est appuyée sur un édit de Gordien et sur une sentence d'Ulpien, l'un et l'autre

vers le bruit des coups de verges, on entendait la voix énergique de Valérien, qui s'adressait à la multitude : « Citoyens de Rome, s'écriait-il, que le spectacle de ces tourments ne vous empêche pas de confesser la vérité. Soyez fermes dans votre foi; croyez au Seigneur, qui seul est saint. Détruisez les dieux de bois et de pierre auxquels Almachius brûle son encens; réduisez-les en poudre, et sa- chez que ceux qui les adorent seront punis par les supplices éternels ¹. »

Durant cette exécution, les passions s'agitaient avec violence au sein du tribunal. Quelle serait la fin de cette cause, que le préfet avait amenée avec tant d'imprudencé? Au lieu des deux jeunes gens qu'il n'avait voulu qu'intimider, il avait en face deux

du troisième siècle. Les exemples en sont assez fréquents dans les auteurs anciens. Spartien, dans l'*Histoire Auguste*, rapporte les paroles prononcées pendant que l'on battait de verges un malheureux plébéien qui avait osé embrasser Sévère, proconsul d'Afrique : *Legatum populi Romani homo plebeius temere amplecti noli*. Sous l'empire d'Alexandre Sévère, nous trouvons, dans Lampridius, un intrigant de cour châtié par ordre de l'empereur, pendant que le héraut criait ces paroles : *Fumo punitur qui vendidit fumum*.

¹ *Civis Romani, videte ne vos a veritate ista mea tormenta revocent, sed state viriliter credentes in Sancto Domino, et Deos quos colit Almachius lapideos, et ligneos in calcem convertite, hoc scientes, quia in æterna tribulatione erunt omnes qui colunt eos. Acta S. Cæciliæ.*

chrétiens, dignes, par leur mâle courage, d'être comparés aux plus héroïques martyrs qu'il avait récemment envoyés à la mort. Laisserait-il se retirer, après un châtement passager, ces hommes qui avaient insulté les divinités de l'empire et défié le magistrat sur son siège; ou sévirait-il contre eux jusqu'à la peine capitale? Un conseil perfide, qui faisait appel à sa cupidité, fixa les incertitudes d'Almachius. Tarquinius, son assesseur, lui dit en particulier : « Condamnez-les à mort; l'occasion est favorable. Si vous mettez du retard, ils continueront
« de distribuer leurs richesses aux pauvres, et quand
« ils auront été enfin punis de la peine capitale, vous
« ne trouverez plus rien ¹. »

Almachius comprit ce langage. Ses intérêts se confondaient avec ceux du fisc; il résolut donc de ne pas laisser échapper sa proie. Les deux frères furent de nouveau amenés devant lui; Valérien, le corps ensanglanté par les verges, et Tiburce, saintement jaloux que son frère lui eût été préféré dans l'honneur de souffrir pour Jésus-Christ. La sentence fut immédiatement rendue; elle était commune aux

¹ Tunc Assessor Præfecti Tarquinius clam dixit Præfecto, invenisti occasionem, tolle eos, nam si moram feceris, et de die in diem protraxeris, omnes facultates suas pauperibus erogabunt, et, punitis eis, tu nihil invenies. *Acta S. Cæciliæ.*

deux jeunes patriciens, et portait qu'ils seraient conduits dans un hameau, à quatre milles de Rome¹. Là, se trouvait un temple de Jupiter situé au bord de la route. Valérien et Tiburce seraient invités à brûler de l'encens devant l'idole, et, s'ils refusaient de le faire, ils auraient la tête tranchée.

¹ La loi des XII tables ordonnait que les exécutions aient lieu hors de la ville, et non dans l'intérieur des murs. Les exemples de l'application de cette loi sont fréquents dans les auteurs anciens et dans les Actes des Martyrs. Cet usage était aussi observé chez les Juifs, et saint Paul, dans son Epître aux Hébreux, XIII. 11-14, remarque que le Sauveur des hommes a été crucifié hors des portes de la ville, et explique le mystère que présente cette circonstance de la Passion. Il est probable que le *pagus* où furent conduits nos Martyrs était sur la Voie Appienne; c'est la conjecture d'Adami (*Diario sacro*, tome II, page 123); qui la déduit de la circonstance du lieu de leur sépulture au Cimetière de Callixte, sur cette Voie. Les Martyrs de Rome étaient assez généralement ensevelis dans les Cryptes de la Voie même sur laquelle ils avaient souffert, les fidèles qui leur donnaient la sépulture ayant alors moins de risques à courir que s'il leur eût fallu faire un plus long trajet.

CHAPITRE IX.

CONVERSION DE MAXIME, GREFFIER D'ALMACHIUS. — ENTREVUE DE
SAINTE CÉCILE AVEC SON ÉPOUX ET SON FRÈRE. — MARTYRE DE
SAINT VALÉRIEN ET DE SAINT TIBURCE.

C'en était fait : les deux frères, entraînés par la soldatesque, se mettaient en marche pour le lieu de leur martyre. Ils allaient s'éloigner de Rome, sans qu'il eût été donné à Valérien de revoir un instant son épouse, à Tiburce, de prendre congé de sa sœur, tant était rapide le mouvement qui les emportait l'un et l'autre vers la patrie des Anges. Cécile n'avait pas été présente à l'interrogatoire des deux confesseurs; mais l'ardeur de ses prières les avait assistés devant le juge, et ils s'étaient montrés dignes d'elle et de leur baptême. Dieu, cependant, qui avait voulu que la Vierge survécût à leur départ pour le ciel, ménageait, à ce moment même, une entrevue pleine de consolation pour les trois amis.

Maxime, greffier d'Almachius, avait été choisi pour accompagner les Martyrs au lieu de l'épreuve. C'était à lui de rendre compte au Préfet de l'issue

de ce drame redoutable. Il devait ramener libres Tiburce et Valérien, s'ils sacrifiaient aux dieux, ou constater leur exécution, s'ils persistaient dans la profession du christianisme. A la vue de ces deux jeunes patriciens qui marchaient d'un pas si léger vers le supplice, et s'entretenaient ensemble avec une joie tranquille et une ineffable tendresse, Maxime ne put retenir ses larmes, et leur adressant la parole : « O noble et brillante fleur de la jeunesse
« romaine ! ô frères unis par un amour si tendre !
« vous vous obstinez donc dans le mépris des dieux,
« et, au moment de perdre toutes choses, vous cou-
« rez à la mort comme à un festin ¹. »

Tiburce lui répondit : « Si nous n'étions pas as-
« surés que la vie qui doit succéder à celle-ci durera
« toujours, penses-tu donc que nous montrerions
« tant d'allégresse à cette heure ? — Et quelle
« peut être cette autre vie ? dit Maxime. — Comme
« le corps est recouvert par les vêtements, reprit
« Tiburce, ainsi l'âme est revêtue du corps, et de
« même que l'on dépouille le corps de ses vêtements,
« ainsi en sera-t-il de l'âme à l'égard du corps. Le
« corps, dont l'origine grossière est la terre, sera

¹ O Juvéntutis flos purpurens, o germanus fraternitatis affectus, quem vos impia definitione volentes amittere, ad interitum vestrum quasi ad epulas festinatis? *Acta S. Cæciliæ.*

« rendu à la terre; il sera réduit en poussière pour
 « ressusciter, comme le phénix¹, à la lumière qui
 « doit se lever. Quant à l'âme, si elle est pure, elle
 « sera transportée dans les délices du Paradis, pour
 « y attendre, au sein des plus enivrantes félicités, la
 « résurrection de son corps². »

Ce discours inattendu fit une vive impression sur Maxime; c'était la première fois qu'il entendait un langage opposé au matérialisme dans lequel l'ignorance païenne avait plongé sa vie toute entière. Il fit un mouvement vers cette lumière nouvelle qui se révélait à lui : « Si j'avais la certitude de
 « cette vie future dont tu me parles, répondit-il à
 « Tiburce, je sens que moi aussi je serais disposé à

¹ Les anciens, comme l'on sait, admettaient l'existence de cet oiseau fabuleux, et les premiers chrétiens y virent un symbole de la résurrection des corps. Saint Tiburce parle ici comme saint Clément de Rome (*Epist. ad Corinthios*, I. n° 25), Tertullien (*de resurrectione carnis*, cap. XIII), saint Ambroise (*Hexaemeron*, lib. V, cap. XXIII), saint Cyrille de Jérusalem (*Cateches.* XVIII, cap. XXIII), saint Epiphane (*Ancorat.* cap. LXXXV.)

² Sicut vestitur vestimentis corpus, ita vestitur anima corpore, et sicut spoliatur vestimentis corpus, ita spoliatur anima corpore; corpus quidem, quod terrenum semen per libidinem dedit, terreno ventri reddetur, ut in pulverem redactum, sicut Phœnix, futuri luminis aspectu resurgat; anima vero ad Paradisi delicias, si sancta sit, perferetur, ut in deliciis affluens tempus suæ resurrectionis expectet. *Ibid.*

« mépriser la vie présente. » Alors Valérien, plein d'une sainte ardeur que lui communiquait l'Esprit divin, s'adressa ainsi à Maxime : « Puisqu'il ne te
 « faut plus que la preuve de la vérité que nous t'a-
 « vons annoncée, reçois la promesse que je te fais en
 « ce moment. A l'heure où le Seigneur va nous
 « faire la grâce de déposer le vêtement de notre
 « corps pour la confession de son nom, il daignera
 « t'ouvrir les yeux, afin que tu voies la gloire dans
 « laquelle nous entrerons. Une seule condition est
 « mise à cette faveur, c'est que tu te repentes de
 « tes erreurs passées. — J'accepte, dit Maxime, et
 « je me dévoue aux foudres du ciel, si dès l'heure
 « même je ne confesse pas le Dieu unique qui fait
 « succéder une autre vie à celle-ci. C'est maintenant
 « à vous de tenir votre promesse, et de m'en faire
 « voir l'effet ¹. »

Par cette réponse, Maxime offrait déjà son nom à la milice de Jésus-Christ; mais les deux frères ne voulurent pas quitter la terre avant qu'il n'eût obtenu, sous leurs yeux, le bienfait de la régénération. Ils lui dirent donc : « Persuadé aux gens qui doi-

¹ Tunc Maximus devotabat se dicens : Fulmineis ignibus consumar, si ex hac hora non illum solum Deum confitear, qui alteram vitam fecit isti vitæ succedere; hoc tantum vos, quod promisistis ostendite. *Acta S. Cæciliæ.*

« vent nous immoler de nous conduire à ta maison ;
« ils nous y garderont à vue. Ce n'est que le retard
« d'un jour. Nous ferons venir celui qui doit te puri-
« fier, et dès cette nuit, tu verras déjà ce que nous
« t'avons promis. » Maxime ne balançâ pas un ins-
tant. Tous les calculs de la vie présente, ses crain-
tes et ses espérances, n'étaient déjà plus rien à ses
yeux. Il conduisit à sa maison les Martyrs avec l'es-
corte qui les accompagnait, et tout aussitôt, Valé-
rien et Tiburce se mirent à lui expliquer la doc-
trine chrétienne. La famille du greffier, les soldats
eux-mêmes, assistaient à la prédication des deux
apôtres, et tous divinement frappés de leur lan-
gage si vrai et si solennel, voulurent croire en Jésus-
Christ.

Cécile avait été avertie de ce qui se passait par un
message de Valérien. Ses ferventes prières avaient
sans doute contribué à obtenir une si grande effu-
sion de grâces; mais il fallait consommer l'œuvre di-
vine dans ces hommes si rapidement conquis à la
foi du Christ. Cécile disposa toutes choses avec zèle
et sagesse, et, quand la nuit fut arrivée, elle entra
dans la maison de Maxime, suivie de plusieurs prê-
tres qu'elle amenait avec elle¹.

¹ Tunc sancta Cæcilia venit ad eos nocte cum sacerdotibus. *Acta S. Cæciliæ*,

Le langage des anges pourrait seul rendre la douceur de l'entrevue que la bonté de Dieu avait préparée pour les deux époux, sur la route de leur patrie céleste. Les roses prophétiques de la couronne de Valérien allaient bientôt s'épanouir au soleil de l'éternité; celles qui ornaient le front de Cécile devaient encore, durant quelques jours, exhaler leur parfum sur la terre. Il dut leur être doux de repasser ensemble la suite des desseins de Dieu sur eux, et les voies que sa grâce leur avait fait parcourir, depuis l'entretien mystérieux de la chambre nuptiale, jusqu'à ce moment où déjà Valérien n'avait plus qu'à saisir la palme. Tiburce, le favori des anges, la seconde conquête de Cécile, mêlait sans doute à ces colloques suprêmes tout l'effusion de son âme tendre et dévouée.

Mais les deux frères, mais la Vierge, ne perdaient pas de vue cette moisson fortunée qui avait surgi tout à coup sur le chemin du martyr; le moment pressait de la recueillir pour les greniers du Père céleste. Sous les yeux de Cécile, de son époux et de son frère, au milieu de vives actions de grâces qu'ils rendaient au Seigneur, Maxime et sa famille, tous les soldats, professèrent solennellement la foi chrétienne, et les prêtres répandirent sur leurs têtes l'eau qui purifie et qui renouvelle les cœurs. Cette maison du greffier d'Almachius était devenue un temple, et

tous ceux qui l'habitaient, durant ces heures déro-
bées au ciel, n'avaient entre eux qu'un cœur et
qu'une âme.

Cependant, la nuit avait achevé son cours, et l'au-
rore paraissait au ciel. C'était le jour du martyre
pour Valérien et pour Tiburce, le xviii des Kalen-
des de Mai. Un silence solennel mit fin aux trans-
ports que la foi faisait naître dans ces cœurs una-
nimes. La voix de Cécile le rompit tout à coup,
donnant par ces paroles du grand Paul le signal du
départ : « Allons, s'écria-t-elle, soldats du Christ, re-
« jetez les œuvres de ténèbres, et revêtez-vous des
« armes de la lumière. Vous avez dignement com-
« battu, vous avez achevé votre course, vous avez
« conservé la foi. Marchez à la couronne de vie que
« vous donnera le juste juge, à vous et à tous ceux
« qui aiment son avènement¹. » .

La troupe héroïque se mit en marche aux accents
inspirés de la Vierge dont la puissance surhumaine
dominait encore cette scène sublime. Les deux con-

¹ *Igitur cum aurora noctis finem daret, facto magno silentio sancta Cæcilia dixit eis : Eia milites Christi, abjicite opera tenebrarum, et induimini arma lucis; certamen bonum certastis, cursum consummastis, fidem servastis; ite ad coronam vitæ, quam dabit vobis justus judex; non solum autem vobis, sed et omnibus qui diligunt adventum ejus. Acta S. Cæcilie.*

fesseurs étaient conduits par le nouveau chrétien Maxime, escortés par des soldats dont le front était encore humide de la rosée baptismale. Les Actes ne nous disent pas si la Vierge accompagna son époux et son frère jusqu'au lieu du triomphe. Peut-être demeura-t-elle dans Rome, pour y attendre l'heure qui devait la réunir à ces deux âmes si chères; peut-être aussi voulut-elle accompagner les confesseurs jusqu'au moment où leurs âmes s'envoleraient au ciel. Que pouvait craindre Cécile sur la terre, elle qui, pour la garde de sa virginité, avait bravé le courroux d'un époux païen, et qui, dans peu de jours, défierait sur son tribunal le formidable représentant de la puissance romaine?

Les Martyrs et leur pieuse escorte arrivèrent enfin au temple de Jupiter. Les prêtres de l'idole attendaient avec l'encens. Tiburce et Valérien furent invités à rendre leurs hommages à la fausse divinité; ils refusèrent, se mirent à genoux et tendirent le cou aux bourreaux¹. Les soldats chrétiens ne pouvant tirer le glaive sur des Martyrs; d'autres bras s'offrirent, et ces deux têtes glorieuses reçurent du même coup la mort et la couronne de vie. A ce mo-

¹ Venientibus ergo sanctis offeruntur thura, et recusant; recusantes ponunt genua, feriuntur gladio, projiciunt corpus mortale, et gaudium suscipiunt sempiternum. *Acta S. Cæciliæ.*

ment, le ciel s'ouvrit aux yeux de Maxime, et il entrevit un instant la félicité des saints.

Le zèle des fidèles parvint à soustraire les corps des deux Martyrs, et Cécile fut mise en possession de ces chères et saintes dépouilles. Elle ensevelit elle-même les corps de son époux et de son frère, et rien ne manqua à cette sépulture chrétienne, ni les larmes d'adieu et d'espérance, ni les parfums, ni la pierre triomphale sur laquelle les fidèles aimaient à graver la palme et la couronne, symboles de la plus éclatante victoire. Le Cimetière de Prétextat, l'une des branches de l'immense Cimetière de Callixte, reçut les deux Martyrs. Non loin de leurs tombes, la Vierge couronnée viendrait bientôt reposer elle-même, et entrelacer sa palme à celle de son époux.

CHAPITRE X.

MARTYRE DE SAINT MAXIME. — ALMACHIUS ENVOIE SOLLICITER SAINTE CÉCILE DE SACRIFIER AUX IDOLES. — ELLE REFUSE, ET CONVERTIT AU CHRISTIANISME LES ENVOYÉS DU PRÉFET. — LA VIERGE COMPARAÎT ENFIN DEVANT LE TRIBUNAL D'ALMACHIUS.

Les heureux témoins du martyre de Valérien et de Tiburce étaient rentrés dans Rome, pleins d'admiration pour le courage de ceux qui avaient été leurs initiateurs aux secrets de la vie éternelle, et tous aspiraient à les suivre au plus tôt. Maxime surtout se sentait brûlé d'un feu divin, et il ne cessait de répéter qu'il avait entrevu l'aurore du jour éternel. « Au moment même où le glaive frappait les « Martyrs, disait-il, en l'affirmant avec serment, « j'ai vu les Anges de Dieu resplendissants comme « des soleils. J'ai vu l'âme de Valérien et celle de Ti-
« burce sortir de leurs corps, semblables à de jeunes « épouses parées pour la fête nuptiale. Les Anges « les recevaient dans leurs bras, et les portaient au « ciel sur leurs ailes¹. » En disant ces paroles, il ver-

¹ Maximus juratus asserabat, dicens : Vidi Angelos Dei fulgentes sicut sol, in hora qua verberati sunt gladio, et egredientes

sait des larmes de joie et de désir. Beaucoup de païens se convertirent après l'avoir entendu; ils renoncèrent aux idoles, et se soumirent, avec une foi sincère, au Dieu unique, créateur de toutes choses.

La conversion du greffier Maxime parvint aux oreilles d'Almachius; il en fut d'autant plus irrité que cette défection du culte des idoles avait eu de nombreux imitateurs, non seulement dans la famille de Maxime, mais encore au dehors. Le sort de cet officier de la justice romaine fut bientôt fixé. Il n'eut pas la tête tranchée comme les deux Patriciens; le Préfet ordonna qu'il fût assommé avec des fouets armés de balles de plomb, ce qui était le supplice des personnes d'un rang inférieur.

Le Martyr rendit courageusement à Dieu l'âme dont Valérien et Tiburce lui avaient révélé le prix et les destinées. Cécile voulut elle-même l'ensevelir de ses mains. Elle lui choisit un sépulcre auprès de ceux où reposaient son époux et son frère, et par une recherche touchante, l'emblème qu'elle fit graver sur la pierre du tombeau fut celui du Phénix, en souvenir de l'allusion que Tiburce avait emprun-

animas eorum de corporibus, quasi virgines de thalamo, quas in gremio suo suscipientes Angeli, remigio alarum suarum ferebant ad cælos. Acta S. Cæcilie.

tée de cet oiseau merveilleux, pour donner à Maxime l'idée de la résurrection de nos corps¹.

La Vierge fit placer en outre près des tombeaux une inscription qui était commune aux trois Martyrs, et indiquait à la piété des fidèles le jour auquel on devrait célébrer l'anniversaire de leur triomphe. Elle était d'une noble simplicité et conçue en ces termes :

SANCTIS MARTYRIBVS TIBVRTIO
BALERIANO² ET MAXIMO QVORVM
NATALES³ EST XVIII. KALEDAS⁴ MAIAS.

Ce marbre demeura au lieu où l'avait fait établir Cécile, jusqu'au neuvième siècle; époque de la Trans-

¹ Quem sancta Cæcilia juxta Valerianum et Tiburtium sepeliit in novo sarcophago, et jussit ut in sarcophago ejus sculperetur phoenix ad indicium fidei ejus, qui resurrectionem se inventurum, phœnicis exemplo, ex toto corde suscepit. *Acta S. Cæciliæ.*

² *Baleriano* pour *Valeriano*. Le *b* pour le *v* se trouve sur un nombre immense d'inscriptions, chrétiennes ou païennes, des trois premiers siècles.

³ *Natales* pour *Natalis*. Ce remplacement de l'*i* par l'*e* est aussi très fréquent sur les monuments anciens. Ce n'est point ici le lieu d'en donner la raison philologique.

Quant à l'appellation de *Natalis*, jour de naissance, attribuée au jour où les Martyrs, dégagés des liens du corps, naissaient à l'éternité, on sait qu'elle est dans les habitudes du style liturgique, et qu'elle remonte au-delà de l'époque d'Alexandre Sévère.

⁴ *Kaledas* pour *Kalendas*. Ces omissions de lettres déparent quelquefois les plus belles inscriptions.

lation de nos Martyrs, et comme il était fort apparent, il fut cause que l'on désigna souvent la région du Cimetière de Callixte où il se trouvait, du nom *des Saints Tiburce et Valérien*. Aujourd'hui, on le contemple avec respect, attaché au mur du corridor de la crypte, dans l'Eglise de Sainte-Cécile, et les antiquaires, frappés de la correction et de la beauté des caractères qui y sont gravés, reconnaissent que cette pierre ne saurait être postérieure au troisième siècle, et qu'on doit la ranger au nombre des plus belles inscriptions chrétiennes qui soient arrivées jusqu'à nous¹.

Pendant Almachius faisait appliquer la sentence de confiscation qui, selon la loi romaine, avait été la suite de l'exécution des deux patriciens. Par ses ordres, on recherchait les biens qui formaient leur apanage, l'argent et les meubles précieux qu'ils

¹ « A cornu Epistolæ nel catabasio di S. Cecilia è detagliata la « lapide de' SS. Martiri Tiburzio, e Valeriano, ordinata certamente « da S. Cecilia, rispettiva sposa e cognata, come già quella avea « ordinato di S. Massimo Corniculario. Il suo carattere e lo stile e de' « piu felici, e può dirsi la migliore, dopo il sasso, che si conserva in « S. Sebastiano. » *Adami. Diario sacro. Tome III. 4 juillet*. On sait que l'universalité des inscriptions chrétiennes des catacombes offre les plus grandes imperfections dans l'agencement des lignes et dans la qualité des caractères. La plupart du temps, elles étaient tracées à la hâte et par des mains peu habiles; c'est ce qui donne tant de prix à la belle pierre dont nous parlons, qui fut gravée plus à loisir

avaient laissés en quittant la vie. Mais la prévoyante et charitable épouse de Valérien l'avait prévu, en distribuant aux pauvres tout ce qui restait de cette riche succession. A la veille du départ pour son unique patrie, la Vierge envoyait devant elle tous ses trésors.

Cécile était trop connue dans Rome par la noblesse de sa condition; la mort de son mari et celle de son frère avaient eu trop d'éclat, et la profession qu'elle faisait du christianisme était devenue trop publique pour que le préfet de Rome pût s'abstenir long-temps d'exiger de sa part une satisfaction envers les dieux de l'Empire. Toutefois, Almachius montra d'abord quelque hésitation. Il eût désiré enfin s'arrêter dans la voie cruelle où ses passions l'avaient entraîné, et ne pas se couvrir encore du sang de cette jeune dame dont la vertu, la pudeur et les grâces faisaient l'ad-

par les ordres de sainte Cécile, comme le complément de la sépulture qu'elle avait donnée aux trois Martyrs.

Malheureusement, cette belle pierre est enfouie, depuis de longs siècles, sous les ombres de la Confession souterraine, et l'on ne peut la voir qu'aux flambeaux. Encore a-t-on eu la maladresse de la placer à faux, ce qui fait qu'elle est à peine remarquée.

L'autre pierre à laquelle fait allusion le docte avocat Adamⁱ, et que l'on voit encore à Saint-Sébastien, porte ces mots : *SANCTO MARTYRI MAXIMO*; mais on ne saurait affirmer qu'elle soit relative à notre saint Maxime. Il y a même plus d'une raison d'en douter.

miration de tous ceux qui l'approchaient. Désirant, autant qu'il lui serait possible, éviter l'éclat d'un procès qui pourrait finir d'une manière tragique, et qui compromettrait de plus en plus la responsabilité d'un magistrat agissant dans l'absence de l'Empereur, et sans ordres exprès, il envoya des officiers de justice au domicile de la Vierge pour lui proposer de sacrifier aux idoles, espérant obtenir, sans démonstration publique, un résultat suffisant pour mettre son honneur de juge à couvert.

Les gens d'Almachius se transportèrent à la demeure de Cécile, et lui présentèrent la proposition du préfet. La Vierge démêla aisément l'émotion que leur causa d'abord sa contenance pleine de douceur et de dignité. Le respect, la déférence, l'humiliation d'avoir à remplir près d'elle une telle mission, paraissaient dans leurs paroles et jusque dans leur attitude.

Cécile leur répondit avec un calme céleste : « Con-
« citoyens et frères, écoutez-moi. Vous êtes les offi-
« ciers de votre magistrat, et, au fond de vos cœurs,
« vous avez horreur de sa conduite impie. Pour
« moi, il m'est glorieux et désirable de souffrir tous
« les tourments pour confesser Jésus-Christ ; car je
« n'ai jamais eu la moindre attache à cette vie. Mais
« je vous plains, vous qui me paraissez encore dans

« l'âge de la jeunesse, du malheur que vous avez
 « d'être ainsi aux ordres d'un juge rempli d'injus-
 « tice¹. » A ce discours, les officiers d'Almachius ne
 purent retenir leurs larmes, et ils se lamentaient de
 voir une jeune dame si noble, si belle et si sage,
 courir à la mort avec un tel empressement; ils la
 suppliaient de ne pas permettre que tant de charmes
 et tant de gloire devinssent la proie du trépas².

La Vierge les interrompit par ces paroles : « Mou-
 « rir pour le Christ, ce n'est pas sacrifier sa jeunesse,
 « mais la renouveler; c'est donner un peu de boue
 « pour recevoir de l'or; échanger une demeure étroite
 « et vile contre un palais magnifique; offrir une
 « chose périssable et recevoir en retour un bien im-
 « mortel. Si aujourd'hui quelqu'un mettait à votre
 « disposition des pièces d'or, à la seule condition de lui
 « donner en retour autant de pièces d'une vile mon-

¹ Audite me cives et fratres, vos ministri estis iudicis vestri, et videtur vobis, quod ab ejus impietate alieni esse mereamini; mihi quidem gloriosum est, et valde optabile omnia, pro Christi confessione perferre tormenta, quia cum hac vita nunquam dignatus habere amicitias; sed de vestra satis doleo juventute, quam sine sollicitudine gerentes, facitis quidquid vobis fuerit ab injusto iudice imperatum. *Acta S. Cæciliæ.*

² Tunc illi dabant voces, et fletus, quod tam elegans puella, et tam sapiens et nobilis, libenter optaret occidi, et rogabant eam dicentes ne tale decus amitteret, ne tantam pulchritudinem versaret in mortem. *Ibid.*

« naie de même poids, ne vous montreriez-vous pas
 « empressés pour un échange si avantageux? N'en-
 « gageriez-vous pas vos parents, vos alliés, vos amis,
 « à prendre part comme vous à cette bonne fortune?
 « Ceux qui voudraient vous en détourner, employas-
 « sent-ils même les larmes, vous les réputeriez fous
 « et mal avisés. Cependant, tout votre empressement
 « n'aurait abouti qu'à vous procurer un métal pré-
 « cieux, mais terrestre, en échange d'un autre métal
 « plus grossier, et à poids égal. Jésus-Christ, notre
 « Dieu, ne se contente pas de donner ainsi poids
 « pour poids; mais ce qu'on lui offre, il le rend au
 « centuple, en ajoutant encore la vie éternelle¹. »

Subjugués par ce discours, les assistants ne pou-
 vaient plus contenir leur émotion. Dans le transport
 de son zèle d'apôtre, Cécile monte sur un marbre
 qui se trouvait près d'elle, et d'une voix inspirée,
 elle s'écrie : « Croyez-vous ce que je viens de vous
 « dire? » Tous répondent à la fois : « Oui, nous
 « croyons que le Christ Fils de Dieu, qui possède une
 « telle servante, est le Dieu véritable². — Allez

¹ *Acta S. Cæciliæ.*

² *Et his dictis ascendit super lapidem, qui erat juxta pedes ejus, et dixit omnibus : Creditis hæc quæ dixi? At illi dixerunt : Credimus Christum Filium Dei verum Deum esse, qui talem possidet famulam. Ibid.*

« donc, reprit Cécile, et dites au malheureux Almachius que je demande un délai; qu'il veuille bien retarder un peu mon martyre. Dans cet intervalle, vous reviendrez ici, et vous y trouverez celui qui vous rendra participants de la vie éternelle ¹. » Les officiers d'Almachius, déjà chrétiens dans le cœur, portèrent au préfet la réclamation de Cécile, et, par une disposition secrète de la divine Providence, Almachius s'abstint de donner l'ordre d'amener immédiatement la Vierge devant son tribunal.

Incontinent, le Pontife Urbain reçut un message de Cécile qui l'instruisait de son prochain martyre, et des nouvelles conquêtes qui se préparaient pour la foi de Jésus-Christ. Non seulement les officiers d'Almachius, mais un grand nombre d'autres personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition, principalement de la Région transtibérine, avaient senti l'ébranlement de la grâce divine, et aspiraient au baptême.

Urbain voulut venir lui-même recueillir une si riche moisson, et bénir une dernière fois la Vierge

¹ *Ite ergo et dicite infelici Almachio, quod ego inducias petam, ut non urgeat passionem meam, et hic intra domum meam faciam venire, qui vos omnes faciat vitæ æternæ participes. Acta S. Cæcilie.*

héroïque qui, dans peu de jours, tendrait du haut des cieux sa palme au saint vieillard. La présence du Pontife fut une vive consolation pour Cécile. Le baptême fut célébré avec splendeur, et plus de quatre cents personnes reçurent la grâce de la régénération. Un des néophytes était Gordien, noble personnage, auquel Cécile, profitant de ses dernières heures, et voulant éviter la rapacité du fisc, céda tous ses droits sur sa maison, afin que désormais elle servît aux assemblées chrétiennes, et accrût, sous le nom de ce patricien, le nombre des Titres de Rome¹.

Urbain fixa sa demeure, malgré les périls, sous le toit de Cécile, et cette maison fut, pendant quelques jours, le centre d'où partaient les rayons de la grâce que le Seigneur répandait dans Rome, pour l'avancement de l'Eglise et la destruction de l'empire de Satan.

Enfin, Cécile reçut l'ordre formel de comparaître au tribunal d'Almachius. La Vierge, toute éclatante de mérites, parut avec assurance devant le juge qui l'appelait à confesser sa foi. Elle se trouvait en

¹ Inter quos unus clarissimus vir erat nomine Gordianus, hic sub defensione sui nominis domum sanctæ Cæcilie suo nomine titulavit, ut in occulto ex illa die, ex qua baptisma Christi ibi celebratum est, Ecclesia Dominica fieret. *Acta S. Cæcilie.*

face de l'homme dont les mains étaient teintes du sang de son époux et de son frère, au milieu d'un prétoire où l'on voyait de toutes parts les images impures et sacrilèges des faux dieux; mais la fiancée du Christ, qui tenait le monde sous ses pieds, n'avait jamais paru plus imposante par la dignité et par l'ineffable modestie de sa contenance. Ravie en celui qui possédait tout son cœur, et qui l'appelait enfin aux noces de l'éternité, ses regards ne s'abaissaient sur la terre qu'avec un dédain sublime. Elle allait ouvrir la bouche pour répondre; mais sa parole ne serait qu'une protestation contre cette force brute qui cherchait à arrêter les âmes dans leur essor vers le bien infini. Sa mission d'Apôtre était accomplie; les Martyrs qu'elle avait formés l'avaient précédée au ciel; d'autres la suivraient bientôt; il ne lui restait plus qu'à rendre le dernier témoignage dont le prix était la palme.

CHAPITRE XI.

INTERROGATOIRE DE SAINTE CÉCILE.

Almachius frémit à la vue d'une victime si douce et si fière, et feignant de ne pas reconnaître la fille des Cæcilius, il osa ouvrir ainsi l'interrogatoire :

— « Jeune fille, quel est ton nom¹ ?

— « Devant les hommes, je m'appelle Cécile, « répondit la Vierge; mais Chrétienne est mon plus « beau nom².

— « Quelle est ta condition ?

— « Citoyenne de Rome; de race illustre et noble³.

— « C'est sur ta religion que je t'interroge; nous « connaissons la noblesse de ta famille.

— « Ton interrogation n'était donc pas exacte, « puisqu'elle exigeait deux réponses⁴.

¹ Quod tibi nomen est, puella? *Acta S. Cæciliæ.*

² Cæcilia, sed apud homines; quod autem illustrius est, Christiana sum. *Ibid.*

³ Civis Romana, illustris et nobilis. *Ibid.*

⁴ Interrogatio tua stultum sumpsit exordium, quæ duas responsiones una putat inquisitione concludi. *Ibid.*

— « D'où te vient cette assurance devant moi ? »

— « D'une conscience pure et d'une foi sincère¹. »

— « Ignores-tu donc quel est mon pouvoir ? »

— « Et toi ignores-tu quel est mon fiancé ? »

— « Quel est-il ? »

— « Le Seigneur Jésus-Christ². »

— « Tu étais l'épouse de Valérien : voilà ce que je sais. »

La Vierge ne devait pas exposer les mystères du ciel à des regards profanes; elle ne releva donc pas les paroles d'Almachius, mais revenant sur la manière insolente avec laquelle il avait vanté son pouvoir : « Préfet, lui dit-elle, tu parlais tout à l'heure de ta puissance; tu n'en as pas même l'idée; mais si tu m'interrogeais sur cette matière, je pourrais te montrer la vérité avec évidence³. »

— « Eh bien, parle, reprit Almachius, j'aimerai à t'entendre. »

— « Tu n'écoutes guère que les choses qui te sont agréables, dit Cécile; écoute cependant : La puis-

¹ De conscientia bona et fide non ficta. *Acta S. Cæciliæ*.

² Et tu ignoras cujus sponsa sim ego? *Ibid.*

³ Domini Jesu Christi. *Ibid.*

⁴ Tu, Præfecte, te ipsum ignoras, cujus sis potestatis; nam si me interrogas de tua potestate, verissimis tibi assertionibus manifesto, *Ibid.*

« sance de l'homme est semblable à une outre rem-
 « plie de vent. Qu'une simple aiguille vienne à per-
 « cer l'outre, soudain elle s'affaisse, et tout ce qu'elle
 « avait de solide a disparu ¹.

— « Tu as commencé par l'injure, répondit le
 « Préfet, et tu continues sur le même ton.

— « Il y a injure, répartit la Vierge, quand on
 « allègue des choses qui n'ont pas de fondement.
 « Démontre que j'ai dit une fausseté, alors je con-
 « viendrai de l'injure : autrement, le reproche que
 « tu me fais est calomnieux ². »

Almachius changea de discours : « Ne sais-tu pas,
 « dit-il à Cécile, que nos maîtres les invincibles
 « Empereurs ³ ont ordonné que ceux qui ne vou-
 « dront pas nier qu'ils sont chrétiens soient punis,
 « et que ceux qui consentiront à le nier soient ac-
 « quittés. »

¹ Qualiter delectaris, taliter judicaris, tamen audi : potestas ho-
 minis sic est quasi uter vento repletus, quem si una acus pupugerit,
 omnis rigor cervicis ejus follescit, et quidquid rigidum in se habere
 cernitur incurvatur. *Acta S. Cæciliæ.*

² Injuria non dicitur, nisi quod verbis fallentibus irrogatur; aut
 injuriam doce, si false loquuta sum, aut te ipsum corripere calum-
 niam inferentem. *Ibid.*

³ Nous expliquerons ailleurs la raison qui porte Almachius à in-
 voquer ici les *Empereurs* plutôt que l'Empereur Alexandre Sévère,
 qui régna seul. Le lecteur l'aura sans doute déjà pressentie.

Cécile répondit : « Vos Empereurs sont dans l'erreur, tout aussi bien que ton Excellence. La loi dont tu t'appuies prouve une seule chose, c'est que vous êtes cruels, et nous innocents. En effet, si le nom de Chrétien était un crime, ce serait à nous de le nier, et à vous de nous obliger par les tourments à le confesser ¹.

— « Mais, dit le Préfet, c'est dans leur clémence que les Empereurs ont statué cette disposition; ils ont voulu vous assurer un moyen de sauver votre vie. »

La Vierge répondit : « Est-il une conduite plus impie et plus funeste aux innocents que la vôtre? Vous employez les tortures pour faire avouer aux malfaiteurs la qualité de leur délit, le lieu, le temps, les complices; s'agit-il de nous, tout notre crime est dans notre nom, et il nous suffit de renier ce nom pour trouver grâce devant vous. Mais nous connaissons toute la grandeur de ce nom sacré, et nous ne pouvons pas le renier. Mieux vaut mourir pour être heureux, que vivre pour être misérables. Vous voudriez entendre de

¹ Sic imperatores vestri errant, sicut et Nobilitas vestra; sententia enim, quam ab eis prolatam esse testaris, vos sævientes, et nos innocentes ostendit; si enim malum esset hoc nomen, nos negaremus, vos vero ad confitendum suppliciiis urgeretis. *Acta S. Cæciliæ.*

« notre bouche un mensonge; mais en proclamant
 « la vérité, nous vous infligeons une plus cruelle
 « torture que celles que vous nous faites subir¹.

— « Finissons-en, dit Almachius; choisis l'un de
 « ces deux partis : ou sacrifie aux dieux, ou nie sim-
 « plement que tu sois chrétienne, et tu te retireras
 « en paix. »

A cette proposition, un sourire de compassion pa-
 rut sur les lèvres de Cécile : « Quelle humiliante
 « situation pour un magistrat! dit-elle; il veut que
 « je renie le titre qui témoigne de mon innocence,
 « et que je me rende coupable d'un mensonge. Il
 « consent à m'épargner; mais c'est pour se montrer
 « plus cruel encore. Si tu admets l'accusation, que
 « signifient ces efforts pour me contraindre à nier
 « ce dont on me charge? Si ton intention est de
 « m'absoudre, ordonne du moins l'enquête²?

— « Mais voici les accusateurs, reprit Almachius;
 « ils déposent que tu es chrétienne. Nie-le-seulement,
 « et toute l'accusation est mise à néant; mais si tu
 « persistes à ne pas vouloir le nier, tu reconnaîtras
 « ta folie quand tu auras à subir la sentence. »

¹ *Acta S. Cæciliæ.*

² O judicem necessitate confusum, vult ut negem me innocentem, ut ipse faciat nocentem; parcit et sævit, dissimulat et advertit; si vis damnare, cur hortaris negare? Si vis absolvere, quare non vis inquirere? *Ibid.*

Cécile répondit : « L'accusation est mon triomphe, le supplice sera ma victoire. Ne me taxe pas de folie; fais-toi plutôt ce reproche, pour avoir pu croire que tu me ferais renier le Christ¹.

— « Malheureuse femme, dit Almachius, ignores-tu donc que le pouvoir de vie et de mort est déposé entre mes mains par l'autorité des invincibles Princes? Comment oses-tu me parler avec cet orgueil?

— « Autre chose est l'orgueil, autre chose la fermeté, reprit la Vierge : j'ai parlé avec fermeté, non pas avec orgueil, car nous avons ce vice en horreur. Si tu ne craignais pas d'entendre encore une vérité, je te montrerais que ce que tu viens de dire est faux².

— « Voyons, dit le Préfet, qu'ai-je dit de faux?

— « Tu as prononcé une fausseté, répondit Cécile, quand tu as dit que tes Princes t'avaient conféré le pouvoir de vie et de mort.

— « J'ai menti en disant cela? répliqua Almachius étonné.

¹ Horum mihi accusatio votiva est, et tua poena victoria; noli me ut dementem arguere, sed te ipsum increpa, quia Christum me astitimas denegare. *Acta S. Cæcilie*.

² Aliud est esse superbum, et aliud esse constantem; ego constantiter loquuta sum et non superbe, quia superbiam et nos fortiter execramur, tu autem si verum audire non times, iterum te docebo falsissime et nunc esse loquutum. *Ibid*,

— « Oui, dit la Vierge, et si tu me l'ordonnes, je te prouverai que tu as menti contre l'évidence même.

— « Explique-toi, reprit le Préfet déconcerté.

— « N'as-tu pas dit, répliqua Cécile, que tes Princes t'ont conféré le pouvoir de vie et de mort? Tu sais bien cependant que tu n'as que le seul pouvoir de mort. Tu peux ôter la vie à ceux qui en jouissent, j'en conviens; mais tu ne saurais la rendre à ceux qui sont morts. Dis donc que tes Empereurs ont fait de toi un ministre de mort, mais rien de plus; si tu ajoutes autre chose, tu mens, et sans aucun avantage¹. »

Le préfet, dissimulant la honte de cet affront, lui dit avec une modération feinte : « Laisse-là cette audace, et sacrifie aux dieux. » En prononçant ces paroles, il désignait les statues qui remplissaient le Prétoire.

Cécile répondit : « Il me paraît que tu as perdu l'usage de tes yeux. Les dieux dont tu me parles, moi et tous ceux qui ont la vue saine, nous ne

¹ Dixisti principes tuos, et vivificandi, et mortificandi copiam tribuisse licentiæ, cum solum mortificandi scias tibi traditam potestatem; vitam enim viventibus tollere potes, mortuis dare non potes : dic ergo, quia Imperatores tui, mortis ministrum te esse voluerunt; nam si quid plus dixeris, videberis frustra mentitus. *Acta S. Cæciliæ.*

« voyons en eux que des pierres, de l'airain, ou du
« plomb¹.

— « J'ai méprisé en philosophe tes injures, quand
« elles n'avaient que moi pour but, dit Almachius ;
« mais l'injure contre les dieux, je ne la supporterai
« pas.

— « Depuis que tu as ouvert la bouche, reprit
« la Vierge, avec une ironie sévère, tu n'as pas dit
« une parole dont je n'aie fait voir l'injustice ou la
« déraison; maintenant, afin que rien n'y manque,
« te voilà convaincu d'avoir perdu la vue. Tu appelles
« des dieux ces objets que nous voyons tous n'être
« que des pierres, et des pierres inutiles. Palpe-les
« plutôt toi-même, tu sentiras ce qu'il en est. Pour-
« quoi t'exposer ainsi à la risée du peuple? Tout le
« monde sait que Dieu est au ciel. Ces statues de
« pierre feraient plus de service, si on les jetait dans
« une fournaise pour les convertir en chaux. Elles
« s'usent dans leur oisiveté, et sont incapables de se
« défendre des flammes, ou de t'en retirer toi-même.
« Le Christ seul peut sauver de la mort, et délivrer
« du feu l'homme coupable². »

¹ Nescio ubi tu oculos amiseris, nam quos tu Deos dicis, ego, et omnes, qui oculos sanos habemus, saxa videmus esse, et æramen-
tum, et plumbum. *Acta S. Cæciliæ.*

² Ex eo quod os aperuisti, non fuit sermo quem non probarem

Ce furent les dernières paroles de Cécile devant le juge. La Vierge avait vengé, dans ses énergiques réponses, la dignité humaine que l'idolâtrie et la tyrannie païenne avaient si indignement violée; elle avait flétri le matérialisme grossier qui depuis si long-temps asservissait ce monde racheté du sang d'un Dieu; elle n'avait plus qu'à subir le trépas glorieux qu'elle avait conquis.

Almachius, de son côté, avait à rendre la sentence contre celle qui était venue braver en face les faisceaux de la justice, la religion des dieux et jusqu'à la majesté de l'Empire. Toutefois, malgré son courroux pour les affronts qu'il avait reçus, il répugnait à ordonner l'exécution publique de cette jeune femme qui joignait à tant de grâces le don d'attirer à elle tous les nobles cœurs. Il craignait d'ailleurs les reproches de l'Empereur, à son retour; car un

injustum, stultum, et vanum; sed ne quid deesset, puto etiam exterioribus oculis te cœcum ostendis, ut quod omnes lapidem videmus esse, saxum inutile, hoc tu Deum esse testaris. Do, si jubes, consilium: mitte manum tuam, et tangendo disce saxum hoc esse, si videndo non nosti; nefas est enim ut totus populus de te risum habeat, cum omnes sciant Deum in cœlis esse; istas autem figuras saxeas per ignem melius in calcem posse converti, quæ modo sui otio pereunt, et neque tibi pereunti, neque sibi, si in ignem mittantur, poterunt subvenire. Solus Christus eripit de morte, et de igne ipse valet liberare. Acta S. Cæcilie.

si odieux spectacle donné au sein de Rome pouvait exciter les murmures des Patriciens. Alexandre apprendrait que les insultes dont les Empereurs et les dieux avaient été l'objet n'étaient que le résultat des imprudences du Préfet qui, sans mandat impérial, avait voulu sévir contre les chrétiens. Les violences injustes exercées contre les fidèles de la classe du peuple avaient bientôt amené à sa barre jusqu'aux brillants chevaliers de la noblesse romaine, jusqu'à la fille des Cæcilius. Almachius porterait peut-être la peine de n'avoir pas su comprendre le lien sacré qui unissait tous les disciples du Christ, dans lequel, comme parle l'Apôtre, il n'est plus ni Scythe, ni Romain, ni homme libre, ni esclave¹; mais un seul corps qui est l'Eglise, vivant d'une même vie et croyant d'une même foi.

¹ Col. III. II.

CHAPITRE XII.

MARTYRE DE SAINTE CÉCILE.

Le préfet ordonna que l'on reconduisit Cécile à sa maison, afin qu'elle y reçût la mort sans éclat et sans tumulte. Les ordres d'Almachius portaient qu'elle serait enfermée dans la salle des bains de son palais, que les Romains appelaient le *Caldarium*¹.

¹ Les bains, chez les Romains, étaient divisés en plusieurs salles. La première était le *frigidarium*, où l'on prenait les bains froids; la seconde, appelée *tepidarium*, offrait une eau tiède aux baigneurs; la troisième, désignée par le nom de *caldarium* ou *calidarium*, ou encore *sudatorium*, servait pour les bains à vapeur. Des réservoirs d'eau bouillante faisaient monter des tourbillons de vapeur dans cette salle, et un fourneau, appelé *laconicum*, dont les flammes circulaient au moyen de tuyaux conducteurs, sous le pavé et jusque dans l'épaisseur des murs, élevait encore cette température brûlante. La voûte, ordinairement revêtue en stuc et de forme hémisphérique, était fermée par un bouclier d'airain qui se manœuvrait à l'aide d'une chaîne, et servait de soupape, quand l'intensité de la chaleur devenait trop suffocante. On peut voir la description du *caldarium* dans Vitruve, *lib. v, cap. x*, et dans les divers auteurs qui ont traité des bains des anciens.

Le supplice auquel Almachius condamna Sainte Cécile n'est point

On allumerait un feu violent et continu dans l'hypocauste, et la vierge laissée sans air, sous la voûte ardente, aspirerait la mort avec la vapeur embrasée, sans qu'il fût besoin de faire venir un licteur pour l'immoler.

Ce lâche expédient n'obtint pas son effet. Cécile, entrée avec joie dans le lieu de son martyre, y passa tout le reste du jour et la nuit suivante, sans que l'atmosphère enflammée qu'elle respirait eût seulement fait distiller de ses membres la plus légère moiteur. Une rosée céleste, semblable à celle qui rafraîchit les trois enfants dans la fournaise de Babylone, tempérerait délicieusement les feux de ce redoutable

sans exemple dans l'histoire. Cette manière de donner la mort sans répandre le sang fut employée par Constantin lorsqu'il fit périr l'impératrice Fausta. Zosime (*hist. lib. 11*) rapporte que cette princesse fut enfermée, par ordre de l'Empereur, dans une salle de bain que l'on avait chauffée outre mesure, et qu'on l'en retira morte.

Nous trouvons à Rome un autre exemple d'un martyr infligé avec des circonstances analogues à celui de Sainte Cécile, par un magistrat qui ne voulait pas non plus prendre sur lui l'odieuse d'une exécution publique. C'est celui des deux frères Saint Jean et Saint Paul, sous Julien l'Apostat. On sait que ce prince n'avait pas voulu publier d'édits contre les chrétiens, préférant un autre système de persécution plus dangereux et plus efficace. Les deux patriciens, après avoir confessé la foi devant le préfet de Rome, Terentianus, furent reconduits, par ses ordres, à leur maison, où on leur trancha la tête en secret, après quoi ils y furent ensevelis par les exécuteurs.

séjour, et l'on pouvait dire de la vierge ce que plus tard saint Léon-le-Grand a dit de l'intrépide Archidiacre Laurent, que le feu de l'amour qui la consumait au dedans, ôtait toute sa force au feu qui l'entourait au dehors¹. En vain les ministres de la cruauté d'Almachius attisaient l'incendie par le bois qu'ils jetaient sans cesse sur le brasier; en vain un souffle dévorant s'échappait continuellement par les bouches de chaleur, et versait dans l'étroite enceinte les bouillantes vapeurs du bassin; Cécile était invulnérable, et attendait avec calme qu'il plût à l'Époux divin de lui ouvrir une autre route pour monter jusqu'à lui².

Ce prodige rapporté à Almachius renversa l'espoir qu'il avait conçu de ne pas en venir jusqu'à verser le sang d'une dame romaine. Il sentit qu'il ne lui était plus possible de s'arrêter dans la voie funeste où il était engagé. Un licteur reçut l'ordre d'aller trancher la tête de Cécile, dans ce lieu même où elle se jouait de la mort. Le bourreau

¹ Superari charitas Christi, flamma non potuit, et segnior fuit ignis qui foris ussit quam qui intus accendit. *Sermo in Natali S. Laurentii.*

² Cumque fuisset in calore balnei inclusa, et subter incendia nimia lignorum pabula ministrarent die integra et nocte tota, quasi in frigido loco illibata perstitit sanitate, ita ut nec una pars membrorum ejus saltem sudoris signo lassaretur. *Acta S. Cæciliæ.*

se présenta armé de l'instrument du supplice. La Vierge le vit entrer avec allégresse, comme celui qui venait lui apporter la couronne nuptiale. Elle s'offrit au martyre avec l'empressement qu'on pouvait attendre de celle qui, jusqu'alors, avait triomphé de tout ce qui effraie et de tout ce qui séduit la nature humaine.

Le licteur brandit son glaive avec vigueur, mais son bras mal assuré n'a pu, après trois coups, abattre entièrement la tête de Cécile. Il laisse étendue à terre et baignée dans son sang, la Vierge sur laquelle la mort semble craindre d'exercer son empire, et il se retire avec terreur. Une loi défendait au bourreau qui, après trois coups, n'avait pas achevé sa victime, de la frapper davantage¹.

Les portes de la salle du bain étaient demeurées ouvertes, après le départ du licteur; la foule des chrétiens qui attendait au dehors la consommation du sacrifice, s'y précipite avec respect. Un spectacle sublime et lamentable s'offre à leurs regards. Cécile, aux prises avec le trépas, et souriant encore à ces

¹ Hoc cum audisset Almachius, misit qui eam in ipso balneo decollaret; quam cum spiculator tertio ictu percussisset, caput ejus amputare non potuit; sic autem seminecem eam cruentus carnifex dereliquit; nam apud veteres lex erat eis imposita, ut si in tribus percussionibus non decollaretur, amplius percutere non audebat. *Acta S. Cæciliæ.*

pauvres qu'elle aimait, à ces néophytes auxquels sa parole avait ouvert le chemin de la véritable vie. On s'empresse de recueillir sur des linges le sang virginal qui s'échappe de ses blessures mortelles¹; tous lui prodiguent les marques de leur vénération et de leur amour. D'un instant à l'autre ils s'attendent à voir s'exhaler cette âme si pure, brisant les faibles et derniers liens qui la retiennent encore. La couronne est suspendue au-dessus de la tête de Cécile; elle n'a plus qu'à étendre la main pour la saisir, et cependant, elle tarde. Les fidèles ignoraient encore le délai qu'elle avait sollicité et obtenu.

Durant trois jours entiers, ils environnèrent sa couche sanglante, continuellement suspendus entre l'espoir et la crainte, mais pleins de respect pour les mystérieuses volontés du Seigneur sur sa servante. La voix de Cécile ne cessait de les exhorter à demeurer fermes dans la foi. De temps en temps, la Vierge faisait approcher les pauvres; elle leur prodiguait les marques les plus touchantes de son affection, et veillait à ce qu'on leur partageât ce qui pouvait lui rester encore². Les gens du fisc ne s'étaient

¹ Cujus sanguinem omnes bibulis linteaminibus populi, qui per eam crediderant, extergebant. *Acta. S. Cæcilie.*

² Per triduum autem quod supervixit, non cessavit, quos nutrebat et quos docuerat in fide Domini confortare, quibus et divisit universa quæ habuit. *Ibid.*

pas présentés; ils savaient que la victime avait été manquée par l'exécuteur, et d'ailleurs cette maison ensanglantée devait paraître aussi redoutable aux païens qu'elle semblait auguste aux fidèles, qui la vénéraient comme la glorieuse arène où Cécile avait conquis la couronne.

Il y eut un moment où le flot du peuple s'écoula. La Vierge mourante allait recevoir la visite d'Urbain, qui, depuis quelques jours, comme nous l'avons dit, abritait son exil dans la maison de Cécile. Jusqu'à cette heure désirée, la prudence n'avait pas permis au vieillard d'approcher de la Martyre qui l'attendait avec ardeur pour monter au ciel. Cécile voulait recevoir les bénédictions du Père des fidèles, et consigner entre ses mains le seul héritage qu'elle laissât après elle. Le Pontife entra dans la salle du bain, et ses regards attendris aperçurent sa fille bien-aimée étendue comme l'agneau du sacrifice sur l'autel inondé de son sang.

Cécile tourna vers lui ses regards pleins de douceur et de consolation. « Père, lui dit-elle, j'ai demandé au Seigneur ce délai de trois jours, pour remettre aux mains de Votre Béatitude¹ mon der-

¹ Sur l'antiquité de ce titre donné au Pontife Romain, on peut voir les exemples qu'en donnent les lettres adressées au Pape, de l'Orient et de l'Occident, dans tout le cours du quatrième siècle.

« nier trésor; ce sont les pauvres que je nourrissais, « et auxquels je vais manquer. Je vous lègue aussi « cette maison que j'habitais, afin qu'elle soit par « vous consacrée en Eglise, et qu'elle devienne un « temple au Seigneur à jamais¹. »

Après ces paroles, la Vierge se recueillit en elle-même, et ne songea plus qu'à la félicité de l'Epouse qui va se rendre auprès de son Epoux. Elle remercia le Christ de ce qu'il avait daigné l'associer à la gloire de ses athlètes, et réunir sur sa tête les roses du Martyre aux lis de la Virginité. Les cieus s'ouvraient déjà à son œil mourant, et une dernière défaillance annonça les approches du trépas. Elle était couchée sur le côté droit, les genoux réunis avec modestie, Au moment suprême, ses bras s'affaissèrent l'un sur l'autre, et comme si elle eût voulu garder le secret du dernier soupir qu'elle envoyait au divin objet de son unique amour, elle tourna contre terre sa tête

Un tel accord montre l'antiquité de cet usage. On peut consulter entre autres la lettre des Orientaux à saint Jules, celle de saint Athanase et des Evêques d'Egypte au même Pontife, celles de saint Jérôme et celle d'Aurelius de Carthage à saint Damase, etc.

¹ Sancto Urbano Papæ dixit : Adhuc triduanas mihi poposci inducias, ut et istos tuæ Beatitudini traderem, quos nutriti, et hanc domum meam in æternum Ecclesiæ nomini consecrarem. *Acta S. Cæciliæ.*

sillonnée par le glaive¹, et son âme se détacha doucement de son corps.

Une si grande Martyre ne pouvait être ensevelie que par les mains les plus augustes. Urbain, aidé du ministère des Diacres, présida aux funérailles de Cécile. On ne toucha pas aux vêtements de la Vierge, plus riches encore par la pourpre du martyr dont ils étaient couverts, que par l'or dont ils étaient tissés : on respecta jusqu'à l'attitude qu'elle gardait, au moment où elle avait expiré. Le corps, réduit par la souffrance, fut déposé dans un cercueil formé de planches de cyprès, et l'on plaça aux pieds les linges et les voiles dans lesquels les fidèles avaient recueilli le sang de la Vierge.

La nuit suivante, le précieux dépôt fut porté au cimetière de Prétextal, et le Pontife, pour honorer l'apostolat de Cécile, voulut qu'elle reposât parmi les corps de ses prédécesseurs martyrs², non loin des tombeaux de Valérien, de Tiburce et de Maxime. Cette distinction si méritée fut cause que, dans la

¹ Ces détails sur la pose de Cécile expirante ne sont point consignés dans les Actes; ils sont empruntés à une source plus imposante encore, ainsi que nous le verrons en son lieu.

² Tunc Sanctus Urbanus Papa corpus ejus auferens cum Diacribus nocte sepelivit eam inter Collegas suos Episcopos, et Martyres, ubi sancti Confessores sunt collocati. *Acta S. Cæcilie.*

suite, on perdit la trace du sépulcre de Cécile, jusqu'au jour où il se révéla, par un effet de la bonté divine, et rendit à l'Eglise Romaine un trésor qu'elle avait cru ravi à ses Cryptes sacrées par des mains étrangères.

CHAPITRE XIII.

MARTYRE DE SAINT URBAIN. — PONTIFICAT DE SAINT PONTIEN. — MORT
D'ALEXANDRE SÉVÈRE.

Un mois s'était à peine écoulé, et déjà on amenait Urbain devant Almachius. Le Pontife avait été découvert avec deux prêtres et trois diacres dans une grotte où il se tenait caché; car il ne lui avait pas été possible d'habiter long-temps la maison de Cécile. Les officiers du préfet, déconcertés de ne pas rencontrer dans ce palais les trésors qu'ils attendaient, et ne se rendant pas compte des largesses que la Vierge avait répandues dans le sein des pauvres, accusaient Urbain d'avoir reçu des sommes immenses, et de les avoir soustraites au fisc. La cupidité du préfet avait rendues plus actives les recherches à la suite desquelles le Pontife se trouvait enfin découvert et arrêté.

« Est-ce là cet Urbain, ce séducteur qui deux fois
« déjà a été condamné, et dont les chrétiens ont fait

« leur Pape¹? s'écria Almachius en le voyant pa-
« raître devant lui. »

Le Pontife répondit : « Oui, c'est moi qui séduis
« les hommes, pour leur faire abandonner la voie
« de l'iniquité, et les conduire dans la voie de la
« vérité². »

— « Etrange voie de la vérité, reprit Almachius,
« dans laquelle on n'honore pas les dieux, et on n'o-
« béit pas aux princes³ ! »

— « Non, dit Urbain, je n'honore point tes dieux,
« pas plus que je ne crains tes princes. Fais ce que
« tu as à faire⁴. »

Le vieillard fut jeté en prison avec ses compa-
gnons, et durant la nuit, des chrétiens ayant gagné
à prix d'argent le geôlier Anolinus, vinrent visiter le
Père des fidèles, et lui donner les marques de leur
vénération filiale.

Urbain comparut une seconde fois devant le pré-
fet, toujours accompagné de ses prêtres et de ses

¹ Nonne iste est Urbanus seductor, qui jam semel et iterum damnatus est, quem Christiani sibi Papam fecerunt? *Laderchi. Acta S. Urbani.*

² Ego seduco homines, ut viam iniquitatis relinquunt, et ad viam veritatis deveniant. *Ibid.*

³ O via veritatis, quæ nec Deos colit, nec Principes obtemperat. *Ibid.*

⁴ Nec Deos tuos colo, nec principes tuos timeo; fac quod facturus es. *Ibid.*

diacres. Almachius affecta d'abord une sorte de modération, effet de la gêne qu'il éprouvait d'avoir sévi avec tant de rigueur contre les chrétiens. « Laissez là votre obstination, leur dit-il, et sacrifiez aux dieux. Déjà, par suite de vos tromperies, près de cinq mille hommes séduits par vous, ont péri; vous en êtes responsables.

— « Ils n'ont pas péri, comme tu l'imagines, malheureux, répondit Urbain; mais ils sont montés heureusement jusqu'au royaume du ciel.

— « Oui, dit le Préfet, c'est ce vain espoir qui a si tristement séduit Cécile, son mari et son beau-frère; c'est cet espoir qui leur a fait sacrifier l'existence la plus brillante. En mourant, ils t'ont laissé d'immenses trésors; il s'agit de les restituer¹. »

La cupidité du fisc se trahissait promptement dans ces paroles du juge; Urbain dédaigna de répondre à l'interpellation. Il se contenta de dire au Préfet : « Insensé, rends plutôt hommage au Créateur, pour lequel ceux dont tu parles ont donné leur vie, après avoir distribué tous leurs biens aux pauvres².

¹ Hac vana spe inducta Cæcilia cum sponso suo et cognato, omnem gloriam perdidit, et immensum tibi dimiserunt thesaurum, quem te nunc exhibere oportet. *Acta S. Urbani.*

² Stulte, agnosce creatorem pro quo illi sua omnia pauperibus erogantes, mori exoptaverunt. *Ibid.*

— « Point de cette audace, si vous voulez vivre, » reprit Almachius; autrement vous périrez.

— « Il n'y a à périr, dit Urbain, que ceux qui, par leur foi ou par leurs œuvres, déplaisent au Créateur.

Le préfet, adressant la parole aux deux prêtres : « Et vous, leur dit-il, êtes-vous du même avis? »

Ils répondirent : « Tous les conseils de notre Père sont salutaires; mais la sagesse n'entre point dans l'âme perverse¹.

— « Je le vois, reprit Almachius, vous êtes pires que votre maître, tout décrépît et tout fou qu'il est; vous n'avez pas honte, misérables, de persévé-
« rer dans votre impudence, après tant de con-
« damnations²? » Et il ordonna que l'on battit les deux prêtres avec des fouets armés de plomb.

L'exécution se passait sous ses yeux, et les deux confesseurs, pendant qu'on les frappait, répétaient : « Seigneur, nous vous rendons grâces. » Almachius, furieux de cette constance, s'agitait sur son siège, et s'écriait : « Il faut qu'ils soient protégés par

¹ Patris nostri monita per omnia sunt salubria, sed in malevolam animam non intrat sapientia. *Acta S. Urbani*.

² Ut video deteriores effecti estis quam delirus senex magister vester; sed miseri non erubescitis, qui toties damnati proscriptionibus in impudentia perduratis. *Ibid.*

« des enchantements pour résister encore à nos ordres.

— « C'est toi-même, lui dit Urbain, qui es devenu semblable à tes dieux; car tu as des oreilles et tu n'entends pas; tu as des yeux et tu ne vois pas¹.

— « Comment! tu injurieras jusqu'aux dieux? s'écria le préfet. Tu le paieras de ta tête, j'en jure par les dieux et par les déesses.

— « Si tu veux juger toi-même du respect que méritent tes dieux, répliqua le Pontife, tu peux lire leur histoire. Quant à notre Dieu, c'est lui qui a créé toutes choses et qui nous fortifie par cette parole qu'il a dite : *Ne craignez pas ceux qui ne tuent que le corps; car ils ne peuvent tuer l'âme.*

— « Je comprends, dit Almachius, tu es vieux; voilà pourquoi tu regardes la mort comme un repos. Tu es jaloux de ces jeunes gens; tu les endoctrines à sacrifier leur vie, parce que la tienne t'échappe. »

L'un des prêtres, indigné de ce vil outrage fait aux cheveux blancs du Pontife, interrompt le préfet : « Tes paroles sont un évident mensonge, lui dit-il; notre père, dès sa jeunesse, a toujours re-

¹ Immo tu miser Diis tuis similis est effectus, aures habens, et non audiens; oculos, et non videns. *Acta S. Urbani.*

« gardé Jésus-Christ comme sa vie; et la mort comme
 « un gain. Plus d'une fois, il a confessé le Christ,
 « et exposé sa vie pour les brebis qu'il lui a con-
 « fiées¹. »

Almachius fit reconduire en prison le vieillard et ses compagnons. Ils y furent encore visités par les chrétiens, et le spectacle de la majesté du Pontife, environné de tant d'hommages jusque dans les fers, convertit le geôlier Anolinus à la foi chrétienne. Il fut baptisé par Urbain, et ne tarda pas à payer de sa vie l'honneur de s'être enrôlé dans la milice du Christ.

Peu après, les Martyrs furent amenés encore une fois devant le préfet, et après une nouvelle confession, on les battit si cruellement que Lucien, l'un des diacres, expira sous les coups des bourreaux. Enfin, lorsqu'il se fut écoulé trois jours encore, le huit des Kalendes de Juin, Almachius fit conduire les confesseurs à un temple de Diane, sur la Voie Nomentane, avec ordre aux soldats de leur trancher la tête, s'ils refusaient de sacrifier. Sur la route, le vieillard exhortait ainsi ses compagnons : « C'est le Seigneur qui nous appelle, lui qui a dit :

¹ Manifeste mentiris; Patri enim nostro, et in juventute Christus vivere fuit, et mori lucrum; multoties quippe pro eo Confessor effectus, animam suam pro ejus ovibus posuit. *Acta S. Urbani.*

« Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes
 « chargés, et je vous soulagerai. Jusqu'ici nous n'avons
 « vu le Seigneur que dans un miroir, et comme en
 « énigme; voici le moment où nous allons le voir
 « face à face' . »

Arrivés près du temple de la déesse, les Martyrs dirent aux bourreaux : « Faites ce que vous avez à faire; il est inutile de nous proposer une action pour laquelle vous savez déjà notre éloignement. » On insista cependant, et sur leur refus, on les fit sortir du temple, et les bourreaux leur tranchèrent la tête. Trois tribuns chrétiens, Fabien, Callixte et Ammonius, qui étaient venus visiter le Pontife dans sa prison, enlevèrent les corps des Martyrs et les transportèrent au Cimetière de Prétextat². »

Urbain avait siégé huit ans, onze mois et douze jours. Son successeur fut Pontien, qui gouverna en paix durant quelques années. Le retour d'Alexandre avait rendu la tranquillité à l'Église de Rome; du moins on ne voit pas que les violences d'Almachius aient laissé d'autres traces que celles que nous avons

¹ Ecce nos Dominus vocat inquieti : Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. Hactenus cum viderimus quasi per speculum, et in ænigmate; præsto autem est, ut videamus eum facie ad faciem. *Acta S. Urbani.*

² *Acta S. Urbani.*

reconnues. On ignore pareillement l'impression que ressentit l'Empereur quand il eut connaissance des actes du Préfet. Les historiens d'Alexandre s'occupent rarement des chrétiens, et d'ailleurs passent aisément sous silence les faits qui n'intéressent que la personne des magistrats de Rome. Il est à croire que ce prince, ennemi de la cruauté, blâma les excès d'Almachius; mais la faiblesse de son caractère ne donne guère lieu de penser qu'il ait exprimé autrement le déplaisir que lui eût causé le meurtre juridique de Cécile et des deux Patriciens.

Quoi qu'il en soit, le système suivi, sous le règne d'Alexandre, à l'égard des Evêques de Rome, ne tarda pas d'être appliqué à Pontien. Ce saint Pape eut à souffrir la persécution pour la liberté de son ministère. Il ne fut pas cependant mis à mort, comme Callixte et Urbain; mais un ordre émané de la cour impériale l'exila dans l'île Buccina¹, l'une des plus sauvages de la côte méridionale de Sardaigne.

Alexandre survécut peu à cet acte d'une politique lâche et ombrageuse. Souvent, dans l'histoire, et nous l'avons vu encore de nos jours, Dieu a frappé des princes dont les vues personnelles étaient favorables à son Eglise; mais qui, oublieux de l'avenir et

¹ Anastas, in *Pontiano*.

de la justice, ne songèrent pas à briser les chaînes que d'autres avaient forgées pour cette fille du ciel. Ces princes avaient cru faire assez de les soulever, durant les courtes années qu'ils eurent la puissance; aveugles, qui ne sentaient pas qu'après eux ces chaînes retomberaient plus lourdes encore sur cette Eglise qu'ils ne devaient pas seulement aimer et vénérer comme chrétiens, mais, comme rois, servir et délivrer.

Alexandre était à peine entré dans la treizième année de son règne, et dans la vingt-sixième de son âge, qu'il fut immolé à Mayence par ses propres soldats, laissant l'empire à Julius Verus Maximin, l'un des principaux chefs de son armée, et soupçonné d'être l'auteur de la sédition au milieu de laquelle l'infortuné prince et Mammæa perdirent la vie.

CHAPITRE XIV.

EMPRESSEMENT DES PONTIFES ROMAINS A RECUEILLIR LES ACTES DES
MARTYRS. — LA MÉMOIRE DE SAINTE CÉCILE SE CONSERVE DANS
L'ÉGLISE DE ROME. — SA BASILIQUE.

A peine monté sur le trône impérial, Maximin fit paraître à l'égard du Christianisme des dispositions tout opposées à celles de son prédécesseur. La persécution suspendue depuis le règne de Septime Sévère reprit son cours avec violence; le nouvel Empereur la dirigea plus particulièrement contre les chefs des Eglises¹. Le Pontife de Rome devait être frappé le premier. Maximin envoya l'ordre de mettre à mort, dans l'île même où Alexandre l'avait exilé, le pasteur courageux dont l'Eglise Romaine ressentait si cruellement l'absence. Pontien avait siégé cinq ans, deux mois et sept jours. Son corps fut plus tard rapporté à Rome et enseveli au cimetière de Callixte², dans l'enceinte où reposaient déjà Cécile et Urbain.

¹ Euseb. Hist. Eccles. Lib. vi, cap. xxviii.

² Anastas. in Pontiano.

Antéros succéda immédiatement à Pontien, sur la Chaire Apostolique; mais à peine avait-il tenu le gouvernail de l'Eglise un mois entier, qu'il fut atteint par le glaive de Maximin, et obtint la couronne du martyr. Un fait du Pontificat si rapide d'Antéros n'est pas sans importance pour la mémoire de l'illustre Vierge dont nous écrivons l'histoire.

Dès le premier siècle, sous la persécution de Domitien, le grand Pontife saint Clément voulant conserver aux âges futurs le récit des triomphes des Martyrs, avait établi sept Notaires dont la fonction était de recueillir par écrit les circonstances qui accompagnaient le sacrifice généreux de ces athlètes de la foi. Chacun de ces Notaires était préposé à deux des quatorze Régions de Rome¹.

Les mémoires glorieux qu'ils avaient la charge de rédiger devaient s'être considérablement accrus en nombre et en importance, sous les persécutions de Trajan, d'Antonin, de Marc Aurèle et de Sévère; nous avons vu quelles pages sublimes la tyrannie de Turcius Almachius, sous Alexandre, leur donna occasion d'y ajouter. Le saint Pape Antéros s'occupa de réunir tous ces Actes dont il se fit rendre compte par

¹ Hic fecit septem Regiones dividi Notariis fidelibus Ecclesie, qui gesta Martyrum sollicite et curiose unusquisque per Regionem suam diligenter perquirerent. *Anastas. in Clemente.*

les Notaires de l'Eglise, afin de les recueillir dans les Archives du Siège Apostolique.

Une fresque de la voûte du deuxième *Cubiculum*, au Cimetière de Callixte, paraît avoir eu pour objet de conserver à la postérité le souvenir de cette mesure prévoyante d'Antéros. On y voit un personnage vénérable assis sur une estrade, entre deux ministres debout à ses côtés. Ses deux mains sont étendues pour bénir trois autres personnages, dont l'un est à genoux, et les deux autres dans l'attitude d'une profonde vénération. Ils viennent de déposer à ses pieds une caisse de forme ronde remplie de livres en rouleau dont ils semblent lui faire hommage. Cette forme de livres ainsi réunis dans une caisse semblable se retrouve plusieurs fois sur les peintures murales des Cimetières de Rome. Le savant archéologue F. Bianchini, dont le sentiment est d'un si grand poids, pense que cette scène représente le fait dont nous parlons¹, et d'ailleurs le caractère de ce plafond tout entier est d'un style élégant et correct qui ne permet pas d'en rapporter l'exécution au-delà du troisième siècle.

Les chrétiens de cette époque, qui mettaient un si

¹ Anastasii Bibliothecarii de vitis Pontificum, in *Antero*, notæ historicæ. Tom. 1, p. 184.

grand intérêt à la conservation des titres de leur foi, devaient avoir d'autant plus à cœur de garder la mémoire de ce fait, que le Pontife qui se montra si zélé pour recueillir les Actes des Martyrs obtint lui-même la palme, pour prix de cette ardeur à préparer les Fastes du Christianisme. Antéros fut dénoncé au Préfet Maxime comme affectant d'honorer la mémoire des ennemis de l'Empire et des Dieux, et il paya de son sang ce généreux attentat contre la politique des Césars¹.

Le pieux Fabien, successeur d'Antéros, ne se montra pas moins empressé pour la gloire des amis de Dieu. Il ordonna que les sept Notaires seraient assistés chacun d'un Sous-Diacre qui les aiderait dans la rédaction des Actes des Martyrs². La même pensée de rendre hommage à ces nobles victimes parmi lesquelles Fabien mérita d'être compté lui-même, après un pontificat de quatorze ans, le porta à entreprendre de grands travaux dans les Cimetières³; sans doute en faisant creuser de nouvelles galeries, et

¹ Hic gesta Martyrum diligenter a Notariis exquisivit, et in Ecclesia recondidit. Propter quod a Maximo præfecto martyrio coronatus est. *Anastas. in Antero.*

² Fecit septem subdiaconos qui septem Notariis imminerent, ut gesta Martyrum in integro colligerent. *Anastas. in Fabiano.*

³ Multas fabricas per cœmeteria fieri præcepit. *Ibid.*

peindre de nouvelles fresques, sur l'une desquelles il aura voulu signaler à la reconnaissance des fidèles le zèle que montra son prédécesseur pour transmettre à la postérité le récit des épreuves qu'avaient endurées les héros qui, par milliers, reposaient dans ces augustes souterrains.

Ainsi l'époque à laquelle se rapportent la vie et les combats de Cécile ne manquait pas d'historiens fidèles et garantis pour recueillir de si admirables souvenirs, et la majesté du Pontife suprême ne pensait pas s'abaisser en veillant sur la rédaction des moindres circonstances qui avaient signalé la victoire des Martyrs. C'était, au reste, une discipline établie dans toute l'Eglise, dès les premières persécutions, de consigner par écrit le récit de leurs combats, et malgré les pertes immenses que nous avons éprouvées par l'injure du temps et les destructions violentes, les Actes authentiques des Martyrs qui nous sont restés, et qui se rattachent à toutes les parties de l'Eglise, tant de l'orient que de l'occident, suffisent à démontrer jusqu'à l'évidence que la pensée des saints Papes Clément, Antéros et Fabien, avait été comprise et appliquée dans les diverses chrétientés.

Nous citerons en particulier pour l'Eglise d'Afri-

que, ces paroles du diacre Pontius, dans la vie de son Evêque saint Cyprien, qui fut écrite à la mort de ce grand Martyr, vingt-huit ans après l'immolation de Cécile : « Telle a été, dit cet auteur, la vénération
 « de nos ancêtres pour les Martyrs, tant baptisés que
 « catéchumènes, qu'ils ont mis par écrit une foule
 « de détails, je pourrais même dire presque tout, sur
 « les souffrances et passions qu'ils ont endurées, en
 « sorte que ces récits sont arrivés jusqu'à nous qui
 « n'étions pas même nés alors¹. »

S'il en était ainsi, dans une simple province de l'Eglise, les mesures organisées par les souverains Pontifes, au centre même du Christianisme, devaient avoir produit sur les Martyrs de Rome un ensemble de Mémoires bien autrement imposant pour le nombre et l'autorité des récits. Ajoutons encore que les Actes qui sont venus jusqu'à nous ont souvent pour objet des personnages d'une importance secondaire, et dont cependant le martyre s'y trouve raconté avec

¹ Cum majores nostri plebeis et catechumenis martyrium consecutis tantum honoris pro martyrii ipsius veneratione dederint, de passionibus eorum multa, aut prope dixerim pene cuncta conscripserunt, ut ad nostram quoque notitiam qui nondum nati fuimus pervenirent. *Pontius diaconus, in vita Cæciliæ Cypriani*, page 1.

les circonstances les plus précises, les interrogations, les réponses, les tourments, les miracles, la sépulture. La condition de Cécile, de Valérien et de Tiburce, l'impression que dut produire, chez les gentils autant que chez les chrétiens, le drame qui s'est déroulé sous nos yeux, rendaient bien plus aisée encore la rédaction des Actes de notre sainte Martyre. Au défaut des Notaires de l'Eglise, la mémoire des fidèles suffisait seule pour conserver long-temps le fonds et la plus grande partie des détails. On ne peut donc pas douter que les Actes de sainte Cécile n'aient été recueillis dans un temps où il était encore facile de constater les faits qui en devaient former la teneur. La divine Providence, qui avait voulu donner à Rome une Cécile chrétienne pour tenir la place de l'ancienne qui ne devait pas survivre au Capitole, veillait à ce que la mémoire de la nouvelle ne s'éteignît pas, mais devînt au contraire plus glorieuse de siècle en siècle, comme la suite des évènements nous le fera voir.

Après la persécution de Maximin, l'Eglise eut à subir celles de Decius, de Valérien, de Gallien, d'Aurélien, et enfin la plus épouvantable de toutes, celle de Dioclétien. Le nombre des Martyrs monta dans une proportion immense; cependant, au milieu de

tant de noms nouveaux et illustres, celui de Cécile brilla toujours d'un éclat que rien ne fit pâlir. Au quatrième siècle, à la paix de l'Eglise, lorsqu'il fut temps de clore le sacré Diptyque du Canon de la Messe, qui ne devait plus se rouvrir qu'une seule fois, Cécile fut maintenue en possession du plus grand des honneurs, pour toute la suite des siècles jusqu'à la fin des temps. Du sein de l'éternelle félicité, elle entend chaque jour prononcer son nom, dans les silencieuses prières qui accompagnent la célébration du Sacrifice, et son sang répandu pour le Christ est présenté au trône de Dieu avec le sang même de l'Agneau sans tache, auquel elle est unie à jamais, au milieu des lis et des roses du ciel.

Ainsi, le lendemain des persécutions, l'Eglise Romaine distingua le nom de Cécile entre tant d'autres qui firent sa gloire, dans ces jours d'épreuve. De trente Papes martyrs, six seulement furent admis sur le Diptyque immortel; la fille des Cæcilius fut préférée à tant de héros. La vierge Agnès, son émule dans l'amour du Christ, la précède sur cette liste triomphale; la pieuse veuve Anastasie la suit : toutes trois filles de l'Eglise de Rome. Au sixième siècle, saint Grégoire leur donna pour compagnes les deux grandes Vierges Martyres de Catane et de

Syracuse, Agathe et Lucie, et par une courtoisie liturgique, il donna le pas aux deux illustres Siciliennes sur les deux vierges de Rome¹.

Le x des Kalendes de Décembre (22 Novembre) fut le jour fixé pour la Fête de la sainte Cécile, dès la plus haute antiquité, comme on le voit déjà par le Martyrologe de saint Jérôme². La mémoire des saints Valérien, Tiburce et Maxime demeura au xviii des Kalendes de Mai (14 Avril), et celle de saint Urbain, au viii des Kalendes de Juin (25 Mai), jours anniversaires de leur martyre. Celui de Cécile avait cependant eu lieu dans l'intervalle qui s'écoula entre ces deux époques; mais la solennité que l'Eglise Romaine consacrait chaque année à cette grande Martyre eût pu se trouver en concurrence avec les

¹ Plusieurs liturgistes ont cru que saint Grégoire avait en même temps inséré au Canon toutes les Saintes dont on y lit les noms. Le seul auteur qui parle de l'accroissement donné par ce saint Pape au Diptyque contenu dans l'oraison *Nobis quoque peccatoribus*, est saint Adhelme de Sherburn, dont le texte est très clair, et ne parle que des saintes Agathe et Lucie comme ayant été ajoutées aux autres. Vid. *S. Aldhelmi Episcopi Saxonum occidentalium, de Virginitate*, cap. xxiiii. *Biblioth. vet. Patrum*, tome xiiii, page 44. L'auteur traite, dans des chapitres spéciaux, de sainte Cécile et de sainte Agnès, et il ne dit pas un seul mot à leur propos qui donne lieu de penser que leur insertion eût été récente; ce qu'il fait au contraire pour les deux martyres de Sicile.

² Florentini, *Martyrologium S. Hieronymi. X. Kal. Decembris*.

Fêtes de l'Ascension du Seigneur et de la Pentecôte; on la reporta à une autre saison, afin qu'elle ne perdît aucun de ses honneurs. Quant à la raison qui lui fit assigner le 22 Novembre plutôt que tout autre jour de l'année, il serait impossible de la déterminer avec certitude aujourd'hui. Peut-être la réédification de la maison de Cécile sous une forme plus appropriée à sa destination d'Eglise, la dédicace qu'on en aura célébrée, à cette occasion, dans le iv^e ou le v^e siècle, auront fourni, comme il est arrivé d'autres fois, l'occasion de reporter la fête de la sainte Patronne loin du jour qu'elle avait occupé d'abord¹.

L'importance et la solennité de la Fête de sainte Cécile, à Rome, dans le cinquième siècle, sont attestées par le Sacramentaire de saint Gélase, qui fut rédigé à cette époque. La Fête y est précédée d'une vigile de préparation². Sainte Cécile partage avec saint Laurent cet honneur que saint Sébastien et sainte

¹ Il est remarquable que le Martyrologe Romain, au 22 Novembre, n'annonce en effet ni la mort (*Natalis*) ni la sépulture (*Depositio*) de sainte Cécile. On y lit simplement : *Romæ, sanctæ Cæcilie, Virginis et Martyris quæ sponsum suum Valerianum*, etc. Le lendemain, 23, au contraire, la fête de saint Clément est ainsi formulée : *Natalis sancti Clementis Papæ*. Au 14 Avril, les saints Tiburce, Valérien et Maxime sont annoncés par le *Natalis*, ainsi que saint Urbain, au 25 Mai.

² Muratori. *Liturgia Romana vetus*, tome 1, *Sacramentarium Gelasianum*, page 672.

Agnès, si fameux cependant sur les Fastes de l'Eglise-Mère, ne paraissent pas avoir jamais obtenu. Il est vrai que la Fête de sainte Cécile n'a pas conservé cette distinction, dans la suite des siècles, mais il suffit de ce témoignage de l'antique vénération envers la Vierge pour démontrer combien sa mémoire était vivante chez les chrétiens de Rome, encore à la fin du v^e siècle, époque de la dernière rédaction de ses Actes.

L'Eglise qui s'élevait dans la Région au-delà du Tibre, sous le nom de sainte Cécile, attestait aussi dès lors les magnifiques souvenirs que nous avons retracés. On sait que les Eglises érigées en l'honneur des Martyrs de Rome, dans cette capitale de la chrétienté, quand elles ne renfermaient pas leurs reliques, ou encore lorsqu'elles n'étaient pas bâties à l'entrée des Cimetières où ils reposaient, servaient à marquer les lieux mêmes qu'ils avaient sanctifiés, par leur habitation ou par leurs souffrances. Cet usage n'était pas seulement observé dans l'Eglise de Rome; on le retrouve établi comme un point de discipline, dans l'Eglise d'Afrique, par le quatorzième Canon du IV^e Concile de Carthage, en 398¹, et ce Canon

² Et omnino nulla memoria Martyrum probabiliter acceptetur, nisi aut ibi corpus, aut aliqua certæ reliquiæ sint, aut ubi origo ali-

est lui-même inséré au Corps du Droit¹. Plus tard, cette discipline s'est adoucie; mais elle n'en a pas moins régné à Rome pendant de longs siècles. C'est pour cette raison que les Eglises en l'honneur de saint Pierre y sont si rares, quoique ce saint Apôtre soit le patron de la ville. Quatre Eglises seulement lui sont dédiées, et toutes les quatre sont autant de monuments de son histoire. La Basilique Vaticane, qui conserve son corps; la Basilique Eudoxienne ou Saint Pierre *in Vincoli*, parce qu'on y conserve ses chaînes; la Prison Mamertine, ou Saint Pierre *in carcere*, qui s'élève sur le cachot où il fut enfermé avec saint Paul; enfin, Saint Pierre *in Montorio*, sur l'emplacement où l'on présume qu'il fut crucifié; encore cette dernière n'est-elle pas de la première antiquité.

Le corps de sainte Cécile reposait pour des siècles encore au Cimetière de Prétextat, hors la ville, sur la rive gauche du Tibre. Pour expliquer l'origine de ce Titre, on devait donc se reporter tout naturellement à cette maison que la Vierge expirante avait consignée aux mains du Pontife Urbain. Le bain où elle avait souffert était toujours visible, et la mé-

cujus habitationis, vel possessionis, vel passionis, fidelissima origine traditur. *Labbe. Concilia*, tome II, page 1218.

¹ De consecratione. *Distinct. I. can. xxvi. Placuit ut altaria,*

moire de Cécile unie indissolublement à cette Eglise ne pouvait s'éteindre dans Rome ¹.

La première mention qui soit faite de la Basilique de sainte Cécile, sur les documents officiels qui sont arrivés jusqu'à nous, se rapporte à l'an 499. Parmi les souscriptions d'un Concile tenu cette année même à Rome, sous le Pape saint Symmaque, on lit celles de Boniface et de Marcién, Prêtres du Titre de sainte Cécile ².

¹ Parmi les Eglises de Rome bâties comme celle de sainte Cécile, sur l'emplacement de la maison de leur saint Patron, nous citerons Saint-Praxède, Saint-Boniface, aujourd'hui Saint-Alexis, sur l'Aventin; les Saints Jean et-Paul, Saint-Eusèbe, Sainte-Prisque, Sainte-Bibiane, etc.

² Labbe. Concil. tome iv, page 1316.

CHAPITRE XV.

RÉDACTION DES ACTES DE SAINTE CÉCILE, AU V^e SIÈCLE, EN LA FORME QU'ILS ONT CONSERVÉE. — MOTIFS DE CETTE RÉDACTION. — CANON DU PAPE SAINT GÉLASE SUR L'USAGE DES ACTES DES MARTYRS.

C'est au cinquième siècle, comme nous venons de le dire, et non auparavant, que l'on doit, ce nous semble, rapporter la rédaction définitive des Actes de notre sainte. La latinité défectueuse de cette pièce ne permet guère de la placer plus tôt, et l'usage qui en a été fait immédiatement dans toutes les Eglises de l'Occident montre jusqu'à l'évidence que l'on ne pourrait non plus la reculer au delà.

Ces Actes appartiennent à la classe de ceux qui furent rédigés, après la paix de l'Eglise, sur des mémoires antérieurs. L'auteur voulut réunir dans un seul et même récit les diverses circonstances de l'histoire de sainte Cécile qu'il avait pu recueillir, soit des Actes rédigés par les Notaires de l'Eglise, soit d'autres écrits qui ne devaient pas être rares dans une ville où le culte de la sainte Martyre était en si haute vénération, soit enfin des traditions orales et

des monuments figurés. Sa narration commence aux préparatifs du mariage de la Vierge avec Valérien et s'étend jusqu'à son martyre et à sa sépulture.

On voit que l'auteur a cherché à répandre sur l'ensemble de son œuvre une couleur uniforme, et qu'il a fondu dans son récit tous les documents dont il pouvait disposer. La naïveté fait le caractère principal de sa diction, et son style est celui qu'on remarque dans cette classe de récits sur les Martyrs, dont la série commence dès le iv^e siècle, et dont on trouve de nombreux exemples dans la collection publiée par Dom Ruinart. Dans ces compositions, la langue latine a subi une altération qui fait déjà pressentir le moment où elle cessera d'être vulgaire. Nos Actes, cependant, sont loin d'avoir cette barbarie de langage que l'on remarque dans la Chronique Papale connue sous le nom de Catalogue de Félix IV¹, et qui s'arrête à l'année 534. Au reste, il ne faut pas croire que durant les deux siècles qui précédèrent le règne de Constantin, le latin fût toujours parlé et écrit dans Rome avec la correction que l'on remarque encore chez les classiques de cette époque, et dont saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin s'ef-

¹ Voir le texte de cette Chronique dans les *Origines de l'Eglise Romaine*, tome 1^{er}, pages 212—248.

forcèrent, selon leur pouvoir, de maintenir la tradition. La plupart des inscriptions chrétiennes des Catacombes, celles mêmes que l'on a recueillies d'un grand nombre de monuments profanes antérieurs au iv^e siècle, attestent que la langue des maîtres du monde était loin d'obtenir toujours l'honneur d'être écrite et parlée correctement, même dans la capitale de l'Empire.

Le style employé pour les Actes des Martyrs enchevêtrait encore sur cette négligence de la grammaire et des règles du discours, qui a fait le caractère des écrits de la décadence de tous les peuples, et l'on peut même dire que cette affectation était l'effet d'une sorte de recherche chez les hagiographes. Le Christianisme semblait vouloir en finir avec la langue païenne. Les inversions de la phrase disparaissent, le langage devient *analogue*, la marche des récits bibliques semble être l'objet d'une imitation assidue, les termes de la version Italique des saintes Écritures sont recherchés avec empressement et préférés par le narrateur, qui n'est jamais plus heureux que lorsqu'il a pu les enchâsser dans sa phrase incolore qu'ils contribuent souvent à relever.

Tel est en particulier le caractère littéraire du rédacteur des Actes de sainte Cécile. S'il intéresse vivement par le fond de son récit, on ne saurait en

faire honneur au mouvement ou à l'habileté de son style; mais le ton de candeur qui règne constamment dans ses allures est en même temps une puissante garantie de l'entière bonne foi de sa narration. S'il développe en quelques rares endroits les paroles de ses héros par des énumérations de verbes ou d'épithètes naïves, on reconnaît toujours facilement la trame originale du discours primitif; mais l'intention de produire quelque effet oratoire devient alors visible. On peut lui en tenir compte; mais on sent mieux encore, à la lecture de ces passages, combien le rédacteur était hors d'état de concevoir un drame aussi sublime et aussi délicat que celui auquel il a prêté le secours de son humble talent. Assurément, on peut affirmer que l'admirable discours de sainte Cécile à Tiburce n'a point été composé par le narrateur qui nous l'a reproduit dans sa prose inculte et sans élévation, à travers laquelle on est contraint de le chercher péniblement pour le rendre à sa beauté primitive.

Nous aurons dans la suite de nombreuses occasions de faire ressortir l'exactitude de notre historien, et de venger son récit des injustes imputations dont il a été l'objet de la part de l'école janséniste. Qu'il nous suffise d'observer ici que l'auteur écrivait sous les yeux de ses concitoyens; qu'il n'avait

pas à raconter l'histoire d'un personnage obscur sur lequel il eût été facile d'inventer sans s'exposer à être contredit; enfin que ses récits ont été acceptés universellement dans toutes les Eglises de l'Occident, dès l'époque qui les vit paraître. La présomption la plus grave serait donc en sa faveur, quand bien même nous n'aurions pas à produire des preuves distinctes et évidentes de sa véracité.

Les Actes de sainte Cécile, comme un grand nombre d'autres, furent composés pour être lus du haut de l'Ambon, dans l'Eglise de la Sainte, au jour de sa Fête. Pour cette lecture publique qui devait servir à rehausser la solennité, il était nécessaire de former un récit complet et uniforme de tout ce que l'Eglise de Rome possédait de renseignements sur la célèbre Martyre. De là le ton soutenu et les velléités oratoires du rédacteur, qui fait précéder sa narration d'un prélude rempli de généralités, dans le goût des exordes que l'on trouve en tête d'un grand nombre des Actes recueillis par Dom Ruinart.

Cette coutume de lire solennellement les Actes des Martyrs, au jour de leur fête, s'est conservée jusqu'aujourd'hui dans nos Légendes du Bréviaire; mais au cinquième siècle, elle était déjà partout en pleine vigueur, et l'objet du plus vif empressement de la part des fidèles. Pour l'Eglise d'Afrique, saint Au-

gustin y fait de fréquentes allusions dans ses sermons *de Sanctis*¹, et il nous reste un Canon d'un des conciles de cette Eglise qui confirme expressément cet usage². Il était pareillement en vigueur dans l'Eglise des Gaules à la même époque, comme nous l'apprenons d'un Sermon de saint Césaire d'Arles, dans lequel il se plaint de ceux qui avaient abusé de la permission qu'il avait donnée aux personnes faibles de s'asseoir pendant la lecture des longues *Passions des Martyrs*³.

L'Eglise de Rome, si riche en souvenirs et si ardente dans les démonstrations de sa piété envers les Martyrs, ne pouvait pas rester en arrière de tant d'autres Eglises qui, peut-être même, avaient emprunté d'elle cette touchante coutume. Chacune de ses Basiliques avait, pour ainsi dire, son Martyr et l'honorait d'un culte spécial; elle devait donc désirer les

¹ Voyez entre autres le second de *S. Stephano*, le premier in *Natali SS. Perpetuæ et Felicitatis*, etc.

² Labb. Concil. tom. II. pag. 1072.

³ *Prolixæ Martyrum Passiones*. Sermon ccc, parmi les œuvres de saint Augustin, tome v. Voyez encore le fragment de l'homélie de saint Avit de Vienne, sur les martyrs d'Agaune, dans les *Acta sincera* de D. Ruinart; l'Exposition de la Messe Gallicane par saint Germain de Paris, dans le *Thesaurus Anecdotorum* de D. Martène, tome v; saint Grégoire de Tours, de *Gloria Martyrum*, cap. LXXXVI, et son livre de *Miraculis S. Juliani Martyris*, cap. xvi.

Actes de ce glorieux Patron, afin de pouvoir les lire dans la solennité de sa Fête. Mais comme par suite des ravages de la persécution de Dioclétien, dont les édits avaient ordonné spécialement la destruction des livres ecclésiastiques, beaucoup d'Actes rédigés par les Notaires avaient péri, la rédaction postérieure des Gestes de certains Martyrs n'avait point été faite avec assez de discernement; comme, en outre, on savait que plusieurs Actes, à diverses époques, avaient été rédigés par des hérétiques, dans le but d'infiltrer leurs erreurs à l'aide de ces documents, le Siège Apostolique se trouva dans la nécessité de prendre, vers la fin du v^e siècle, une détermination générale, dans le but de mettre sa responsabilité doctrinale à couvert des inconvénients qu'aurait pu entraîner l'adoption réelle ou apparente de tous les Actes de Martyrs rédigés pour être lus dans les Eglises de Rome.

Dans un concile tenu par le Pape saint Gélase, vers 495, fut proclamé le fameux Canon qui contient le catalogue des livres orthodoxes que reçoit l'Eglise Romaine¹. On y lit ces paroles : « Nous recevons aussi

¹ Nous attribuons ici, selon le sentiment le plus commun, ce Canon à saint Gélase, sans préjudice de l'opinion qui le ferait remonter jusqu'à saint Damasc, un siècle plus tôt. Si l'on adopte

« les Actes des saints Martyrs qui sont tout rayon-
 « nants de l'éclat de leurs tourments, et des merveil-
 « leux triomphes de leurs confessions. Quel catholi-
 « que pourrait douter de leur vérité? Qui ne sait que
 « les Martyrs, dans leurs combats, ont souffert les
 « plus redoutables supplices, et qu'ils ont supporté
 « toutes ces épreuves, non par leurs propres forces,
 « mais par la grâce et le secours de Dieu¹? »

Ainsi, le Canon de saint Gélase confirmait tout d'abord l'existence des Actes des Martyrs, et en appelait au sentiment catholique sur la vérité des récits qu'ils contenaient; il en approuvait et recommandait l'usage, et les signalait comme tout éclatants des merveilles de la puissance de Dieu. Mais comme ces Actes n'avaient pas tous la même autorité, et qu'il en existait plusieurs auxquels il importait de ne

cette dernière date, la recommandation des Actes des Martyrs n'en serait que plus imposante, puisqu'elle aurait été rédigée le lendemain, pour ainsi dire, des persécutions, et qu'elle attesterait expressément l'existence d'un certain nombre d'Actes des Martyrs, conservés par les fidèles, même après les destructions violentes ordonnées par Dioclétien.

¹ Item recipiuntur gesta sanctorum Martyrum qui multiplicibus tormentorum cruciatibus, et mirabilibus confessionum triumphis irradiant. Quis ita esse catholicorum dubitet, et majora eos in agonibus fuisse perpeffos nec suis viribus, sed gratia Dei et adjuutorio universa tolerasse? *Decret. 1. pars, distinct. xv, can. III. Sancta Romana.*

pas prodiguer cette haute confirmation que peut donner à un texte l'usage qu'en ferait le Siège Apostolique dans sa liturgie, le Pontife ajoute cette disposition générale : « Cependant, comme selon l'ancienne coutume, et par une prudence particulière, l'usage n'est pas de les lire dans la sainte Eglise Romaine, soit parce qu'il est de ces Actes dont les auteurs sont complètement inconnus, soit enfin parce qu'il en est qui ont été écrits par des infidèles, ou par des gens peu sensés qui y ont introduit des choses superflues et moins exactes que ne le demandait le sujet, comme sont les Actes de Quiricus et de Julitte, ceux d'un certain George, et d'autres dont les Passions ont été, dit-on, rédigées par les hérétiques. C'est pourquoi, afin de ne pas fournir une occasion, même légère, de critiquer sa pratique, la sainte Eglise Romaine n'a pas coutume de les lire¹. »

Cette extrême réserve avec laquelle l'Eglise

¹ Sed ideo secundum antiquam consuetudinem singulari cautela in sancta Romana Ecclesia non leguntur, quia et eorum qui conscripsere nomina penitus ignorantur, et ab infidelibus, aut idiotis superflua, aut minus apta, quam rei ordo fuerit, scripta esse putantur, sicut cujusdam Quirici et Julittæ, sicut Georgii, aliorumque hujusmodi passionum, quæ ab hæreticis perhibentur conscriptæ. Propter quod, ut dictum est, ne vel levis subsannandi oriretur occasio, in sancta Romana Ecclesia non leguntur. *Canon. Sancta Romana.*

Romaine s'interdisait la lecture publique des Actes des Martyrs s'appliquait, dans sa généralité, à ceux mêmes que nous regardons comme les plus certains, en tant que monuments historiques; on n'en peut donc rien arguer contre l'authenticité de tels ou tels Actes en particulier. Il s'agit donc ici simplement de police ecclésiastique et non de critique littéraire.

Mais nous avons dit que les Actes de sainte Cécile furent rédigés au cinquième siècle pour être lus publiquement dans la Basilique de la Martyre, et que le même usage existait dans les autres Eglises de Rome. Pour concilier cette apparente contradiction, il suffit de se rappeler que dans le langage des actes ecclésiastiques de Rome, à l'époque de saint Gélase et long-temps après, quand il s'agit des coutumes liturgiques, on entend par la *sainte Eglise Romaine* l'Eglise Patriarchale de Latran, siège du Pontife suprême, ou encore l'Eglise de saint Pierre au Vatican. C'est un fait établi par Dom Mabillon qui interprète en ce sens le Canon de saint Gélase¹, et par le savant Moretti qui développe cette thèse, à propos des Actes de saint Callixte². Ainsi ce célèbre

¹ Disquisitio de Cursu Gallicano, page 586. In ordinem Romanum Commentarius. pag. cxxvii. Musæum italicum, tom. II.

² De S. Callixto Papa et Martyre, ejusque Basilica S. Mariæ trans Tyberim, page 206 et suiv.

décret, en même temps qu'il ne porte pas atteinte à la valeur historique des Actes qu'il ne spécifie pas comme mauvais, ainsi qu'il le fait de ceux des saints Quiricus et Julitte, et de saint George, ne défend point de lire les Passions des Martyrs dans les Eglises particulières de Rome.

Cette conclusion est rendue plus évidente encore par le témoignage direct d'un monument vénérable de la Liturgie Romaine publié par le B. Joseph Marie Tommasi. C'est un *Ordo Romanus* du dixième siècle tiré de la bibliothèque de la Vallicella, et qui se trouve aussi dans celle de l'Abbaye de Saint Gall. Sous la rubrique de *festis Sanctorum, qualiter apud Romanos celebrantur*, on trouve dans ce document officiel les lignes suivantes : « Jusqu'au
« temps d'Adrien, on ne lisait les Passions des Saints
« et leurs Gestes que dans les Eglises ou Titres de ces
« Saints. C'est ce Pape qui, de son temps, a fait chan-
« ger cette règle, et établi qu'on les lirait aussi dans
« l'Eglise de saint Pierre¹. »

¹ *Passiones sanctorum, vel Gesta ipsorum, usque Adriani tempora, tantummodo ibi legebantur, ubi Ecclesia ipsius Sancti vel Titulus erat. Ipse vero a tempore suo rennuere jussit, et in Ecclesia Sancti Petri legendas esse constituit. B. Jos. M. Thomasii opp. tome IV, page 325.*

CHAPITRE XVI.

TÉMOIGNAGES DES LITURGIES D'OCCIDENT EN FAVEUR DES ACTES DE SAINTE CÉCILE.

Il est donc démontré que le Canon de saint Gélase ne présente aucune allusion défavorable aux Actes de sainte Cécile; il nous reste maintenant à faire voir que loin de considérer ces Actes comme une pièce d'autorité légère ou suspecte, l'Eglise Romaine et celles de tout l'Occident, depuis le cinquième siècle, n'ont cessé d'en faire la plus haute estime, jusque là qu'elles leur ont emprunté toute la substance des prières et des cantiques qu'elles ont adressés à Dieu, dans la solennité de sainte Cécile.

Nous commencerons, comme il est juste, par l'Eglise Romaine. Son plus ancien Sacramentaire, connu sous le nom de *Léonien*, parce qu'on attribue à saint Léon le Grand la plus grande partie des formules qu'il renferme, s'exprime ainsi dans une des cinq Préfaces qu'il consacre à notre sainte Martyre :
« Cécile, destinée par la volonté d'autrui à devenir
« l'épouse d'un homme, méprisa une union qui n'é-

« tait que du temps, et jalouse du prix de la chas-
 « teté, elle rechercha un époux immortel, préférant
 « les honneurs de l'éternelle vie à la fécondité de ce
 « monde. Elle eut la gloire d'associer à sa chasteté et
 « à son martyr Valérien, auquel le droit du mariage
 « la devait enchaîner, et le conduisit avec elle à la cou-
 « ronne¹. »

Plus loin, l'Eglise Romaine du cinquième siècle
 s'exprime ainsi : « Ni la mobilité d'un âge encore
 « tendre n'arrêta Cécile, ni le charme des sens ne la
 « fit regarder en arrière, ni la fragilité de son sexe
 « ne put l'émouvoir. Encore jeune fille, exposée à
 « tous les supplices des bourreaux, la Vierge chaste
 « et martyr remporta toutes les victoires, et pour
 « mettre le comble à son triomphe, elle enleva avec
 « elle jusqu'au royaume des cieux l'homme qui lui
 « avait été donné pour époux². »

¹ Dum humanis devota nuptiis, thalamos temporales contemp-
 ret, sponsum sibi, qui perpetuus esset, præsumpto præmio castitatis
 adhibuit, et æternitatem vitæ maluit, quam ut mundo procrearet
 originem. In cujus gloriam etiam illud accessit, ut Valerianum,
 cui fuerat matrimonii jure copulanda, in perpetuum sibi socians
 Martyr castâ consortium, secum duceret ad coronam. *Muratorii.*
Liturgia Romana vetus, tom. 1. *Sacrament. Leonianum*, page 456.

² Despecto mundi conjugio, ad consortia superna contendens,
 nec ætate nutabili præpedita est, nec revocata carnis illecebrea, nec
 sexus fragilitate deterrita, sed inter puellares annos, inter sæculi

Dans ces compositions d'un style élégant et nombreux qui respire le génie Léonien, les allusions aux Actes sont évidentes; nous ne nous arrêterons pas à les faire ressortir. Le Sacramentaire Gélasién, qui appartient aussi au v^e siècle, présente à son tour une Préface de même style et remplie des mêmes allusions¹, et dans la Collecte on célèbre les couronnes de fleurs que l'Ange apporta du ciel pour les deux époux².

A la fin du vi^e siècle, saint Grégoire, dans son Sacramentaire, retrancha les nombreuses Préfaces des Saints qui faisaient la richesse des Missels de saint Léon et de saint Gélase; celles de sainte Cécile furent sacrifiées avec toutes les autres; mais, en retour, les plus anciens manuscrits du Responsorial de saint Grégoire nous font voir que si l'Eglise Romaine des vi^e et vii^e siècles ne relâchait rien, en faveur de sainte

blandimenta, inter supplicia persequentum, multiplicem victoriam Virgo casta et Martyr explevit, et ad potiorum triumphum secum ad regna cœlestia, cui fuerat nupta, perduxit. *Ibid.*

¹ Gerbert. Liber Sacramentorum. *Liturgia Alemannica*, tome II, page 197.

² Deus, cui beata Cœcilia ita castitatis devotione complacuit, ut conjugem suum Valerianum, affinemque ejus Tiburtium tibi fecerit consecrari, cum et Angelo deferente micantium odoriferas florum coronas, palmam martyrii perceperunt : tribuè, quæsumus, ut ea intercedente pro nobis, beneficia tui muneris percipere mereamur. *Gerbert. Ibid.* page 196.

Cécile, à la forme concise et sévère qu'elle a adoptée pour les prières du Sacrifice, elle compensait surabondamment cette réserve dans les chants qui accompagnent les Heures Canoniales¹. Tout l'ensemble des Antiennes et des Répons de l'office du 22 Novembre est littéralement emprunté à nos Actes, et il est resté le même, après douze siècles, qu'il était au temps de saint Grégoire.

Le livre des Evangiles que Cécile portait sur sa poitrine², les prières ardentes qu'elle adressait à Dieu aux approches de son mariage avec Valérien³, ses jeûnes de deux et trois jours⁴, le cilice qu'elle cachait sous ses vêtements⁵, le concert des musiciens, au milieu duquel elle chantait au Seigneur⁶ la confiance qu'elle fait à Valérien⁷, les paroles de celui-ci

¹ Voir les manuscrits du Responsorial de saint Grégoire, publiés par D. Denys de Sainte-Marthe (*S. Gregorii Magni Opp.* tome III, page 838) et par le B. Joseph-Marie Tommasi (*Opp.* tome IV, p. 147 et 279.)

² Virgo gloriosa semper Evangelium Christi gerebat in pectore.

³ Et non diebus neque noctibus vacabat a colloquiis divinis et oratione.

⁴ Biduanis ac triduanis jejuniis orans, commendabat Domino quod timebat.

⁵ Cilicio Cæcilia membra domabat, Deum gemitibus exorabat.

⁶ Cantantibus organis, Cæcilia Domino decantabat dicens : Fiat cor meum immaculatum, ut non confundar.

⁷ Est secretum, Valeriane, quod tibi volo dicere : Angelum Dei habeo amatorem, qui nimio zelo custodit corpus meum.

aux pauvres de la voie Appienne, et son arrivée devant Urbain¹, la prière du Pontife au récit des merveilles opérées par Cécile², le retour de Valérien auprès de son épouse et l'apparition de l'Ange³, les paroles de la Vierge à Tiburce, au moment où celui-ci commence à ouvrir les yeux à la lumière⁴, l'exclamation de Cécile, au lever du jour, dans la maison de Maxime, au départ de Valérien et de Tiburce pour le martyre⁵, la protestation des officiers de justice d'Almachius, après l'exhortation que la Vierge leur adresse⁶, la victoire qu'elle remporte elle-même sur la tyrannie de ce Préfet de Rome⁷, une des réponses de son interrogatoire⁸, enfin les

¹ *Cæcilia me misit ad vos, ut ostendatis mihi sanctum Urbanum, quia ad ipsum habeo secreta quæ perferam.*

² *Domine Jesu Christe, pastor bone, seminator casti consilii, suscipe seminum fructus, quos in Cæcilia seminasti. Cæcilia famula tua, quasi apis tibi argumentosa deservit.*

³ *Valerianus in cubiculo Cæciliam cum Angelo orantem invenit.*

⁴ *Beata Cæcilia dixit Tiburtio : Hodie te fateor meum esse cognatum, quia amor Dei te fecit esse contemptorem idolorum.*

⁵ *Dum aurora finem daret, Cæcilia dixit : Eia milites Christi, abjicite opera tenebrarum, et induimini arma lucis.*

⁶ *Credimus Christum Filium Dei verum Deum esse, qui sibi talem elegit famulam.*

⁷ *O beata Cæcilia quæ duos fratres convertisti, Almachium judicem superasti, Urbanum episcopum in vultu angelico demonstrasti.*

⁸ *Nos scientes sanctum nomen ejus, omnino negare non possumus.*

dernières paroles qu'elle adresse au Pape Urbain, au moment d'expirer¹; tel est le sujet des pièces liturgiques qui entrent dans la composition de l'office grégorien de sainte Cécile, et tels sont, par conséquent, les faits dont l'Eglise Romaine acceptait la responsabilité dès la fin du vi^e siècle. Ces divers traits représentent en abrégé la narration des Actes; ils en reproduisent même les propres paroles, toutes les fois que la nécessité de les adapter au rythme du chant ecclésiastique n'a pas obligé de leur faire subir une légère réduction. Nous sommes donc en droit de conclure que s'il est une histoire vénérable aux yeux de l'Eglise Romaine, c'est celle de sainte Cécile, telle que nous l'avons racontée, et telle que chaque année, depuis tant de siècles, la Liturgie de saint Grégoire la remet sous les yeux des fidèles. Interrogeons maintenant les autres Liturgies de l'Occident.

Nous commencerons par celle de Milan, qui porte le nom d'Ambrosienne, parce que saint Ambroise a eu la plus grande part à sa disposition et à sa rédaction. La Messe de sainte Cécile y est traitée avec soin, et pour la correction du style, elle ne peut guère être reportée au-delà du cinquième siècle.

¹ Triduanas a Domino poposci inducias, ut domum meam Ecclesiam consecrarem.

Voici les principaux traits de la préface : « Le
 « Christ a comblé Cécile des honneurs du ciel. Pour
 « mériter la palme du martyre, elle s'est éloignée
 « du monde et de ses joies nuptiales. A elle revient
 « l'honneur de la confession glorieuse que rendirent
 « Valérien son époux, et Tiburce. Vous les avez cou-
 « ronnés, Seigneur, de fleurs odorantes, par la main
 « d'un Esprit céleste. La Vierge conduisit à la gloire
 « ces deux jeunes hommes, et le monde connut
 « alors combien est puissant le sacrifice de chasteté.
 « Par le mérite de Cécile, ils furent Martyrs, et sui-
 « virent, dans la compagnie des Anges, le sentier du
 « Roi de gloire¹. » L'Offertoire est formé des paro-
 les de saint Urbain, lorsqu'il remercie le Christ de
 la bénédiction qu'il a donnée à l'éloquence de Cécile.

Pour l'office canonial, le Responsorial Ambrosien, comme celui de saint Grégoire, a emprunté aux Actes de sainte Cécile la matière de ses chants².

¹ Per Christum Sancta Cæcilia, cœlesti dono repleta, ut martyrii palmam assumeret, ipsum mundum est cum thalamis exsecrata. Testis est Valeriani, et Tiburtii provocata confessio : quos angelica manu odoriferis floribus coronasti. Viros Virgo duxit ad gloriam. Mundus agnovit, quantum valeat devotio castitatis; quæ ita promeruit, ut Martyres efficerentur, et iter Regis gloriæ cum Angelis graderentur. *Missale Ambrosianum. In Natali S. Cæciliæ, Virg. et Mart.*

² *Breviarium Ambrosianum. xxii Novembris.*

Si nous interrogeons maintenant l'Eglise des Gaules, son antique liturgie qui a régné jusqu'aux temps de Pépin et de Charlemagne, nous rend un témoignage analogue sur la gravité de nos Actes. Le plus complet des Missels Gallicans qui soit arrivé jusqu'à nous, bien qu'il ne contienne en tout que vingt-six Messes au Propre des Saints, en offre une en l'honneur de sainte Cécile. Cette Messe, rédigée dans un style pompeux, est inspirée constamment par le récit de la Légende Romaine. Sa Préface est dans la couleur de celles des Sacramentaires Léonien et Gélasien, et retrace en abrégé le caractère de la Vierge, ses diverses épreuves, son martyre, sa couronne, et son entrée au royaume céleste avec Valérien¹. Ce Missel, selon l'opinion du B. Joseph-Marie Tommasi, est celui-là même qui fut rédigé, vers l'an 460, par Musæus, prêtre de Marseille, principal auteur de la Liturgie Gallicane.

Enfin, l'Eglise Gothique d'Espagne, dont la Liturgie eut pour rédacteur saint Léandre, archevêque de Séville, ami et contemporain de saint Grégoire, vint déposer aussi son suffrage en faveur des Actes de sainte Cécile. Dans le Missel, les oraisons ne sont qu'une perpétuelle allusion aux faits que nous avons

¹ Mabillon. *Liturgia Gallicana*, pag. 216-217.

rapportés. On y célèbre le cilice dont la Vierge mortifiait son corps¹, les couronnes de roses et de lis apportées du ciel par un Ange², la prière de Valérien à cet Esprit bienheureux, en faveur de son frère³; enfin, on y lit un éloquent parallèle entre le feu qui brûlait sous les pieds de Cécile dans le *caldarium* de son palais, et l'amour céleste qui consumait son cœur⁴.

Le Bréviaire de l'Eglise Gothique d'Espagne détaille moins les circonstances de nos Actes que ne le fait le Missel. La brièveté des oraisons dans cette partie de la Liturgie en est la cause; mais en retour, il contient une Hymne en quatorze strophes, dans

¹ Illa denique procul dubio poterit apud Deum veniam nostris impetrare offensis, quæ suam tegens cilicio carnem, multorum animas convertit ad fidem. *Missale mixtum secundum Regulam B. Isidori, dictum Mozarabes. In festo S. Cæciliæ Virginis.*

² Splendificos aspectus angelicos destinasti ad terras, per quos illis (Martyribus) concretas liliorum ac rosarum floribus destinasti coronas. *Ibid.*

³ Qui Tiburtium fratris prece perduxit ad fidem, ipse per vos accendat plurimos ad diligendam æternæ gloriæ mansionem. *Ibid.*

⁴ Gloriosam Virginem Cæciliam die integro et nocte tota thermis inclusam, nec ullo modo læsam fuisse fatemur. Servari quippe meruit in balnei calore, quæ gestabat Christum in pectore. Duæ quippe ignium divisæ faces ardebant: una in Virginis corde, altera sub Virginis pede; una combustioni parata, altera refrigerio debita; una minabatur supplicium, pollicebatur altera regnum; una morituris corporibus necem, altera vivituro spiritui futuram præparans libertatem. *Ibid.*

laquelle toute la substance de l'histoire de sainte Cécile est reproduite avec une onction touchante¹. On sait que saint Isidore, frère de saint Léandre, a composé la plupart des hymnes de cette Liturgie, et si ce savant Docteur de l'Eglise n'est pas l'auteur de celle dont nous parlons, on ne pourrait cependant la placer au-delà du VII^e siècle, auquel saint Isidore a vécu, puisque saint Julien de Tolède, qui fleurissait en 675, est le dernier auteur qui ait composé des hymnes pour le Bréviaire Gothique.

¹ Nous donnons ici le texte de cette Hymne, véritable monument historique sur la vie de sainte Cécile. L'imperfection des vers, qui souvent sont à peine ébauchés, n'enlève rien à la valeur de ce témoignage de l'Eglise d'Espagne au VII^e siècle.

Inclytæ festum pudoris
 Virginis Cæciliæ
 Gloriosa præcinamus
 Voce prompti pectoris;
 Quo soluta lege mortis
 Tollitur in æthera.

Germine hæc Virgo clara,
 Sanctitate clarior;
 Pectore Christum præstans,
 Huncque solum prædicans,
 Ore sponsum, mente scelus,
 Vicit hostem sanguine.

Pectoris sacri recessum
 Munit Evangelio;

Squalido corpus beatum
 Proterit cilicio :
 Noctis horas, et diei
 Mentis implens cantico.

Hæc enim sortita sponsuni
 Germinis præfulgidi;
 Angelum Dei fatetur
 Se habere vindicem :
 Hunc verendo, ut pudori
 Det honorem commonet.

Sponsum hic furore cæco
 Comminatur virgini;
 Sed beata Virgo factis,
 Dicta prorsus comprobans;

C'est donc un fait acquis par la confrontation des plus vénérables monuments de la Liturgie occidentale, que dans le cours des deux siècles qui ont suivi la rédaction des Actes de sainte Cécile, l'Eglise Romaine, l'Eglise Ambrosienne, l'Eglise Gallicane, et l'Eglise Gothique d'Espagne, ont solennellement

Angelum, munusque ex cælo
Mox adesse præstitit.

Adfuit promissus idem
Vir coruscis vestibus;
Exhibens serti coronas,
Floribus præfulgidis :
In rosis docens cruorem,
Castitatem liliis.

Munere hoc provocatus
Sponsus ad Christi fidem :
Illico fratris salutem
Impræcatus obtinet,
Hincque ambo passionis
Consecrantur sanguine.

Hunc inde virgo Christi
Consequens Cæcilia,
Hanc triumphalis honoris
Promeretur gloriam :
Igneis imis retrusa
Fit caloris nescia.

Plus calens sic igne Christi,
Vicit ignem sæculi,
Et vibrantis ensis ictum
Ter valenter sustulit :
Postque terris membra ponit
Spiritu cælos petit.

Inde nobis sacra Virgo
Mitte cœli munera;
Liliorum, vel rosarum
Munus inde proroga :
Unde hausisti superna
Veritatis gaudia.

Liliis corusca in nobis
Castitas præfulgeat :
Punicis rosis voluntas
Passionis ferveat;
Criminis mole subacta,
Innovemur gratia.

Ecce adventum futuri
Præstolamur judicis :

adopté le récit qu'ils contiennent. On doit reconnaître en même temps que, parmi les Actes les plus authentiques des Martyrs, c'est à peine s'il en est quelques-uns qui aient obtenu une si haute consécration. Nous rentrerons maintenant dans notre récit.

Sustinemus, et beata
Illa lucis gaudia;
Non rei tunc puniamur,
Non crememur ignibus.

Martyrum, et sacrosanctis
Aggregati cœtibus,
Evadamus, quod timemus
Continentis gloriam,

Regis almi ad coronam
Evocati dexteram.

Ut tuam Christe videntes
Servuli præsentiam :
Gratulemur, gaudeamus,
Personemus gloriam;
Curiāe cœlestis arce
Confovendi in sæcula. Amen.

CHAPITRE XVII.

ÉVÈNEMENTS RELATIFS A SAINTE CÉCILE ET A SA BASILIQUE, DANS
LE COURS DU VI^e SIÈCLE.

Les Bibliothécaires du Siège Apostolique rédigèrent de bonne heure, à Rome, d'après les monuments dont ils avaient la garde, une Chronique des Pontifes Romains, plus étendue et plus nourrie de faits que ne l'avait été celle qui fut écrite au iv^e siècle et qui s'arrête au Pontificat de Libère. Cette seconde Chronique s'est conservée et s'étend jusqu'à Félix IV, qui siégea de l'an 526 à l'an 530. Elle a servi de base à la fameuse Biographie des Papes, attribuée si long-temps à Anastase le Bibliothécaire, qui en fut seulement l'un des continuateurs¹.

Si nous interrogeons ce précieux document, qui remonte à la première moitié du vi^e siècle, nous y lisons les paroles suivantes à l'article de saint Urbain : « Il amena au baptême un grand nombre de « personnes, entre autres Valérien, époux de sainte

¹ Origines de l'Eglise Romaine, tome 1^{er}, page 191—249.

« Cécile, et beaucoup de ceux qu'il avait instruits reçurent la couronne du martyre¹. » Ainsi la tradition officielle de l'Eglise Romaine, en dehors de la Liturgie, rapportait au Pontificat de saint Urbain les événements racontés dans les Actes de sainte Cécile, et confirmait leur récit dans la mesure compatible avec l'extrême brièveté d'une Chronique aussi concise que l'est celle de Félix IV.

L'Eglise de la sainte Martyre, quoique toujours privée des reliques de sa glorieuse patronne, continuait d'attirer la vénération des fidèles. Elle reçut un grand honneur, en l'année 530, lorsqu'elle vit son Cardinal Titulaire, Boniface Sigisvult, ou Sigisbunde, élevé sur le Siège Apostolique, pour succéder à Félix IV, sous le nom de Boniface II². Plus d'une fois, dans la suite des siècles, cette gloire s'est renouvelée pour la Basilique de sainte Cécile, comme nous le verrons en son lieu.

Les Pontifes Romains étaient dans l'usage d'y venir célébrer les saints mystères, au jour consacré à la mémoire de la Vierge. L'an 540, cette solennité

¹ Hic sua traditione multos convertit ad baptismum, etiam Valerianum sponsum-S. Cæcilie, et multi martyrio coronati sunt per ejus doctrinam. *Chronique de Félix IV*, in Urbano.

² Ciacconius. *Vitæ Romanorum Pontificum*. Tom. 1. pag. 358.

fut troublée par un attentat contre la personne même du Vicaire de Jésus-Christ.

L'Empereur Justinien, dans l'un des accès de sa manie théologique, avait publié son fameux édit contre les Trois Chapitres. Il forma le dessein d'amener le Pape Vigile à confirmer par l'autorité apostolique cet édit qui causait de grands troubles dans les Eglises d'Orient. Le moyen auquel il s'arrêta fut de faire enlever le Pontife pour le conduire à Constantinople. Anthemius, l'un des officiers de Theodora, femme de Justinien, fut chargé de l'exécution de ce projet. Il devait, selon les injonctions de l'Impératrice, se saisir du Pontife, partout où il le pourrait rencontrer, exceptant toutefois l'Eglise de Saint-Pierre que, par un reste de religion, elle consentait à respecter comme l'asile inviolable du chef de la chrétienté.

Le 22 Novembre, Fête de sainte Cécile, Vigile alla, selon l'usage, célébrer les saints mystères dans l'Eglise de la sainte Martyre. Le concours du peuple était nombreux, parce que ce jour était aussi l'anniversaire de la consécration épiscopale de Vigile, ou de son exaltation sur la Chaire de saint Pierre. Le Pape, selon la coutume de ses prédécesseurs, était occupé à distribuer des largesses au

peuple. L'émissaire de Bysance parvint à surprendre la vigilance des fidèles, et par un coup de main audacieux, le Pontife fut saisi et entraîné au bord du Tibre qui coule non loin de la Basilique. On le fit monter sur un navire, et malgré les cris et les gémissements du peuple, le vaisseau l'emporta loin de Rome pour sept années entières qui furent les plus orageuses de sa vie déjà si agitée¹.

Après lui siégea Pélage, remplacé bientôt par Jean III, qui gouverna l'Eglise jusqu'en 572. Le *Liber Pontificalis* dit de ce Pape : « Il aima les Ci-
« metières des saints Martyrs, et il y fit plusieurs
« restaurations. »² Les Cryptes sacrées n'avaient pas cessé d'attirer la vénération des fidèles et des pèlerins accourus de l'orient et de l'occident pour vénérer les merveilles de Rome chrétienne. On y célébrait encore les saints mystères sur les antiques autels élevés durant les siècles de la persécution, et non seulement le service divin s'y faisait aux jours commémoratifs du triomphe des Martyrs, mais l'offrande du Sacrifice y avait lieu régulièrement chaque

¹ Anastas. *In Vigilio. Pagi. Breviarium Pontificum Romanorum.* Tome 1, page 295.

² Hic amavit et restauravit Cœmeteria sanctorum martyrum. *Anastas.* in Joanne III.

semaine. Jean III statua que ce serait à l'Eglise de Latran à fournir tous les dimanches le pain, le vin et le luminaire pour les fonctions saintes¹.

Les restaurations qu'il fit exécuter avaient été nécessitées en partie par les ravages des Goths qui, sous la conduite de Totila et de Vitigès, avaient successivement assiégé Rome. Ces barbares rencontrant dans la campagne ces galeries souterraines qui forment comme l'enceinte immense de la ville éternelle, y avaient souvent pénétré, pour y chercher des trésors, et aussi dans l'espoir d'y découvrir quelques entrées secrètes pour pénétrer dans la place. Les dévastations qu'ils y commirent furent réparées par les soins du pieux Pontife; mais il montra encore, en une autre occasion, la confiance qu'il avait placée dans la protection des saints Martyrs.

Les Romains, ennuyés de la présence de Narsès en Italie, où il représentait l'autorité de l'Empereur Justin, formèrent une cabale pour obliger ce grand général à renoncer au gouvernement de la péninsule. Ils osèrent même écrire à l'Empereur qu'ils préféreraient la domination des Lombards à celle de Narsès. Celui-ci, blessé de l'ingratitude des Romains,

¹ Instituit ut oblationes et amulæ, vel luminaria, per eadem Cœmeteria omni die Dominico de Lateranis ministrarentur. *Anastas.* in Joanne III.

se retira en Campanie, et dans son indignation, il invita les Lombards à s'emparer d'une ville qui payait si mal ses services. Au fond, toute cette intrigue avait été ourdie par les schismatiques d'Italie qui ne cessaient de protester contre le V^e Concile Général dont l'Empereur Justin avait embrassé la cause en prince catholique.

Jean III trembla pour les périls de sa patrie, et accourut auprès de Narsès. Il parvint à le décider à rentrer dans Rome; mais le Pontife s'était rendu odieux au parti dont il avait traversé les desseins. A son retour, il cessa d'habiter le palais de Latran, et vint se réfugier, comme autrefois Urbain, à l'ombre des tombeaux des Martyrs. La région qu'il choisit dans la cité mystérieuse fut celle qui était autrefois appelée le Cimetière de Prétextat, et que la gloire de l'époux et du frère de Cécile faisait nommer alors le *Cimetière des saints Tiburce et Valérien*¹. L'inscription si apparente que la Vierge leur avait consacrée attirait les regards et la vénération des fidèles plus que la tombe de Cécile elle-même, dont le signe distinctif n'était point aussi précis sur le marbre qui la fermait; ce qui fut cause qu'on finit par la

¹ Tunc sanctissimus Joannes Papa retinuit se in Cœmeterio sanctorum Tiburtii et Valeriani. *Anastas. Joanne III.*

perdre de vue. On trouve cependant quelques anciens monuments hagiographiques, sur lesquels un quartier du Cimetière de Callixte est appelé le *Cimetière de sainte Cécile*¹; mais cette appellation est peut-être postérieure à la découverte du corps de la Sainte, au neuvième siècle.

Le Pontife résida pendant un temps assez long dans cette retraite obscure, où il était protégé par l'armée même du Christ. Il célébrait les fonctions saintes dans les chapelles souterraines que l'on y voit encore, et la Chronique Papale ajoute même qu'il y consacra plusieurs Evêques².

Dans le même temps, vers 570, le saint Archevêque de Ravenne, Agnellus, achevait les mosaïques de la superbe Basilique, élevée sous le titre de Saint Apollinaire par le grand roi Théodoric³. Il y aurait même quelques raisons d'attribuer cette splendide ornementation à la munificence de ce prince qui mourut dès l'an 526. Quoi qu'il en soit, ce vaste ensemble de mosaïque intéresse notre récit, parce qu'il offre le plus ancien monument qui soit arrivé jusqu'à nous,

¹ Voir entre autres le Martyrologe Romain au 4 mars.

² Habitavit ibi multo tempore, ut etiam episcopos ibidem consecraret. *Anastas.* in Joanne III.

³ Vid. Ciampini. *Vetera Monumenta*, tome II, page 100. La mosaïque s'y trouve en entier, gravée sur plusieurs planches,

de tous ceux que l'art chrétien a consacrés à la gloire de sainte Cécile.

Une suite de vingt-cinq Martyrs s'avance vers le Christ, pour lui faire hommage des couronnes qu'ils tiennent à la main, et parallèlement, vingt-deux Saintes se dirigent vers la Mère du Sauveur qui tient son divin Fils sur ses genoux. Le nom de chacune de ces vierges est écrit au-dessus de sa tête, et Cécile a sa place entre Lucie et Eulalie. Toutes ces figures sont en pied, et parées d'un costume riche et élégant. Selon le style des mosaïques byzantines, un arbre est placé entre chaque personnage, pour marquer que celles qu'on a voulu représenter habitent les jardins célestes, et toutes ces saintes tiennent une couronne à la main, dans les plis de leur voile¹.

Le sixième siècle se termina sous le Pontificat de saint Grégoire le Grand qui s'étendit encore jusqu'à

¹ Au moment où nous donnons ces lignes à l'impression, nous apprenons qu'un artiste français, M. Perret, a découvert au Cimetière de Sainte-Cyriaque, *in Agro Verano*, sous la Voie Tiburtine, une fresque qui représente sainte Cécile. Nous regrettons vivement de nous trouver privé de renseignements sur cette peinture, et sur l'époque à laquelle on peut la rapporter; mais nous savons que l'intention de M. Perret est de publier son dessin, et nous l'en félicitons d'autant plus que les fresques du Cimetière de Sainte-Cyriaque n'ont point été gravées jusqu'ici.

la quatrième année du siècle suivant. Cet illustre Pontife fixa la Liturgie dans la forme qu'elle conserve encore aujourd'hui, et nous avons vu avec quelle prédilection l'Office de sainte Cécile y est traité.

Une contagion redoutable ayant désolé Rome en 590, Grégoire, pour fléchir la colère de Dieu, indiqua sept *Litanies*, ou Processions, qui devaient sortir de sept Eglises différentes, pour se rendre à la Basilique de Sainte-Marie-Majeure, dernier refuge des fidèles de Rome, dans les calamités. La première Litanie, celle des Clercs, partit de Saint-Jean-de-La-tran; la seconde, celle des hommes, sortit de Saint-Marcel; la troisième, celle des moines, vint de l'Eglise des Saints Jean et Paul; la quatrième, celle des religieuses, s'avança de l'Eglise des Saints Côme et Damien; la cinquième, celle des femmes mariées, se mit en marche de l'Eglise de Saint-Etienne; la sixième, celle des veuves, arriva de l'Eglise de Saint-Vital; la septième enfin, celle des pauvres et des enfants, se réunit pour partir de l'Eglise de Sainte-Cécile¹. Ainsi le Pontife avait placé sous la protection de la

¹ *Litania Clericorum* exeat ab Ecclesia beati Joannis Baptistæ. *Litania virorum*, ab Ecclesia beati Martyris Marcelli. *Litania monachorum*, ab Ecclesia martyrum Joannis et Pauli. *Litania ancillarum Dei*, ab Ecclesia beatorum martyrum Cosmæ et Damiani. *Litania feminarum conjugatarum*, ab Ecclesia beati primi martyris

puissante Martyre les êtres faibles et souffrants auxquels elle aimait tant à prodiguer, durant sa vie mortelle, les soins de son héroïque charité. Le Seigneur exauça les supplications de son peuple, et par l'intercession de la Reine du ciel, l'Ange exterminateur reçut l'ordre de remettre son épée dans le fourreau.

La Basilique de sainte Cécile paraît avoir été rebâtie et dédiée de nouveau par saint Grégoire, dans le cours de son pontificat. C'est du moins ce qu'atteste la leçon vaticane du fameux diplôme de saint Paschal dont nous parlerons bientôt¹. Il n'est pas étonnant que, sur la fin du vi^e siècle, cet édifice ait pu avoir besoin d'une restauration, et le fait consigné dans la charte de saint Paschal rattacherait le nom de saint Grégoire d'une manière bien précieuse à l'Eglise de la grande Martyre. Au reste, on ne saurait s'empêcher de voir une confirmation du fait allégué sur le manuscrit vatican, dans les termes de Paschal qui se lisent sur toutes les copies de son di-

Stephani. Litania viduarum, ab Ecclesia beati martyris Vitalis. Litania pauperum et infantium, ab Ecclesia beatæ martyris Cæciliæ. *Oratio ad plebem, de mortalitate. S. Gregorii opp.*, tome v, page 378. Edit. Galliccioli.

¹ « Titulus quem piæ devotionis affectu sanctus Papa primus Gregorius doctor eximius dicaverat. » Voir le texte du diplôme avec cette importante variante, dans Bosio, *Acta S. Cæciliæ*, page 44, et dans Laderchi, page 204,

plôme sans exception, et par lesquels il déclare avoir assigné saint Grégoire comme l'un des patrons du monastère qu'il éleva près de la Basilique de sainte Cécile, pour y faire le service divin.

Nous placerons ici une particularité qui se rapporte au moins indirectement à notre histoire, puisqu'elle a trait aux sources dans lesquelles nous l'avons puisée. Saint Eulogius, Patriarche d'Alexandrie, avait écrit à saint Grégoire pour le prier de lui envoyer les Gestes des Martyrs, recueillis autrefois par Eusèbe. Le saint Pape répondit à ce prélat qu'il ne connaissait en fait d'Actes des Martyrs rédigés par Eusèbe que ceux qui se lisent encore aujourd'hui dans son Histoire Ecclésiastique. « Je n'en connais « pas d'autres, ajoute le Pontife, ni dans l'Archive « de notre Eglise, ni dans les Bibliothèques de la « ville de Rome, si ce n'est un petit nombre qui se « trouvent réunis en un seul volume ¹. » Les Actes

¹ Nulla in Archivo nostræ Ecclesiæ, vel Romanæ urbis bibliothecis esse cognovi, nisi pauca quædam in unius codicis volumine collecta. *S. Gregorii Opp.* edit. Galliccioli, tome VIII, page 30.

Moretti observe avec raison qu'on doit prendre dans un sens relatif et non absolu ces mots de saint Grégoire : *pauca quædam*. Le saint Pape vient de dire au patriarche d'Alexandrie que l'Eglise Romaine possède un livre qui contient les noms de presque tous les Martyrs, *pene omnium Martyrum*, voulant désigner le Martyrologe; il est évident qu'il n'y a aucune proportion entre le nombre

de sainte Cécile faisaient-ils partie du recueil authentique dont parle ici saint Grégoire? Il n'est pas permis d'en douter; autrement, l'Eglise Romaine ne leur eût pas fait l'honneur d'emprunter d'eux la matière des chants consacrés à cette sainte Martyre au jour de sa fête.

des Actes qui sont venus jusqu'à nous et celui des Martyrs dont nous connaissons les noms. *De sancto Callixto, ejusque Basilica*, page 210.

CHAPITRE XVIII.

ÉVÈNEMENTS RELATIFS A SAINTE CÉCILE ET A SA BASILIQUE, DANS LE COURS DES VII^e ET VIII^e SIÈCLES. — DÈS LE VII^e, ON COMMENCE A LEVER LES CORPS DES MARTYRS, POUR LES TRANSPORTER DANS LES ÉGLISES DE ROME.

En 610, le pape saint Boniface IV obtint de l'Empereur Phocas le fameux temple connu sous le nom de Panthéon, pour le transformer en Eglise. Nous n'avons point à nous étendre ici sur cet évènement considéré en lui-même. Joseph de Maistre l'a célébré avec une telle magnificence qu'il semble interdire à tout autre jusqu'à l'idée de s'essayer sur un pareil sujet ¹; mais l'inauguration chrétienne du Panthéon intéresse, par une de ses circonstances, les annales que nous consacrons à la Vierge Cécile, et nous devons nous y arrêter un instant.

Jusqu'à l'année qui vit s'accomplir cette sublime apothéose du Christianisme sur les trophées mêmes

¹ Du Pape, tome II, page 284-288.

de la gentilité, les Martyrs avaient reposé dans leurs tombeaux souterrains, sans que la piété des Romains songeât encore à transporter leurs triomphales dépouilles dans les Basiliques dont le sol de la ville était couvert. Long-temps, les fidèles aimèrent à choisir leur sépulture à côté de ces vaillants protecteurs, dans l'espoir de se lever avec plus de confiance, en leur compagnie, au jour de la résurrection générale. Les Papes eux-mêmes, quand la paix eut été rendue à l'Eglise, voulurent aussi reposer, après leur mort, dans le voisinage des Martyrs. La plupart d'entre eux avaient donné la préférence aux Cryptes Vaticanes dont la tombe du Prince des Apôtres occupait le centre; néanmoins saint Sirice et saint Célestin préférèrent le Cimetière de Priscille, sur la Voie *Salaria*, saint Anastase et saint Innocent celui qu'on appelait *ad ursum pileatum*, saint Zozime celui de Cyriaque sur la Voie Tiburtine, saint Boniface celui de Sainte-Félicité, etc.

Tout semblait promettre un repos inaltérable à tant de corps vénérés, confiés à la foi de ces voûtes silencieuses que les païens eux-mêmes avaient rarement violées, dans le cours des persécutions. Mais la Providence de Dieu sur son Eglise destinait les Cryptes de la ville sainte à devenir l'inépuisable mine d'où seraient extraits, durant de longs siècles, les

ossements des Saints qui doivent reposer sous l'autel du Sacrifice, pour signifier l'union des membres à leur Chef divin.

Nous avons vu Jean III occupé à restaurer les Cimetières, après les ravages des Goths; ces barbares avaient à peine disparu que les Lombards inaugurèrent leur puissance dans la péninsule italienne. Rome fut souvent assiégée par leurs armes, et dans leurs campements autour de la ville, ils se jetèrent fréquemment dans les Cryptes, et y commirent de sacrilèges dévastations. Dès lors, les Papes se virent obligés d'opérer ces Translations successives qui dépeuplèrent peu à peu les Cimetières; mais telle était, selon la belle expression de Prudence, la fertilité sainte du sol romain¹, que si les plus nombreuses cohortes de Martyrs remontèrent en triomphe à la clarté du jour, dans le cours des septième, huitième et neuvième siècles, il est encore possible aujourd'hui de glaner avec succès dans ces avenues désertes, où s'offrent de temps en temps des tombeaux de Martyrs oubliés, les uns désignés par leur nom gravé sur la

¹ Vix fama nota est, abditis
 Quam plena sanctis Roma sit,
 Quam dives urbanum solum
 Sacris sepulchris floreat.

Prudentii, peri stephanon, Hymn. S. Laurentii.

Pierre du sépulcre¹, les autres connus seulement du Christ pour lequel ils répandirent leur sang².

La première levée solennelle qui eut lieu dans les rangs de cette glorieuse phalange de héros s'accomplit par les ordres de saint Boniface IV, à l'occasion de la dédicace du Panthéon. Vingt-huit charriots remplis d'ossements des Martyrs, extraits des diverses Cryptes, traversèrent Rome et vinrent déposer en sûreté sous le nouvel autel tant de corps mutilés dans les combats pour le Christ, mais réservés à un triomphe sans fin³. Le temple de tous les Dieux reçut le nom de *sainte Marie aux Martyrs* (Sancta Mariæ ad Martyres), rappelant à la fois, sous ce nouveau titre, et la grande Reine du ciel et de la terre, et ceux auxquels l'Eglise chrétienne doit l'un des plus invincibles arguments de sa divinité. Mais parmi les vaillants athlètes transférés les premiers dans ce nouveau sanctuaire, Cécile ne se trouvait pas; deux siècles encore devaient s'écouler jusqu'au jour où se révélerait enfin cette tombe auguste que les mains d'Urbain avaient scellée.

¹ Plurima litterulis signata sepulchra loquuntur
Martyris aut nomen, aut epigramma aliquod.

Prudentius. ibid. Hymnus S. Hippolyti.

² Quorum solus habet comperta vocabula Christus.

Ibid.

³ Boldetti. Osservazioni sopra i Cimiterj de' santi Martiri. Pag. 666.

Nous ne ferons pas l'énumération des diverses Translations qui s'accomplirent sous les successeurs de saint Boniface IV jusqu'à saint Paschal, qui eut la gloire de déposer enfin le corps de sainte Cécile sous l'autel de sa Basilique. Ces imposantes émigrations continuèrent même après ce dernier Pontife, et jusque dans le XII^e siècle¹. Après cette époque, il y eut environ trois siècles durant lesquels la Rome souterraine demeura dans le silence de ses ténèbres sacrées. Les restes de l'armée des Martyrs sommeillaient dans l'attente, et leurs retraites ne furent pas même troublées par les ravages de ces autres barbares que commandait le Connétable de Bourbon, sous Charles-Quint. La terreur planait sur ces sombres asiles, et sauf les corridors qui s'ouvraient à côté des Basiliques et tout près de la lumière du jour, les immenses quartiers de la cité des Martyrs étaient rarement visités par les fidèles. Vers la fin du XVI^e siècle, Rome recouvra la conscience des merveilles qu'elle gardait dans son sein, grâce au courageux dévouement d'Antoine Bosio, qui mit au service de cette colossale entreprise d'exploration tous les efforts d'une pieuse audace, et toutes les ressources d'une érudition profonde. Dans le siècle suivant, le

¹ Boldetti. Osservazioni. Pages 96-99.

Siège Apostolique autorisa la recherche des corps des Martyrs, et détermina avec une haute prudence les seuls signes indubitables à l'aide desquels on pourrait les discerner. Nous ne tarderons pas à redescendre à l'ombre de ces arceaux mystérieux, mais ce sera pour en remonter avec le précieux dépôt trop long-temps enfoui dans les entrailles de la terre.

En attendant, la foi romaine se propageait dans le nord de l'Europe par la prédication infatigable des enfants de saint Benoît. Depuis le jour où saint Grégoire avait fait partir de Rome le moine Augustin, chargé de replanter l'étendard de la Croix dans l'île des Bretons, une suite d'Apôtres, tous formés sous la discipline monastique, ne cessa jusqu'au XII^e siècle d'évangéliser les peuples Saxons, Germains, Scandinaves, Slaves, Livoniens. Mais tous venaient visiter la ville du Prince des Apôtres, les uns avant de commencer leur course, les autres dans le fort de leurs combats, jaloux d'imiter l'Apôtre des Gentils qui, descendu du troisième ciel, dut aller néanmoins, comme il le rapporte lui-même, visiter Pierre, et comparer son Evangile avec celui du Pasteur suprême¹.

En 696, ce fut le tour de l'apôtre des Frisons,

¹ Gal. 1. 18.

saint Willibrord. Le Pape saint Sergius voulut lui-même consacrer Evêque ce hérault de la parole divine, et ce fut dans la Basilique de sainte Cécile, au jour même où la fête de la glorieuse Martyre réunissait les fidèles, que le Pontife imposa les mains à Willibrord, auquel il donna le nom de Clément, comme un nouveau lien avec l'Eglise Romaine tant illustrée par les mérites de cet admirable disciple de saint Pierre¹. Ainsi l'Eglise d'Utrecht, dont le nouvel apôtre allait fonder le siège épiscopal, ouvrit ses destinées sous les auspices de la Vierge Cécile.

Vers le même temps, paraissait dans l'île des Bretons, devenue l'*île des Saints*, un livre merveilleux consacré à la gloire et au mérite de la Virginité chrétienne, et digne de faire suite aux traités que nous ont laissés sur le même sujet saint Cyprien, saint Methodius et saint Ambroïse. C'était l'évêque des Saxons occidentaux, le moine saint Adhelme, qui célébrait dans des vers si mélodieux et dans une prose si suave la gloire et la félicité des épouses du Christ. Mais telle était la haute idée que le pieux évêque de Sherburn avait conçue des mérites de Cécile et des honneurs dont elle jouit dans les cieux,

¹ Ven. Beda. *Histor. Eccles. Angl.*, lib. v, cap. xii.

que sur son double épithalame, oratoire et poétique, après avoir exalté l'incomparable prérogative de Marie, la Vierge des Vierges, il fait ouvrir par Cécile le chœur de celles qui la suivent vers l'Epoux céleste. Viennent ensuite Agathe, Lucie, Eugénie, Agnès, Dorothee, enfin toutes les autres dont il a entrepris de chanter les grandeurs. Ce saint Prélat qui mourut en 709, et composa, vers l'an 680, ce gracieux ouvrage qu'il intitula *De laude virginitatis*, se sert constamment de nos Actes et leur emprunte tout ce qu'il dit de sainte Cécile¹.

¹ Nous donnons ici les vers de saint Adhelme, comme la plus ancienne pièce de poésie qui nous reste sur sainte Cécile, après l'hymne du Bréviaire Gothique :

Porro Cæciliæ vivacem condere laudem,
 Quæ valeat digno metrorum pagina versu?
 Quæ sponsum proprium convertit dogmate sancto,
 Mellea carnalis contemnens ludicra luxus :
 Basia dum potius dilexit dulcia Christi,
 Candida præpulchris complectens colla lacertis.
 Quamvis harmoniis præsulent organa multis,
 Musica Pierio resonent, et carmina cantu;
 Non tamen inflexit fallax præcordia mentis
 Pompa prophanorum, quæ nectit retia sanctis,
 Ne forte properet paradisi ad gaudia miles.
 Taliter interea compellans vocibus, inquit,
 Dum secreta petunt, concessa lege thororum :
 Angelus, en inquit, superis tranavit ab astris :
 Hic me, patronus, cœlesti fœdere fulcit,

L'Angleterre, cette fille de l'Eglise Romaine, avait donc reçu de son auguste Mère, avec le lait des saints Evangiles, le récit touchant des vertus et des triomphes de Cécile, et nous en trouvons une nouvelle preuve dans le Martyrologe que Bède, le célèbre docteur et historien de l'Eglise Anglo-saxonne, composait, vers le même temps, dans son monastère de Vearmouth. L'éloge qu'il a consacré à sainte Cécile, le x des Kalendes de Décembre; malgré sa brièveté, renferme une analyse des Actes. Il y est dit que la Sainte convertit à la foi de Jésus-Christ Valérien son époux et Tiburce son frère, qu'elle les prépara au martyre, et qu'elle-même, après avoir vaincu le feu, fut immolée par le glaive, sous le Préfet de Rome, Almachius ¹.

Ut nequeam prorsus quidquam carnalis amare;
 Namque meum jugiter conservat corpus in ævum,
 Ut nullus valeat spurco succensus amore
 Contrectare mea probroso crimine membra :
 Sed mox Angelicis ulciscens vindicat armis,
 Qui me pollutis nituntur prendere palmis.
 Six devota Deo convertit fœmina sponsum,
 Nec non, et levirum solvens errore vetusto,
 Donec credentes sumpsissent dona lavacri,
 Facti municipes in summis arcibus, ambo
 Martyres effecti, carnis tormenta luentes.

Biblioth. Vet. Pat., tome XIII, page 14.

¹ X. Kal. Natale S. Cæcilie Virginis, quæ et sponsum suum Valerianum et fratrem ejus Tiburtium ad credendum Christo ac mar-

A Rome, vers 731, saint Grégoire III entreprenait de nouveaux travaux de réparation dans les Cryptes des Martyrs, déjà veuves d'un grand nombre de leurs glorieux hôtes. Le Cimetière des saints Tiburce et Valérien avait souffert de l'injure des temps; Grégoire le restaura entièrement, et par ses soins, la voûte qui le protégeait fut rétablie avec solidité¹.

La Basilique de sainte Cécile continuait d'obtenir l'hommage de la piété des fidèles. Sous le Pontificat de saint Grégoire III; elle reçut la sépulture du diacre Moscus, dont l'épithaphe conservée jusque aujourd'hui, respire l'amour et la confiance que ce pieux serviteur avait voués à la sainte Martyre. Elle est placée à gauche, en entrant dans la Basilique, et est ainsi conçue :

SEPVLCHRVM QVOD IN HANC ADEM VENERANDÆ CHRISTI MARTYRIS CÆCILIÆ SITVM EST, IN QVO ET QUIESCIT IN PACE MOSCVS HVNILIS DIACONVS S. SEDIS APOSTOLICÆ; OMNES EXPOSCENS, VT PRO ME DOMINVM EXORETIS, QVATENVS EJVSDEM SACRATISSIMÆ VIRGINIS INTERVENIENTIBVS MERITIS, CVNCTORVM CONSEQVI ME-REAR INDVLGENTIAM DELICTORVM.

Vers le même temps, il y avait sur la Voie Tiburtine une Eglise de sainte Cécile qui n'existe plus

tyrium perdocuit : et ipsa deinde martyrizavit, ignem quidem superans, sed ferro occisa, sub Almachio Urbis Præfecto. *Martyrologium Bedæ. Acta SS. Martii*, tome II, page XXXIX.

¹ Anastas. *In Gregorio III.*

aujourd'hui. Le Pape saint Zacharie, qui siégea jusqu'à la moitié du VIII^e siècle, en entreprit la restauration, l'orna de peintures, la dota et la soumit à l'Eglise de Saint-Pierre¹.

L'année 768 vit pour la seconde fois le Cardinal titulaire de la Basilique de sainte Cécile monter sur la Chaire Apostolique. Ce fut Etienne, quatrième du nom, qui avait été pourvu de ce Titre par saint Zacharie. L'élection eut lieu par le clergé et par le peuple, dans l'enceinte même de la Basilique.

Deux ans après, en 770, la pieuse abbesse de Montreuil, sainte Opportune, montait au ciel à la suite d'une vision dans laquelle Cécile lui était apparue. Le dixième jour d'avril, au point du jour, Opportune vit tout à coup sa cellule illuminée d'une splendeur éblouissante, et embaumée des plus délicieux parfums. Deux vierges célestes descendaient vers elle, dans un rayon de gloire: C'étaient Cécile et Lucie, toutes resplendissantes de lumière et de beauté. La sainte abbesse les reconnut par un instinct divin, et leur adressa ces paroles : « Salut, ô mes sœurs, Cécile et Lucie ! Que réclame de son humble servante, la glorieuse Vierge Marie, la Reine du ciel, la maîtresse de toutes les vierges ? »

¹ Anastas. *In Zacharia.*

Les deux messagères de la Mère de Dieu répondirent : « Glorieuse épouse du Christ, Opportune, la « très pure Vierge Marie attend ton arrivée. Le mo-
« ment est venu où, dans le ciel, tu seras unie à son
« Fils que tu as aimé en ce monde de toute la puis-
« sance de ton amour. Ceins ta couronne de gloire,
« allume ta lampe; l'instant approche d'aller au-
« devant de l'Époux et de l'Épouse. » Douze jours
s'étaient à peine écoulés, et la vierge exhalait son
dernier soupir entre les bras de la Reine des Anges
descendue vers elle à son tour dans une apparition
céleste¹.

Saint Léon III, qui termina le VIII^e siècle avec tant
de gloire, en poant, le jour de Noël de l'an 800,
la couronne impériale sur la tête de Charlemagne,
se distingua par ses largesses envers les principales
Églises de Rome. Il n'eut garde d'oublier sainte Cé-
cile, et il offrit à sa Basilique un parement d'autel
de cette étoffe brochée d'or et semée de croix qu'on
appelait *Stauracin*, et une de ces couronnes d'ar-
gent que l'on suspendait devant l'autel et sur les-
quelles on plaçait des cierges. Cette pièce d'argen-
terie était du poids de dix livres et une once².

¹ Mabillon. *Acta SS. Ordinis S. Benedicti*, sæc. III, part. II, page 230.

² Anastas. *In Leone III*.

CHAPITRE XIX.

DÉCOUVERTE DU CORPS DE SAINTE CÉCILE PAR LE PAPE SAINT PASCHAL.

Mais le moment était venu où l'antique Cimetière de Prétextat devait rendre son trésor, où la Vierge elle-même allait rentrer dans Rome, et confirmer par sa présence la vérité des récits que non seulement la Ville sainte, mais l'Occident tout entier, redisaient depuis tant de siècles, avec un enthousiasme toujours croissant.

En 817, le moine Paschal était monté sur le Siège Apostolique, et il sembla, plus qu'aucun de ses prédécesseurs, avoir reçu la mission de peupler de Martyrs les Eglises de Rome. Le temps pressait d'enlever aux ténèbres tant de saintes reliques qui ne devaient pas rester plus long-temps exposées à l'injure des hommes et des éléments, au fond de ces grottes dont les voûtes menaçaient de s'écrouler en mille endroits.

Déjà, en 761, le saint Pape Paul 1^{er} avait ouvert un nombre immense de tombeaux dans les Cryp-

tes les plus menacées, et distribué les ossements des Martyrs entre les Titres, les Diaconies, les Monastères et les autres Eglises¹. La Chronique Papale désigne en particulier l'Eglise du monastère de Saint-Silvestre, au Champ de Mars, fondé par le Pontife lui-même, comme ayant été plus favorisée que toutes les autres. Dans un diplôme relatif à ce monastère, Paul rend compte des motifs qui l'avaient porté à troubler ainsi ces cendres vénérées. « Par
 « le laps des siècles, dit-il, divers Cimetières des
 « saints Martyrs et Confesseurs du Christ avaient
 « été négligés et déperissaient. Vint ensuite l'in-
 « vasion impie des Lombards qui les ruinèrent
 « de fond en comble. Ces barbares étaient allés jus-
 « qu'à fouiller les sépulcres des Martyrs, et au mi-
 « lieu de ces dévastations, ils avaient osé dérober
 « plusieurs de ces corps glorieux. A partir de cette
 « époque désastreuse, ces lieux n'avaient plus été
 « traités avec le même honneur, et la négligence
 « chez les fidèles à leur endroit avait remplacé la
 « piété antique. On était allé, faut-il le dire? jus-
 « qu'à en laisser l'entrée libre aux animaux, jusqu'à
 « y parquer des troupeaux². »

¹ Ibid. *In Paulo*.

² Voir un long passage de cette chartre de saint Paul 1^{er}, dans Boldetti, pag. 96.

Cet abandon, qui ne s'était d'abord étendu qu'à certains Cimetières, avait fini par les envahir tous. Celui de Callixte devait résister plus long-temps, soit à cause des restaurations qu'on y avait faites à diverses époques, soit à cause de la vénération spéciale dont il était l'objet; mais, au commencement du ix^e siècle, il était devenu urgent de retirer un nombre considérable des corps saints qu'il recélait. Paschal s'employa avec zèle à cette œuvre de religion, et dès la seconde année de son Pontificat, il avait déjà déposé dans la seule Basilique de Sainte-Praxède, sous l'Abside et la Confession, jusqu'à trois mille cinq cents corps de Martyrs, comme en font foi les titres de cette Eglise¹. Cet immense amas de reliques est retenu derrière de vastes tables de marbre que l'on pourra lever un jour pour extraire ces sacrés ossements, lorsque les dernières galeries des Catacombes exploitées sans relâche, seront enfin épuisées de Martyrs.

On était arrivé à l'année 821, et Paschal était allé prier dans la Basilique de sainte Cécile. Il fut frappé de l'état de délabrement dans lequel était tombé cet auguste sanctuaire. Ces murs vénérables

¹ Boldetti. Osservazioni. Voyez aussi sur cette légion de Martyrs, qui repose dans l'église de Sainte-Praxède, l'excellent livre de M. l'abbé Gerbert, *Esquisse de Rome chrétienne*, tome 1^{er}, page 91.

restaurés par saint Grégoire, plus de deux siècles auparavant, avaient grandement souffert, et il était à craindre que si on ne leur portait un secours prompt et efficace, l'antique Eglise, avec ses grands souvenirs, ne fût bientôt plus qu'un monceau de ruines. Paschal forma sur le champ la résolution de relever depuis les fondements une Basilique si chère à la dévotion romaine, et de la rebâtir avec une magnificence qui surpassât celle qui avait paru dans sa première construction ¹.

Mais un Pontife aussi zélé que l'était Paschal pour rendre à la lumière les restes des saints Martyrs, ne pouvait concevoir un tel projet sans désirer en même temps retrouver enfin le corps de Cécile, et le transférer solennellement dans cette maison qu'elle avait sanctifiée par sa présence et consacrée par son sang. Dès avant le pontificat de Paschal, on avait cherché ce saint corps dans toutes les avenues du Cimetière du Prétextat, mais toujours inutilement. L'inscription que Cécile avait fait placer dans la région où reposaient Valérien, Tiburce et Maxime, pouvait éclairer sur le lieu où se trouvaient les tombes de ces trois Martyrs; le symbole du Phénix gravé sur le sépulcre de Maxime, le devait rendre

¹ Anastas. *In Paschali*.

toujours reconnaissable ; mais un mystère impénétrable semblait de plus en plus dérober à tous les regards la tombe de Cécile. Fatigués de ces longues et infructueuses recherches, les fidèles avaient fini par croire que le corps de la Vierge était du nombre de ceux qui avaient été enlevés par Astolphe, roi des Lombards.

Paschal ne se découragea pas cependant, et jaloux d'inaugurer la Basilique restaurée, en plaçant l'illustre patronne sous son autel, il ordonna de recommencer les fouilles. Il descendit en personne dans les Cryptes, mais aucune des tombes qu'il fit ouvrir ne rendit le corps de la Vierge. Trop crédule envers la rumeur populaire qui imputait aux Lombards l'enlèvement du sacré dépôt, il crut devoir renoncer à pousser plus avant ses recherches. L'heure cependant avait sonné à laquelle Cécile devait reparaître et rentrer dans Rome.

Un matin, Paschal (c'est lui-même qui le rapporte dans un de ses diplômes) assistait à l'office divin dans la Basilique de saint Pierre, près de la Confession. Les clercs psalmodiaient mélodieusement l'office des Laudes matutinales, et le Pontife écoutait avec délices l'harmonie des cantiques que l'Eglise fait monter vers le Seigneur, au lever du jour. Un assoupissement produit par la fatigue des veilles

saintes, vient le saisir, sur le siège où il présidait dans la majesté apostolique¹. Les chants sacrés ne résonnent plus à son oreille que comme un concert lointain; mais son œil fermé aux objets extérieurs est soudain frappé d'une apparition lumineuse. Une jeune Vierge de grande beauté, et parée comme les épouses du Christ, est devant lui. Elle lance sur le Pontife un regard pénétrant, et lui dit d'un ton ferme : « Nous avons des actions de grâces à te rendre. Sur les simples récits du vulgaire, sur de faux « bruits, as-tu donc abandonné les tentatives que tu « faisais pour me retrouver? Dans le cours de tes « recherches, il y a cependant eu un instant où tu « t'es trouvé si près de moi, que nous eussions pu dis- « courir ensemble².

— « Mais, reprit le Pontife vivement ému, qui es- « tu donc toi qui me parle avec tant de hardiesse? « — Puisque tu veux savoir mon nom, dit la Vierge,

¹ Unde tamen, Domini annuente clementia, quadam die dum ante Confessionem Beati Petri Apostoli, psallentium matutinali lucescente Dominica, residentes observaremus harmoniam, sopore in aliquo corporis fragilitatem aggravante. *Paschalis Papæ diploma.*

² Astitit nobis puella pulcherrima virginali aspectu, vel habitu decorata, taliaque nobis, intuens, ait : Multas tibi gratias referimus : certamen quod in me diu apposueras, frustatoriis relationibus pervulgatis, sine causa reliquisti ? Qui tanto penes me fuisti, quod ore proprio loqui communiter valebamus. *Ibid.*

« je m'appelle Cécile, servante du Christ¹. » Paschal, qui savait que les apparitions ne sont pas toujours un indice de la volonté du ciel, repartit : « Mais comment pourrions-nous le croire ? C'est un « bruit répandu depuis long-temps que le corps de « cette sainte Martyre a été enlevé par les Lom- « bards. — En effet, dit la Vierge, ils m'ont « cherchée long-temps et avec insistance; mais la « faveur de ma puissante Dame, la Mère de Dieu « toujours Vierge, m'a protégée. Elle n'a pas permis « que l'on m'emportât au loin, et je suis demeurée « au même lieu où j'ai toujours reposé. Tu avais « commencé des recherches, continue-les; car il a « plu au Dieu tout-puissant, pour l'amour et pour « l'honneur duquel j'ai souffert, de me révéler à toi. « Tu lèveras donc mon corps avec les autres corps « saints qui sont près de moi, et tu nous déposeras « dans le Titre que récemment tu as fait restaurer². » Après ces paroles, la vision disparut.

¹ Et dum a nobis diligenter interrogata fuisset : Tu quis es ? Vel quod est nomen tuum, qui talia me præsumendo conaris ? Si e nomine quæris, Cæcilia, inquit, famula Christi vocor. *Paschalis Papæ diploma.*

² Cui subjungens dixit : Quomodo hoc credere possumus, quia olim fama relata est, quod ejusdem sacratissimæ Martyris corpus a Longobardis inde fuisset ablatum ? Quæ ita respondens dixit : Veritas est, quod multum me desideranter quæsierunt, sed gratia Domini meæ semperque Virginis Dei Genitricis affuit, quod qualiter

Le Pontife, frappé de cet avertissement surnaturel, fit reprendre incontinent les fouilles dans le Cimetière de Prétextat¹. Les *cubicula* ornés de peintures, les monuments *arqués*, les autels taillés dans le tuf et recouverts d'une table de marbre, en un mot les sépulcres les plus apparents, interrogés les uns après les autres, n'avaient rien fourni qui pût mettre sur la voie du précieux dépôt dont on poursuivait la découverte. Il fallut donc diriger les recherches sur les tombeaux étagés les uns au-dessus des autres, dans toute la hauteur des parois de la vaste Crypte.

Au point d'intersection de deux sentiers s'offrait un angle dont la saillie avait été adoucie pour rece-

quotidie præsto sum, nullatenus me longius abire permisit; sed sicut cœpisti perage, et sicut operaris indesinenter operare, quia omnipotens Deus tibi me placuit revelare, et corpus meum cum aliis corporibus sanctis, quæ sunt juxta me, reconditis, in Titulo, quem nuper reparari mandasti recondere stude infra muros urbis. Et hæc dicens abcessit. *Paschalis Papæ diploma.*

¹ Tunc idem venerandus Pontifex, matutinalibus Laudibus persolutis, pro tam certæ et indubitabilis revelationis indicio, cœpit hac illacque operosius quærere, ubi sacratissimum ejus corpus jaceret humatum. Quod, tribuente Deo, dum sollicite quæreret, reperit in cœmeterio Prætextati, sito foris portam Appiam. *Anastas. In Paschali.*

Sur le diplôme de S. Paschal, le Cimetière de Prétextat est appelé *de saint Sixte*, parce que le corps de saint Sixte II avait été déposé dans cette même région du Cimetière de Callixte.

voir plusieurs tombeaux superposés. Par les ordres de Paschal, un de ces tombeaux est ouvert; c'était celui-là même qui avait été l'objet de tant de recherches et de travaux. Cécile y reposait dans son arche de cyprès. Elle était encore revêtue de la robe brochée d'or avec laquelle Urbain l'avait ensevelie, et les linges qui avaient servi à essuyer le sang de ses blessures étaient roulés ensemble et déposés à ses pieds. Paschal atteste, dans son diplôme, avoir touché de ses propres mains les restes augustes de la fille des Cæcilius¹. Les corps de Valérien, de Tiburce et de Maxime étaient proches; il ne restait plus qu'à lever ensemble cette grande famille de Martyrs, qu'à rendre à Rome ses illustres citoyens.

Mais Urbain devait partager avec la noble fille de son zèle le triomphe que l'on préparait pour elle.

¹ Tunc etenim pro hujus revelationis manifestatione omni postposita difficultate incunctanter, et absque ambiguitate ipsius venerabilis Virginis corpus inquirendum decrevimus; qui etiam annuente Deo, ejusque solito juvamine properantes, in Cœmeterio sancti Sixti situm foris portam Appiam, sicut in sacratissima illius Passione manifeste narratur, inter collegas episcopos, in aureis indumentis, cum venerabili sponso reperimus, ubi etiam linteamina, cum quibus sacratissimus sanguis ejus abstersus est de plagis, qua spiculator trina percussione crudeliter ingesserat ad, pedes beatissimæ Virginis in unum revoluta, plenaque cruore invenimus; quæ omnia nostris manibus pertractantes cum, venerabili corpore honeste infra muros hujus Romanæ Urbis induximus. *Paschalis Papæ Diploma.*

Déjà depuis long-temps son corps avait été retiré du Cimetière de Prétextat, ainsi que ceux des autres Pontifes au milieu desquels avait reposé Cécile, et cette désertion contribua sans doute à diminuer l'intérêt qu'auraient pu inspirer les rares tombeaux qui restaient encore fermés sur les parois du mur que nous avons décrit¹. Le Martyrologe de saint Jérôme nous apprend que, dès le cinquième siècle, le corps d'Urban était déjà sur la Voie Nomentane, à huit milles de la ville, dans le Cimetière appelé *ad Nymphas*². On ignore le motif et les circonstances de cette première translation. Paschal forma le projet de réunir les restes de son prédécesseur martyr, sous un même autel, à ceux de Cécile et de ses compagnons, et prépara toutes choses afin de donner à la solennité l'éclat que réclamaient la dignité de ces célèbres Martyrs, et la vénération dont ils étaient l'objet dans Rome et dans toutes les Eglises de la chrétienté occidentale.

¹ Les tombeaux les plus ornés dans les Cimetières de Rome n'étaient pas toujours consacrés aux plus célèbres Martyrs. Les inhumations avaient lieu sans aucune règle déterminée, et l'on profitait des sépulcres que l'on trouvait ouverts. Ainsi, le 20 avril 1622, on découvrit le corps de saint Caius, Pape et Martyr, sur le parois d'un corridor du Cimetière de Callixte, avec cette seule inscription : CAIO PP. Voir le procès-verbal, dans Boldetti, page 102.

² XII. Kal. junii. Via Nomentana, milliario octavo, natalis Urbani Episcopi. Voyez aussi Papebrok, *Propilæum Maii*, sur saint Urban. Pagi. *Critica Baronii*, ad annum 231.

CHAPITRE XX.

TRANSLATION DU CORPS DE SAINTE CÉCILE, ET DE CEUX DES SAINTS VALÉRIEN, TIBURCE, MAXIME, URBAIN ET LUCIUS. — MUNIFICENCE DE SAINT PASCHAL ENVERS LA BASILIQUE DE SAINTE-CÉCILE.

Cécile venait donc de renaître pour la ville sainte, et elle allait reprendre possession de ces lieux que sa présence avait honorés, tant de siècles auparavant. Cette maison témoin de ses vertus, arrosée de son sang, transmise par elle au Pontife Urbain pour être un temple au Seigneur, elle allait la revoir restaurée par les soins d'un autre Pontife, et gardant fidèlement la destination qu'elle lui avait donnée, au moment de monter au ciel.

Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis le jour où Paschal, dans une visite à la Basilique, avait résolu de consacrer ses soins au renouvellement de ce sanctuaire. On était au huit des Ides de Mai (8 mai), de l'année 822; le Pontife célébra solennellement la dédicace de l'Eglise de Sainte-Cécile¹, et ce fut sans

¹ Voir l'*ordo* de la basilique de Sainte-Cécile au VIII Mai, et les titres publiés par Laderchi, tome II, page 10 et suiv.

doute ce même jour qu'il déposa les saintes reliques sous la Confession.

Il avait fait préparer un sarcophage de marbre blanc pour la Vierge à laquelle étaient dus les premiers honneurs d'un si magnifique triomphe. Elle devait y reposer seule dans le coffre de cyprès qui contenait ses restes glorieux. Paschal respecta comme l'avait fait Urbain l'attitude de la Vierge; mais il fit garnir les parois intérieures du cercueil d'une étoffe de soie à franges, appelée *quadrapulum*, et étendit sur tout le corps un tissu léger, aussi à franges, et formé de l'étoffe qu'on nommait *stauracin*¹. Quand tout fut disposé, on scella une table de marbre sur le tombeau, qui ne devait revoir la lumière qu'après huit siècles.

Un second sarcophage reçut les trois corps de Valérien, de Tiburce et de Maxime; l'époux de Cécile fut placé entre les deux autres martyrs, et chacun d'eux fut enveloppé dans un linceul particulier. Avant de clore ce second sépulcre, Paschal enleva le chef de Tiburce, que le glaive avait détaché du tronc, et plaça cette précieuse relique du frère de Cécile dans une châsse d'argent du poids de huit

¹ Fecit etiam in arcella ad corpus jam dicte Virginis vestem de quadrapulo cum periclysi. Item et aliã vestem de stauraci cum periclysi de olovero. *Anastas. in Paschali.*

livres, voulant que les fidèles eussent constamment sous les yeux ce témoignage éloquent du courage de nos Martyrs ¹.

Restait le corps vénérable d'Urbain qui ne devait pas être séparé de ceux de ses enfants spirituels. Paschal avait préparé un troisième sépulcre de marbre, et afin que le saint Pape ne reposât pas seul dans son tombeau, il fit apporter de l'Eglise de Caprarola, située à quinze milles de Rome, le corps de Lucius, l'un des successeurs d'Urbain et Martyr comme lui, qui avait été transféré en ce lieu par le Pape Adrien, avec les corps des saints Pontifes Corneille et Félix. Urbain et Lucius furent aussi enveloppés chacun d'un linceul particulier, et Paschal ayant fermé ce troisième sarcophage, fit élever l'épais mur qui devait enclorre le lieu où reposaient les Martyrs.

Un marbre portant une croix en mosaïque avec une inscription fut placé dans l'intérieur du souterrain, au-dessus des tombeaux, pour attester à la postérité

¹ Anastase, dans la notice sur Paschal, ou son copiste, s'est trompé en donnant pour le chef de sainte Cécile; celui dont nous parlons ici. A la seconde ouverture du tombeau de la Vierge, on trouva la tête avec le reste du corps, et la tradition de la Basilique qui attribuait à saint Tiburce le chef dont nous venons de décrire la châsse, fut confirmée par l'ouverture du tombeau de ce dernier.

la valeur du dépôt que Paschal avait enfoui sous ces ombres impénétrables. On y lisait gravés ces vers :

HANC FIDEI ZELO PASCHALIS PRIMVS AB IMO
 ECCLESIAM RENOVANS, DVM CORPORA SACRA REQVIRIT,
 ELEVAT INVENTVM VENERANDÆ MARTYRIS ALME
 CÆCILIE CORPVS, HOC ILLVD MARMORE CONDENS.
 LVCIVS, VRBANVS, HVIC PONTIFICES SOCIANTVR:
 VOSQVE DEI TESTES, TIBVRTI, VALERIANE,
 MAXIME, CVM DICTIS CONSORTIA DIGNA TENETIS.
 HOS COLIT EGREGIOS DEVOTE ROMA PATRONOS¹.

L'autel principal de la Basilique s'élevait au-dessus de l'enceinte des tombeaux ; on avait, selon l'usage, pratiqué dans sa masse cette ouverture fermée d'une grille mobile, qu'on appelait *fenestella*. Dans l'intérieur, et à travers le marbre, s'ouvrait un conduit vertical, au moyen duquel on faisait parvenir jusque sur la tombe de Cécile les linges appelés *brandea*, que l'on remontait ensuite sanctifiés par ce contact sacré, pour être distribués comme de précieuses reliques.

¹ Lorsque, par le zèle de la foi, Paschal rebâtissait cette Eglise depuis les fondements, s'étant mis à la recherche des saintes reliques, il découvrit et leva le corps de l'auguste martyre Cécile; c'est sous ce marbre qu'il l'a déposé. Les Pontifes Lucius et Urbain sont avec elle, et vous aussi, témoins de Dieu, Tiburce, Valérien, Maxime; vous y occupez une place digne de vous. Ici reposent ceux que Rome révère comme ses puissants intercesseurs.

Paschal fit couvrir de lames d'argent tout l'autel, jusque dans l'intérieur du soupirail dont nous venons de parler, et il plaça au-dessus un somptueux *ciborium* du même métal, et du poids de cinq cents livres. Il orna la Confession d'une statue de sainte Cécile, aussi d'argent, pesant quatre-vingt-quinze livres. Trois autres statues, sans doute celles de Valérien, de Tiburce et de Maxime, accompagnaient l'effigie de la Vierge. La matière était la même; mais elles étaient dorées, et le poids des trois ensemble montait à quarante-huit livres. Cent livres d'argent furent employées à décorer les abords de l'autel, d'un ouvrage byzantin, consistant en deux colonnes qui supportaient une arcade. Enfin, le mur tout entier derrière lequel étaient les tombeaux et qui servait de soubassement à l'autel, reçut un revêtement complet de lames d'argent¹.

La chronique papale nous a conservé aussi l'inventaire des vases et autres pièces de mobilier sacré que Paschal offrit à la Basilique. Nous insérons ces détails comme autant de témoignages de la vénération du Pontife envers la sainte Martyre, et pour donner une idée de la richesse des Eglises de Rome au ix^e siècle. Ces offrandes furent entre autres vingt-

¹ Anastas. *in Paschale*.

six calices d'argent pour les divers autels, et pesant ensemble cent neuf livres; deux lampes aussi d'argent, chacune du poids de deux livres; un bassin d'or pur de trois livres; un encensoir d'argent d'une livre; un parement d'autel de pourpre, ayant au centre un champ de brocart d'or, sur lequel était brodé un ange distribuant des couronnes à Cécile, à Valérien et à Tiburce, le tout entouré d'une frange d'or d'un merveilleux travail; des voiles et des tentures précieuses, les uns destinés pour la Confession, les autres pour les divers autels de la Basilique et pour le *Presbyterium*, sans compter la grande et riche courtine drapée à l'entrée de l'Eglise¹. La description de ces étoffes, toutes variées et des plus rares tissus, nous retiendrait trop long-temps; nous mentionnerons cependant encore un parement d'autel que Paschal offrit peu avant sa mort. Il était de brocart d'or, et enrichi d'un ouvrage en broderie représentant la résurrection du Sauveur².

La Basilique que le Pontife avait ornée et pourvue avec tant de munificence était disposée selon la forme que l'on gardait alors dans toutes les Eglises de Rome. Une cour environnée d'un portique, avec une fontaine au centre, précédait l'édifice qui s'éten-

¹ Anastas. *Ibid.*

² *Ibid.*

daît sur trois nefs. A droite en entrant dans la Basilique, mais en dehors du collatéral, on trouvait la salle du bain où Cécile rendit le dernier soupir, et sur laquelle nous reviendrons bientôt.

Entre l'abside et la grande nef, s'élevait, selon la coutume, l'arc triomphal couvert d'une mosaïque étincelante. Au centre brillait la Mère de Dieu sur un trône, et tenant l'Enfant divin assis sur ses genoux; deux anges debout l'accompagnaient, l'un à droite, l'autre à gauche. De chaque côté, cinq vierges, séparées chacune par un palmier, s'avançaient vers le trône du Fils et de la Mère, présentant chacune une couronne. Plus bas, à la naissance du cintre, les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, douze à droite et douze à gauche, élevaient leurs couronnes vers le Christ, à la gloire duquel cet arc-de-triomphe était consacré¹.

La mosaïque de l'abside ne fut exécutée qu'après la Translation des saints Martyrs, et Paschal voulut en faire un monument de cet événement si glorieux pour la Basilique. Conservée jusqu'à nos jours, elle a vu pâlir l'éclat de ses riches émaux, sans en être pour cela moins vénérable. Au centre paraît la fi-

¹ Voir le dessin de cette mosaïque, qui n'existe plus aujourd'hui, dans Ciampini, *Vetera Monumenta*, tome II, page 157.

gure du Christ, debout, revêtu d'un manteau tout éclatant d'or. De sa droite, il bénit à la manière des Grecs, et tient de la gauche le rouleau des Evangiles. Le mosaïste byzantin a représenté saint Pierre à la gauche du Sauveur, parce que la gauche était le côté d'honneur chez les Grecs. Le Prince des Apôtres est couvert d'un manteau d'argent, et tient les deux clefs, symbole de sa puissance. Après lui paraissent Valérien et Cécile ; le premier revêtu aussi d'un manteau d'argent, et tenant dans ses mains une couronne dentelée ; la Vierge, les cheveux ceints d'une bandelette, le cou orné d'un collier de perles à trois rangs. Le manteau et la robe de Cécile sont de couleur de safran, et elle tient une couronne formée de deux rangs de perles. Un palmier chargé de fruits est près d'elle, et arrête la scène de ce côté.

A la droite du Sauveur est saint Paul, enveloppé dans un manteau d'or, et portant le livre des Evangiles richement relié. Après lui paraît sainte Agathe, couronnée d'un diadème et vêtue d'une robe couleur de safran, rehaussée d'une riche parure de perles. Elle appuie la main droite sur l'épaule de Paschal qui est revêtu de la chasuble antique et du *Pallium*, et qui tient dans ses mains un petit édifice représentant l'Eglise de Sainte-Cécile, dans la dédicace de laquelle il associa le nom de sainte Agathe à celui

de la Vierge romaine. Un palmier chargé de fruits borne aussi la scène de ce côté; mais un phénix pose sur une de ses branches supérieures, en mémoire de l'oiseau symbolique que Cécile fit graver sur la tombe de Maxime.

La bordure inférieure de la mosaïque offre l'Agneau de Dieu sous les pieds duquel coulent cinq fleuves, anciens symboles des fontaines vivifiantes qui émanent des plaies du Rédempteur. De chaque côté, six agneaux représentant les douze Apôtres, s'avancent vers l'Agneau divin¹. Au sommet de l'abside on aperçoit encore le monogramme de Paschal, et dans la partie inférieure de cet immense tableau, on lit toujours l'inscription en vers par laquelle il dédie à Cécile ce somptueux monument de l'art byzantin. Elle est ainsi conçue :

HÆC DONVS AMPLA MICAT VARIIS FABRICATA METALLIS
 OLIM QUÆ FVERAT CONFRACTA SVB TEMPORE PRISCO.
 CONDIDIT IN MELIVS PASCHALIS PRÆSVL OPIMVS.
 HANC AVLAM DOMINI FIRMANS FVNDAMINE CLARO.
 AVREA GEMMATIS RESONANT HÆC DYNDIMA TEMPLI.
 LÆTVS AMORE DEI HIC CONJVNXIT CORPORA SANCTA
 CÆCILÆ ET SOCIIS RVTILAT HIC FLORE JVVENTVS,
 QUÆ PRIDEM IN CRYPTIS PAVSABANT MEMBRA BEATA.
 ROMA RESVLTA OVANS SEMPER ORNATA PER ÆVVM².

¹ Voir aussi cette mosaïque dans Ciampini. *Ibid.* page 160.

² Ce vaste temple où brille aujourd'hui l'émail de tant de métaux précieux, tombait en ruines naguère sous les coups du temps.

Tels furent les témoignages de la piété de Paschal envers Cécile, et les splendeurs dont il orna sa Basilique. Il ne pouvait pas l'oublier dans la distribution qu'il fit aux diverses Eglises, des saintes reliques que lui procurait avec tant d'abondance l'exploitation des Cryptes sacrées, à laquelle il ne cessait de donner ses soins. Neuf cents corps de Martyrs furent confiés à la Basilique de Sainte-Cécile¹, comme pour former la cour de la glorieuse Epouse du Christ, et pour accroître encore la haute dignité dont devait jouir à jamais cette auguste Eglise.

Mais il ne suffisait pas à Paschal d'avoir relevé la

Le Pontife Paschal, dans sa munificence, l'a relevé plus beau. Il a assis cette maison de Dieu sur les plus riches fondements; mais le sanctuaire, tout éclatant d'or, étincelle du mélange harmonieux des pierres précieuses. C'est ici que, plein d'allégresse, Paschal a réuni, pour l'amour du Seigneur, les corps sacrés de Cécile et de ses compagnons. Cette famille, brillante de jeunesse, dont l'heureuse dépouille fut si long-temps cachée à tous les regards, sous l'ombre des Cryptes, repose maintenant ici. Rome en tressaille de joie, et la gloire qui en rejaillit sur elle l'embellit à jamais.

¹ Sixte-Quint. Bref *Salvator noster*. Laderchi, tome II, page 440. Cependant, il serait possible de contester cette tradition, qui semble, au premier abord, avoir eu pour origine un texte du Martyrologe romain, au 4 mars, où il est parlé de 900 Martyrs ensevelis *ad sanctam Cæciliam*, c'est-à-dire dans le Cimetière de Prétextat, près du tombeau de sainte Cécile; mais, comme le remarque Laderchi, il est possible que saint Paschal ait transféré ces Martyrs dans le Titre de la sainte après la Translation de celle-ci; par là tout se concilierait aisément.

demeure de Cécile, il voulut encore assurer d'une manière permanente le tribut d'hommages qui, jour et nuit, monterait de ce saint lieu vers le Christ et sa fidèle Epouse. Par ses largesses, un chœur de moines fut installé près de l'Eglise, pour y chanter les louanges divines. Il fit bâtir le monastère au lieu appelé *Colles jacentes*, et le dota des biens d'un hospice que son prédécesseur saint Léon III avait fondé près de la Basilique de Saint-Pierre, sur un emplacement occupé autrefois par une Naumachie. Cet hospice n'avait pas prospéré long-temps, et était déjà abandonné.

Après avoir consacré tant d'efforts à glorifier la vierge Cécile, Paschal termina heureusement son Pontificat, qui brille entre tous les autres par les actes de piété dont il est rempli à l'égard des saints Martyrs. Le Pontife avait acquitté la reconnaissance de l'Eglise envers ceux qui l'ont cimentée de leur sang, et si le triomphe qu'il réserva à Cécile l'emporte en magnificence sur tous les autres qu'il célébra, c'est que Paschal, comme son prédécesseur Urbain, savait que s'il est plusieurs demeures dans la maison du Père céleste¹, la fille des Cæcilius est montée d'un vol héroïque jusqu'à celles qui sont ré-

¹ Joan. XIV. 2.

servées aux âmes les plus magnanimes. Ce fut l'an 824 que notre Pontife alla jouir de la possession de Dieu, et célébrer avec Cécile le Seigneur qui est *admirable dans ses saints* ¹.

Au siècle suivant, Flodoard, chanoine de l'Eglise de Reims, l'un des premiers historiens de la nation française, célébra dans un poème les gestes des Pontifes Romains. Il fit l'éloge des vertus de Paschal; mais il chanta surtout l'apparition de Cécile au Pontife, et sa tombe glorieuse où elle reposait dans ses riches vêtements, entourée des témoignages sanglants de son martyre ².

¹ Psalm. LXXVII. 36.

² Nous donnerons ici le passage du poème de Flodoard, où il célèbre les événements que nous avons rapportés.

Cæciliæ cernens incumbere casibus ædem,
 In meliora levat restructis culmina septis.
 Defessum precibus, quem Cæcilia visere Virgo,
 Affarique probat dignum : tamen increpat, ut quid
 Liquerit incertum quærendi membra laborem,
 Quæ sublata putat popularis credulus aura?
 Ut se res habeat referens, nomenque roganti
 Adnotat, hortaturque piis persistere cœptis;
 Gaudeat invento dum munere : nam placet, inquit,
 Æterno Domino, cujus splendoris amore
 Me passam constat, noviter quo me ipse repertam,
 A te constructi templi munimine condas.
 Hic dictis celeri repetit cœlestia saltu.

Ainsi l'évènement qui venait de s'accomplir à Rome intéressait jusqu'aux Eglises étrangères à l'Italie, et la gloire de Cécile était un bien commun pour la chrétienté. La mémoire d'Alexandre Sévère s'enfonçait toujours plus profondément dans le lointain de l'histoire, et les siècles n'avaient fait que grandir la renommée de cette jeune romaine qui avait péri de mort violente sous son règne. Saint Jean Chrysostôme semble avoir écrit pour nous les lignes éloqu岸tes que nous allons citer, lorsque voulant relever aux yeux de son peuple la gloire toujours croissante des Martyrs, il la rapproche de celle des Césars, entre lesquels il va choisir précisément Alexandre Sévère.

« Le sénat romain, dit cet éloquent Evêque, décréta la divinité d'Alexandre Sévère, et il en fit le treizième des grands dieux¹; car cette assemblée

Papa revelato lætus tam lucis aperte
 Indicio, indagans thesauri cessa talenta
 Reperit, eximiis pretiosa monilia gemmis.
 Aurea virgineum celabant tegmina pignus :
 Carbasa Martyrii rutilabant sanguine clari;
 Quæ pater almificus manibus pia munera tractans
 Colligit, inducens Urbi instrumenta salutis;
 Atque locat thalamo candentia membra decoro.

D. Mabillon. Acta SS. Ord. S. Ben. sæc. III. part. II. p. 587.

¹ Ce que dit ici saint Jean Chrysostôme n'est pas entièrement exact. Il n'y a pas de preuve certaine que le Sénat ait mis, par un

avait le pouvoir de créer et de déclarer des dieux. Si on demande à ces païens : « Comment Alexandre « peut-il être un dieu ? est-ce qu'il n'est pas mort ? « n'a-t-il pas même péri misérablement ? » ils répondent : « Alexandre, pendant qu'il vivait, a fait de « grandes choses, et en grand nombre. Il a assujéti « à son empire des villes et des nations; dans beau- « coup de guerres et de combats, il a remporté la « victoire; il a érigé d'innombrables trophées. »

« Qu'un homme pendant sa vie ait fait heureusement la guerre et remporté des victoires, parce qu'il était roi et qu'il avait des armées, je n'y vois rien de nouveau ni d'étonnant; mais qu'un homme, après après avoir passé par la croix et le sépulcre, fasse tous les jours de si grandes choses par toute la terre et jusque sur les mers, c'est ce qui me remplit d'un étonnement immense, c'est ce qui atteste une puissance secrète et divine. L'empire d'Alexandre, après sa mort, a été démembré et anéanti; il ne l'a pas restauré; qu'aurait pu faire cet homme mort? Le Christ au contraire a fondé un empire à son tour, mais cette œuvre, ce n'est qu'après être mort qu'il l'a réalisée.

décret, Alexandre Sévère au rang des dieux; mais Lampridius (cap. v), dit expressément qu'on érigea un temple à cet empereur, de son vivant.

« Mais que parlé-je du Christ, lorsqu'il a accordé à ses disciples eux-mêmes d'être à leur tour si glorieux après leur mort? Où est, dites-le moi, le tombeau d'Alexandre? Enseignez-moi le jour de sa mort? Ce que je sais, c'est que les tombeaux des serviteurs du Christ s'élèvent avec magnificence, c'est qu'ils sont l'ornement de la cité royale, c'est que le jour qui leur est consacré n'est ignoré de personne, qu'il est glorieux, qu'il est fêté dans l'univers entier. Le tombeau d'Alexandre, les gentils eux-mêmes l'ignorent; ceux des Martyrs, les barbares les connaissent. Les tombeaux de ceux qui ont servi le Crucifié surpassent en éclat la demeure des Empereurs, et ce n'est pas seulement par la grandeur et la beauté des édifices, mais, ce qui est bien plus, ils l'emportent sur eux par le concours de ceux qui les fréquentent. Que dis-je? celui-là même qui revêt la pourpre, se rend à ces tombeaux et s'y prosterne; abjurant son faste, il s'y tient en suppliant, il conjure les Saints de lui venir en aide auprès de Dieu. Le faiseur de tentes, le pêcheur, sont morts l'un et l'autre, et celui qui ceint le diadème invoque humblement leur patronage¹. »

¹ In Epist. II. ad Corinth. Homil. XXVI. n° 4 et 5.

CHAPITRE XXI.

CONFIRMATION DES ACTES DE SAINTE CÉCILE PAR LES CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE DE SON CORPS. — DIGRESSION SUR LES RELIQUES DE SAINTE CÉCILE.

Avant de reprendre notre marche à travers les siècles, arrêtons-nous un instant pour recueillir et apprécier les faits contenus dans le récit de l'Invention du corps de sainte Cécile, et qui appuient avec tant d'évidence la vérité de ses Actes. Ces faits, nous les avons puisés dans le diplôme officiel de Paschal et dans la chronique contemporaine d'Anastase, documents inconnus au rédacteur des Actes, puisqu'il a vécu trois siècles auparavant, et que ses récits ont été admis dans les Liturgies, dès les *vi^e* et *vii^e* siècles, et étaient répandues dans toutes les Eglises de l'Occident, un siècle au moins avant le Pontificat de Paschal, comme on l'a vu par la Chronique de Félix IV, les vers de saint Adhelme et le Martyrologe de Bède.

Nous avons reconnu sur le diplôme de Paschal et dans la narration d'Anastase, non seulement le nom de la Vierge Cécile et de son époux Valérien, mais

ceux de Tiburce et de Maxime, et la première sépulture de ces quatre Martyrs a été constatée dans la même région des Cryptes romaines.

Si peu explicite que soit le récit de Paschal, dans son diplôme qui est un titre de fondation et non une histoire, nous y avons lu que le corps de Cécile était encore couvert d'une robe brochée d'or. Les Actes nous avaient déjà fourni ce détail, d'une importance secondaire sans doute; mais leur confirmation sur ce détail même n'est-il pas déjà une garantie de la probité de leur rédacteur, et de la pureté des sources auxquelles il a puisé ?

Paschal ne dit pas dans son diplôme qu'il ait découvert, près du corps, l'ampoule teinte du sang que l'on rencontre encore de nos jours dans les tombeaux des Martyrs; ce sont des linges imbibés de sang qu'il a trouvés aux pieds de Cécile. Nouvelle démonstration de la fidélité de notre historien, qui les avait mentionnés le premier. La circonstance de ces linges est caractéristique dans le martyre de la sainte. Ils attestent une blessure essuyée sur un corps sillonné par le glaive; ils n'ont rien de commun avec les éponges dont on se servait pour recueillir à terre le sang des Martyrs, et qu'on exprimait ensuite sur le vase destiné à le conserver. Les linges du tombeau de Cécile étaient roulés avec précaution et dé-

posés, comme un trophée, aux pieds de la Martyre. Ils certifiaient par leur muet, mais éloquent témoignage, la scène si glorieusement tragique de la salle du *Caldarium*. Plus tard, nous verrons se lever une seconde fois la pierre du tombeau de Cécile, et ce sera pour constater par de nouveaux indices la minutieuse exactitude de ses Actes.

Les circonstances de la découverte du corps de la Vierge romaine en 822, servent encore à éclairer la critique sur la valeur des reliques de sainte Cécile que plusieurs Eglises se vantaient de posséder, antérieurement au pontificat de saint Paschal. Saint Venance Fortunat, au VII^e siècle, parle de celles que saint Vital de Ravenne avait placées dans son Eglise de Saint-André¹. Il est d'abord de la plus grande évidence que ces reliques ne peuvent avoir appartenu au corps de notre sainte Martyre, puisque son tombeau ne fut pas ouvert avant l'an 822.

Mais postérieurement à cette époque, il est fait mention d'un grand nombre de reliques sous le nom de sainte Cécile, Martyre. Rhaban Maur a célébré dans ses vers les ossements de sainte Cécile, qu'il a placés dans son Eglise de Fulde, avec ceux des saints Valérien et Tiburce²; ailleurs, il désigne jus-

¹ Venantii Fortunati Carmina, part. I. lib. I. carm. II.

² Rhabani Mauri. *Opp.* tom. IV. pag. 231.

qu'à neuf autels qu'il a enrichis des reliques de la sainte¹. Un état des reliques conservées dans les autels de la propre Basilique de sainte Cécile, à Rome, et qui paraît avoir été rédigé au commencement du XII^e siècle, désigne quatre autels de cette même Eglise comme renfermant des reliques de la glorieuse patronne; dans deux de ces autels, ces reliques étaient des ossements². Le trésor de l'insigne Eglise de Saint-Martin de Tours, qui fut pillé par les Calvinistes en 1562; possédait un chef de sainte Cécile renfermé dans un reliquaire partie d'or, partie de vermeil, et enrichi de pierres précieuses³. Un second chef était gardé dans l'Eglise de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris⁴; un troisième se conservait dans le trésor de l'Abbaye de Saint-Lucien-de-Beauvais⁵. Il nous serait facile d'étendre cette énumération à l'aide de divers inventaires de reliques que l'on trouve dans les Bollandistes et ailleurs; mais nous ne pouvons nous dispenser de mentionner encore le bras de sainte Cécile, et les reliques des saints Tiburce, Valérien et Urbain, que Paul II

¹ Rhabani Mauri, tom. VI. pag. 215-221.

² Laderchi, tom. II. pag. 11-14.

³ Gervaise. *Vie de saint Martin*, page 426.

⁴ Du Saussay. *Martyrologium Gallicanum*, tome II, page 1221.

⁵ Baillet. *Vies des Saints*, XXII novembre.

donna en 1446, à Jean Jofroy, Evêque d'Alby, et que celui-ci plaça dans sa Cathédrale ¹.

Toutes ces reliques, dont nous n'entendons en aucune façon attribuer l'origine à quelque fraude pieuse, ne sauraient cependant appartenir à la Vierge romaine dont nous écrivons l'histoire. L'ouverture du tombeau de sainte Cécile, en 1599, a donné occasion de constater la complète intégrité du corps que saint Paschal avait placé sous l'autel de la Basilique Transtibérine. Du Saussay, dans son *Martyrologium Gallicanum*, le reconnaît avec franchise, et il pense qu'on doit attribuer à sainte Cécile, Abbesse de Remiremont, le chef conservé dans l'Eglise de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris ².

Il est plus difficile, au premier aspect, d'expliquer la méprise dans laquelle on est tombé à Rome, et jusque dans l'Eglise même de sainte Cécile, où l'on se croyait en possession, dès le XII^e siècle, de quelques ossements de la célèbre Martyre, renfermés sous plusieurs autels. L'étonnement cessera quand on voudra se rappeler que, outre la Vierge épouse de Valérien, il a existé au moins trois autres saintes Martyres du nom de Cécile, deux desquelles

¹ Gallia Christiana, tome I, page 33.

² Du Saussay. *Ibid.*

ont souffert à Rome. La première qui figure sur le Martyrologe de saint Jérôme est marquée au 2 juin, et la seconde au 16 septembre, d'après le même document¹. La troisième sainte Cécile fut martyrisée en Afrique, sous la persécution de Dioclétien, avec les saints Saturnin, Dativus et Félix, dont la mémoire est consignée sur le Martyrologe romain, au 11 février².

Dans l'intervalle qui s'écoula depuis la première découverte du corps de notre sainte en 822, jusqu'à la seconde qui n'eut lieu que huit siècles plus tard, l'incertitude où l'on pouvait être sur l'état dans lequel saint Paschal avait laissé les ossements de la Vierge, en fermant le tombeau; l'usage universellement pratiqué dans les Inventions de reliques insignes d'en distraire quelques portions, avant de sceller le nouveau sépulcre³; ces divers motifs ont

¹ Florentini: Martyrolog. S. Hieronymi, aux jours indiqués.

² Voir aussi Ruinart. *Acta sincera Martyrum*, page 409.

³ Quoique l'antiquité ait été généralement moins favorable à la division des reliques, il faut cependant reconnaître que la dernière *tumulation* des corps de saint Pierre et de saint Paul, par saint Sylvestre, fut marquée par la distraction des chefs des deux Apôtres que l'on conserve à Saint-Jean-de-Latran. La célèbre Invention de saint Etienne, toute miraculeuse qu'elle fût, n'empêcha pas la pieuse dispersion des ossements de ce premier Martyr jusqu'en Afrique, comme l'atteste saint Augustin. Au siècle de saint Paschal, on était devenu plus hardi encore sur ce point, et si ce Pontife laissa le corps de sainte Cécile entier, comme l'évidence du fait

pu donner lieu de croire que des ossements sacrés qui portaient le nom d'une sainte Cécile devaient appartenir à la plus célèbre de toutes. La bonne foi était universelle ; l'ouverture du tombeau devait seule résoudre ce grand problème, et suppléer les renseignements que le diplôme de saint Paschal avait omis.

Quant aux deux chefs conservés à Saint-Martin de Tours et à Saint-Lucien de Beauvais, rien n'empêche de les attribuer à l'une ou à l'autre des deux Martyres de Rome dont nous venons de parler, ou si l'on veut à celle d'Afrique. Encore faudrait-il savoir si ces chefs étaient entiers, ou s'ils étaient de simples fragments d'un même chef. On sait que les Eglises se glorifient souvent de posséder dans leurs trésors le corps d'un saint, dès qu'elles sont en possession d'une partie assez notable de ses ossements ; il en est de même pour le chef, pour le bras, et pour les autres membres principaux, et cette manière de s'exprimer qui ne peut être ignorée que des personnes entièrement étrangères à cette partie de l'archéologie religieuse, était déjà en vigueur dès les iv^e et v^e siècles¹.

l'a démontré postérieurement, on doit assurément l'attribuer à une intention marquée de la divine Providence.

¹ On peut voir l'Homélie de saint Basile sur les quarante Martyrs (*Opp.* Tom. II. pag. 155), où il considère leurs reliques divisées entre un grand nombre de villes, comme assurant à ces mêmes

Ainsi, il est possible que les deux reliques gardées à Saint-Martin de Tours et à Saint-Lucien de Beauvais n'aient été que deux portions d'une même relique, sous le nom de chef de sainte Cécile.

Si nous venons maintenant aux reliques de Fulde que Rhaban Maur, contemporain de saint Paschal, dit expressément être, les unes de la grande Martyre romaine, les autres des saints Tiburce et Valérien, nous aurons toujours la même fin de non recevoir à alléguer. En 1599, le corps de sainte Cécile a été trouvé entier; les reliques de Fulde ne peuvent donc s'expliquer que par une innocente confusion produite par l'identité des noms. Le corps d'une autre sainte aura fourni les ossements qu'a célébrés Rhaban, et qui d'ailleurs étaient assez nombreux ou assez considérables pour qu'il ait pu les distribuer entre *neuf autels* de son Eglise Abbaticale.

Pour ce qui est des prétentions de cette Eglise à posséder des ossements de saint Valérien et de saint Tiburce; nous y verrions moins de difficulté: D'a-

viles la présence de chacun de ces Martyrs tout entier. Théodoret est plus explicite encore : « Quoique les corps des Martyrs ne soient « pas toujours entiers dans leurs châsses, quoique celles-ci ne contiennent souvent que des reliques d'une faible dimension; cependant nous appelons communément ces reliques les corps des Martyrs. » *Epist. cxxx. ad Timotheum. Opp. tom. pag. iv. 1218. Halæ. 1771.*

bord, il est certain que saint Paschal, en 822, sépara le chef de saint Tiburce du reste du corps, et le plaça dans le trésor de la Basilique. Les corps des deux Martyrs ne furent point trouvés, en 1559, dans le même état de conservation que présentait celui de la Vierge. Il est donc possible, à tout prendre, que saint Paschal en ait distrait quelques ossements, à la distribution desquels Rhaban aurait eu part.

Toutefois nous n'oserions l'affirmer, parce que les corps des deux frères ont semblé complets, sauf l'absence du chef de saint Tiburce, à la dernière ouverture du tombeau, et nous inclinons plutôt à croire que les reliques de Fulde appartenaient aussi à d'autres Martyrs de même nom. Les fastes de l'Eglise de Rome nous présentent un saint Tiburce, au 11 août; on en fait même encore aujourd'hui mémoire dans l'office. Un saint Valérien souffrit, dans cette ville, avec plusieurs autres Martyrs, vers l'an 167; enfin, les Martyrologes de l'occident ont conservé le souvenir de divers autres saints Tiburce et Valérien, dont les reliques ont pu, selon l'usage ordinaire, changer de lieux et accroître encore la confusion.

Nous ajouterons un mot sur les reliques de sainte Cécile qui existaient au VI^e siècle dans l'Eglise de Saint-André de Ravenne. A cette époque et long-temps encore après, on fut dans l'usage de

considérer comme reliques d'un saint, non seulement les linges qui avaient touché son tombeau, mais encore les nappes et les tapis de son autel, et jusqu'à l'huile des lampes qui brûlaient devant son corps. Les reliques dont parle saint Venance-Fortunat devaient avoir une origine de cette nature, puisque au temps de ce saint Evêque, sainte Cécile reposait encore, pour deux siècles entiers, dans une tombe scellée du Cimetière de Prétextat.

Le lecteur nous pardonnera cette digression; elle nous a semblé nécessaire dans ce livre où nous avons voulu réunir tous les faits relatifs à notre sainte Martyre. On nous saura peut-être quelque gré d'avoir éclairci la question des reliques honorées sous son nom. La solution en était facile, sans doute; en ce qui touche notre histoire, mais la matière demandait d'être traitée avec de grands égards, puisqu'elle intéresse l'honneur des Eglises. Trop souvent, en effet, des hommes légers ou passionnés ont attribué à la fraude de simples méprises qui n'étaient que le résultat d'une innocente erreur, produite par l'identité du nom sous lequel plusieurs des amis de Dieu ont été connus sur la terre.

Nous avons été heureux, et nous l'avouons volontiers, de proclamer à cette occasion un nouveau privilège de Cécile, jusque dans sa tombe. Enseveli par

les mains d'un Pape Martyr, gardé dans son sépulcre par la vigilance de la Mère de Dieu, révélé au Pontife suprême dans une apparition céleste, retrouvé au milieu des signes éloquents de son martyre; ce corps que le sépulcre avait laissé intact, la piété de Paschal en a protégé l'intégrité, afin d'associer les âges futurs à la joie ineffable qu'il éprouva de contempler, dans son repos sublime, la fidèle Epouse du Christ. De nouvelles merveilles nous attendent; mais laissons, quelques siècles encore, Cécile dormir son sommeil de gloire, non plus sous les voûtes croulantes du cimetière de Callixte, mais au sein des splendeurs de sa propre demeure.

CHAPITRE XXII,

ÉVÈNEMENTS RELATIFS A SAINTE CÉCILE ET A SA BASILIQUE, DANS
LE COURS DES IX^e ET X^e SIÈCLES. — HOMMAGES DE LA LITURGIE
GRECQUE A LA VIERGE ROMAINE.

Le neuvième siècle, si fameux dans Rome par la Translation d'innombrables Martyrs de l'obscurité des cimetières dans les Eglises de la ville, fut marqué dans les diverses contrées occidentales par la rédaction de plus en plus complète des Fastes du christianisme, au moyen des Martyrologes. Ceux qu'avaient publiés, à trois siècles de distance, saint Jérôme et le Vénéralle Bède, ne suffisaient plus aux gloires de l'Eglise.

Vers 847, Rhaban Maur donna le sien, en complétant l'œuvre de Bède. Saint Adon, Archevêque de Vienne, suivit Rhaban peu après (vers 859) dans la même carrière, et, en 876, Usuard, moine de Saint-Germain-des-Prés, se livra au même travail, par ordre de Charles-le-Chauve. Ayant fourni un fonds plus correct que celui de ses prédécesseurs, il a l'honneur d'avoir préparé ce texte vénérable que le Siège

Apostolique, après l'avoir soumis à la révision du grand Baronius, a présenté à l'Eglise universelle sous le nom de *Martyrologe Romain*. Tel fut l'enthousiasme catholique, au neuvième siècle, pour le grand œuvre des *Fastes chrétiens*, que, dès l'an 850, Wandelbert, moine de Prüm, ouvrit par son *Martyrologe* en vers, la magnifique série des poèmes sur l'Année Ecclésiastique qui vient jusqu'au xvii^e siècle¹.

Or, tous ces *Martyrologes* traitaient avec complaisance et une étendue toujours croissante la notice sur sainte Cécile, au x des Kalendes de Décembre; mais aucun ne la présenta avec plus de développements que saint Adon, qui semble plutôt avoir voulu donner un abrégé des Actes eux-mêmes. Le jugement successif de tant d'hommes versés dans l'étude des monuments hagiographiques, ajoute encore à l'autorité de ce document, environné déjà des témoignages du respect de tant de générations, depuis le v^e siècle. Sans doute les auteurs des *Martyrologes* du ix^e siècle ont pu tomber çà et là dans quelques méprises par l'absence des secours de la critique, devenus plus abondants aux siècles suivants; mais ce serait une grave injustice littéraire que de ne pas reconnaître ordinairement dans leur assentiment sur

¹ Nous ferons connaître ces intéressantes compositions dans le iv^e tome des *Institutions Liturgiques*.

la valeur d'un document historique un élément de confirmation, surtout quand ce document a déjà recueilli de nombreux suffrages dans les âges précédents. Si des hommes, en proie aux caprices d'une partialité odieuse, ont pris à tâche d'affecter le dédain pour les témoignages de saint Adon et d'Usuard, nous pouvons toujours produire en faveur de ces savants hommes, considérés simplement comme critiques, les sympathies de Dom Ruinart et de Bossuet, qu'on n'accusera ni l'un ni l'autre d'un aveugle entraînement vers les légendaires du moyen-âge¹.

¹ Dom Ruinart, dans son *Histoire de la persécution des Vandales*, voulant prouver l'antiquité et l'autorité des Actes des saints Martyrs Libérat et ses compagnons, cite en entier les notices données par les Martyrologistes du IX^e siècle, et exprime en ces termes la confiance qu'ils lui inspirent : « Hæc fusius referre visum est, « prout in illis authoribus habentur, ut clarum sit jam nono sæculo « persuasum fuisse *viris Historiæ sacræ studiosis*, Victorem nos- « trum hujus sanctorum monachorum Passionis authorem fuisse. » *Historia persecutionis Vandalicæ*, page 97, n^o 3.

Bossuet, dans la *Défense de la Déclaration*, ayant besoin pour sa thèse, dont nous sommes loin de prendre ici la responsabilité, d'un témoignage des Actes de saint Eusèbe, prêtre de Rome, porte sur ces mêmes Actes un jugement favorable, qu'il motive en ces termes : « Hactenus Acta ubi innata simplicitate ipsa se prodit an- « tiquitas, et quibus ejus generis Actorum aliquis inest gustus, hoc « sapient. Tum Usuardus monachus, et Ado Viennensis hæc Acta « viderunt; ex quorum quippe verbis brevem illam quam suis « Martyrologiis inserunt, sancti Eusebii contexunt historiam. » *Defensio cleri Gallicani*, part. II, lib. XV, cap. XXXIV.

A Rome, les successeurs de Paschal se montrèrent héritiers de sa religion envers la Basilique qu'il avait relevée avec tant de splendeur et dotée du plus précieux de tous les trésors. En 827, Grégoire IV offrait pour l'autel de Cécile une tenture en velours, semée d'aigles et de grifons en broderie, avec une frange pourpre et or¹.

Le neuvième siècle vit le culte de sainte Cécile s'étendre à l'Eglise d'Orient, qui n'avait pas encore inscrit le nom de notre illustre Martyre dans ses Fastes; plus tard, l'occident devait en retour accepter sur ses Calendriers les glorieuses Vierges Catherine, Barbe et Marguerite. L'élévation du corps de la Vierge romaine par Paschal, en même temps qu'elle remplit d'allégresse toutes les Eglises latines, porta la renommée de Cécile dans les contrées où elle n'avait pas pénétré encore, et une version grecque de ses Actes parut à Constantinople vers la fin du même siècle. Le traducteur fut le fameux hagiographe Siméon Métaphraste, Logothète de l'Empereur Léon VI, dit le Philosophe, qui régna depuis l'année 886 jusqu'en 911.

Nous ne nous sommes point imposé la tâche de défendre ce pieux et célèbre personnage de toutes les accusations dont il a été l'objet; mais nous de-

¹ Anastas. *in Gregorio IV.*

vons attester que Métaphraste, au lieu d'enfler par de nouveaux récits et par ces amplifications qu'on lui a tant imputées, l'original qu'il traduisait, s'est borné à faire passer dans la langue grecque, avec une minutieuse fidélité, ce qu'il trouvait sur le manuscrit romain des Actes de sainte Cécile. La confrontation est facile, et nous l'avons faite avec d'autant plus de plaisir que nous y trouvons l'occasion de rendre au moins sur ce point une tardive justice à cet hagiographe laborieux dont les services n'ont guère été payés que d'ingratitude.

Le Ménologe des Grecs, qui correspond au Martyrologe des Latins, fut définitivement compilé vers la fin du x^e siècle, et tous les amateurs des antiquités liturgiques, connaissent le célèbre manuscrit de ce livre qui fut exécuté, avec de nombreux dessins, par les ordres de l'empereur Basile Porphyrogénète, qui monta sur le trône de Byzance en 976. Ce Ménologe, publié à Urbino, en 1727, avec les curieuses vignettes des six premiers mois, qui commencent à Septembre et vont jusqu'à Février, contient, au 24 Novembre, la notice sur sainte Cécile, dans le style des Martyrologes occidentaux; mais comme cette notice ne renferme rien qui ne soit tiré des documents que nous avons donnés jusqu'ici, nous nous abstiendrons de la reproduire. Nous avons seulement

voulu mentionner ce premier monument liturgique des Grecs sur la Martyre romaine.

Mais l'Eglise de Constantinople, encore unie de communion avec le Siège Apostolique, ne se borna pas à cet hommage purement historique envers sainte Cécile. A cette époque, elle complétait ses *Ménées*, qui sont comme le *Propre des Saints* de la Liturgie grecque, et employait à cette œuvre ses plus pieux et ses plus habiles hymnographes. On lira sans doute ici avec plaisir quelques-unes des strophes qu'ils ont consacrées à la Vierge romaine :

« Tu as su conserver ton corps sans souillure et affranchir ton cœur de tout amour sensuel, ô Cécile digne de toute louange ! Tu l'es présentée à ton Créateur, comme une épouse immaculée dont le martyre a comblé la félicité ; il t'a admise aux honneurs d'épouse, comme une vierge sans tache.

« Le Seigneur, dans les conseils de sa sagesse, a voulu couronner ton front de roses odorantes et suaves, ô Vierge sacrée ! Tu as été le lien entre deux frères pour les réunir dans un même bonheur, et ta prière est venue à leur aide. Abandonnant le culte impur de l'erreur, ils se sont montrés dignes de recevoir la miséricorde de celui qui est né de la Vierge, et qui s'est laissé répandre pour nous, comme un parfum divin,

« Tu as méprisé les richesses de la terre dans ton ardeur de posséder le trésor du ciel; dédaignant les amours d'ici-bas, tu as choisi ta place dans les chœurs des Vierges, et ta sagesse t'a conduit à l'Époux céleste. Tu as vaillamment combattu, tu as terrassé, par ton mâle courage, les assauts du démon pervers, ô toi l'honneur des athlètes du Christ !

« Tu es le très saint temple du Christ, la demeure éclatante du Christ, la maison très pure du Christ, glorieuse Cécile, auguste Martyre ! Daigne répandre la splendeur de ton intercession sur nous qui célébrons tes louanges.

« Eprise de la beauté du Christ, fortifiée par l'amour du Christ, soupirant après les délices du Christ, tu parus morte au monde et à tout ce qui est dans le monde, et tu fus trouvée digne de l'éternelle vie.

« Un amour immatériel te fit dédaigner l'amour des sens; tes paroles vivifiantes et remplies de sagesse engagèrent ton époux à demeurer vierge avec toi; avec lui maintenant, tu es associée aux chœurs des Anges, ô Martyre, digne de toute récompense.

« Un Ange de lumière t'assistait toujours; préposé à ta garde, il t'entourait d'une splendeur divine; son bras écartait l'ennemi qui cherchait à te nuire; il te conserva chaste, pure et toujours agréable au Christ, par la foi et la grâce, ô Cécile !

« Tu cherchais le baptême, ô Valérien! un envoyé d'en haut t'apparut; il éclaira ton esprit, en te déclarant les saints oracles; il t'inscrivit pour les chœurs du ciel, lorsque tu combattais encore sur la terre.

« Tu as quitté, ô Tiburce! l'erreur empestée, et tu as aspiré l'odeur la plus excellente, la science divine. Foulant aux pieds cette vie périssable, tu t'es élancé avec ardeur vers la véritable vie; tu as cru de toute ton âme à la Trinité, et tu as combattu pour elle, comme un vaillant guerrier.

« O Cécile! le désir de posséder Dieu, l'amour qui procède du plus intime de l'âme, l'ardeur divine, t'ont enflammée tout entière; ces sentiments ont fait de toi un ange dans un corps. Intrépide, tu as tendu le cou au glaive; ton sang a consacré la terre qui le recevait, et ton âme, en traversant les airs, les a sanctifiés.

« Les trois jeunes hommes changèrent en rosée les flammes de la fournaise, et toi, ô Cécile! par la vertu de la rosée baptismale, du milieu des ardeurs de ton bain enflammé, tu chantaes, comme eux :
« Soyez béni, ô le Dieu de nos pères! »

« Tu es le jardin fermé, la fontaine scellée, la beauté réservée, l'épouse glorieuse qui brille sous le diadème, le paradis fleuri et divin du Roi des vertus, ô Cécile, pleine de Dieu! »

CHAPITRE XXIII.

ÉVÈNEMENTS RELATIFS A SAINTE CÉCILE ET A SA BASILIQUE, DANS
LE COURS DES XI^e, XII^e, XIII^e ET XIV^e SIÈCLES. — HOMMAGES DE
L'ÉGLISE DE FRANCE A LA VIERGE ROMAINE.

Le onzième siècle, si grand entre les siècles chrétiens, doit sa principale gloire à saint Grégoire VII. Ce sublime Pontife ne pouvait manquer de vénérer d'un culte fervent la Vierge généreuse qui avait ravi l'admiration d'Urbain, dans les temps héroïques de notre foi. Grégoire, le Martyr de la liberté chrétienne, dont l'âme énergique et tendre suffisait sans effort à toutes les luttes contre l'Empire, et en même temps s'épanchait avec tant de suavité dans ses lettres à la pieuse Comtesse Mathilde, aima d'un amour suprême la gloire de Cécile, et sollicita humblement son patronage.

Il renouvela l'autel de la Basilique Transtibérine, l'orna d'une statue de la sainte, en argent, du poids de quinze livres, et le dédia solennellement, en 1075, troisième année de son pontificat. L'inscription qui rappelle ce grand souvenir fut descendue dans la

gypte, où on la voit encore, lorsque l'on renouvela l'autel, au XIII^e siècle. Elle est conçue en ces termes :

† DEDICATVM EST HOC ALTARE
DIE III. MENSIS JVNII PER DNVM
GREGORIVM PP. VII. ANNO DNI MLXXV.

Lorsque ce géant du Seigneur eut achevé sa course, et tracé le sillon à ses successeurs, il expira à Salerne, en prononçant ces fortes paroles qui retentiront dans tous les siècles : « J'ai aimé la justice et j'ai haï l'iniquité ; c'est pour cela que je meurs en exil. » On était au vingt-cinq Mai, jour de la fête de saint Urbain, et ces deux grands Papes unirent leurs palmes sur le Cycle chrétien, comme ils avaient uni leurs affections dans la Vierge Cécile qui, du haut du ciel, assistait l'Eglise Romaine, au XI^e siècle, avec plus de puissance encore qu'elle ne le fit aux jours de la tyrannie d'Almachius¹.

A cette époque, les divers autels de la Basilique

¹ Ce rapprochement des deux noms de saint Urbain et de saint Grégoire VII, au 25 Mai, fut remarqué, dès le XI^e siècle, par le biographe contemporain de ce dernier Pontife, et nous ne pouvons résister au plaisir de citer ses éloquentes paroles, sur l'héroïque trépas de Grégoire :

Itaque septiformi gratia plenus Septimi Gregorii spiritus qui mundum et principes ejus arguebat de peccato, et de injustitia et de

furent reconstruits et consacrés de nouveau, et les Cardinaux-Evêques ne laissèrent point à d'autres prélats l'honneur d'en faire la dédicace, jaloux qu'ils étaient de mériter la faveur de l'Epouse du Christ: Un ancien titre conservé dans les archives de la Basilique nous apprend que l'autel du Sauveur, situé à gauche de celui de la Confession, fut dédié le 22 Mai 1060, par Humbert, Evêque de Sainte-Rufine, le même qui servit avec tant de zèle la cause du Siège Apostolique dans sa légation de Constantinople, au moment où Byzance se préparait à consommer le schisme, et dans cette autre mission qu'il remplit en France, où son zèle éteignit l'hérésie de Bérenger.

Jean, Evêque de Porto, qui eut une si puissante influence sur l'élection de Grégoire VII, et lui demeura toujours inviolablement fidèle, consacra, le 25 Mai 1071 l'autel de la Mère de Dieu, et le 3 Janvier 1072, celui de saint Jean *ad fontem*. La salle du bain où Cécile fut couronnée martyre, était, comme nous l'avons dit, transformée en chapelle; Ubalde, Evêque de Sabine, célébra la dédicace

judicio, in fortitudine cœlestis cibi nuper accepti, cœlestem viam arripiens, meritoque divini zeli, velut igneo curru, instar Eliæ subvectus, *Urbani prædecessoris sui cujus ea die festivitas extitit*, omniumque beatorum lætitiâ in cœlesti gloria cum Christo gaudentium excellenter ampliavit. *Pauli Bernrieden. S. Gregorii VII, vita, cap. XII. Acta SS. Maii. Tom. VI. pag. 102.*

de son autel, le 17 Septembre 1073¹. Enfin, l'autel de saint Mammès, situé à gauche de l'autel majeur; fut consacré le 24 février 1098, sous le pontificat d'Urbain II, par Maurice, évêque de Porto².

C'est ainsi que dans la seconde moitié du xi^e siècle, la Basilique de sainte Cécile, semblait prendre part au renouvellement universel qui se faisait sentir dans toute l'Eglise de Jésus-Christ:

Grégoire VII, en mourant, avait désigné son successeur, et ce fut à l'abbé du Mont-Cassin, Didier, Cardinal du Titre de Sainte-Cécile, qu'il légua le sublime et périlleux héritage que sa grande âme laissait au plus digne, en montant au ciel. Après neuf mois d'un refus que rien ne pouvait vaincre, l'humble moine se soumit enfin, et sous le nom de Victor III, prit les rênes du char de l'Eglise. Il le conduisait avec gloire depuis environ dix-huit mois, lorsque le Seigneur l'appela tout à coup à la récompense des élus. Victor III, en quittant la terre, laissa son nom sur les fastes des Bienheureux, et la Basilique Trans-tibérine compta en lui le troisième Pontife qu'elle avait donné à l'Eglise universelle.

Le xii^e siècle nous offre en l'honneur de sainte

¹ In altare sanctæ Cecilie, quod est in Balneo ejus.

² Voir le titre qui relate la dédicace de tous ces autels, dans Laderchi, tome II, page 10—15.

Cécile les gracieuses strophes d'une longue Séquence sur la Virginité chrétienne; que l'on a attribuée au vénérable Aelrède, moine cistercien dans l'Abbaye de Rieval, en Angleterre ¹, et un discours du savant et pieux Honorius d'Autun ².

Les trois siècles suivants nous présentent de nombreux sermons à la gloire de la sainte Martyre, et les plus grands noms du moyen-âge se lisent en tête de ces compositions. Guillaume de Paris, Albert-le-Grand, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, saint Vincent Ferrier, tels sont les panégyristes de Cécile. Nous regrettons que le genre trop aride qu'ils ont adopté ne nous permette pas de citer ici quelques traits; mais ces harangues, plus scholas-

¹ *Sermo de S. Cecilia.* pag. 105.

² Istos flores virtutis geminæ,
Transplantavit in mente Virgine
Filius hominis.

Quos diversos facit nativitas,
Non disjungit ulla diversitas
In caput Virginis.

Rosa floris coruscat libere,
Flos lili non minus prospere
Candet interius.

Quos attulit Sanctæ Cæcilie,
De secreto divinæ patriæ
Cælestis nuncius.

tiques qu'oratoires, n'en sont pas moins autant de précieux anneaux dans la chaîne non interrompue des hommages qui accompagnent la mémoire de l'invincible Martyre à travers les siècles.

La même période nous montre aussi ses historiens non moins empressés à célébrer les mérites de Cécile; Vincent de Beauvais, dans son *Miroir historial*, Jacques de Voragine, dans sa *Légende dorée*, Pierre de Natalibus, dans son recueil des Vies des Saints, enfin saint Antonin, dans sa *Chronique*, se distinguent entre les autres par la fidélité avec laquelle ils reproduisent la substance des Actes primitifs.

L'Eglise brillait alors de l'éclat que répandaient sur elle les vertus et les prodiges des saints qui illus-

Ne flagraret carnis concubitu,
 Conflagrata divino spiritu
 Caro puellulæ.

Nec timeret ense sanguineum,
 Vel catastæ stridorem ferreum
 Corpus juvenulæ.

Mancipata divino cultui;
 Consecravit Sancto Spiritui
 Suum conjugium.

Spirituali rore refrigerans,
 Æstus carnis, mundique temperans
 Omne ludibrium.

Biblioth. vet. Patrum. Tom. XXIII. pag. 168.

trèrent les trois derniers siècles du moyen-âge. Le nom de Cécile et sa gloire étaient chers à tous ces amis de Dieu, et souvent cette radieuse Epouse du Christ s'inclinait vers eux pour récompenser leur amour. Saint Dominique voyait descendre la Mère de Dieu dans le dortoir où reposaient ses disciples, et Cécile accompagnait la Reine du ciel dans cette maternelle visite¹. Marie apparaissait-elle au Bienheureux Réginald pour lui révéler sa vocation à l'ordre des Frères Prêcheurs? Cécile assistait encore la Reine des Anges². Le ciel envoyait-il à saint Pierre de Vérone quelques-uns de ses plus glorieux hôtes, pour le consoler par de pieux colloques? le futur Martyr voyait arriver près de lui, dans le splendide éclat de sa félicité, Cécile accompagnée d'Agnès et de Catherine³.

La Bienheureuse Oringa, vierge florentine, déjouait sans effort toutes les embûches tendues à sa pudeur, et l'enfer interrogé par un séducteur lassé de tant de vaines poursuites, répondait que la servante de Dieu était sous la garde du même Ange qui protégea la virginité de Cécile⁴. La prophétesse ro-

¹ *Acta SS. Augusti*, tome I.

² *Theodoric. de Appoldia*, lib. II, cap. XIII.

³ *Acta SS. Aprilis*, tome III.

⁴ *Acta SS. Januarii*, tome I.

maine du xv^e siècle, sainte Françoise, avant de fonder son célèbre monastère de la *Tour des Miroirs*, avait choisi pour le lieu de sa prédilection la Basilique de sainte Cécile. C'est là, près du tombeau de la Vierge, qu'elle aimait à venir participer au mystère de l'Agneau; c'est là que souvent ravie au-dessus des sens, elle entendait et voyait les secrets célestes; c'est là enfin qu'elle voulut ensevelir les deux aimables enfants que le Seigneur lui redemanda si promptement : Evangéliste, qui avait déjà atteint sa neuvième année, et Agnès, qui n'avait encore vécu que cinq ans¹.

La France s'associait à ces hommages que rendait à Cécile tout ce qu'il y avait de plus élevé au monde par le génie et la sainteté. Bernard de Châtenet, évêque d'Alby, posa, le 15 août 1282, la pre-

¹ *Acta SS. Martii*, tome II. Nous regrettons de ne pouvoir insérer ici, parmi les communications que les serviteurs et servantes de Dieu ont eu avec sainte Cécile, dans le cours des siècles, plusieurs traits admirables de la vie de la vénérable Mère Agnès de Jésus, prieure du couvent des Dominicaines de Langeac. Cette puissante coopératrice des grandes œuvres du pieux Olier, professait pour la sainte Martyre un culte de prédilection, et fut souvent honorée de sa visite. On peut lire le détail des entretiens que la Vierge glorifiée eut avec la Vierge militante, dans la *Vie de la Mère Agnès de Jésus*, par l'Abbé de Lantages, pag. 230, 608 et 611. Tout y respire la tendresse et la vigueur que présente si admirablement dans tout son caractère, la Vierge romaine, telle que nous la dépeignent ses Actes.

mière pierre de sa magnifique cathédrale, l'une des plus sublimes productions de l'architecture ogivale en France, et le plus imposant des monuments élevés à la gloire de Cécile. Cet admirable édifice fut successivement repris par les évêques Bérald de Fargues, Jean de Sayo, Guillaume de la Voulte, et enfin Louis d'Amboise qui en célébra la dédicace le 23 avril 1480; mais il ne fut complètement achevé qu'en 1512, sous Charles de Robertet.

Construite en briques et noircie par le temps, terminée à l'extrémité occidentale, par une immense tour qui s'élève sur quatre galeries, à quatre cents pieds au-dessus du niveau des eaux du Tarn, Sainte-Cécile d'Alby, avec son aspect sévère, ses lignes sans agrément, et ses murs qui montent à cent quinze pieds de hauteur, semble d'abord une forteresse redoutable, plutôt qu'un temple consacré à la gracieuse Vierge dont elle porte le nom. Mais dès qu'on a franchi le seuil, cette noble demeure ne paraît point au-dessous de l'honneur auquel elle a été appelée d'être le radieux sanctuaire de la Reine de l'harmonie. Cette vaste nef sans piliers, qui lance l'ogive de ses voûtes à la hauteur de quatre-vingt-douze pieds au-dessus du pavé, et autour de laquelle rayonnent vingt-neuf chapelles, semble s'animer aux yeux du pèlerin, non seulement par le jeu élégant

et grandiose de ses arcs et de ses voûtes, mais encore par la concentration dans son enceinte des deux grands moyens de la statuaire et de la peinture, dont l'emploi combiné avec la construction même, fait de cet édifice l'Eglise la plus complète qui s'élève en deçà des Alpes.

Sous le point de vue architectonique, on ne saurait trop admirer l'art merveilleux avec lequel sont fondus dans un même œuvre les développements qu'a subis le style ogival, du XIII^e siècle au XV^e, sans que la moindre incorrection, une transition heurtée, viennent offenser le goût, en altérant la grâce et la pureté des lignes. Un admirable jubé arrête la vue aux deux tiers de la nef, et ménage, pour une seconde surprise, la magnificence imprévue d'un chœur digne de terminer un tel édifice. Ce chœur, objet des complaisances de Louis d'Amboise, qui a placé pour veiller à ses deux portes latérales les effigies de Constantin et de Charlemagne, est peuplé à l'intérieur et au pourtour d'un nombre prodigieux de statues remplies de grâce et d'élégance, et formant corps avec l'édifice par le luxe fantastique des niches en pierre qui les encadrent.

Puis, afin que rien ne manque à la sublime cathédrale, la peinture s'emparant de l'édifice entier, monte le long des pilastres et des murs, parcourt

l'Eglise dans tous les sens, fait invasion jusque dans les chapelles, distribuant partout, avec une profusion sans exemple, les scènes du vieux et du nouveau Testament, de la Vie des Saints et de l'Histoire de l'Eglise, du Jugement dernier et des supplices infernaux, jusqu'à ce qu'il lui plaise de s'aller perdre dans l'azur splendide des voûtes, sur lequel elle reparaît encore, plus brillante et plus légère, projetant avec une élégance inouïe cette harmonieuse profusion d'arabesques capricieux, de rinceaux d'acanthé, d'enroulements inépuisables, d'écussons et de médaillons sans nombre, partout étincelante d'un or aussi frais que l'outre-mer qui sert de fond à ces jeux d'un pinceau toujours neuf et toujours infatigable.

Tel est, en quelques mots, l'ineffable sanctuaire que la piété française a bâti et décoré pour Cécile; mais ce n'est pas seulement dans notre patrie qu'elle s'est montrée empressée à vénérer la mémoire de l'héroïque Vierge; jusque dans Rome même, cette piété éclate par les plus touchants témoignages. Un Archevêque de Bourges, Guillaume de Bois-Ratier, dans son zèle pour la gloire de Cécile, descend dans les Cryptes de Prétextat, et trouvant sans honneurs la tombe qui garda, pendant six siècles, le corps de la sainte Martyre, il fait décorer avec magnificence

ce sépulcre désert¹. Le temps a détruit le monument qu'avait élevé Guillaume; mais l'inscription qu'il y plaça est demeurée, et nous y avons lu avec attendrissement ces paroles :

HIC QVONDAꝰ RECONDITVM
 FVIT CORPVS BEATÆ CÆCILLIE
 VIRGINIS ET MARTYRIS.
 HOC OPVS FECIT FIERI REVERENDISSIMVS
 PATER DOMINVS GVILLELMVS ARCIEPS
 BITVRICENSIS ANNO DOMINI MCGCC NONO ².

La Basilique elle-même, si fière de posséder le corps de sa noble patronne, vit plus d'une fois des Cardinaux français présider, en qualité de Titulaires, sur la chaire de marbre qui s'élève au centre de son abside. Le plus illustre de tous, sans contredit, est Simon de Brie, créé Cardinal par Urbain IV, en 1262, et placé sur la Chaire Apostolique, sous le nom de Martin IV, en 1281. C'était le quatrième Pape que la Basilique de sainte Cécile donnait à l'Eglise. Ce Pontife, qui gouverna la chrétienté avec honneur, durant le court intervalle de quatre ans, signala son

¹ Labbe. *Biblioth. MSS.*, tome II, page 130.

² Ici reposa autrefois le corps de la bienheureuse Cécile, vierge et martyre. Ce monument a été érigé par ordre du Révérendissime Père, le Seigneur Guillaume, Archevêque de Bourges, l'an du Seigneur 1409.

amour envers la Basilique par deux largesses qu'il lui fit : la première fut le don d'une statue d'argent, ornée de pierres précieuses¹; la seconde, qui était d'un prix plus élevé encore, fut la promotion de Jean Cholet, évêque de Beauvais, au Cardinalat, avec le Titre presbytéral de sainte Cécile. Ce prélat fut employé avec succès dans des légations importantes, en France et en Aragon, et il fonda à Paris le collège qui porta long-temps son nom².

En 1283, il fit reconstruire avec magnificence l'autel de la Confession qui avait été consacré deux siècles auparavant par saint Grégoire VII. Sauf les décorations qu'il reçut au commencement du xvii^e siècle, et dont nous parlerons bientôt, cet autel est celui qui existe encore aujourd'hui. On y lit toujours l'inscription que l'architecte employé par Jean Cholet y plaça à la fin du xiii^e siècle. Elle est ainsi conçue :

HOC OPVS FECIT ARNVLPHVS ANNO MCCLXXXIIV.

Vasari pense que cet Arnulphe est le célèbre décorateur Arnolfo di Lapo. L'ornementation de l'autel consiste en un riche travail de mosaïque, qui a pour centre une vaste plaque de ce beau marbre

¹ Ciacconius. *Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum et S. R. E. Cardinalitum*, tome II, page 238.

² Ciacconius. *Ibid.* page 239.

violet connu sous le nom de *paonazzetto*. L'œuvre d'Arnolfo se complète par un *Ciborium* formé de quatre colonnes du marbre noir tacheté de blanc, que les Italiens appellent *preconesio*.

Sous Clément V, en 1312, nous voyons encore l'Eglise de Sainte-Cécile entre les mains d'un Cardinal français, Guillaume Godin, de l'ordre des Frères Prêcheurs, qui fut ensuite Evêque de Sabine¹. Elle fut ensuite conférée par Clément VI, en 1342, à Gui de Boulogne, Archevêque de Lyon, qui renonça à ce siège la même année, et fut plus tard Evêque de Porto².

Au siècle suivant, nous trouvons honoré du Titre de Sainte-Cécile, par Martin V, en 1426, le dernier Evêque français mis au nombre des Bienheureux, Louis d'Alleman, Archevêque d'Arles, fameux par ses torts envers le Siège Apostolique, au conciliabule de Bâle, mais plus heureusement célèbre par le généreux repentir dont il expia sa faute aux pieds de Nicolas V, qui lui restitua le Titre dont il avait été privé par Eugène IV³. Louis d'Alleman eut pour successeur dans l'Eglise de Sainte-Cécile un autre prélat français qui l'avait suivi dans ses égarements,

¹ Ciacconius. tome II, page 384.

² Ciacconius. *Ibid.* p. 493. *Gallia Christiana*, tome IV. p. 165.

³ Ciacconius, *Ibid.* page 841.

et qui l'imita dans la sincérité de son retour, Louis de la Palu, dont le rôle avait commencé dès le Concile de Constance. Ce Cardinal était de la création de Nicolas V, en 1449¹.

Le xvi^e siècle présente encore un plus grand nombre de Cardinaux français du Titre de Sainte-Cécile. Le premier est Gabriel de Grandmont, Evêque de Tarbes, promu aux honneurs de la pourpre par Clément VII. Il meurt en 1534, après avoir occupé les sièges de Poitiers, de Bordeaux et de Toulouse². Vient ensuite, sous Paul III, Jean du Bellay, Evêque de Paris, qui posséda en même temps les Eglises de Limoges, du Mans, et enfin de Bordeaux; mais il garda fort peu de temps le Titre de Sainte-Cécile, et devenu Evêque d'Ostie, il mourut en 1560³. Robert de Lénoncourt, Evêque de Châlons-sur-Marne, créé Cardinal par Paul III, obtint à son tour l'Eglise de Sainte-Cécile⁴. Ce Prélat, qui eut aussi le tort de posséder à la fois plusieurs Evêchés, selon l'abus qui n'était pas extirpé encore, est le même qui fit ériger, dans l'Eglise Abbatiale de Saint-Remy de Reims, le magnifique tombeau de

¹ Ciacconius, tome II, page 977.

² *Ibid.* Tome III, page 519.

³ *Ibid.* Page 568.

⁴ *Ibid.* Page 646.

l'Apôtre des Francs. Enfin, le dernier Cardinal français qui ait tenu le Titre de Sainte-Cécile est Charles de Guise, de la maison de Lorraine, Archevêque de Reims, qui reçut le chapeau en 1547, ayant été promu par Paul III, comme les deux précédents¹. Tout le monde connaît l'influence de ce prélat dans les affaires générales de l'Eglise de son temps, et particulièrement au Concile de Trente.

¹ Ciacconius, tome III, page 734.

CHAPITRE XXIV.

ÉVÉNEMENTS RELATIFS A SAINTE CÉCILE ET A SA BASILIQUE, DANS
LE COURS DES XV^e ET XVI^e SIÈCLES. — HOMMAGES DE LA LITTÉRA-
TURE ET DES ARTS A LA VIERGE ROMAINE.

L'année 1484 vit monter sur le Siège Apostolique le cinquième des Papes que la Basilique de Sainte Cécile a donnés à l'Eglise. Ce fut Jean-Baptiste Cibo, qui prit le nom d'Innocent VIII. Peu après son exaltation, il décora de la pourpre son neveu Laurent Cibo, qui, pourvu d'abord du Titre de Sainte-Suzanne, le permuta ensuite contre celui de Sainte-Cécile. La Basilique se ressentit des effets de la munificence de ce Cardinal. Il restaura le portique intérieur, et fit réparer à neuf la Chapelle du Bain, où l'on voit encore aujourd'hui ses armes; mais il respecta cependant l'autel et le pavé de ce vénérable sanctuaire, qui ont conservé jusque aujourd'hui le caractère du moyen-âge.

Diverses modifications introduites successivement dans cette chapelle, avaient fini par lui enlever son caractère primitif. Pompée Ugonius, qui écrivait en

1588, atteste que, de son temps, ce lieu sacré était désigné sous les noms de *Thalamus* ou d'*Oratorium* de sainte Cécile, et que les vieillards se souvenaient d'y avoir vénéré autrefois le Bain dans lequel fut immolée la sainte Martyre; mais il ajoute que les traces de ce bain n'étaient plus visibles, soit, dit-il, que l'on n'eût pas jugé ce monument assez sérieux, soit pour tout autre motif¹.

Nous avons vu plus haut que la tradition, encore dans le xi^e siècle, désignait expressément le bain de sainte Cécile dans cet endroit, et que le Cardinal Ubalde, Evêque de Sabine, y dédia un autel en 1073. Bientôt nous verrons cesser toutes les incertitudes, et ce saint lieu dégagé des constructions qui l'encombraient, reparaitre à la lumière, tel qu'il était au jour du sacrifice, et restituer à la maison de Cécile sa partie la plus importante et la plus auguste par les souvenirs qu'elle retrace.

Le monastère que saint Paschal avait bâti près de la Basilique de Sainte-Cécile, n'avait pas persévéré dans la pratique de la règle de saint Benoît, et, à l'exemple d'un grand nombre d'autres, il avait fini par se transformer en Eglise Collégiale. Sous cette forme séculière, il ne présentait plus la même édifi-

¹ *De Stationibus Urbis. Statio xv, page 133.*

cation, et le service divin n'était plus célébré avec le même zèle près du tombeau de Cécile. En 1417, Martin V donna l'Eglise et le Monastère à la Congrégation du Sauveur fondée par sainte Brigitte¹; mais ces religieux ne paraissent pas les avoir conservés long-temps, et la règle de saint Benoît était rétablie à *Santa Cecilia*, bien avant la fin du xv^e siècle².

La congrégation Lombarde des Humiliés fut celle des familles bénédictines qui fut mise en possession du Monastère, après le départ des Brigittains; mais cette congrégation, dès le commencement du xvi^e siècle, se trouvait tellement réduite qu'elle ne pouvait déjà plus suffire à occuper les Monastères dont elle avait reçu la garde. Clément VII crut pouvoir mettre ce bénéfice en commende et le conféra, en 1523, au cardinal Franciotto Orsini³. Le délaissement d'un sanctuaire si vénérable était arrivé à tel point, pendant ces années malheureuses, que c'était à peine si l'office divin pouvait s'y célébrer, en la Fête de sainte Cécile, et aux jours des Stations indi-

¹ Ciacconius, tome II, page 825.

² On en trouve la preuve sur une inscription sépulcrale de la Basilique, qui se rapporte à l'année 1475, et atteste que dès lors l'église et le monastère étaient entre les mains des Humiliés.

³ Laderchi, tome II, page 284.

quées au Missel comme devant se tenir dans la Basilique. Dieu semblait vouloir préluder par ces tristes ombres aux splendeurs incomparables qui devaient bientôt illuminer la demeure de Cécile, et lui rendre avec usure sa gloire un moment éclipsee.

L'aurore d'un si beau jour se leva dès l'année 1527. Au moment même où la commende allait éteindre pour jamais la pieuse fondation de saint Paschal, le Seigneur inspira au cœur d'une de ses servantes un dessein qui devait tout sauver. La pieuse abbesse des Bénédictines du Champ de Mars, Maura Magalotta, sollicita auprès de Clément VII la faveur d'aller habiter le monastère de Sainte-Cécile, avec celles de ses sœurs qui consentiraient à la suivre, et afin de ne causer aucun dommage à la Congrégation des Humiliés à laquelle la maison était encore censée appartenir, elle offrit d'embrasser les Constitutions de cette Congrégation.

Le Pape accueillit avec édification la proposition de l'abbesse; mais il fallait le consentement du Cardinal Titulaire. Franciotto Orsini le donna généreusement, et se démit, pour l'honneur de sainte Cécile, de la riche commende dont il avait été pourvu quatre ans auparavant. Clément VII était alors retiré au Château Saint-Ange, où il était assiégé par l'armée du Connétable de Bourbon. Il data de cette forte-

resse la Bulle qui assurait désormais d'une manière permanente à la Basilique la célébration des offices divins, selon les intentions de saint Paschal. Cette pièce est datée du VII des Kalendes de Juillet, *in Arce sancti Angeli*. Le Pontife y accordait la translation de la Mère Maura Magalotta dans le monastère de Sainte-Cécile, et l'en créait Abbessé, sous la règle de saint Benoît, dans la Congrégation des Humiliés¹.

On sait que les Humiliés furent supprimés par saint Pie V, en 1573, en punition de l'attentat que plusieurs d'entre eux avaient commis, à Milan, contre la personne de saint Charles Borromée; mais le Pontife, loin d'étendre ce châtimeut au monastère de sainte Cécile, qui fleurissait avec tant d'édification, le prit sous sa protection et l'enrichit de nouveaux privilèges. Plus tard les religieuses Humiliées étant venues à s'éteindre d'elles-mêmes, l'institut des Bénédictines du Champ de Mars a été appelé à desservir le monastère; mais en mémoire de leurs sœurs mises en possession par Clément VII, les religieuses de Sainte-Cécile portent encore dans leur habit la couleur blanche, qui était celle des Humiliées.

¹ Laderchi, tome II, page 313.

Maura Magalotta s'employa avec zèle à la réparation de sa chère Basilique qui commençait à manquer de solidité, et fit d'importantes améliorations au monastère, dont elle augmenta aussi l'enclos. Une inscription placée à la porte principale de cette sainte maison rappelle les services de la digne abbesse ¹, qui mourut âgée de soixante-douze ans, le 17 Mai 1566, comme l'atteste l'építaphe placée sur sa tombe, dans la Basilique même, devant l'autel de la Confession, par les soins de la Mère Scholastique Serléoni, qui lui succéda ².

Sous Grégoire XIII, en 1584, on dédia de nouveau deux autels dans l'Eglise de Sainte-Cécile. L'un des deux était celui qui portait le titre de Saint-Mammès et avait été consacré, comme nous l'avons dit, en 1098, sous Urbain II, par Maurice, Evêque

¹ Maura Magalotta Abbatissa, a Clemente VII, et Franciotto cardinali Orsino præposito huc accita, ædem hanc divæ Cæcilie sacram, quam monachi Humiliatorum S. Benedicti obtinebant, in præsentis monasterii, ejusdem ordinis monialium formam redegit, eamque pene collabentem restituit, adjectis insuper hortis, quorum etiam ut honestior usus esset, claustrali eos muro cinxit, anno a partu Virginis mpxxxxi.

² D. O. M. Maura Magalotta, per triennium Abbatissa monasterii Campi Martii, deinde a Clemente VII, Pont. Max. Abbatissa perpetua monasterii Sanctæ Cæcilie creata, quæ instituit, instauravit et dotavit. Obiit anno Dni MDLXVI. XVI. Kal. Junii, vitæ suæ an. LXXII. Scolastica Serleoni Rom. Abbatissa, et suffecta posuit,

de Porto. On le destina à être l'autel du Saint-Sacrement, et la dédicace en fut célébrée le 7 Août, par Thomas Goldwel, Evêque de Saint-Asaph¹. On y renferma les reliques qui avaient servi à la première consécration, en 1098, et dont la nomenclature était consignée sur une inscription qui remontait à la même époque. Parmi ces reliques, se trouvaient des ossements attribués à sainte Cécile; nous en avons expliqué plus haut l'origine; mais le moment approchait où il deviendrait évident pour tout le monde qu'ils ne pouvaient avoir appartenu à la Martyre déposée par saint Paschal sous l'autel de la Confession.

L'année précédente, Grégoire XIII avait donné la pourpre à Nicolas Sfondrate, Evêque de Crémone. Ce Prélat, d'une illustre famille milanaise, mais bien plus distingué encore par sa piété, reçut le Titre de Sainte-Cécile, et sept années après, les suffrages du conclave l'appelaient à monter sur la Chaire de saint Pierre. Il prit le nom de Grégoire XIV, et fut le septième Pape sorti de la Basilique de Sainte-Cécile. Après dix mois d'un pontificat qui donnait à l'Eglise les plus belles espérances, il fut enlevé à la chrétienté; mais il avait eu le temps d'élever au cardinalat son neveu, Paul Emile Sfon-

¹ Laderchi, tom. II, pag. 310 et 406.

drate, dont le nom ne saurait être prononcé qu'avec une tendre vénération par tous ceux qui s'intéressent à la gloire de l'illustre Vierge dont nous avons entrepris d'écrire l'histoire.

Mais avant d'entrer dans le récit du grand événement que le ciel sembla avoir ménagé pour répandre tout à coup une si vive lumière sur les Actes de sainte Cécile, et pour réchauffer l'enthousiasme des fidèles envers cette Epouse du Christ, nous consacrerons quelques lignes à rappeler les hommages que la littérature et les arts lui ont décernés comme à l'envi :

Déjà nous avons entendu tour à tour la période cadencée des Sacramentaires, l'hymnodie des Mozarâbes et de la Grèce chrétienne, l'épithalame de l'Evêque des Saxons, les rudes vers de Flodoard, la séquence plus mielleuse du XII^e siècle, s'unir en un concert poétique à la gloire de Cécile. Le pieux Thomas A-Kempis vient à son tour apporter son dévôt tribut par une hymne remplie d'onction et une composition acrostiche qui exprime toute sa vénération envers la Vierge romaine¹. Il est suivi bientôt par

¹ En virginis Cæcilie
Fulget vita clarissima,
Quam sponsus pudicitie
Elegit ab infantia.

Quæ Christi Evangelium
Abscondebat in pectore;
Ut Jesum nitens lilium
Casto servaret corpore.

le célèbre poète latin Baptista Spagnuolo, dit *le Mantouan*, qui consacre à Cécile sa septième *Parthénie*, dédiée à Isabelle, Duchesse de Mantoue. Ce poème de neuf cents vers, rempli d'emphase et de réminiscences profanes, comme toutes les œuvres du Mantouan, est dans le goût trop païen de l'époque qui le vit paraître; mais il offre un grand nombre de vers aussi heureux que faciles. Nous ne prolongerons pas davantage cette liste des compositions qui forment

Hinc amor et devotio
Fervebat cum eloquio,
Hinc diebus ac noctibus
Sacris intendit fructibus.

Nam duos Fratres nobiles
Christi effecit milites,
Quos per ejus vestigium
Hortatur ad Martyrium.

Hæc cernens tunc Episcopus
Urbanus vir Angelicus,
Resolvitur in lacrymis
De fructu tantæ Virginis.

Domine Jesu suscipè
De manibus Cæciliæ
Fructus casti consilii,
Sicut odorem balsami.

O Beata Cæcilia
Devota Christi famula;
Per tua sacra meritâ
Nos Deo reconcilia.

Deo Patri sit gloria,
Ejusque soli Filio,
Cum Spiritu Paraclito,
Et nunc, et sine termino.

Amen.

- onsolatrix infirmorum, compassione.
- ☽ lectrix supernorum, contemplatione.
- onfortatrix Christianorum, prædicatione.
- mitatrix Beatorum, sacra passione.
- ☒ iberatrix perditorum, devota oratione.
- nventrix liliorum, casta conversatione.
- ssociatrix Angelorum, cælesti revelatione.

la couronne poétique de Cécile; mais nous ne pouvons cependant ne pas mentionner l'œuvre d'Ange Sangrini, Abbé du Mont-Cassin, qui, sous le titre d'Epithalame, a célébré avec tant de grâce et d'abondance la sainte Martyre dont le culte était si ardent en Italie, au xvi^e siècle.

Ce siècle qui donna à l'Eglise les *Annales* de Baronius et les *Controverses* de Bellarmin, eut aussi la gloire de recueillir les *Actes des Saints*, préluant ainsi, par d'imposants essais, à l'immortelle compilation des Jésuites d'Anvers. Les divers recueils de ce genre qui parurent alors furent autant de monuments à l'honneur de Cécile. Depuis Bonino Mombrizzio qui ouvrit cette nouvelle voie à l'érudition sacrée, dès avant la fin du xv^e siècle, par son *Sanctuarium* dédié à Simonetta, secrétaire des Ducs de Milan, jusqu'au chartreux Laurent Surius qui en 1568 publiait ses *Vies originales des Saints* (en comprenant dans cet intervalle l'*Agiologium* de Georges Wicelius, en 1541, et la collection de Louis Lipoman, Evêque de Vérone et de Bergame), les Actes de sainte Cécile obtiennent constamment les honneurs d'une reproduction fidèle. Surius voulut les donner d'après Métaphraste qui, comme nous l'avons vu, les avait empruntés aux Latins, et la traduction faite sur le grec confrontée avec les manuscrits ro-

main, fit voir avec quel respect l'hagiographe de Constantinople avait traité la touchante relation des vertus et du martyre de Cécile.

Les arts se montrèrent plus empressés encore à glorifier la fille des Cæcilius; car on sentit de bonne heure dans l'Eglise que le Christianisme avait en elle un de ses types principaux. L'architecture lui éleva l'élégante Basilique romaine, avec ses marbres, ses mosaïques, sa somptueuse décoration, et la sublime cathédrale d'Alby, avec la majesté, la grâce et la hardiesse de ses proportions.

La statuaire du moyen-âge paya son tribut en plaçant la noble et placide figure de Cécile sous les portiques de nos cathédrales, où elle pose comme une reine, entre les épouses du Christ. Nous ne tarderons pas à parler du chef-d'œuvre dont Mâderno a enrichi la Basilique romaine, et qui doit retracer aux âges futurs l'ineffable sommeil de la Vierge dans sa tombe glorieuse¹.

Mais la peinture catholique s'est surpassée; pour ainsi dire, elle-même, dans les efforts qu'elle a faits

² Nous ne pouvons mentionner ici comme une statue catholique, la Muse que David a sculptée sous le nom de sainte Cécile, et que l'on voit dans le chœur de la Cathédrale d'Angers. Cette statue est gracieuse, mais elle ne peut, en aucune manière, être classée parmi les œuvres inspirées par la foi chrétienne, à l'honneur de Cécile.

pour exprimer tout ce que le nom de Cécile rappelle de charme et de grandeur. Nous n'entreprendrons point ici une énumération qui dépasserait promptement les proportions de cette monographie, et que l'absence des secours indispensables rendrait nécessairement fort incomplète. Nous laisserons donc à d'autres plus heureux le soin de recueillir les précieux vitraux de toutes les époques qui retracent l'histoire racontée dans nos Actes, les gracieuses miniatures des manuscrits liturgiques, les œuvres inspirées de l'école mystique du xv^e siècle, en ce qui touche sainte Cécile, merveilleux témoignages de l'amour que tant de zélés artistes ont professé pour elle.

Les grands peintres italiens du xvi^e siècle n'oublièrent pas l'illustre Martyre, et si leur manière dégénérée quant à l'idéal surnaturel, ne leur permit pas toujours de s'élever à la hauteur du sujet, on reconnaît du moins avec bonheur que Cécile fut pour beaucoup d'entre eux un type, à la réalisation duquel ils durent leurs principaux chefs-d'œuvre. Nous pourrions nommer ici Procaccini, Paul Véronèse, Salimbeni, Tempestà, Guido Reni, Carlo Dolci, etc.; mais nous devons citer Raphaël lui-même. Personne n'ignore que la sainte Cécile, au musée de Bologne, se classe entre les grandes œuvres de ce prince de la

peinture moderne. Entourée de quatre saints qui forment comme une cour autour d'elle, la Vierge, aux pieds de laquelle sont épars les emblèmes de la musique profane, abaisse l'instrument qu'elle tenait entre ses mains, et le regard fixé au ciel, écoute dans un ravissement divin la mélodie que des anges exécutent avec transport au-dessus de sa tête. On sait que ce fut en présence de ce tableau que le Corrège, recevant tout à coup la révélation de son talent, s'écria : *Anch'io son' pittore.*

Mais pourrions-nous ne pas mentionner ici les fresques du Dominiquin dans l'Eglise de Saint-Louis des Français, à Rome? C'est là que la vie tout entière de Cécile a été retracée par le plus brillant et le plus véridique pinceau. L'Ange du Seigneur couronnant les deux époux; la Vierge distribuant aux pauvres ses richesses, après le martyre de Valérien; les fureurs d'Almachius sur son tribunal, et l'attitude calme et imposante de Cécile qui refuse l'encens aux idoles; enfin et surtout l'immortelle scène de l'entrevue d'Urbain et de la Vierge expirante; cette salle du bain inondée d'un sang généreux que les fidèles s'empressent de recueillir, ces pauvres assistant aux derniers moments de leur fidèle protectrice, l'ineffable sensibilité des traits du Pontife à la vue

d'un si sublime sacrifice, Cécile défaillante, et rappelant un reste de vie pour remettre sa maison entre les mains du Père des fidèles; tout cet ensemble forme assurément la plus magnifique exposition des Actes de sainte Cécile, et ferait pâlir des récits bien plus éloquents que les nôtres.

Plus tard, la peinture française amoindrit et profana cette grande et céleste figure. Tout le monde connaît le tableau que Mignard peignit pour Louis XIV, et sur lequel la Vierge est représentée dans tout l'appareil de la coquetterie. Depuis, nous avons vu un artiste vanté revenir à ce sujet qu'il ne pouvait comprendre; son œuvre, conçue en dehors de l'idée chrétienne, n'a pu s'élever au-dessus d'une scène de boudoir. Puisse bientôt la peinture catholique renouer en France la chaîne des saines traditions, et nous donner enfin une Cécile qui soit digne de ce que promet un tel sujet!

Mais il est un art qui reconnaît la Vierge romaine pour sa patronne spéciale; sainte Cécile, comme nous l'avons dit, est pour les chrétiens la Reine de l'harmonie. On a vu plus haut la raison de cet hommage délicat rendu à celle que les concerts de la terre ne purent distraire de la mélodie des Anges. L'art musical, qui prit son essor avec tant d'énergie

au **xvi^e** siècle, associa dès lors Cécile à tous ses triomphes. Les corporations de musiciens se placèrent de toutes parts sous sa protection, et le jour de sa Fête fut marqué par l'exécution des plus brillantes compositions en son honneur. Combien de talents ont débuté par une messe de sainte Cécile, ou par un motet en son honneur ! que d'artistes, de mérite supérieur ou secondaire, ont estimé n'avoir rien fait pour leur gloire, tant qu'ils ne pouvaient pas montrer dans la série de leurs compositions une œuvre spéciale en l'honneur de la Vierge dont ils réclamaient les inspirations ! Aujourd'hui encore, malgré la froideur universelle et l'abaissement de l'art, la Fête de sainte Cécile ne passe point inaperçue, partout où la musique est l'objet d'un intérêt plus ou moins sérieux.

Dans ces concerts annuels qui ramènent au pied des autels tant d'hommes entraînés le reste de l'année par les préoccupations mondaines, les chefs-d'œuvre peuvent être rares, l'exécution défectueuse, les motifs souvent empruntés à des sources profanes ; mais il sera toujours beau de voir le plus séduisant des arts amené, chaque année, à confesser que le sentiment supérieur de l'harmonie émane de la pureté du cœur et des sens, si divi-

nement symbolisée dans Cécile. C'est alors que, dans plus d'une âme, l'attrait céleste cherche à pénétrer, qu'il sollicite l'homme d'aspirer à des concerts plus harmonieux et plus durables que ceux de ce monde de douleurs, où le péché brisa les cordes de la lyre, qui ne se sont jamais rejointes que par instants fugitifs, et qui ne résonnent d'un son plein et parfait que lorsque l'homme les emploie à célébrer son créateur, de concert avec les esprits angéliques.

C'est ce qu'a exprimé avec bonheur le poète anglais dans la célèbre cantate qu'il a composée pour la Fête de Sainte Cécile : « La musique qui accroît
« nos joies ici-bas, peut encore anticiper nos féli-
« cités à venir. La divine Cécile en a fait l'expé-
« rience, elle qui n'adressa qu'à son Créateur les
« cantiques de sa louange. »

« Quand l'orgue tout entier s'unit à un chœur
« harmonieux, les puissances immortelles inclinent
« leur oreille. Portée sur les notes ondulantes, l'âme
« humaine aspire à s'élever au-dessus d'elle-même;
« la solennelle mélodie accroît en elle la flamme sa-
« crée, et les Anges descendent des cieux pour en-
« tendre.

« Que les poètes cessent donc de célébrer Orphée !

« son pouvoir n'égalait jamais celui de l'auguste Cécile. S'il a pu, par les sons de sa lyre, retirer une ombre des enfers, Cécile, par ses accords, élève notre âme jusqu'aux cieux ¹. »

¹ Our joys below it can improve,
 And antedate the bliss above.
 This the divine Cecilia found,
 And to her Maker's praise confin'd the sound.
 When the full organ joins the tuneful choir,
 Th'immortal pow'rs incline their ear;
 Borne on the swelling notes our souls aspire,
 While solemn airs improve the sacred fire :
 And Angels lean from heav'n to hear.
 Of Orpheus now no more let poets tell,
 To bright Cecilia greater pow'r is giv'n;
 His numbers rais'd a shade from hell
 Her's lift the soul to heav'n.

Pope. *Ode for music, on S. Cecilia's day.*

CHAPITRE XXV.

LE CARDINAL PAUL-ÉMILE SFONDRATE. — SA PIÉTÉ ENVERS SAINTE CÉCILE. — IL DÉCOUVRE LE CORPS DE LA SAINTE MARTYRE.

Paul Emile était né à Milan, an 1561. Son père était Paul Sfondrate, frère de Grégoire XIV; sa mère appartenait à la maison d'Est, et se nommait Sigismonde. Les plus heureuses dispositions signalèrent la jeunesse de leur fils, et lorsqu'il fut en âge de choisir un état de vie, son attrait le dirigea vers l'Eglise. Il vint à Rome de bonne heure, et passa quelque temps dans la maison des Pères de l'Oratoire, à Sainte-Marie *in Vallicella*, où il eut encore le bonheur de connaître saint Philippe de Néri. La piété ardente du jeune Sfondrate s'enflamma encore dans la société de cet illustre serviteur de Dieu, et il puisa dans ses entretiens avec le saint vieillard, cette charité envers les pauvres, ce zèle pour l'ornement du sanctuaire, cette religion fervente pour les Martyrs qui furent toute sa vie les principaux traits de son caractère,

Grégoire XIV, inauguré sur le saint siège, le 5 Décembre 1590, créa Cardinal son neveu Paul Emile, dès le 19 du même mois, et il n'y eut personne qui n'applaudit à cette promotion. Le jeune prélat, âgé alors de vingt-neuf ans, était absent de Rome, lorsque la nouvelle de son élévation vint le surprendre. Il se rendit auprès de son oncle qui avait su toujours apprécier sa vertu, et qui voulut tout aussitôt l'employer dans ses conseils.

Rome était alors vivement préoccupée des affaires de France. Un prince calviniste et relaps s'appêtait à saisir la couronne des lis. La courageuse Ligue qui, long-temps, lui avait opposé une barrière redoutable, épuisée par mille défections intéressées, et découragée par les succès toujours croissants du Béarnais, n'opposait plus qu'un faible obstacle à ses prétentions. Sixte-Quint était descendu dans la tombe, au moment où il allait rendre les armes au vainqueur d'Ivry; Urbain VII, son successeur, n'avait régné que treize jours; il était urgent que Rome se prononçât.

Grégoire XIV, appuyé sur son neveu Paul Emile, osa regarder en face le triomphateur, et répondit par de nouveaux anathèmes au canon des ses victoires. Mais ce Pontife courageux ne fut que montré à l'Eglise; l'année 1590 n'avait pas achevé son cours

que déjà il était allé recevoir la récompense de son intégrité, laissant la cause catholique aux fortes mains de Clément VIII, qui lui succéda après le court Pontificat d'Innocent IX, dont la durée n'avait été que de deux mois.

La mort de Grégoire XIV rendit à son neveu les pieux loisirs dont il avait toujours été si jaloux, et Rome le vit plus assidu que jamais aux œuvres de la piété et de la miséricorde. Pourvu de riches bénéfices par la munificence de son oncle, il n'en avait pas profité pour s'entourer d'un luxe que sa haute position eût légitimé aux yeux de tous. On avait vu ce Cardinal neveu habiter un palais dont les appartements dépourvus de tentures et de tapisseries attestaient qu'il songeait de préférence à vêtir les membres de Jésus-Christ. La Cour pontificale avait admiré ce prince de l'Eglise qui ne souffrait sur sa table que de la vaisselle de terre, afin de pouvoir nourrir un plus grand nombre de pauvres. Tel avait paru Sfondrate au faite des honneurs, tel il se montra dans tout le reste de sa vie¹.

¹ Amelot de la Houssaye, éditeur des Lettres du Cardinal d'Ossat, ambassadeur de Henri IV auprès de Clément VIII, réunit dans les notes de cet ouvrage divers témoignages sur l'estime profonde dont jouissait Sfondrate à la Cour Romaine. Selon l'expression de Del-
fini, ambassadeur de Venise auprès du Saint-Siège, ce Cardinal

Les deux objets qui semblèrent avoir concentré toutes les préoccupations de son âme généreuse : la glorification du Christ dans ses membres triomphants, le soulagement du Christ dans ses membres affligés, Sfondrate en avait connu tout le prix à l'école de la vierge Cécile. Grégoire XIV, en l'élevant à la pourpre, remit entre ses mains, comme un pieux héritage, le Titre qu'il avait occupé lui-même, la Basilique de notre illustre Martyre, si remplie de compassion pour les pauvres, si zélée pour la sépulture des athlètes de la foi. Il était réservé à Sfondrate de marcher sur les traces de Paschal, et le Christ l'avait appelé à l'honneur de déposer sur la tête de son Epouse une couronne plus brillante encore que celle

« vivait à la Borromée. » (*Lettres de d'Ossat, tom. v, pag. 304.*) Le Cardinal Bentivoglio rendait, dans ses mémoires, un témoignage plus précis et plus détaillé des vertus de Sfondrate rentré dans la vie privée, et attestait la haute vénération dont il jouissait. (*Ibid. tom. 1, pag. 89.*)

D'Ossat lui-même, qui se connaissait en hommes, relève dans sa correspondance, avec l'accent de l'admiration, la fermeté de Sfondrate, lorsque seul de tout le sacré Collège, il osa, en consistoire, opiner contre la promotion de Sylvestre Aldobrandini, au Cardinalat. Ce neveu de Clément VIII n'avait encore que quatorze ans, et Sfondrate ne craignit pas d'alléguer au Pontife le canon du Concile de Trente (Session. xxiv.) qui exige, pour les Cardinaux, les mêmes âge, doctrine et qualités que pour les Evêques. (*Lettres de d'Ossat; tom. v, pag. 317.*)

qu'elle avait reçue, au neuvième siècle, des mains d'un Pontife.

La Basilique restaurée, soixante ans auparavant, par l'abbesse Maura Magalotta, réclamait déjà les sollicitudes de Sfondrate. Elle avait souffert dans quelques parties, et d'ailleurs le Cardinal ne la trouvait point assez magnifique. Il entreprit une restauration générale, dans laquelle, tout en conservant le caractère antique et vénérable de l'édifice, il en consoliderait toutes les parties, et répandrait sur l'ensemble cet air de splendeur qui sied si bien aux Eglises de Rome.

Sfondrate voulut d'abord enrichir sa Basilique des nombreuses et importantes reliques qu'il avait rassemblées à force de pieuses recherches, et souvent en employant la médiation de son oncle. Elles étaient contenues dans un grand nombre de châsses d'argent ou de vermeil, et afin qu'elles fussent conservées plus dignement, il eut l'idée de les placer sous l'autel de la Confession. Mais l'espace contenu entre la masse de cet autel et la mystérieuse région des tombeaux ne suffisait pas pour offrir une retraite assez spacieuse à ce précieux dépôt. Le Cardinal dut songer à agrandir le lieu, et rempli d'un ardent désir de retrouver le corps de sainte Cécile, il se décida à faire percer l'épais mur sur lequel reposait l'autel. Il pen-

sait, avec raison, que les tombeaux ne devaient pas être éloignés de l'entrée, et d'ailleurs l'ouverture pratiquée dans la masse de l'autel devait correspondre directement au sépulcre de Cécile, puisque les fidèles faisaient descendre autrefois par ce conduit les linges qu'ils voulaient sanctifier, et conserver en mémoire de la Vierge. Dans l'attente d'une découverte qui devait répandre tant de gloire et de consolations sur sa vie entière, Sfondrate, tout entier à ses pieuses émotions, avait ordonné aux ouvriers de ne travailler que sous ses yeux, et de suspendre toutes recherches, durant les instants qu'il était contraint de passer hors de la Basilique¹.

Enfin, le mercredi, 20 Octobre 1599, le Cardinal commanda d'enlever le pavé aux abords de l'autel. On déblaya ensuite la terre qui se trouvait sous les dalles, et on dégarnit les fondations du mur qui fermait l'enceinte souterraine. Ce mur ayant été attaqué lui-même, et une ouverture pratiquée avec beaucoup d'efforts dans la masse, les regards pénétrèrent enfin dans l'espace vide qui s'étendait sous l'autel. Deux sarcophages de marbre blanc, placés côte à côte, à trois pieds environ au-dessous

¹ Voir pour tous ces détails, et ceux qui suivent, l'intéressante relation de Bosio sur l'Invention des corps de sainte Cécile et de ses compagnons.

du sol, apparurent aux yeux de Sfondrate. Ces deux tombeaux étaient directement au-dessous de l'autel qui leur correspondait par le conduit dont nous avons parlé.

Transporté d'une sainte joie, le Cardinal songe à s'entourer de témoins respectables, avant de procéder à l'ouverture des tombeaux. Il mande aussitôt l'Evêque d'Isernia, vice-gérant du Cardinal Vicaire, Jacques Buzzi, Chanoine de la Congrégation de Latran, et les Pères Pierre Alagona et Pierre Morra, de la Compagnie de Jésus. Ils arrivèrent bientôt accompagnés de plusieurs personnes de la maison du Cardinal.

Après une nouvelle reconnaissance des lieux, on s'empessa d'ouvrir le premier tombeau, celui qui se trouvait le plus près de l'entrée du souterrain. Les ouvriers ayant enlevé la table de marbre qui le recouvrait, on aperçoit dans l'intérieur un coffre de cyprès, long de six palmes¹, large d'un palme et demi², sur deux palmes de hauteur³. Ce cercueil ne présentait aucune trace de serrure, et la planche du dessus n'était point fixée avec des clous. Elle était fort mince, et retenue au moyen d'une coulisse, en

¹ Environ quatre pieds trois pouces.

² Environ treize pouces.

³ Dix-sept pouces.

dedans de laquelle on pouvait la faire aller et venir. Sfondrate et les assistants furent quelque temps incertains sur les moyens qu'il leur fallait prendre pour ouvrir cette arche sacrée, que déjà tant d'indices leur désignaient comme celle-là même où reposait Cécile. Enfin le Cardinal découvrit lui-même le moyen à employer, et de ses mains tremblantes d'émotion, il enleva respectueusement le frère obstacle qui dérobaît la vue du corps de la Vierge.

Le moment fut solennel. Après huit siècles d'obscurité et de silence, Cécile apparaissait encore une fois aux yeux des fidèles du Christ, dans l'ineffable majesté de son martyre. C'était bien encore dans l'intérieur du cercueil l'étoffe précieuse, quoique un peu fanée par le temps, dont Paschal avait fait garnir les parois¹. Les siècles avaient respecté jusqu'à la gaze de soie que le Pontife avait étendue sur les restes glorieux de Cécile, et à travers ce voile trans-

¹ *Aperta capsâ circumornata undique apparuit intus textili quodam sericæ quam vulgo appellant saiaë similitudinem referente, coloris ex viridi et rufo permixti, cujus tamen nitorem temporis longinquitate obfuscatum agnosceres. Hoc illud est textile, de quo sic Bibliothecarius in Paschali, dum dona quæ is Pontifex huic Ecclesiæ contulit, recenset : Fecit in arcella, ad corpus jam dictæ Virginis vestem de quadruplo cum periclisin. Bosio. Relatio inventionis et repositionis S. Cæcilie et Sociorum.*

parent, l'or dont étaient tissus les vêtements de la Vierge scintillait aux yeux des spectateurs¹.

Qui pourrait décrire le tressaillement de ces cœurs catholiques auxquels le ciel accordait la faveur de saluer les premiers, sur la couche de son repos triomphal, la Martyre du troisième siècle qui se révélait ainsi à l'Eglise Romaine, en ces jours de tempêtes, comme pour encourager par sa présence les nouveaux combats, et pour en certifier la récompense? Ces héros de la foi catholique que l'on avait vu naguère verser leur sang, en Angleterre², en Hollande³, et jusque sur les mers⁴, dormaient aussi d'un sommeil de gloire, et Cécile se levant du tombeau, leur souhaitait la paix, et proclamait par son exemple la vérité de cet oracle du Psalmiste : « Le Seigneur « garde les ossements de ses serviteurs; il ne s'en « perdra pas un seul⁵. »

Mais qui n'eût aspiré à contempler de plus près la

¹ Intra hanc capsam beatæ Cæciliæ Virginis corpus extabat serico, atque fusco coopertum velo, subterque velum vestes aureæ virginei sanguinis notas respersæ, fugaci tenuique fulgore translucabant. *Bosio. Ibid.*

² Sous Henri VIII et Elisabeth.

³ Les Martyrs de Gorcum.

⁴ Le P. Ignace Azevedo et ses trente-neuf compagnons.

⁵ Psalm. xxxiii. 21.

dépouille mortelle de l'Épouse du Christ? Sfondrate leva enfin avec une profonde vénération le voile qui recouvrait le trésor que les mains d'Urbain et de Paschal avaient successivement confié à la terre, et les assistants eurent sous les yeux Cécile elle-même, dans toute la vérité de son sacrifice.

Elle était revêtue de sa robe brochée d'or, sur laquelle on distinguait encore les taches glorieuses de son sang virginal¹; à ses pieds reposaient les linges teints de la pourpre de son martyre². Étendue sur le côté droit, les bras affaissés en avant du corps, elle semblait dormir profondément³. La tête, par une inflexion mystérieuse et touchante, était retournée vers le fond du cercueil⁴. Le corps se trouvait dans une complète intégrité, et la pose générale conservée par un prodige unique, après tant de siècles, dans toute sa grâce et sa modestie, retraçait avec la plus saisissante vérité Cécile rendant le dernier soupir, étendue sur le pavé de la salle du bain. On se croyait

¹ Vestes aureæ virginei sanguinis notis respersæ. *Bosio. Ibid.*

² Insuper ad pedes sacrati corporis linteaminum glomus jacebat convolutorum, illa nimirum quæ ipse Paschalis in litteris Inventio- nis suæ commemorat. *Ibid.*

³ Jacebat id corpus in dexterum incumbens latus, paululum contractis cruribus, brachiisque ante projectis. *Ibid.*

⁴ Cervice autem valde reflexa, facieque ad humum procumbente, dormientis instar. *Ibid.*

reporté au jour où le saint Pontife Urbain avait renfermé dans l'arche de cyprès le corps de Cécile, sans altérer en rien l'attitude que l'Épouse du Christ avait choisie pour exhaler son âme dans le sein de son Epoux¹. On admirait aussi la discrétion de Paschal qui n'avait point troublé le repos de la Vierge, et avait su conserver à la postérité un si grand spectacle².

Il fallut procéder ensuite à la reconnaissance du second sarcophage; il était contigu à celui de Cécile, mais il s'enfonçait plus avant sous l'autel, vers l'abside. L'ouverture en ayant été faite, on y trouva trois corps étendus séparément, côte à côte, et enveloppés

¹ *Eam ut credi potest formam retinens, in qua post trinam per-
cussionem, cui triduum supervixit, animam Deo reddens concide-
rat, fueratque pariter in Cœmeterio ab Urbano Pontifice colloca-
tum. Bosio. Ibid.*

² L'arche de cyprès devait nécessairement remonter jusqu'à la sépulture de sainte Cécile par saint Urbain. On sent aisément qu'il eût été impossible, au ix^e siècle, de transférer le corps de la Martyre dans un cercueil si étroit, sans déranger l'attitude et peut-être même sans disjoindre les membres. On a dû remarquer que le Bibliothécaire Anastase, racontant les actes de religion du Pontife Paschal envers la sainte, ne parle que de l'étoffe dont il fit garnir le cercueil, donnant assez clairement à entendre que ce cercueil existait antérieurement, et n'avait besoin que d'être décoré. La dimension si faible du coffre de cyprès s'explique aisément par la nécessité où l'on se trouvait de l'insérer dans une de ces étroites alvéoles que les Cryptes présentaient généralement pour les corps des Martyrs, qui, la plupart du temps, y étaient déposés

d'un linceul. Le premier avait les pieds dans la direction du côté droit de l'autel; la tête avait été enlevée, Le second corps était posé en sens contraire; la tête s'y trouvait, mais détachée du tronc, et les pieds étaient tournés vers la gauche de l'autel. Le troisième était couché dans le même sens que le premier; mais la tête était encore adhérente au corps¹.

Il fut facile de reconnaître et de discerner dans cet imposant triumvirat de martyrs, Tiburce, Valérien et Maxime. D'abord, l'inscription de Paschal qu'on avait sous les yeux énumérait dans ce même ordre les trois corps qu'il avait ensevelis auprès de Cécile. L'absence de la tête de celui qui occupait la première place ne permettait pas de douter que ce corps n'appartint à Tiburce, dont le chef, et non

sans cercueil. La présence même de ce cercueil au dedans du sarcophage de marbre, serait, à elle seule, une preuve qu'il existait avant la découverte du corps de la Vierge par saint Paschal. Les corps des saints Valérien, Tiburce et Maxime étaient dans un sarcophage semblable, mais étendus sur le dos, et simplement enveloppés de linceuls. Il en était de même des saints Urbain et Lucius. Les savants Protestants Platner, Bunsen, etc., dans leur grand ouvrage sur Rome (*Beschreibung der Stadt Rom*, tome III, partie III, page 641), ne voient aucune difficulté à faire remonter l'attitude du corps de la sainte à sa première sépulture; nous croyons avoir montré jusqu'à l'évidence qu'il faut rapporter au même temps le coffre de cyprès qui le contenait,

¹ Bosio. *Ibid.*

celui de Valérien, était conservé dans une des châsses du trésor de la Basilique¹. Le second ne pouvait être que l'époux de Cécile, décapité comme son frère, et l'on remarqua que les ossements des deux Martyrs témoignaient d'une ressemblance étonnante, en sorte que l'on était à même de conclure que les deux frères avaient souffert la mort dans un âge à peu près semblable².

Quant au troisième corps, on ne pouvait douter qu'il ne fût celui de Maxime. Ce greffier d'Almachius n'avait pas eu la tête tranchée; il avait été assommé avec un fouet armé de balles de plomb. Le crâne offrait les traces les plus énergiques de ce supplice. On le trouva fracturé en plusieurs endroits, et, chose merveilleuse, la chevelure brune du martyr, collée de sang, était conservée tout entière, comme si le Seigneur eût voulu montrer en lui l'accomplissement littéral de cette promesse qu'il a faite à ses athlètes :

¹ Corpus sancti Tiburtii ab illo sancti Valeriani eo argumento recognitum est, quoniam sancti Tiburtii corpus capite carebat, cum foris in Ecclesia proprio in tabernaculo conservaretur, ut creditur ab ipso Paschali Papa sublatum. *Bosio. Ibid.*

² Corpus deinde sancti Valeriani distinctum est a Sancti Maximi, ex eo quod inventum est illius caput a trunco corporis divulgum, quod ei gladio recisum fuerat, magnitudine quoque, et formæ proportionem capiti Sancti Tiburtii ita simile, ut duorum pari fere ætate fratrum esse viderentur. *Ibid.*

« Pas un de vos cheveux ne se perdra¹. » Les ossements de Maxime attestaient une taille beaucoup plus élevée que celle des deux frères, et la tête était encore si adhérente au corps qu'il fallut beaucoup d'efforts à Sfondrate, lorsqu'il voulut, comme nous le dirons bientôt, la séparer du tronc².

Le sépulcre où reposaient les deux Papes Urbain et Lucius ne fut point découvert en ce jour. On savait par le diplôme de Paschal et par son inscription qu'il devait exister près des deux autres; mais Sfondrate était empressé de revenir au tombeau de Cécile, à laquelle appartenait la principale part de gloire, dans cette seconde Invention, comme dans la première.

Il fit enlever le cercueil de cyprès du sarcophage de marbre qui le contenait, et on le transporta aux flambeaux, dans une pièce attenante à l'Eglise et au

¹ Luc. XXI. 18.

² Contra vero Sancti Maximi, qui non capite plexus, sed ad necem plumbatis cæsus fuerat, repertum est caput ita cum corpore conjunctum, ut cum ipse Cardinalis tollere illud vellet, ut extra simul cum aliis Sancti Valeriani, et Tiburtii publice in altari coleretur, magno id conatu, et labore perfecerit; ostendebat etiam idem caput percussionum, quas ex plumbatis acceperat notas, et fractionis signa, licet formam integram retineret, in quo subflava quoque cæsaries quasi viventis, et omne capillamentum repersa sanguine incorrupta cernebantur. *Bosio. Ibid.*

monastère, qui servait pour entendre les confessions des religieuses. On avait préparé à la hâte un autre coffre en bois, garni d'une étoffe de soie et fermant à clef. Sfondrate y déposa l'arche de cyprès qui contenait le précieux trésor, auquel sa foi attachait tant de prix; il ferma ensuite la serrure du coffre extérieur, et le scella de son sceau. On dressa une estrade dans la pièce où était déposé le corps de Cécile, afin d'élever la châsse à la hauteur d'une fenêtre grillée qui donnait sur l'Eglise, à l'extrémité de la nef latérale qui s'étend à droite de l'autel de la Confession. Le bruit d'une si importante découverte se répandit promptement dans Rome, et prépara l'explosion de cet enthousiasme qui éclata les jours suivants.

CHAPITRE XXVI.

SFONDRATE REND COMPTE A CLÉMENT VIII DE LA DÉCOUVERTE DU CORPS DE SAINTE CÉCILE. — JOIE DU PONTIFE. — BARONIUS VIENT RECONNAITRE LES SAINTES RELIQUES.

Sfondrate n'avait pas voulu procéder plus avant, ni consommer l'Invention des Martyrs, sans avoir invité le Souverain Pontife à venir lui-même faire la reconnaissance d'un si sacré dépôt. A l'exemple de Jean qui courut plus vite que Pierre, et arriva avant lui au sépulcre, mais s'abstint d'y entrer le premier, déferant l'honneur au Chef du Collège Apostolique, Sfondrate, muni de la clef qui garantissait l'inviolabilité des reliques, et ayant donné les ordres convenables, partit en hâte pour Frascati, où Clément VIII était allé prendre le repos de la campagne. Baronius était en ce moment auprès du Pontife. Nous emprunterons quelque chose à la narration qu'il a donnée, dans ses Annales, du grand événement que nous racontons :

« Clément se trouvait retenu au lit par de violentes
« douleurs de goutte, et n'admettait personne à son
« audience; mais lorsqu'il eut appris le motif de

« l'arrivée de Sfondrate, il voulut tout aussitôt voir
 « le Cardinal, et entendre de sa bouche le récit de
 « l'évènement. Le Pontife écouta tout avec une joie
 « extrême; mais sa douleur fut grande de ne pouvoir,
 « à cause de sa santé, partir immédiatement pour
 « rendre visite à une si grande Martyre, et lui pré-
 « senter ses hommages¹. Or, il advint que ce con-
 « tre-temps tourna à mon avantage; car tout indigne
 « que j'en fusse, le Pontife me donna commission d'al-
 « ler reconnaître et vénérer le corps de sainte Cé-
 « cile. Sans perdre de temps, Sfondrate repartit donc
 « aussitôt pour Rome; je l'accompagnai, et le jour
 « même, nous rentrâmes dans la ville, et arrivâmes
 « sur le soir, pleins d'allégresse, au Titre de Sainte-
 « Cécile.

« Je vis l'arche de cyprès qui avait été renfermée
 « dans le sarcophage de marbre. Elle contenait les
 « membres sacrés de Cécile. Un couvercle fort mince
 « et légèrement endommagé servait à la fermer.
 « J'admire comment après huit cent soixante-dix-
 « huit ans², un coffre de simple bois, enfoui sous

¹ Ex eo tamen doluit et ingemuit, quod eo detineretur ex mala valetudine impedimento, et non valeret ad invisendam et salutandam tantam Martyrem properare. *Baronius. Annal. ad annum 821.*

² Nous avons fait voir que l'on doit rapporter ce coffre de cyprès une époque plus éloignée encore,

« terre, privé d'air, ayant à combattre l'humidité du
« marbre qui le contenait, avait pu se conserver
« ainsi dans son entier, sans aucune disjonction, ni
« avarie, mais toujours solide et résistant; en sorte
« que chacun pouvait encore le toucher, le ma-
« nier, lui donner en un mot les marques les plus
« vives de sa vénération, sans le léser en aucune ma-
« nière. Son couvercle ductile était dans un tel état
« de conservation qu'on pouvait, sans aucun péril,
« l'ôter et le remettre, comme il arriva sans cesse,
« pendant plusieurs jours, pour satisfaire la dévotion
« de ceux qui désiraient voir et vénérer la sainte
« Martyre dont il recouvrait le corps.

« Ayant donc considéré cette chässe avec une
« grande admiration, nous voulûmes voir enfin le
« le corps sacré qu'elle renfermait. C'est alors que,
« selon la parole de David, *comme nous avons en-*
« *tendu, ainsi nous avons vu, dans la Cité du Sei-*
« *gneur des vertus, dans la Cité de notre Dieu*¹. En
« effet, nous trouvâmes le vénérable corps de Cécile
« dans le même état où nous avions lu qu'il avait
« été trouvé et remis dans le tombeau par le Pape
« Paschal. A ses pieds étaient encore les voiles im-
« bibés de sang; la robe dont parle le Pontife était

¹ Psalm. XLVII. 9.

« toujours reconnaissable à son tissu de soie et d'or,
« quoique endommagé par le temps¹.

« Immédiatement sur le corps de la sainte Mar-
« tyre, on remarquait d'autres tissus d'une légère
« étoffe de soie; leur dépression aidait à suivre la pose
« et l'inflexion des membres. On voyait avec admira-
« tion que ce corps n'était pas étendu comme ceux des
« morts dans leurs tombeaux; mais la très chaste
« Vierge était couchée sur le côté droit, comme sur
« un lit, les genoux rapprochés avec modestie, of-
« frant plutôt l'aspect d'une personne endormie, et
« inspirant à tous un tel respect, que malgré l'at-
« trait d'une pieuse curiosité, nul n'osa soulever les
« vêtements pour découvrir ce corps virginal. Cha-
« cun se sentait ému d'une ineffable vénération,
« comme si l'Époux céleste, veillant sur le sommeil
« de son Épouse, eût proféré cet ordre et cette me-
« nace : « *Ne réveillez pas ma bien-aimée, jusqu'à ce*
« *qu'elle le veuille elle-même.* » (CANT. II. 7) ².

¹ Etenim ut a Paschali Papa inventum et reconditum fuisse legimus venerandum Cæcilie corpus, ita invenimus, nempe ad pedes ejus quæ fuerant, madida sanguine vela, et serica fila auro obducta quæ visebantur, jam vetustate solutæ vestis illius auro textæ, cujus idem Paschalis meminît, indices erant. *Baronius. Annal. ad annum 821.*

² Alia vero supra Martyris corpus serica, levia tamen velamina posita, ipsaque depressa situm ipsum et habitudinem corporis os-

« Nous vîmes, nous reconnûmes, nous adorâmes¹.
 « Le lendemain, dès le matin, nous offrîmes à Dieu,
 « sur l'autel de la Confession, le sacrifice de la Messe,
 « pour la mémoire et l'honneur d'une si grande
 « Vierge et Martyre, et des autres saints ensevelis
 « près d'elle. Nous repartîmes ensuite pour Frascati,
 « afin de faire le rapport de ce que nous avons vu
 « au Souverain Pontife qui nous avait envoyés. Clé-
 « ment écouta notre récit avec satisfaction, et s'oc-
 « cupa tout aussitôt de la Translation de cet auguste
 « corps dans sa Confession, cérémonie qu'il déclara
 « vouloir accomplir lui-même, à l'exclusion de tout
 « autre Prélat, de quelque dignité éminente qu'il fût
 « revêtu. Le jour de la fonction solennelle fut fixé à
 « la Fête même de sainte Cécile². »

tendebant. Visebaturque (quod admiratione dignum erat) non ut assolet in sepulchro resupinum positum corpus, sed ut in lecto jacens honestissima virgo supra dextrum cubare latus, contractis nonnihil ad modestiam genibus, ut dormientis imaginem redderet potius quam defunctæ, ipso ita ad insinuandam in omnibus virginali verecundiam composito situ corporis : adeo ut (quod æque mirandum) nemo quamvis curiosus inspector ausus omnino fuerit virgineum illud detegere corpus, reverentia quadam inenarrabili re-percussus, perinde ac si cœlestis Sponsus assisteret vigilans custos dormientis sponsæ, monens et minans : Ne suscitatis neque evigilare faciatis dilectam donec ipsa velit. *Annal. ad annum, 821.*

¹ Vidimus, cognovimus et adoravimus. *Ibid.*

² Baronius. *Ibid.*

Nous suspendons ici le récit du grand annaliste; mais qu'il nous soit permis d'arrêter un moment le lecteur, pour considérer avec lui un des plus touchants caractères de l'Eglise catholique, si divinement exprimé dans les scènes que nous venons de raconter, et dans celles qui nous restent à décrire. Un homme d'Etat a dit, de nos jours : « Le catholicisme « est la plus grande école de respect qui soit sur la « terre; » nous ajouterons que la religion, telle que l'enseigne et la pratique l'Eglise Romaine, est la source intarissable de la plus haute et de la plus noble sensibilité qu'il soit donné à l'homme d'éprouver en ce monde. C'est cette inépuisable tendresse qui produit chaque jour tant d'actes de dévouement dans son sein, qui enfante sans effort tant de généreux sacrifices, et entretient cet enthousiasme ardent et pur que les sectes séparées ne connurent jamais.

Or, veut-on savoir où l'Eglise Catholique en puise le secret? Sans doute, dans la doctrine et les exemples de l'Homme-Dieu; mais cet Homme-Dieu, depuis qu'il est remonté à la droite du Père, se plaît à reproduire dans les Saints les traits admirables sous lesquels il s'est montré à nous. De là, dans l'Eglise, cet amour, ce souvenir incessant des héros qu'elle a produits, et par eux, en elle, ce développement toujours ancien et toujours nouveau du principe de

Charité. Ils vivent avec Dieu dans l'éternité bienheureuse; mais elle vit avec eux dans cette vallée de larmes, et de même qu'elle ne cesse de ressentir leur protection, de même aussi elle ne cesse de les aimer, de se délecter dans leur souvenir, de rechercher leurs traces, comme la voie lumineuse qui la conduit au Christ lui-même. Les personnes vraiment chères que la mort nous a ravies ne sont jamais totalement absentes de nous; car, comme dit le livre sacré, « l'amour est plus fort que la mort¹; » que sera-ce de l'Eglise qui sait que les Saints, objet de son amour, durant leur vie mortelle, sont plus vivants pour elle, plus occupés de ses destinées, plus tendres pour chacun de ses enfants, maintenant qu'ils sont à la source même de l'amour éternel, qu'ils ne le furent, aux jours où ils vivaient dans ce monde, séjour de toutes les imperfections?

Voyez Clément VIII, vieillard austère, qui naguère résista, deux ans entiers, à la réconciliation du Béarnais triomphant dans Paris, et implorant à genoux par ses ambassadeurs l'absolution de son hérésie; ce Pontife, héritier de l'énergie de ses plus mâles prédécesseurs, et qui porta sans fléchir le poids de la catholicité, dans ce siècle où Rome avait vu se détacher

¹ Cant. VIII. 6.

d'elle un si grand nombre de ses provinces d'Europe; voyez-le ému jusqu'au fond de sa grande âme, à la nouvelle qu'on vient de découvrir les restes d'une simple chrétienne du III^e siècle. Aussitôt que ses forces le lui permettront, il se rendra en personne pour vénérer ces ossements séculaires, il les arrosera de ses larmes de joie et d'attendrissement; il estimera l'un des grands évènements de son Pontificat, la Translation que ses mains auront faite du cercueil de Cécile dans une châsse splendide, pour laquelle il épuisera le trésor papal.

Un tel spectacle est incompréhensible, sans doute, pour quiconque n'est pas initié à la foi catholique; mais est-il rien cependant qui fasse mieux saisir la suprême moralité de l'Eglise, toujours éprise pour la vertu de ce fervent enthousiasme envers ceux qui l'ont pratiquée, sans que les siècles attiédissent en rien cette noble ardeur, sans que la durée d'un tel sentiment fasse autre chose que le rendre plus touchant et plus vif? A six siècles d'intervalle, Paschal ressentit pour la vierge Cécile la respectueuse tendresse dont l'avait entourée Urbain, et huit siècles après, la fille des Cæcilius retrouvait au cœur de Clément, sans aucun refroidissement, la pieuse affection que lui vouèrent Urbain et Paschal. Ajoutons que la sépulture donnée à la Vierge par Paschal fut accom-

pagnée d'hommages plus ardents que celle qu'elle avait reçue des mains d'Urbain, et que l'élan des cœurs catholiques au xvi^e siècle, à la dernière Translation du corps de Cécile, dépassa peut-être celui dont avait été témoin au ix^e la Basilique relevée par Paschal.

A ce moment pourtant, l'orgueilleuse Réforme triomphait, les souvenirs les plus chers à tant de générations fidèles étaient foulés aux pieds, les ossements des saints protecteurs, étaient jetés à la voirie; car ils rappelaient l'exemple de ces sublimes vertus qui n'allaient plus à un siècle émancipé des superstitions du papisme. Cependant, celle qu'on appelait la Prostituée de Babylone et que maudissaient tant de nations, Rome s'ébranlait à la nouvelle de la découverte du corps d'une jeune femme, immolée sous Alexandre Sévère, comme si un trésor destiné à enrichir tous ses habitants se fût tout à coup révélé. Quelle idée, quel sentiment représentait donc cette Romaine ensevelie depuis tant de siècles? Une pureté digne des Anges, un dévouement inviolable à Dieu auquel elle s'était consacrée, un zèle ardent pour le salut des âmes et pour le soulagement des pauvres, une indomptable fermeté à confesser cette Foi qui relève ainsi la nature humaine, un courage qui brava deux fois la mort; enfin ce

charme inexprimable que de si sublimes vertus répandirent sur la Vierge chrétienne.

Tels étaient, au III^e siècle, tels furent au IX^e, tels furent à la fin du XVI^e, tels seront jusqu'à la fin des siècles, les titres de Cécile à l'amour des enfants de l'Eglise. Les générations passées l'avaient aimée parce qu'elle leur frayait, par l'attrait de ses exemples, la voie qui mène à un monde meilleur, et voilà qu'aux derniers jours d'un siècle à jamais fatal par les tristes défections dont il fut le théâtre, la grande Martyre apparaissait tout à coup, comme pour raviver l'étincelle du feu sacré. Comment la catholicité n'eût-elle pas répondu à l'appel de Cécile? Quoi d'étonnant que le Père du peuple fidèle, de ce peuple si cruellement décimé par l'hérésie, tressaille d'allégresse, et salue par les élans de son cœur l'heureuse et noble fille de l'Eglise Romaine, toujours sa gloire et son appui? Quoi d'étonnant que le pieux et docte Baronius dépose pour un moment cette plume immortelle qui avait raconté les mérites de Cécile, pour accourir à ce tombeau d'où elle semble se lever et dire au monde que l'Eglise de Clément VIII est encore l'Eglise d'Urbain, parce qu'elle est toujours l'Eglise de Jésus-Christ? Quoi d'étonnant que l'opulent et généreux Sfondrate consacre désormais son zèle et ses richesses à orner le triomphe de Cécile,

quand on songe que ces saintes profusions ont pour objet de glorifier et d'encourager dans les cœurs catholiques les vertus qui forment l'éternelle auréole de la Vierge Martyre?

Cette pompe, ces largesses, ces honneurs, ces transports d'un peuple tout entier, depuis le vieillard qui ceint la tiare jusqu'au plus humble des fidèles, ne rendraient pas à l'Eglise Romaine cette moitié de l'Allemagne envahie par la révolte, ni l'Angleterre, ni la Suède, ni le Danemarck, ni les Cantons Suisses, nations aliénées de leur Mère commune pour des siècles; mais ils attesteraient que, au sein même de cette crise affreuse, la sainteté, la pureté de la vie, l'héroïsme du dévouement, étaient à Rome l'objet d'un culte aussi fervent que jamais, et le temps viendrait où ces peuples fatigués d'incertitude et d'incroyance se tourneraient vers cette patrie universelle où l'idéal de la vertu ne saurait jamais s'éteindre, puisqu'on l'y place sur les autels.

CHAPITRE XXVII.

PRÉPARATIFS DE SFONDRATE POUR LA TRANSLATION DU CORPS DE
SAINTE CÉCILE. — HOMMAGE DE CLÉMENT VIII A LA VIERGE RO-
MAINE.

Sfondrate, à son retour de Frascati, s'occupa d'organiser de nouvelles fouilles pour retrouver le tombeau des saints Papes Urbain et Lucius. On ne tarda pas à le découvrir. Paschal l'avait placé sous le sarcophage qui contenait l'arche de cyprès où reposait Cécile. Les deux Pontifes étaient étendus côte à côte, mais en sens contraire. La tête du premier était dans la direction de la droite de l'autel, tandis que celle du second se dirigeait à la gauche. Chacun des deux corps était dans son linceul particulier. Sfondrate vénéra, avec une religion profonde, les restes sacrés de ces deux Pontifes Martyrs, dont l'un avait été le guide de Cécile, et même son hôte dans cette maison sur l'emplacement de laquelle s'élevait maintenant la Basilique, et ces précieuses reliques furent réservées pour accroître encore par leur présence la splendeur de la fête que Clément avait fixée au vingt-deux Novembre.

Mais avant cette solennelle journée, la piété de Sfondrate songea à prendre les dispositions convenables pour associer la postérité catholique aux joies qu'il avait ressenties en contemplant l'Épouse du Christ dans son repos mystérieux. Un habile sculpteur, Etienne Maderno ¹, fut chargé d'éterniser par son habile ciseau l'attitude de Cécile dans le tombeau. Le dessin fut levé avec une religieuse exactitude, et le brillant artiste de vingt-quatre ans, inspiré par un tel sujet, dota la statuaire chrétienne de ce chef-d'œuvre de grâce et de modestie qui fait une des principales gloires de la Basilique Transtibérine ². Il voulut rendre jusqu'à la pose des mains qui attestait d'une manière si expressive la foi de Cécile mourante. Les trois premiers doigts de la main droite étaient étendus; ceux de la gauche fermés, sauf l'index. Unité de la substance divine, Trinité des Personnes; telle est la foi de l'Église, tel était aussi le sens du geste symbolique qui témoignait, après tant de siècles, la croyance pour laquelle la fille des Cæcilius avait versé son sang.

¹ Il était né en 1576. C'est à lui que l'on doit plusieurs des magnifiques bas-reliefs de la chapelle Pauline, à Sainte-Marie-Majeure, entre autres celui qui représente le pape Libère traçant sur la neige les fondements de la Basilique Esquiline.

² Voir la gravure placée en tête de ce volume.

Malgré le désir qu'on eut pu avoir de ravir à cette tombe merveilleuse quelque portion de son riche dépôt, la dévotion de Sfondrate était trop délicate pour qu'il eût même la pensée de distraire la moindre partie d'un corps que la Providence divine avait conservé dans toute son intégrité, durant un si grand nombre de siècles¹. Il voulut le réserver tout entier pour le jour où l'âme de Cécile, au son de la trompette angélique, doit venir reprendre possession de ces membres glorieux auxquels la virginité semble avoir déjà conféré les arrhes de l'immortalité.

La Vierge parut vouloir elle-même récompenser la pieuse réserve dont Sfondrate avait usé envers elle. Pour conserver du moins un souvenir vivant de l'imposant spectacle qui l'avait frappé, à l'ouverture du tombeau, le Cardinal avait cru pouvoir enlever une partie des voiles ensanglantés qui reposaient aux pieds de Cécile, dans le but de leur assurer la vénération qu'ils méritaient comme monuments de son martyre. Il distribua à la plupart des Cardinaux résidant à Rome des portions ces linges sacrés, dans

¹ Sfondrato vehementer optanti, precantique sæpius aliquid sibi reliquiarum ejus concedi, cum ex sacro corpore nemo, ac ne summus quidem Pontifex ob maximam reverentiam tollere ausus esset, ultro de eodem illi particulam benigna Virgo obtulisse ac donasse visa est. . *Bosio. Relatio invent. et reposit. B. Cæciliæ.*

l'intention de retenir pour lui la dernière. Or, il arriva que sur le morceau échu à Sfondrate lui-même adhérait encore un éclat d'ossement détaché du crâne de Cécile, et collé à ce linge qui avait servi à essuyer les plaies de la Vierge expirante¹. La grande scène de la salle du bain se retraçait tout entière à la pensée, quand on considérait ce précieux gage envoyé par Cécile à son zélé serviteur. On se représentait cette tête auguste fracassée par les trois coups de la large épée du licteur; la main tremblante de quelque amie de Cécile sondant avec les linges de si profondes blessures, et si légère que fût la pression, enlevant des éclats d'os brisés, avec le sang même dont elle voulait dégager la plaie. Sfondrate garda toute sa vie comme un joyau inestimable ce touchant souvenir de la Martyre, qui le lui avait légué au moment où le sépulcre allait se refermer encore une fois sur elle.

¹ Nam cum ex linteaminibus tinctis sanguine, quæ ad pedes jacebant (sacra etenim ossa nec ipse quoque tangere audebat) non nihil idem Carnalis recidere vellet, quorum plerisque aliis purpuratis Patribus particulæ divisæ fuerant, ad eam quam sibi recidebat partem sorte adhærescens virginei cranii fragmentum accessit; de quo conjici potest, quod cervici proximum esset, ad triplicem ictum carnificis pene recisum fuisse; ita ut facile cum ejusdem vulnera linteaminibus illis, quemadmodum in historia traditur, a fidelibus abstergerentur, ipsa abstersione in eis attrahi, atque auferri contingerit. *Bosio. Ibid.*

Avant ce moment suprême, il voulut aussi, comme dernière consolation, retenir quelque chose des vêtements de Cécile. Sans toucher à la tunique de soie qui recouvrait immédiatement le corps, il détacha un morceau de la robe tissue d'or. Ce fut sans doute dans cette circonstance qu'il osa, avec un respect profond, interroger Cécile elle-même sur les secrets de sa pénitence, et il attesta avoir senti sur la poitrine de la Martyre, à travers ses vêtements, les nœuds du cilice qui, comme une forte armure, avait protégé les combats de la Vierge, et partageait maintenant ses honneurs¹.

Nous avons dit que le chef de saint Tiburce avait été réservé par Paschal, et placé dans une châsse spéciale, lors de la première Invention, en 821. Sfondrate crut devoir imiter cet exemple, et avant de fermer le tombeau où reposaient les trois Martyrs, il enleva la tête de l'époux de Cécile, pour la réunir à celle de son frère. Il fit de même pour le chef de saint Maxime, afin que le trésor de la Basilique qui ne possède aucun des ossements de sa glorieuse pa-

¹ Sed et quemadmodum ipse Cardinalis se animadvertisse testatur, sub aureis vestibis rigidum cilicii tegmen propius sacris ossibus hærescens latebat, de quo ita Acta passionis ejusdem commemorant: *Cæcilia vero subtus ad carnem cilicio induta desuper auro textis vestibis tegebatur.* Bosio. *Ibid.*

tronne, offrit du moins à la vénération des fidèles la partie principale des trois corps qu'avaient sanctifié l'époux, le frère et le disciple de Cécile.

Le cercueil de la Vierge avait été, comme nous l'avons dit, déposé dans une salle située à l'extrémité supérieure de la nef droite de l'Eglise, d'où l'on pouvait l'apercevoir à travers une fenêtre grillée qui ouvrait sur la Basilique. L'estrade et l'arche de Cypres furent revêtues de tentures de soie rehaussées de broderies d'or; de riches candélabres, de nombreuses lampes, des fleurs d'or et d'argent, ajoutaient un nouveau degré de magnificence à cette décoration. On s'abstint de brûler des parfums près du saint corps, parce que, selon le rapport du témoin irrécusable auquel nous empruntons tous ces détails, une délicieuse odeur de roses et de lis émanait sans cesse du cercueil de la Vierge, et semblait embaumer le sanctuaire où il était déposé¹.

Rome s'ébranla tout entière, au bruit de tant de merveilles. Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis le jour où elle avait vu conduire à l'échafaud la célèbre et coupable Béatrice Cenci, et les émotions de cette terrible journée n'étaient pas calmées en-

¹ *Nec thymiamata, aut thura adoleri necesse fuit, cum ex ipsius Virginis sanctissimo corpore admirabilis ac divinus, qualis rosarum est et liliorum, odor suavissimus exspiraret. Bosio. Ibid.*

core. De plus douces impressions allaient succéder à celles qui avaient si violemment agité la ville, au jour (c'était le 11 Septembre) où la justice du Pontife fit marcher au supplice la belle et noble romaine. Jamais contraste plus éloquent ne s'offrit aux sympathies de cette population ardente. Béatrice expiant sous les coups redoublés de la hache du bourreau le parricide dont elle s'était souillée, et implorant avec ardeur le pardon du ciel, sous les yeux d'une multitude enivrée de sa beauté, et prête à s'insurger pour l'arracher au trépas; Cécile, innocente et pure, frappée aussi à plusieurs reprises par le fer du licteur, expirant avec calme, sous les regards attendris des fidèles, et laissant une mémoire suave comme le parfum qui s'exhale en montant vers le ciel. Cette double scène dut se présenter mille fois à l'imagination des romains, mais si la mort de Béatrice apprendrait comment peut mourir pardonnée la pécheresse repentante, la mort de Cécile était là pour montrer combien est douce la voie par laquelle l'âme éprise de l'amour du Christ s'élance vers lui, à travers les angoisses d'un corps offert en sacrifice à cet amour.

Dans les jours qui s'écoulèrent jusqu'à la Translation, le concours des fidèles fut prodigieux. On se vit obligé de réclamer le secours des Suisses de la garde pontificale pour maintenir l'ordre, au milieu

de ce débordement de la population romaine sur la Région transtibérine. Plus d'une fois, Sfondrate, qui semblait avoir fixé sa demeure dans la maison de Cécile, faillit être écrasé par la foule.

Les princesses romaines et les jeunes patriciennes se distinguèrent par leur assiduité à venir rendre leurs hommages à celle qui avait vaincu toutes les séductions du monde ; mais rien ne pourrait rendre l'allégresse des religieuses du monastère de Sainte-Cécile, gardiennes d'un si cher dépôt, et qui ne savaient comment témoigner à une si puissante patronne leur reconnaissance d'avoir été choisies pour être les heureux témoins de sa dernière manifestation. Les vœux, les chants, les larmes de tendresse, tous les empressements d'une cour assidue, rien ne pouvait satisfaire leur besoin d'exprimer à Cécile le bonheur que leur causait sa présence au milieu d'elles.

La plupart des Cardinaux vinrent apporter le tribut de leurs hommages à l'Épouse du Christ, et Clément VIII, ayant enfin recouvré la santé, accourut à Frascati pour se prosterner à ses pieds. Nous laisserons Baronius raconter l'entrevue du successeur d'Urbain avec la grande Martyre du troisième siècle.

« Clément se rendit, accompagné des Cardinaux, à
« l'Église de Sainte-Cécile, pour visiter et vénérer les

« dépouilles sacrées de la Vierge et Martyre. La plan-
 « che mobile de la châsse de Cypres ayant été levée,
 « le Pontife vit et vénéra ce corps digne du respect
 « des Anges mêmes, et lui offrit un hommage qu'il sa-
 « vait lui être plus agréable que l'or et les pierreries,
 « des prières accompagnées de larmes qui marquaient
 « l'offrande même de son cœur¹. Il célébra ensuite,
 « en l'honneur de la Martyre, le sacrifice non san-
 « glant du corps de Jésus-Christ, se réservant d'ac-
 « complir des actes plus solennels de religion, en la
 « Fête de sainte Cécile qui approchait. Tel fut ce jour-

¹ Ubi cum adisset (Clemens), educto operculo cupressinæ illius capsæ, venerandum quoque Angelis sanctissimæ ipsius corpus iis quæ diximus (ut positum fuerat a Paschali Pontifice) opertum velis vidit, et veneratus est, atque ei tunc quam sciret omni auro, gemmisque esse gratiorem oblationem, preces obtulit, una cum lacrymis oblationis cordis indicibus. *Baronius. ad an. 821. n° xxv.*

L'émotion du Pontife, à l'aspect des restes de Cécile, est un nouveau trait de cette sensibilité dont il donna si souvent les preuves les plus touchantes, dans tout le cours de sa vie. Ces larmes d'un vieillard sévère, mais dont le cœur était plein d'une ineffable tendresse, rappellent le brisement de cœur auquel il fut en proie, lorsqu'il dut envoyer les Cenci à la mort. Il s'absenta de Rome le jour où Béatrice, sa belle-mère et son frère devaient marcher au supplice. Trois coups de canon lui annoncèrent que ces trois têtes coupables allaient tomber sous le glaive de la justice. Les victimes savaient qu'à ce moment, le Pontife allait étendre la main pour répandre sur elles l'Indulgence Apostolique pour l'article de la mort. Cet acte de charité paternelle accompli, Clément VIII tomba sans connaissance entre les bras des prélats de sa cour,

« là l'hommage offert à la Vierge par un si grand
« Pontife.

« Mais ce qui recommande par dessus tout la mo-
« destie de Clément, c'est qu'il ne voulut pas, mal-
« gré les invitations qui lui en furent faites, soulever
« les tissus qui couvraient le corps de la Vierge, ni
« le considérer à découvert, dans l'état où la mort
« et tant de siècles l'avaient réduit; le sang épanché
« dans ce tombeau rappelait trop cette chaste rou-
« geur, gardienne de la modestie virginale. Il pensa
« qu'il lui suffisait d'avoir reconnu les membres de
« Cécile, à travers les voiles qui les environnaient, et
« d'avoir lu les caractères gravés près du sépulcre
« et conservés par la protection divine; en un mot
« d'avoir trouvé toutes choses conformes à ce qui
« est écrit sur le diplôme de Paschal¹. Clément vénéra
« ensuite ses saints prédécesseurs, les Papes Urbain
« et Lucius, et les Martyrs Valérien, Tiburce et
« Maxime, dont on ouvrit, pour un moment, les
« tombeaux sous ses yeux. »

¹ Sed ejus plurimum in eo commendata modestia fuit quod invitatus licet, noluit reductis velis, nudum virginis corpus quantumlibet exsiccatum inspicere, cui esse videretur loco ruboris custodis verecundiæ virginalis, sanguis aspersus; satis ad fidem esse sciens, membra singula cognovisse per supposita vela, atque vidisse a prædecessore inscripta sepulchro atque descripta diplomate signacula illa reperta, atque divinitus conservata. *Bosio. Ibid.*

Le Pontife ne pouvait se laisser surpasser en munificence par un Cardinal, et il s'apprêtait à offrir à Cécile, dans la solennité de sa Translation, un présent digne d'elle et du Siège Apostolique. A peine avait-il reçu à Frascati le rapport de Sfondrate et de Baronius qui étaient accourus lui rendre compte de l'heureuse découverte du tombeau de Cécile, qu'il comprit aussitôt que c'était à lui-même de signaler, en cette occasion, sa religion envers la Vierge dont l'Eglise Romaine se glorifie d'être l'humble cliente. Il exprima d'abord l'intention de faire fabriquer en or la châsse qui devait renfermer le corps de Cécile; les deux Cardinaux l'en dissuadèrent, en lui représentant qu'un si riche objet, enfoui loin de tous les regards, pourrait tenter la cupidité. Clément s'arrêta donc à une châsse en argent, en forme de tombeau, d'une dimension suffisante pour recevoir l'arche de cyprès.

L'orfèvre chargé du travail fut en mesure de le présenter au Pontife avant le jour fixé pour la Translation. Il avait employé deux cent cinquante-une livres d'argent, et le prix qui lui fut compté pour le travail et la matière s'éleva à quatre mille trois cent quatre-vingts écus d'or. Une étoffe de soie couleur de pourpre tapissait l'intérieur de la châsse, et des étoiles d'or semées sur les parois extérieures en

faisaient comme un nouveau ciel, selon la poétique expression de Baronius, qui compare l'artiste dont la main avait exécuté ce beau travail à Béséléel, divinement inspiré dans la fabrication de l'Arche d'alliance et du Chandelier d'or¹.

Le dessin était du reste fort simple²; quatre têtes de chérubins dorées occupaient les angles de la partie supérieure de la châsse, et quatre autres les angles de la partie inférieure. Les armes de Clément VIII, avec la tiare et les clefs, le tout richement doré, étaient relevées en bosse sur les flancs de ce vaste coffre d'argent qui était hermétiquement fermé de toute part. Le couvercle mobile qui complétait l'ensemble portait gravée cette inscription :

CORPVS S. CÆCILIE VIRGINIS ET MARTYRIS
A CLEMENTE VII. PONT. MAX. INCLVSYM
ANNO M. D. IC. PONTIF. VIII. ³

Les dimensions de cette magnifique châsse ayant été prises sur le cercueil de cyprès qu'elle devait re-

¹ In qua elaboranda, instar Beselechelis inspirati divinitus enituit industria excellentis opificis, qui veluti alterum cælum corpori, cuius esset in cælo anima, fabricans, thecam illam stellis auri fulgore micantibus exornavit. *Baronius*. ad. an. 821. n° xxv.

² Voir ce dessin dans Bosio, page 168.

³ Le corps de sainte Cécile, vierge et martyre, renfermé ici par Clément VIII, en l'an 1599, 8^e de son pontificat.

cevoir, le sarcophage préparé par saint Paschal se trouvait maintenant trop étroit pour contenir l'un et l'autre. L'inépuisable générosité de Sfondrate avait préparé un nouveau sépulcre en marbre blanc, à la place qu'occupait l'ancien, et les mesures en avaient été prises exactement sur la châsse d'argent qu'on y devait déposer.

Quant au deux sarcophages qui contenaient, l'un les corps des saints Tiburce, Valérien et Maxime, l'autre ceux des saints Papes Urbain et Lucius, ils étaient restés au même lieu, dans la Confession, et les reliques qu'ils contenaient ne furent point changées de place, à l'exception des deux chefs dont nous avons parlé, et de quelques ossements que Sfondrate enleva à chacun de ces corps vénérables. Il retint aussi le coffre de bois fermant à clef dans lequel l'arche de cyprès avait reposé depuis le jour de l'Invention jusqu'à celui de la Translation, et l'envoya à Milan, au monastère de Saint-Paul, où deux de ses sœurs et plusieurs autres personnes de sa famille s'étaient consacrées à Dieu par la profession religieuse.

CHAPITRE XXVIII.

TRANSLATION DU CORPS DE SAINTE CÉCILE PAR CLÉMENT VIII.

Enfin, le vingt-deux Novembre arriva avec toutes ses pompes. L'enthousiasme des Romains le salua avec des transports que rendait plus vifs encore la renommée des miracles que Cécile avait opérés sur un grand nombre de malades et d'infirmes¹; durant ces jours où elle avait semblé revivre et tenir Rome tout entière sous ses lois. Un édit papal fut publié, portant défense aux équipages et voitures de pénétrer dans la Région transtibérine, durant toute la matinée du jour de la Translation, afin de prévenir les accidents que pouvait occasionner un si grand concours.

La Basilique avait été parée avec une magnificence digne de la Fête. Le corps de Cécile, toujours renfermé dans son arche de cyprès, couverte d'un tapis de drap d'or, reposait sur l'autel, dont on avait augmenté les dimensions. Les beaux marbres des

¹ Bosio. *Relatio inventionis S. Cæciliae*. page 163:

colonnes du *ciborium*, les émaux des mosaïques de Paschal réfléchissaient l'éclat de mille flambeaux.

Escorté du Sacré Collège et d'une cour brillante, à travers les flots d'un peuple immense, Clément VIII arriva aux portes de la maison de Cécile. Le Pontife se rendit d'abord à la sacristie, où il procéda à la bénédiction de la châsse, qui fut ensuite portée dans la crypte, et placée ouverte dans le sarcophage de marbre blanc qui posait sur le tombeau des saints Papes Urbain et Lucius, étendus dans leur antique sépulture. Valérien, Tiburce et Maxime attendaient Cécile, qui bientôt allait venir reprendre sa place à leurs côtés, toute radieuse des nouveaux hommages que la foi des fidèles lui avait prodigués.

Le pompeux cortège s'avança ensuite vers l'autel où l'Agneau divin allait être offert avec le corps immolé de la Vierge. Après les prélats, marchaient quarante-deux Cardinaux, richement revêtus et ceints de la mitre. Dans cet auguste Sénat, on remarquait Alexandre de Médicis, qui devait gouverner l'Eglise après Clément, sous le nom de Léon XI; Camille Borghèse, qui succéda à Léon, et fut Paul V; César Baronius, l'historiographe de l'Eglise; Robert Bellarmine, le vainqueur de l'hérésie, appelé par ses vertus à monter un jour sur les autels. La France

était représentée par d'Ossat; les lettres par Silvio Antoniani; le zèle de la foi, la piété, la charité envers les pauvres, par un grand nombre de ces princes de l'Eglise, au milieu desquels tous les regards cherchaient Paul-Emile Sfondrate, auquel Rome et la chrétienté étaient redevables des joies de cette grande journée, et de l'éclat qu'elle devait répandre sur l'Eglise entière.

A la suite des Cardinaux, Clément marchait revêtu du pluvial et la tiare en tête, sous un dais splendide, dont les lances étaient portées par les ambassadeurs de la République de Venise et du Duc de Savoie, et par des princes romains. L'Ambassadeur du Roi de France soulevait le pluvial, pendant la marche du pontife, lorsque, descendu de la *sedia gestatoria*, il se dirigea vers l'autel.

Le Sacrifice fut célébré avec tous les rites usités lorsque le Pape officie à Saint-Pierre. Le Cardinal François Sforza et le Cardinal Alexandre de Montalte, neveu de Sixte-Quint, remplirent les fonctions de diacres assistants, et le Cardinal Pierre Aldobrandini, neveu de Clément, celle de diacre de l'autel. Le Pape ajouta à la Collecte de sainte Cécile, celle des saints Tiburce, Valérien et Maxime.

Après la communion, selon l'antique usage, il fallut procéder à la Translation du corps de Cécile

dans son tombeau. Sfondrate descendit le premier les marches du *Presbyterium*, et pénétra dans la crypte pour y attendre la Vierge et le Pontife.

Clément préluda à la levée du saint corps par un triple encensement, après lequel quatre Cardinaux-Diacres, Odoard Farnèse, Antoine Facchinetti, Pierre Aldobrandini et Barthélemy Cesi, soulevèrent de dessus l'autel l'arche de cyprès, et, précédés de la croix et des sept chandeliers d'or, la descendirent dans le souterrain de la Confession. Durant le transport, Clément appuyait pieusement sa main sur le cercueil de Cécile, comme pour prendre une part directe à la Translation. Le Sacré Collège entourait le pontife, et le chœur exécutait cette Antienne :

« *O beata Cæcilia, quæ Almachium superasti,
« Tiburtium et Valerianum ad martyrii coronam
« vocasti !* »

Le trajet était court de l'autel au lieu que Paschal avait marqué, huit siècles auparavant, pour le repos de Cécile, et dont elle allait reprendre possession. Clément, aidé du ministère des diacres, déposa le cercueil de la Vierge dans la châsse d'ar-

¹ Heureuse Cécile! vous avez triomphé d'Almachius; c'est vous qui avez appelé Tiburce et Valérien à la couronne du martyr.

gent. Il reçut ensuite, des mains de Sfondrate, une lame du même métal, sur laquelle était gravé le récit de cette dernière Translation, et la plaça dans l'intérieur de la châsse. Enfin, après avoir encensé trois fois le précieux dépôt qu'il rendait à la tombe, le Pontife se prosterna, et offrit, par d'abondantes larmes et par de ferventes prières, les adieux de l'Eglise à Cécile; puis il ferma la châsse de son riche couvercle. On plaça par dessus le marbre qui devait clore le sarcophage, et Clément l'ayant scellé de son sceau, il remonta, précédé et suivi de son imposant cortège, vers l'autel, où il acheva les prières du Sacrifice, et donna la bénédiction apostolique au peuple qui remplissait l'Eglise, le portique, la place et les rues adjacentes. Le concours des fidèles continua jusqu'à la nuit, et chacun remarqua que le ciel qui, les jours précédents, était couvert de nuages et fondait en pluies incessantes, n'avait jamais paru plus pur et plus serein. On eût dit un jour de printemps à l'entrée de l'hiver¹.

L'inscription gravée sur la lame d'argent qu'avait

¹ At populi frequentia deinceps ad noctem usque affluere non destitit, cœlo ipso obsecundante, quod cum fœdis imbribus per dies proximos exundasset, eo die ita placidum ac serenum affulsit, ut hybernus rigor in vernam temperiem versus esse vidretur. *Bosio. Relatio inventionis corporis B. Cæcilie*; page 167.

préparée Sfondrate pour être renfermée dans la châsse, était conçue en ces termes :

« Hic requiescit corpus S. Cæciliæ Virginis et
« Martyris, quod a Paschali primo Pontifice Maximo
« ipsa revelante repertum, et in hanc Ecclesiam
« translatum, et sub hoc altari una cum corporibus
« SS. Martyrum Lucii, et Urbani Pontificum, nec
« non Valeriani, Tiburtii et Maximi reconditum,

« Iterum post annos fere dccc. Clemente VIII,
« Pont. Max. cum iisdem Sanctis Martyribus lucem
« aspexit, die xx Octobris anno Dominicæ Incarna-
« tionis M.D.IC. Cujus S. Virginis corpus prædictus
« D. N. Papa Clemens veteri lignea capsâ, in qua
« jacebat, argenteæ inclusa, intactum immutatum-
« que, hoc eodem loco, in quo fuerat collocatum, post
« peracta Missarum solemnias, maxima cum devo-
« tione et lachrymis, toto spectante populo, reposuit,
« xxii Novembris, ipso festo Virginis die M.D.IC.

« Ad cujus latus in alia seorsum capsâ prædicti
« tres Martyres, Valerianus, Tiburtius et Maximus
« requiescunt; nec non sub ipso Virginis corpore in

« alia similiter arca prædicti duo Martyres, ac Pon-
 « tifices Lucius et Urbanus, prout a Paschali Pon-
 « tifice omnes in iis conditi sunt.

« Ego Paulus Tituli S. Cæciliæ S. R. E. Presby-
 « ter Cardinalis Sfondratus, cui licet miserrimo
 « peccatori prædicta corpora, quæ diuturnitate tem-
 « poris fere in tenebris jacebant, et invenire, et vi-
 « dere, et venerari a Deo Optimo Max. datum est,
 « memoriam hæc hisce litteris consignavi. Anno
 « Dominicæ Incarnationis M.D.IC. Die xx. Novem-
 « bris, sedente Clemente VIII summo Pontifice,
 « ejusdem Pontificatus anno VIII¹. »

Mais ce récit succinct, gravé sur une lame d'argent
 enfouie dans le tombeau de Cécile, ne pouvait suf-

¹ Ici repose le corps de sainte Cécile, Vierge et Martyre, décou-
 vert par Paschal I^{er}, souverain Pontife, à qui elle le révéla, trans-
 féré dans cette Eglise et enseveli sous cet autel avec les corps des
 saints Martyrs Lucius et Urbain, Papes; Valérien, Tiburce et
 Maxime.

Environ huit siècles après, sous le pontificat de Clément VIII,
 le xx Octobre de l'an de l'Incarnation M.D.XCIX, le corps de cette
 sainte Vierge a revu la lumière, avec ceux des mêmes saints Mar-
 tyrs. Le xxii Novembre, jour de la Fête de sainte Cécile, le même
 Pape Clément VIII, après la célébration solennelle de la Messe, en

fire à la postérité. Le savant investigateur de *Rome souterraine*, Antoine Bosio, se chargea de raconter aux générations futures un si grand évènement. Comme monument de la dernière Translation du corps de la Vierge, il résolut de donner une nouvelle édition des Actes de sainte Cécile. Après avoir soigneusement collationné les manuscrits de la Basilique avec ceux de la Bibliothèque du Vatican, du Chapitre de Saint-Pierre et du Palais Colonna, il fit paraître, dès l'année suivante, le texte des Actes, accompagné de variantes et d'abondantes notes, dans lesquelles on retrouve souvent l'érudition facile et

présence de tout le peuple, a remplacé, avec grande dévotion et larmes, le corps de la Vierge, sans qu'il ait été touché ni dérangé, dans le lieu qu'il occupait d'abord, ayant renfermé dans une chasse d'argent l'ancienne arche en bois dans laquelle il reposait.

A côté reposent, dans un autre tombeau, les trois Martyrs Valérien, Tiburce et Maxime. Sous le corps de la Vierge, et aussi dans un autre tombeau, sont les deux Martyrs et Pontifes Lucius et Urbain; les uns et les autres dans l'état où ils furent ensevelis par le Pape Paschal.

Moi, Paul Sfondrate, Cardinal-Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du Titre de Sainte Cécile, à qui le Dieu très bon et très grand a daigné accorder de découvrir, de voir et de vénérer, quoique très misérable pécheur, ces saints corps que la longueur du temps semblait avoir enveloppés de ténèbres, j'ai consigné sur cette inscription le souvenir de l'évènement. En l'an de l'Incarnation du Seigneur M.D.XCIX, le XXII^e jour de Novembre, sous le Pape Clément VIII, en la VIII^e année de son Pontificat.

féconde que ce grand homme a déployée dans l'illustration des Cimetières de Rome. L'archéologie ecclésiastique a, sans doute, fait des progrès depuis Bosio; mais il n'en partage pas moins, avec Baroni-
 nius, la gloire d'avoir, un des premiers, ouvert la voie de l'érudition chrétienne, et d'avoir été rarement surpassé.

Bosio ajouta aux Actes de sainte Cécile le diplôme de Paschal qu'il enrichit aussi de variantes fort importantes, et de précieuses annotations. Enfin, pour compléter son œuvre, il plaça à la suite de ces pièces la relation de la dernière découverte du corps de la sainte Martyre et de ses compagnons, avec le détail des cérémonies observées dans leur solennelle réposition. Bosio atteste avoir constaté de ses propres yeux, ou appris de la bouche de Sfondrate lui-même, tous les faits qu'il raconte¹. Son livre parut à Rome, en 1600, avec une dédicace au Cardinal qui plaça lui-même en tête du volume une attestation par laquelle il certifie l'exactitude de Bosio dans la collation des

¹ Hæc sunt, quæ in postrema corporis B. Cæcilie Virginis, Sociorumque Martyrum detectione, ac solemni repositione acta sunt, prout cum oculis nostris nos ipsi conspeximus, tum ex ipsius Cardinalis Sfondrati, qui his omnibus diligenter astitit, ac præfuit, fidei relatione cognovimus. *Bosio. Relatio Invent. et Reposit. corporis B. Cæcilie.* page 170.

manuscrits, et sa fidélité dans le récit de la découverte des saints corps¹.

¹ Nos Paulus Tituli S. Cæciliæ S. R. E. Presbyter Cardinalis Sfondratus, has Sanctissimæ Virginis Cæciliæ, ejusque Sociorum vitas ex quam plurimis, iisque vetustissimis codicibus integras ab Antonio Bosio exceptas fuisse, necnon quæ de inventione Corporum eorumdem Sanctorum ab ipso referuntur, omnia fideliter, sincere, atque ad veritatem conscripta esse testamur.

CHAPITRE XXIX.

NOUVELLE CONFIRMATION DES ACTES DE SAINTE CÉCILE PAR LES
CIRCONSTANCES DE LA SECONDE DÉCOUVERTE DE SON TOMBEAU. —
TRAVAUX DE SFONDRATE POUR L'ORNEMENT DE SA BASILIQUE.

Si nous avons été à même de recueillir, sur les circonstances de la première Invention du corps de sainte Cécile, quelque abrégé que soit le rapport de saint Paschal, plusieurs traits confirmatifs de la vérité de nos Actes, l'abondance des détails qui nous restent sur la seconde découverte nous met à même de signaler encore de nouveaux indices de la sincérité de l'écrivain du v^e siècle.

D'abord, il est évident que la pose insolite du corps de Cécile dans son tombeau contraste avec celle qu'on a été à même de reconnaître dans tous les Martyrs, dont les corps ont été découverts à Rome et partout ailleurs. Mais si on se rappelle le genre et les circonstances de la mort de Cécile, selon le rapport des Actes, tout s'explique de soi-même; c'est bien là cette Martyre expirant sur les dalles ou les mosaïques d'une salle de son palais, s'enveloppant

de sa modestie comme d'un voile, et déroband son visage aux regards des hommes qui s'empressent pour contempler la Vierge immolée.

Le cilice constaté sous les vêtements de la sainte par Sfondrate vient ajouter une nouvelle preuve de l'exactitude du narrateur, jusque dans les faits d'une importance secondaire. Nous n'insistons pas sur la robe brochée d'or et sur les linges ensanglantés, détails certifiés déjà sur le diplôme de Paschal, et que nous avons relevés en leur temps.

Un nouveau fait qui vient encore à l'appui de nos Actes, c'est la stature même du corps de Cécile, que l'on reconnut, en 1599, avoir été fort peu élevée. Selon le récit de Bosio, témoin oculaire, ce corps présentait un peu moins de quatre pieds de longueur, dans le cercueil de cyprès¹. Sans doute, la contraction générale produite par l'effort de la souffrance, le rapprochement et l'élévation des genoux, la dessiccation des membres, ont dû enlever quelque chose aux dimensions du corps dans sa longueur; mais il n'en faut pas moins reconnaître que la stature de Cécile, pendant sa vie, n'a guère pu excéder la plus médiocre dans les personnes de son sexe. Cette observation semble confirmer deux passages des Actes : celui où il est raconté que Cé-

¹ *Relatio inventionis et repositionis B. Cæcilie*, page 157.

cile s'adressant aux envoyés d'Almachius, qui étaient venus pour l'engager à sacrifier aux Dieux, monta sur un marbre qui se trouvait près d'elle, afin de se faire entendre de tous; et le début de l'interrogatoire du préfet, si extraordinaire à moins d'y reconnaître une allusion; lorsque l'épouse de Valérien se présentant à sa barre, il commence par cette question : « Qui es-tu, jeune fille, « *puella* ? »

Mais ce n'est pas seulement dans les faits relatifs à Cécile elle-même que les faits reconnus en 1599 se réunissent pour attester la minutieuse fidélité des Actes. S'il y est raconté que Valérien et Tiburce eurent la tête tranchée, on trouve dans leur commun sépulcre deux corps décapités. Si Almachius, dans l'interrogatoire, hésite sur l'âge des deux frères; treize siècles après, leurs ossements offrent encore une telle ressemblance que l'on serait tenté de les confondre, si chacun des deux corps n'eût été enveloppé dans son linceul particulier. Les Actes racontent que Maxime ne fut pas décapité, mais assommé avec des fouets garni de balles de plomb; on trouve, en 1599, la tête de ce Martyr encore adhérente au tronc, et son crâne fracassé, ses cheveux collés de sang attestant encore le genre du supplice par lequel le greffier d'Almachius remporta la couronne céleste.

Il nous reste à faire ressortir un dernier trait d'une plus haute importance dans cette démonstration de la vérité des Actes de sainte Cécile par les détails archéologiques. On n'a pas oublié cet oratoire ouvrant sur une des nefs latérales de la Basilique, à droite en entrant, et désigné sous le nom de Bain de Sainte-Cécile. Ce sanctuaire reconnu de temps immémorial comme un appendice de l'Eglise elle-même, et honoré d'un autel particulier, était un monument du genre de Martyre qu'avait souffert la sainte, d'après ses Actes, et appuyait le récit dans lequel nous lisons que Cécile mourante remit sa propre maison au Pape saint Urbain, afin qu'il l'érigât en Eglise. Sans cette explication, il serait impossible de se rendre compte de cette circonstance d'une salle de Bain faisant partie d'une Eglise, et recevant l'hommage spécial de la piété des fidèles. Avec les Actes, tout s'éclaircit, et ce fait étrange en apparence n'est plus qu'une confirmation de l'évènement dont il procède.

Par le laps du temps, comme nous l'avons raconté, les diverses restaurations de cet oratoire lui avaient enlevé son caractère primitif, et nous avons vu, peu d'années avant la découverte du tombeau de Cécile, un archéologue chrétien qui écrivait à Rome, émettre une sorte de doute sur la tradition qui plaçait en cet endroit le *caldarium* où la Vierge avait

été couronnée. Il appartenait à Sfondrate de restituer à ce lieu vénérable son antique forme et ses honneurs. Pendant qu'il dirigeait les travaux de restauration et d'embellissement auxquels il voulait faire participer la Basilique tout entière, il ordonna des fouilles sous le pavé de cette chapelle, et l'on vit bientôt qu'elle portait sur une voûte. Les abords ayant été sondés, on ne tarda pas à reconnaître l'hypocauste d'une salle de bains. Les soupiraux qui avaient été interceptés furent facilement ouverts, et l'on reconnut encore une des chaudières, avec les restes des tuyaux de plomb par lesquels la vapeur montait dans le *caldarium*.

Sfondrate disposa l'ornementation de la chapelle de manière à rendre impossible désormais la destruction d'un souvenir si cher à sa piété. Il fit garnir d'une grille l'ouverture par laquelle l'œil du pèlerin pénètre jusque dans les ombres de l'hypocauste, et découvre la chaudière que le temps a épargnée. Il dégagea les tuyaux en terre cuite qui donnaient passage à la vapeur, ainsi qu'un autre tuyau en plomb qui s'élève comme les premiers un peu au-dessus du pavé de la salle; les uns et les autres furent protégés par des plaques de cuivre fixées à la muraille. Rien enfin ne manqua à la restitution de ce vénérable monument qui reparut ce qu'il avait

été dans l'origine, une salle de bain dont les dimensions, inférieures à celles qu'on remarque dans les anciens thermes destinés à l'usage du public, étaient en rapport avec l'habitation particulière dont cette salle avait formé un appendice ¹.

En repassant toutes ces circonstances, reconnues et constatées tant de siècles après les événements auxquels elles se rapportent, n'est-il pas évident qu'elles forment à elles seules la plus imposante démonstration en faveur des Actes de sainte Cécile? Quel est le récit d'un auteur ancien, eût-il été jusqu'alors considéré comme douteux, qui ne se trouvât confirmé à jamais par des découvertes archéologiques de cette importance? Y aurait-il assez d'académiciens, dans toutes les sociétés savantes de l'Europe, pour proclamer la réhabilitation de l'écrivain, pour venger sa probité contre la négligence et la préoccu-

¹ Platner et Bunsen ne font aucune difficulté de reconnaître dans cette pièce l'antique salle de bain, lieu du martyre de Cécile. (*Beschreibung der Stadt Rom. Tom. III, 3^e partie, pag. 643-644.*) Quant à ce qu'ils disent n'avoir pas discerné la chaudière dans l'hypocauste, on ne peut l'expliquer que par une méprise qu'il leur eût été facile d'éviter. La salle communique avec l'hypocauste par deux soupiraux; la chaudière, qui s'est conservée, n'est visible que par le soupirail qui s'ouvre à droite de la salle. Probablement que nos savants allemands auront interrogé celui qui est à gauche, et n'apercevant rien, ils auront borné là leurs recherches.

patron des siècles antérieurs? C'est ainsi que la divine Providence a pourvu à la justification de l'historien de Cécile, en faisant éclater au grand jour tant de preuves irréfragables de la sincérité de ses récits.

Nous donnerons maintenant une idée des travaux que Sfondrate fit exécuter dans sa chère Basilique, pour la rendre plus digne encore de servir de demeure à son auguste patronne. Il songea d'abord à l'autel de la Confession. Les colonnes du *Ciborium*, polies de nouveau, reprirent leur ancienne beauté, et de vastes ouvrages en bronze doré, dans le goût du temps, marièrent leur éclat aux formes byzantines du monument, avec plus de bonne volonté, sans doute, que d'à-propos; mais telle était le genre qui avait prévalu pour long-temps dans l'ornementation des Eglises de Rome. Du moins, la magnificence rachetait en quelque chose l'incorrection, et attestait aux yeux éblouis des fidèles le zèle du donateur.

L'abside reçut un somptueux revêtement en pierres dures; on y monta désormais par des degrés en marbre donnant sur le sanctuaire, au delà de l'autel, à l'extrémité des nefs latérales. Sfondrate avait voulu dégager totalement cet autel du côté de la nef, afin d'y établir un monument digne de transmettre à la postérité les merveilles dont ses yeux avaient

été témoins. Ce fut là, au-dessous de l'œuvre d'Arnolfo di Lapo, qu'il fit pratiquer une niche oblongue dont tous les abords sont incrustés d'onix, de lapis-lazuli et des marbres les plus rares, et au centre de laquelle repose la statue si expressive que le Cardinal avait confiée au ciseau d'Etienne Maderno. L'inscription suivante explique au pèlerin saisi de respect et d'émotion la scène inattendue qui frappe ses regards :

PAVLVS TT. S. CÆCILIE.

EN TIBI SANCTISSIMÆ VIRGINIS CÆCILIE IMAGINEM
 QUAM IPSE INTEGRAM IN SEPVLCRO JACENTEM VIDI.
 EANDEM TIBI PRORSVS EODEM CORPORIS SITV
 HOC MARMORE EXPRESSI¹.

Une riche balustrade à hauteur d'appui, à laquelle sont suspendues de nombreuses lampes qui brûlent jour et nuit, défend l'approche de ce lieu sacré dont l'enceinte est pavée d'albâtre oriental, et d'autres pierres précieuses. Le centre de cette élégante marqueterie présente une plaque de marbre noir sur laquelle on lit en lettres d'or :

SVB HOC ALTARI REQVIESCVNT CORPORA
 SS. MARTYRYM CÆCILIE VIRGINIS VALERIANI

¹ Voici l'image de la très sainte Vierge Cécile que, moi Paul, du Titre de Sainte-Cécile, j'ai vue ainsi étendue dans son sépulcre. J'ai voulu que ce marbre exprimât jusqu'à la pose qu'il m'a été donné de reconnaître.

TIBVIRTH MAXIMI SOCIOR. LVCH ET URBANI
EISDEM SANCTIS MARTYRIBVS CONSECRATO¹.

D'antiques peintures représentant diverses scènes de l'ancien et du nouveau Testament dues au pinceau de Cavallini², s'étendaient sur les murs de la grande nef; on remarquait aussi les portraits des Papes peints au-dessus des colonnes par ordre de saint Paschal. Sfondrate respecta ces précieux monuments de l'art chrétien, et se contenta de faire rafraîchir les couleurs sur les fresques dont une partie remontait à la première Invention du corps de sainte Cécile. Il fut moins heureux dans son idée de faire disparaître de la nef les ambons qu'elle avait conservés³; mais il voulait que l'œil du pèlerin ne fût arrêté par aucun obstacle, et qu'il pût se porter, dès l'entrée de la Basilique, sur l'autel qui couvre le tombeau de la Vierge et sur la statue qui la représente avec tant de vérité. Plusieurs fenêtres interceptées jusqu'alors, du côté du monastère, furent débouchées par les ordres de Sfondrate, et versèrent sur tout l'édifice

¹ Sous cet autel qui leur est consacré, reposent les corps des Martyrs Cécile, vierge; Valérien, Tiburce et Maxime ses compagnes; Lucius et Urbain.

² Vasari. Tom. II. *Vita di Pietro Cavallini*, pag. 197.

³ Ces ambons ont été transportés dans l'intérieur du monastère de Sainte-Cécile; l'un sert de chaire pour la lectrice, au réfectoire, l'autre est dans le jardin des religieuses.

une éblouissante lumière qui en fait ressortir l'harmonieux ensemble.

Les colonnes de la grande nef étaient en simple pierre, et avaient été endommagées par le temps. Cette considération détourna Sfondrate du projet qu'il avait eu d'abord de leur imposer le poids d'un *soffitto* avec peintures et caissons dorés. Il laissa donc à découvert l'antique charpente qu'elles soutenaient depuis Paschal, et il se contenta de les faire restaurer et de leur donner de nouvelles bases et de nouveaux chapiteaux en travertin. Les sept chapelles des nefs latérales furent décorées d'autels formés des marbres les plus rares, et reçurent toutes des tableaux remarquables. Le vestibule de la chapelle du Bain fut orné de fresques à paysages représentant les Pères des déserts, de la main de Paul Brill; l'autel eut pour principale décoration une copie du martyre de sainte Cécile par Guido Reni.

Les offrandes de Sfondrate en argenterie pour les vases sacrés et les lampes furent d'une magnificence digne d'un prince; mais ce qu'il offrit de plus précieux fut le riche trésor de reliques qu'il avait amassé, et qui avait été, comme nous l'avons vu, l'occasion de la découverte du corps de la sainte Martyre. Nous n'entreprendrons point l'énumération de toutes ces châsses qui remplissent le trésor de la Ba-

silique; mais nous devons dire quelque chose des reliquaires dans lesquels sont conservées les dépouilles des glorieux Martyrs dont nous racontons l'histoire.

Une grande châsse de cuivre doré, en forme de nacelle, et hermétiquement fermée, contient une partie des voiles et des linges imbibés du sang de sainte Cécile, un petit fragment de l'os de son crâne, que nous avons mentionné, et le morceau de sa robe brochée d'or détaché par Sfondrate. Ce reliquaire n'a pas été ouvert depuis le jour où il a reçu ce précieux dépôt; mais les religieuses du monastère de sainte Cécile ont conservé en dehors de la châsse quelque chose des linges trouvés aux pieds de leur patronne, dans son arche de cyprès. Une partie est en toile fine, et l'autre en manière de crêpe.

Les trois chefs des saints Tiburce, Valérien et Maxime, sont chacun dans un reliquaire en cuivre, de forme cylindrique, avec un cercle en argent à la partie antérieure. Le chef de saint Tiburce est ferme et intact; celui de saint Valérien est plus fendre et un peu endommagé; quant à celui de saint Maxime, il est toujours remarquable par ses cheveux bruns et ensanglantés.

Bosio, que nous avons suivi fidèlement jusqu'ici, en ajoutant les particularités qu'il a omises et que nous avons été à même de constater par nous-même,

termine sa relation par le récit des actes de piété qui s'accomplirent dans l'Eglise de Sainte-Cécile, le 22 Novembre 1600, anniversaire de la Translation. Le concours des fidèles fut considérable; le Sénateur de Rome vint offrir un calice d'or à la Basilique, au nom des magistrats de la ville, et Clément VIII, après avoir célébré le saint Sacrifice, et baisé humblement la terre près de l'endroit où, l'année précédente, il avait déposé le corps de Cécile, laissa comme hommage et en souvenir de sa visite, les ornements précieux qu'il avait apportés pour s'en servir à l'autel¹.

¹ Bosio. *Relatio inventionis S. Cæcilie*, page 183.

CHAPITRE XXX.

SFONDRATE RECHERCHE ET DÉCOUVRE LE CORPS DE SAINTE AGNÈS.

— SA PIÉTÉ ENVERS LA MÈRE DE DIEU ET LES SAINTS. — SA MORT.

— SON ÉPITAPHE DANS LA BASILIQUE DE SAINTE CÉCILE.

La piété fervente de Sfondrate et le succès dont ses efforts avaient été récompensés par la découverte du tombeau de sainte Cécile, lui inspirèrent quelques années après, la pensée de tenter des recherches dans la Basilique de Sainte-Agnès *hors les murs*, sur la Voie Nomentane, dans l'espoir de retrouver le corps de cette célèbre Martyre. Immolée à l'âge de douze ans, sous la persécution de Dioclétien, environ soixante-dix ans après le martyre de Cécile, Agnès partage avec elle les hommages de Rome et de la catholicité. Il appartenait à Sfondrate de découvrir ce nouveau trésor, et de préparer un triomphe digne d'elle à cette héroïque enfant que sa vie si pure et sa mort si courageuse ont placée pour jamais à côté de la fille des Cæcilius.

Clément VIII avait rendu à Dieu sa grande âme. Il avait eu pour successeur Léon XI, qui ne fit que

passer, et la même année 1605, le sénat apostolique avait remis les destinées de l'Eglise entre les mains fortes et fidèles de Paul V. A peine sorti du Conclave, Sfondrate, qui s'était imposé généreusement le soin de restaurer à ses frais la Basilique de Sainte-Agnès, se mit aussitôt à l'œuvre; mais il voulut préluder à tous les travaux des architectes par les fouilles qu'il dirigeait lui-même dans le but de retrouver les reliques de la Sainte.

Le vendredi 7 Octobre 1605, assisté du chevalier Sasso-Ferrato, gentilhomme de sa maison, et de frère Nicostrate, Oblat du Monastère de Saint-Pierre *in Vincoli*, sous la dépendance duquel est placée la Basilique Nomentane, il se rendit à Sainte-Agnès, pour y faire commencer les recherches. Il avait toujours regardé comme probable que l'autel majeur de la Basilique couvrait les corps de sainte Agnès et de sainte Emérentienne, sa sœur de lait, Vierge et Martyre comme elle. Selon ses pressentiments, c'était là, et non ailleurs, que le Pape Honorius I^{er} devait avoir déposé les restes sacrés de l'une et de l'autre¹.

Cet autel avait un revêtement formé de plusieurs tables de marbre blanc artistement réunies et en-

¹ Anast. *In Honorio.*

clavées les unes dans les autres, et sa surface consistait en une vaste plaque de porphyre qui, depuis le VII^e siècle, n'avait pas été remuée. La face de l'autel, qui regardait la grande nef, était remarquable par la *fenestella* destinée à recevoir les lampes qui brûlaient en l'honneur de la Sainte; l'autre face, tournée vers l'abside, présentait une surface unie. Ce fut celle-ci que Sfondrate fit attaquer par les ouvriers.

Après avoir enlevé la table de porphyre qui couvrait l'autel, on travailla long-temps à dégager la première plaque de marbre placée verticalement et en face de l'hémicycle. Ce ne fut qu'après beaucoup d'efforts que l'on put enlever assez de ciment pour apercevoir enfin, derrière cet obstacle, d'autres tablettes de marbre blanc dont la disposition annonçait la présence d'un dépôt protégé par la masse de l'autel. L'ouvrage fut poussé avec une vigueur d'autant plus grande que l'on sentait approcher le but de tant d'efforts. Avant la fin de la journée, on arriva jusque sur le tombeau lui-même, qui parut disposé en manière de voûte; mais le ciment qui unissait les marbres était d'une extrême résistance. On fut obligé de le percer en plusieurs endroits avec des instruments propres à cet usage, et par les ouvertures que l'on pratiqua, on put, au moyen d'une lumière, distinguer

les corps des deux Vierges, étendus côte à côte sous la petite voûte, qui pouvait avoir en longueur environ cinq pieds. La nuit interrompit les travaux. Sfondrate et ses compagnons, après avoir rendu grâces à Dieu pour ce premier succès de leur entreprise, se retirèrent, en se proposant de reprendre les travaux le lendemain.

En effet, le samedi 8 Octobre, le Cardinal revint à la Basilique avec les mêmes personnes, auxquelles il avait adjoint Etienne Benassai, son Auditeur, le Père Félix Veronico, curé de Saint Laurent *in Damaso*, et un Modénais nommé Cugino. Sur le soir, le Cardinal Acqua-Viva, qu'une circonstance fortuite avait amené à la Basilique, vint se réunir à ces divers témoins, comme pour rendre plus solennelle encore l'Invention du sacré dépôt.

Des ouvriers intelligents et adroits avaient été mandés; mais telle était la dureté du ciment, qu'il leur fallut travailler depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à deux heures de nuit, pour ouvrir un accès suffisant jusqu'aux saintes reliques. Enfin tous les obstacles ayant été enlevés, Sfondrate put jouir du trésor dont la vue récompensait une si longue attente. Les Martyres étaient étendues chacune sur une tablette de marbre blanc qui posait à chaque extrémité sur une barre de fer. Ces marbres, sus-

pendus un peu au-dessus du sol, pour arrêter les effets de l'humidité, avaient été dans le même but percés d'un certain nombre d'ouvertures, afin de laisser à l'air quelque passage. Trois autres tablettes semblables aux premières étaient soutenues par des barres de fer au-dessus des corps saints, et la voûte en marbre et en ciment que l'on venait de détruire avait protégé pendant mille ans cette glorieuse sépulture.

Les deux corps étaient couchés sur le dos, et tournés vers l'Orient, selon l'usage chrétien. Les ossements qui posaient immédiatement sur les marbres étaient demeurés solides, et avaient même conservé leurs liaisons; les parties supérieures s'étaient affaissées en poussière. La place à droite aida à discerner Agnès de sa compagne; près d'elle on remarquait un léger amas d'une matière qu'il fut aisé de reconnaître pour les restes coagulés du sang que les fidèles avaient recueilli après son martyre. On découvrit aussi sous les deux corps une certaine quantité de terre qui sans doute avait été imprégnée de leur sang, et que l'on avait réunie dans une même sépulture, comme on en a plusieurs exemples. Près de la tête des deux Vierges, on reconnut les restes d'un tissu léger qui paraissait évidemment avoir appartenu à leurs voiles.

Quoique la nuit fût déjà avancée, Sfondrate jugea

qu'on ne devait pas laisser ces saintes reliques exposées à l'indiscrète curiosité du peuple qui, dès la matinée du lendemain, ne manquerait pas d'accourir à la Basilique pour observer les travaux qu'on y exécutait depuis deux jours. Il avait à l'avance fait fabriquer une châsse en bois, garnie d'une étoffe de soie couleur de pourpre et brochée d'or. Aidé de son Auditeur et du Père Félix Véronico, il y déposa ceux des ossements qui étaient demeurés entiers, en ayant soin de distinguer et de réunir sans les confondre, les restes précieux des deux Martyres. Cette opération exigea une grande précaution; car ces ossements, soumis à une pression trop forte, seraient promptement tombés en poussière:

La châsse ayant été fermée et scellée fut transportée dans une chapelle intérieure du monastère qui est attenant à la Basilique, et on la couvrit d'une tenture. Deux vases antiques de la plus grande beauté, apportés aussi par Sfondrate, reçurent la poussière des ossements qui avait été recueillie sur les tablettes de marbre, les restes du sang congelé et de la terre sacrée dont nous avons parlé plus haut. L'une des urnes fut consacrée à Agnès, et l'autre à Emérentienne¹.

¹ On peut voir l'intéressant récit de cette Invention dans Bol-detti; *Osservazioni sopra i cimiterj de'sancti Martiri*, p. 684-686:

Telles furent les circonstances de l'Invention du corps de sainte Agnès. Le lecteur aura saisi aisément les rapports et les différences que cette Invention présente avec la découverte du tombeau de sainte Cécile. Les restes précieux de la vierge Agnès avaient déjà subi, du moins en partie, l'arrêt commun qui condamne le corps de l'homme à retourner dans la poussière dont il est sorti; la dépouille mortelle de Cécile était demeurée intacte au sein même du sépulcre. La Vierge immolée sous Alexandre Sévère était encore reconnaissable au signalement précis que ses Actes nous ont laissé d'elle; la Vierge moissonnée par le glaive de Dioclétien n'avait plus pour signe de reconnaissance que les antiques documents à l'aide desquels on pouvait légitimement conjecturer que le Pontife Honorius l'avait ensevelie sous l'autel de la Basilique Nomentane.

À Dieu ne plaise que nous semblions vouloir, par ce rapprochement, atténuer en quelque chose la gloire de l'illustre Agnès, dont le culte nous est cher, et à laquelle nous serions heureux de pouvoir consacrer nos efforts, dans une monographie digne d'elle; mais nous ne pouvons cependant nous empêcher de relever la prédilection céleste en faveur de la fille des Cæcilius. N'a-t-elle pas elle-même révélé à Paschal que la protection maternelle de la Reine

du ciel veillait sur elle, jusque dans sa tombe ignorée? Et si l'on veut pénétrer le motif de cette vigilance de Marie sur les restes mortels de Cécile, sur son sommeil virginal au fond du sépulcre où elle repose, ne le découvre-t-on pas dans la ressemblance ineffable qui unit l'épouse de Valérien à celle de Joseph, l'une et l'autre ayant donné au monde le spectacle éclatant et sublime de la virginité dans le mariage? Le corps de Marie, intact du péché d'origine, sanctifié par les honneurs et les charges de la divine Maternité, traverse rapidement la nuit du tombeau, et s'élève au ciel dès le troisième jour, sur les chœurs des Anges; le corps de Cécile, participant des conditions de notre nature déchuë, mais relevé par l'immortel arôme de la pureté, avait passé, sans se dissoudre, treize siècles dans les entrailles de la terre. Rendons honneur à l'Époux céleste, qui protège son Épouse jusque dans le tombeau, et glorifions la Reine des Vierges qui a voulu honorer en Cécile l'émule d'une de ses plus nobles prérogatives.

Paul V se fit gloire d'imiter, dans le triomphe d'Agnès, la munificence de Clément VIII envers Cécile, par l'offrande d'une chässe en argent, dans laquelle il renferma les ossements de la Martyre dont l'heureuse Invention honorait son Pontificat. Emérentienne eut part aux honneurs d'Agnès sous cette

arche splendide. Une grande partie de la gloire de cette nouvelle solennité, qui fut loin toutefois d'égaliser celle dont Cécile avait été l'objet, dut revenir au pieux Cardinal qui semblait avoir reçu la mission de montrer tour à tour à la ville sainte ses plus chères et ses plus augustes protectrices.

Mais si Paul Emile Sfondrate se montrait si jaloux d'honorer la mémoire des Epouses glorifiées du Christ, le caractère chevaleresque de sa piété éclatait plus vivement encore à l'égard de la Reine du ciel. Nous nous bornerons à un seul trait qui suffira pour en donner l'idée. Ayant été promu par Paul V à la Légation de Bologne, il n'eut garde d'oublier que cette ville était voisine du célèbre et dévot sanctuaire de Lorette. L'auguste Maison où *le Verbe s'est fait chair pour habiter parmi nous*, devait avoir ses premiers hommages. Dans l'ardeur de son amour respectueux pour la Vierge qui nous a donné le Fruit de vie, il voulut monter jusque auprès de la statue d'ébène qui représente la Reine de cet heureux et magnifique séjour, et détachant de son doigt le précieux anneau qu'il portait, et sur lequel brillait un diamant du prix de cinq cents écus d'or, il le passa au doigt de la miraculeuse image.

A son retour à Rome, il revint par Lorette, et cette fois son hommage envers sa céleste Dame fut une

croix d'or, ornée de huit superbes émeraudes, qu'il attachait lui-même au cou de la Madone. Mais il voulait offrir au divin Enfant qu'elle tient dans ses bras, un tribut digne de sa grandeur. Avant donc de repartir pour sa Légation, il prépara pour le Fils un second anneau sur lequel était monté un diamant plus riche encore que celui qu'il avait offert à la Mère. Arrivé dans la sainte Maison, il voulut le placer lui-même, et jusqu'au jour de la spoliation des bijoux du sanctuaire de Lorette en 1797, ce diamant attira l'admiration des pèlerins par le feu qu'il jetait plus que tous les autres dont la statue était ornée¹.

En 1607, Sfondrate fut appelé à l'Evêché de Crémone, dans la province de Milan, veuve de son grand métropolitain, saint Charles. L'illustre Cardinal Frédéric Borromée, neveu du saint Archevêque, faisait revivre les vertus de son oncle sur le siège de saint Ambroise. L'arrivée de Sfondrate combla les vœux de Frédéric; car l'un et l'autre avaient pris pour modèle le Pontife dont la perte encore récente avait rendu l'Eglise inconsolable. Sfondrate, à qui la ville de Rome doit la belle église de Saint-Charles *al Corso*, obtint de Frédéric pour ce sanctuaire le cœur et les entrailles de l'invincible

¹ Ciacconius. *Vitæ Romanorum Pontificum et S. R. E. Cardinalium*. Tom. IV. pag. 226.

réformateur de la discipline et des mœurs chrétiennes. Mais notre pieux Cardinal ne devait pas tarder à être rappelé dans la capitale du monde chrétien. Dès l'année 1611, Paul V l'élevait à l'Evêché d'Albano, et Sfondrate dut se séparer de son Eglise de Crémone, qui lui a gardé un fidèle souvenir.

Devenu Titulaire d'un des Sièges Suburbicaires, il ne pouvait plus, selon les règles communes, conserver le Titre simplement Presbytéral de Sainte-Cécile; mais Sfondrate pouvait-il laisser à un autre la garde du dépôt que la Vierge elle-même lui avait confié? Il sollicita donc et obtint de Paul V, en retour de ses largesses envers la Basilique Transtibérine, la faveur de pouvoir conserver toute sa vie, en commende, son premier Titre, avec l'Evêché qu'il avait dû accepter.

Son administration de l'Eglise d'Albano fut de courte durée; mais elle fut marquée par son inépuisable charité envers les pauvres. Chaque année il leur abandonnait la totalité de son revenu d'Evêque, sans préjudice des aumônes qu'il ne cessait de répandre dans Rome, où l'appelaient souvent les fonctions de son éminente dignité¹.

En 1614, le Rituel Romain publié par Paul V

¹ Ciacconius. *Vitæ Romanorum Pontificum et S. R. E. Cardinalium*. Tome IV, 227.

complèta la série des livres liturgiques à l'usage de l'Eglise universelle dont le Concile de Trente avait renvoyé la publication au Souverain Pontife. La catholicité fut redevable de ce bienfait à Sfondrate. Ce fut lui qui déterminâ Paul V à entreprendre la rédaction de ce manuel du prêtre dans l'administration des Sacrements. La commission que le Pape avait nommée pour préparer un si important travail, le compta toujours parmi ses membres les plus assidus, et il dirigea lui-même la rédaction du Rituel dans toutes ses parties¹.

Sfondrate mourut à Tivoli, à l'âge de cinquante-sept ans, le 14 Février 1618. Toujours fidèle dans son amour pour Cécile, il fit son testament en faveur de sa chère Basilique. Depuis dix-huit ans, il avait renoncé à son propre nom, et ne souffrait plus d'être appelé autrement que le *Cardinal de Sainte Cécile*².

¹ Ciacconius. *Vitæ Romanorum Pontificum et S. R. E. Cardinalium*. Tome iv. 226. C'est à la générosité de Sfondrate que la bibliothèque Vaticane doit le précieux Ménologe grec, dit de l'Empereur Basile, qui a été publié en 1727, avec toutes ses vignettes bysantines, aux frais du cardinal Annibal Albani, et qui forme un des plus intéressants monuments de la Liturgie Melchite.

² Nous trouvons, dans la correspondance du Cardinal d'Ossat, la mention de deux lettres que Sfondrate avait adressées, par cet ambassadeur, à Henri IV et à Marie de Médicis, pour obtenir de France certaines reliques destinées au trésor de la Basilique. D'Ossat, en transmettant ces deux lettres, avertit le Roi qu'il devra adresser la

Un article du codicile léguait cependant à Notre-Dame-de-Lorette un cœur en or d'un poids et d'une dimension considérables, et une bague ornée d'un camée du plus grand prix.

Ennemi du faste en tout ce qui touchait à sa personne, il exigea par ce testament qu'on ne plaçât que douze cierges autour de son corps, le jour de ses funérailles; mais en retour, on devait distribuer deux mille écus d'or aux pauvres¹. Ce furent les dernières volontés de ce Prince de l'Eglise dont le nom demeure à jamais uni à celui de Cécile dans les annales du Christianisme.

Sa sépulture ne pouvait être ailleurs qu'aux pieds de la Vierge qu'il avait tant aimée. Il avait fait préparer d'avance son tombeau dans la crypte même où elle repose, et graver sur une table de porphyre l'inscription qu'il avait composée lui-même, comme un dernier hommage à la sainte Martyre. C'est là, sous cette sombre voûte, près du corps de Cécile, que nous l'avons lue à la lueur des torches, et nous

réponse au *Cardinal de Sainte-Cécile*; « car, ajoute-t-il, il ne veut « nullement être appelé de son surnom, mais de son Titre seulement. » (*Lettres du Cardinal d'Ossat*. 26 Août 1603. Tom. v. pag. 304.) Sfondrate imitait en cela saint Charles, qui signait toujours : *Cardinal de Sainte-Praxède*, et non *Cardinal Borromée*.

¹ Ciacconius. *Ibid. Vitæ Romanorum Pontificum et S. R. E. Cardinalium*. Tome iv. 227.

avons envié le bonheur de celui dont elle couvre la dépouille mortelle, humblement enfouie sous le pavé que ne foulent jamais les pas des profanes. Elle est ainsi conçue :

PAVLVS TITVLI S. CÆCILIE S. R. E. PRESB.
 CARD. SFONDRATVS MISERRIMVS PECCATOR
 ATQVE EIUSDÈM VIRGINIS HVNILIS SERVVS
 HIC AD EIVS PEDES HVNILITER REQVIESCIT,
 VIXIT ANNOS LVII. MENSES X. DIES XXV.
 OBIT ANNO MDCXVIII. MENSE FEBR. DIE XIV.
 ORATE DEVM PRO EO¹.

Cette épitaphe si touchante et si simple, cachée à tous les yeux, au fond d'une crypte, ne suffisait pas à raconter la gloire et les mérites d'un si grand homme. Les exécuteurs testamentaires en firent graver une autre, qui fut placée dans un lieu apparent de la Basilique, et qui apprend en ces termes, à la postérité, ce que fut pour l'Eglise et pour Cécile le Cardinal Paul-Emile Sfondrate :

DEO. TRINO. VNI.
 PAVLO. SFONDRATO. CARD. EPISC. ALBAN.
 GREG. XIV. FR. FIL. DONOJEN. LEGATO.

¹ Paul Sfondrate, Cardinal-Prêtre de la sainte Eglise Romaine du Titre de Sainte-Cécile, pauvre pécheur, et humble serviteur de cette très sainte Vierge, repose ici humblement à ses pieds. Il vécut 57 ans, 10 mois et 25 jours, et mourut le 14 Février 1618. Priez Dieu pour lui.

SIGNATVRÆ. GRATIÆ. PRÆFECTO.
 CREMONEN. PRÆSVLI. PIETATE. IN DEVM.
 DIVOSQUE. ANIMARVM. STUDIO.
 CHARITATE. IN. PAVPERES.
 PLANE. MEMORANDO.
 QVOD. SANCTÆ. CÆCILIE. CORPVS.
 INSIGNI. SEPVLCRO. LVMINIBVS. AD.
 CENTVM. PERPETVO. COLLVCENTIBVS.
 TERRESTRI. PROPE. CŒLO. DECORAVIT.
 TEMPLVM. EXORNATVM.
 SACERDOTIBVS. MINISTRIS. PRETIOSIS.
 VASIS. ET. RELIQVIIS. AVCTVM;
 HÆREDEM. EX.
 ASSE. RELIQVIT.
 QVODQVE. OMNEM. EIVSMODI. RERV;
 MEMORIAM. VIVENS. REPVLT.
 DEMORTVO. ANNO. ETATIS. LVII. SAL.
 MDCXVIII.
 ODOARDVS. CARD. FARNESIVS. ET.
 AVGVSTINVS. PACCINELLIVS. SENEN.
 TESTAMENTARII. EXCCVTORES
 P P. ¹

¹ Au Dieu unique en trois personnes. A la mémoire de Paul Sfondrate, Cardinal-Evêque d'Albano, neveu de Grégoire XIV, Légat de Bologne, Préfet de la signature de Grâce, Evêque de Crémone, digne de toute recommandation par sa piété envers Dieu et les Saints, son zèle pour les âmes, sa charité envers les pauvres. C'est par lui que le corps de sainte Cécile a été honoré d'une sépulture magnifique, de cent lampes à perpétuité, entouré d'un éclat qui est comme une image de celui du ciel. Il a constitué héritier de ses

biens ce temple embelli par ses largesses, dont il a doté les prêtres et les ministres, et qu'il a enrichi de vases précieux et de saintes reliques. Durant sa vie, il ne voulut jamais qu'on parlât devant lui de ces monuments de sa piété. Il mourut âgé de 57 ans, l'an du salut 1618. Odoard, Cardinal Farnèse, et Augustin Paccinelli de Sienne, ses exécuteurs testamentaires, ont érigé ce monument.

CHAPITRE XXXI.

ÉVÈNEMENTS RELATIFS A SAINTE CÉCILE ET A SA BASILIQUE, DANS LE COURS DU XVII^e SIÈCLE. — L'ÉCOLE JANSÉNISTE SE DÉCLARE CONTRE LES ACTES DE LA SAINTE MARTYRE.

Nous sommes entrés dans la dernière période de cette histoire; mais le lecteur, s'il veut nous suivre jusqu'à la fin, ne doit plus compter sur les scènes héroïques, sur les poétiques récits dont jusqu'à présent notre route a paru semée; il faut qu'il se prépare à un autre genre d'émotions.

Un siècle entier ne s'est pas écoulé depuis le jour où Dieu daigna révéler de nouveau Cécile à son Eglise, et voici qu'une tempête soulevée par les précurseurs de l'incroyance moderne, se déchaîne contre les monuments les plus vénérés de l'antiquité catholique. En attendant l'heure qui ne doit pas tarder, où une critique aussi vaine qu'impie, fière de ses premiers succès, osera s'élever contre les titres mêmes de la révélation chrétienne, elle s'essaie sur les Actes de nos saints bien-aimés. La secte janséniste, dans son empressement à flétrir et à briser toutes les fleurs dont la main du Christ s'est plu à

parer son Epouse, déclare une guerre impitoyable à tous les souvenirs gracieux recueillis par l'Eglise dans sa longue traversée des siècles, et de même qu'elle a juré de reconstruire le dogme et la morale évangéliques à son image, elle veut aussi modifier l'histoire à sa triste ressemblance.

Ses efforts seront vains; la philosophie voltairienne sera le tombeau du jansénisme, et sur les ruines de la philosophie voltairienne, s'élève déjà une nouvelle famille catholique dont les traditions et les sympathies remontent au-delà du xvii^e siècle, bien au-dessus des préjugés que le malheur des circonstances semblait avoir rendus nationaux. Certes, c'est ici un grand spectacle, que cet instinct de la foi laissé à lui-même dans les choses de Dieu et de ses Saints. Tout est contre nous; les Histoires Ecclésiastiques, les Vies des Saints, mais bien plus durement encore l'oubli profond et systématique dans lequel des mains perfides croyaient avoir enfoui pour toujours tant de faits vivifiants qui nourrissaient la foi de nos pères, et enfantèrent les merveilles des anciens âges. Il y a de quoi s'effrayer à mesurer seulement de l'œil le vaste champ que la critique catholique aura un jour à défricher. Réhabiliter au nom de la vraie science tant de documents graves et précieux, tant de détails historiques, tant d'Actes des Saints, cruellement com-

promis dans cette vaste conspiration contre la vérité; c'est là un des premiers besoins pour l'Eglise en France. Une pareille tâche, embrassée dans toute son étendue, serait trop au-dessus de nos forces; nous avons osé l'entreprendre sur un seul point. Que l'auguste Vierge Cécile nous pardonne d'avoir si faiblement servi sa cause; l'Epoux immortel qui a su la dédommager de l'oubli des hommes, saura bien, quand le temps sera venu, susciter un vengeur à son Epouse.

La renommée des merveilles dont la Basilique Transtibérine avait été le théâtre dans les derniers jours du xvi^e siècle, pénétra en France comme dans toute la chrétienté, et produisit plusieurs ouvrages dans la littérature religieuse. Nous citerons entre autres une œuvre dramatique et musicale intitulée *La Céciliade, ou le martyre sanglant de sainte Cécile*, et publiée à Paris en 1606 par Nicolas Soret. Les chœurs furent mis en musique par Abraham Blondet¹. Plus tard, un membre de l'Oratoire de France, Nicolas de Bralion, qui résida à Rome de 1625 à 1640, et qui a laissé un ouvrage intéressant sur les Eglises de cette capitale du monde chrétien², consacra un livre spécial à célébrer la gloire de notre

¹ Deux tomes en un volume in-8°.

² *La Curiosité de l'une et de l'autre Rome*, 1655-1659. 3 v. in-8°.

sainte Martyre dans son tombeau. Il ne le publia cependant qu'en 1668, peu avant sa mort, sous ce titre : *La sépulture admirable de sainte Cécile dans son Eglise de Rome.*

A cette époque déjà, la haute science hagiographique s'occupait d'élever le plus magnifique monument que le génie catholique ait jamais consacré à l'honneur des saints. L'immense et docte collection des *Acta Sanctorum*, ouverte en 1643 à Anvers, par le Jésuite Bollandus, poursuivait son cours, et marquait pour ainsi dire chaque année par la publication d'un nouveau volume, digne de ceux qui l'avaient précédé, pour l'importance des pièces et l'érudition des commentaires et des notes. Dressé sur le plan du Cycle ecclésiastique et des Martyrologes, l'ouvrage, soumis dans la suite à de lamentables interruptions, attendra long-temps encore son dernier complément. Dans ces dernières années, les cœurs catholiques ont tressailli en le voyant reprendre sa marche; mais les Actes des saints du dix-huitième jour d'Octobre, sur cet immense Calendrier, ne paraîtront pas d'ici plusieurs années, et tout porte à penser, ne survînt-il pas d'obstacles, que le siècle présent sera bien près de sa fin, lorsque les travaux seront assez avancés pour amener l'exposition des Actes de sainte Cécile, au 22 Novembre.

Mais le xvii^e siècle n'était pas achevé encore que les princes de l'hagiographie avaient déjà publié leur jugement sur ces Actes contre lesquels une si violente tempête allait bientôt se déchaîner. Au 14 Avril, à propos des saint Tiburce, Valérien et Maxime, Henschenius avait exprimé la plus haute estime pour ce vénérable document¹. Le sentiment d'un homme exercé depuis si long-temps dans la comparaison et le discernement de tant de pièces de valeur dissemblable, était assurément d'un grand poids à alléguer aux futurs ennemis de sainte Cécile; mais on peut dire que le dernier criterium fut appliqué à l'histoire de la célèbre Martyre, lorsque, en 1680, Papebrok, compagnon des labeurs d'Henschenius et son successeur durant tant d'années, émit en présence du public le jugement qu'il portait sur nos Actes.

En tête du premier tome des Actes des Saints du mois de Mai, ce critique redoutable dont la sévérité outrée, nous ne devons pas craindre de le dire, contribua, plus qu'il ne pouvait le croire, à développer certaines tendances trop hardies, proclama les Actes

¹ Hæc pervetusta horum sanctorum solemnîs veneratio plurimum crevit ex certissima virtutum ac martyrii notitia, quam dabant antiqua S. Cæcilie Acta quæ tunc temporis omnium manibus terebantur, et hactenus in præcipuis et perantiquis membranîs conservantur. *Acta SS. Aprilis*. Tom. II. pag. 203,

de sainte Cécile *très anciens et très sincères*¹. La divine Providence semblait avoir préparé ce suffrage dont l'indépendance ne pouvait être mise en question, comme un contre-poids à d'autres avis dont l'influence devait entraîner l'abandon et l'oubli d'un des plus précieux récits de l'Eglise primitive.

Sans doute, et nous l'avons, ce nous semble, prouvé suffisamment déjà aux yeux du lecteur exempt de préjugés, les Actes de sainte Cécile se défendent par eux-mêmes; mais nous n'en sommes pas moins heureux d'avoir à enregistrer en leur faveur cet arrêt d'un juge compétent entre tous, d'un homme qui fut l'objet de vives récriminations dans l'Europe catholique pour l'excessive sévérité de plusieurs de ses décisions. C'est quelque chose d'avoir à montrer que le siècle même qui devait être témoin de l'attaque, vit aussi la science véritable et la moins suspecte prendre les devants sur les entreprises d'une coterie audacieuse, qui se sentait appelée à régner long-temps. Plus est considérable le nombre des Actes des Saints repoussés par Papebrok, comme douteux ou apocryphes, plus aussi est imposante son autorité en faveur de ceux qu'il a cru devoir admettre.

¹ *Antiquissima et sincerissima habentur hujus sanctæ Virginis Acta, quorum notitia videtur admodum sero perlata ad Græcos, etc. Ephemerides Græcorum et Moscorum, page LI.*

Le mouvement imprimé à la science hagiographique par les Bollandistes, après avoir produit les *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti* publiés par Dom Mabillon, inspira à Dom Ruinart la pensée de donner ses *Acta primorum Martyrum sincera et selecta*. Ce précieux recueil, trésor d'érudition et de critique, parut en 1689. Le plan de l'auteur était d'y réunir les Actes qui lui semblaient les plus autorisés, afin de produire dans toute sa lumière le grand argument que l'Eglise chrétienne emprunte du courage de ses Martyrs. Il n'admit pas cependant les Actes de sainte Cécile dans cette collection. Déjà l'école de Launoy, concentrée dans Port-Royal, préparait ses arrêts de proscription contre un nombre immense de monuments chrétiens; Dom Ruinart ne voulut insérer dans son recueil que des pièces irréprochables aux yeux de ces critiques dont le règne absolu commençait à être reconnu de toutes parts. Néanmoins, il crut devoir déclarer, dans sa préface générale, qu'il était loin de prétendre avoir rassemblé dans cette collection tout ce qui existe d'Actes sincères, et protesta que son intention n'était nullement de rejeter parmi les pièces apocryphes tous les documents qu'il n'avait pas jugé à propos de reproduire¹. Dans

¹ Porro etsi nihil omiserim, ut, quantum in me fuit, hæc Actuum collectio accurata atque numeris omnibus absoluta redderetur.

le corps de l'ouvrage on le voit, par exemple, qualifier d'excellents (*egregia*) les Actes de saint Sébastien, qu'il n'osa pas faire entrer dans son recueil, à cause de quelques légères difficultés qu'ils pouvaient présenter.

Ce système avait de graves inconvénients, et s'il était appliqué d'une manière générale à toutes les sources historiques, il enfanterait bientôt le plus dangereux et le plus insensé pyrrhonisme. Parmi les meilleurs historiens de l'antiquité, et même des temps modernes, en est-il beaucoup dont les récits ne puissent être l'objet de quelque contradiction, et la vraie et utile critique ne consiste-t-elle pas précisément à éclaircir ces difficultés, à concilier ces divergences, en un mot, à dégager la vérité des nuages dont les imperfections d'un narrateur semblent la voiler quelquefois? Que deviendrait la science du passé, s'il était permis de ne tenir aucun compte du témoignage d'un écrivain dont la probité est d'ailleurs incontestable, par cela seul que l'on ren-

tur : non ita tamen rem me confecisse existimo, ut nulla penitus, præter ea quæ hic exhibemus sincera Martyrum Acta reperiri posse existimem. Nec etiam animus est, ea omnia inter spuria rejicere quæ hic non habentur; quin et si aliquis nonnulla ex iis quæ a me forte rejecta sunt sincera judicaverit, non refragabor, modo id argumentis certis probare queat : alias unusquisque in suo sensu abundet. *Acta sincera Martyrum*. Præfatio, pag. xij.

contrerait dans ses récits quelques traces d'inexactitude ou de préoccupation ?

La faveur qu'obtint le travail de Dom Ruinart dans le siècle où il parut, et qu'il a conservée depuis, a du moins produit ce résultat avantageux, que l'on peut déduire des pièces mêmes qu'il admet, un corps de règles de critique auxquelles les censeurs les plus exigeants n'ont pas le droit de se refuser. Les faits que l'on rencontre dans les Actes qu'il a donnés comme absolument irréprochables, deviennent autant de termes de comparaison dont la valeur ne saurait être contestée, et l'on verra bientôt que les Actes de sainte Cécile en particulier, mis en regard de ceux que Dom Ruinart a garantis, supportent facilement l'épreuve.

Nous observerons encore que les deux tiers des Actes publiés par Dom Ruinart, sont du nombre de ceux qui n'ont été rédigés qu'après la paix de l'Église, sur des mémoires antérieurs qui n'existent plus depuis des siècles. Il admet même comme sincères ceux de saint Cyr et de sainte Julitte, tout en convenant que leur rédaction ne remonte pas au-delà de l'époque de Justinien ¹. On sent combien cet exemple donné par le sévère Bénédictin est de nature à confirmer la

¹ *Acta Martyrum sincera et selecta*, page 526.

créance que toutes les Eglises ont accordée aux Actes de sainte Cécile, bien que nous ne soyons plus en possession des Actes primitifs rédigés par les Notaires de Rome, ni des autres documents sur lesquels le compilateur du cinquième siècle a formé son récit. Mais nous ferons un instant diversion à la polémique qui se prépare, pour féliciter la Basilique romaine de Sainte Cécile d'un événement qui, sur la fin du xvii^e siècle, vint réveiller ses plus chers et ses plus brillants souvenirs.

Le 12 Décembre 1695, Innocent XII élevait aux honneurs de la pourpre Célestin Sfondrate, Abbé de Saint-Gall. Neveu de Paul Emile, et né en 1644, Célestin avait aspiré de bonne heure à la vie du cloître, et prononcé ses vœux sous la Règle de saint Benoît, dans cette illustre Abbaye. Après les devoirs d'une piété fervente, la science sacrée eut tous ses loisirs, et il la cultiva avec un succès remarquable. Un amour ardent de la liberté de l'Eglise remplissait le cœur du jeune moine, et le plaça de bonne heure au premier rang des défenseurs de l'indépendance de cette fille du ciel, dans ces années mêmes où l'Europe Catholique voyait en silence l'ambition toujours croissante de Louis XIV, absorber jusqu'aux derniers principes qui maintenaient encore la distinction des deux puissances, jusqu'à l'essence même du

pouvoir spirituel, dernier asile de la dignité humaine.

Célestin avait été envoyé à l'Abbaye de Saint-Pierre de Saltzbourg, pour occuper la chaire de droit canonique dans l'Université de cette ville, lorsque l'Assemblée du Clergé de France, en l'année 1682, publia la fameuse Déclaration sur les droits du Souverain Pontife dans la constitution de l'Eglise. On sait qu'un Concile des Evêques de Hongrie et plusieurs Universités d'Espagne s'élevèrent contre l'outrage que la puissance apostolique venait de recevoir en France. L'Université de Saltzbourg publia à son tour la censure des quatre propositions de l'Assemblée parisienne. Cet acte courageux fut dû en grande partie aux influences de Sfondrate.

Mais il ne borna pas son zèle contre des nouveautés dont il pressentait la désastreuse influence sur la société religieuse et politique, à provoquer ce désaveu solennel. Il descendit dans l'arène, et en attendant la *Défense* de la Déclaration, que Louis XIV avait commandée à l'Evêque de Meaux, il vengea la liberté de l'Eglise par un excellent Traité sur la Régale, à l'occasion de laquelle cette funeste tempête s'était élevée¹; il releva la monarchie apostolique dégradée par les systèmes intéressés de quelques

¹ *Tractatus Regaliæ contra Clerum Gallicanum*. 1682, in-4°.

prélats de cour, par son livre *du Sacerdoce royal*¹; il démontra la nouveauté des principes du Clergé de France, dans une savante polémique contre Maimbourg, auquel il alléguait les témoignages et l'autorité des anciens auteurs français²; enfin lorsque les scandales du Marquis de Lavardin dans l'affaire des franchises de l'ambassade de France à Rome, attestèrent aux yeux du monde étonné le dernier effort de la dureté et de l'orgueil de Louis XIV à l'égard du pieux et inflexible Innocent XI, Sfondrate se trouva là encore pour raconter à la postérité l'indigne conduite du fils aîné de l'Eglise³.

Ce zèle invincible de Sfondrate excita contre lui une réaction violente dans les chefs du Clergé de France, complices de l'œuvre de 1682. Ils tentèrent, mais en vain, de faire condamner le livre qu'il avait publié sur les matières de la grâce, dans un sens opposé aux théories du thomisme⁴. Rome jugea que Sfondrate n'avait point dépassé les limites que les décisions de l'Eglise ont fixées sur ces questions difficiles. L'auteur ne pouvait cependant à aucun

¹ *Regale Sacerdotium Romano Pontifici assertum, et quatuor propositionibus explicatum, sous le pseudonyme d'Eugenius Lombardus. 1684, in-4°.*

² *Gallia vindicata. 1688, in-4°.*

³ *Legatio Marchionis Lavardini Romam, ejusque cum Innocentio XI dissidium. 1688. in-12.*

⁴ *Nodus prædestinationis dissolutus, 1697, in-4°.*

titre être compté parmi ceux qu'on appelait en France les flatteurs de la Cour Romaine; car autant il était énergique à soutenir les prérogatives sacrées du Pontife suprême, autant il se montra intègre à blâmer les abus que la faiblesse humaine s'est quelquefois permis dans une condition si élevée. Il existe un traité sévère contre le Népotisme, et c'est à la plume courageuse de Célestin Sfondrate que l'Eglise en est redevable¹.

Un tel homme devait intéresser le grand cœur d'Innocent XI. En 1688, ce pontife désigna Sfondrate pour l'Evêché de Novare; mais au moment où le savant moine se disposait à accepter cette charge qu'il avait d'abord déclinée, l'Abbaye de saint Gall vint à vaquer, et le suffrage unanime du Chapitre appela Sfondrate à la charge d'Abbé et aux honneurs de Prince du Saint Empire. Dans cette nouvelle dignité, il se montra constamment fidèle à l'Eglise et au Saint Siège, humble au milieu des grandeurs, ardent au salut des âmes, assidu à l'étude, vigilant dans le gouvernement de sa principauté, austère dans ses habitudes, et admirable, comme son oncle Paul Emile, par son inépuisable charité envers les faibles et les indigents.

¹ *Nepotismus theologicæ expensus*. 1692. in-12.

Tel était Célestin Sfondrate, le plus puissant des Abbés de son temps, et aussi le plus célèbre par ses vertus et sa science, lorsqu'il reçut la nouvelle de son élévation au Cardinalat. Les ordres d'Innocent XII l'appelaient à Rome, et il dut se démettre de son Abbaye. Le Pape, en mémoire de son oncle, lui conféra le Titre de Sainte-Cécile. Célestin avait assez aimé la liberté de l'Eglise pour être digne de recevoir ce glorieux dépôt; mais à peine était-il arrivé à Rome qu'une longue et douloureuse maladie vint le saisir, et une année entière ne s'était pas écoulée depuis sa promotion, qu'il rendit son âme à Dieu, le 4 septembre 1596, étant âgé de cinquante-deux ans. Il voulut reposer comme Paul Emile dans la Basilique de la sainte Martyre, et il adopta pour son tombeau l'humble épitaphe que celui-ci avait composée pour le sien. On la voit encore aujourd'hui et elle est ainsi conçue :

CÆLESTINVS TITVLI S. CÆCILLÆ
 S. R. E. PRESBYTER CARDINALIS SFONDRATVS
 MISERRIMVS PECCATOR
 ATQVE EIVSDEM VIRGINIS HVNILIS SERVVS
 AD CVIVS PEDES HIC HVNILITER REQVIESCIT.
 VIXIT ANNOS LII.
 OBIIT PRIDIE NONAS SEPTEMBRIS
 ANNO MDCXCVI.
 ORATE DEVM PRO EO.

En mourant, ce Prince de l'Eglise, naguère Prince temporel, n'avait pas laissé de quoi pourvoir à sa sépulture, et la Chambre Apostolique dut se charger des frais de ses funérailles¹.

Au moment même où le choix éclairé du Pontife Romain invitait Célestin Sfondrate à venir prendre possession du Sanctuaire d'où l'héroïque Cécile répand depuis tant de siècles ses bénédictions sur les défenseurs de la liberté de l'Eglise, l'outrage préparé de longue main contre la mémoire de cette incomparable Martyre se consommait en France. En 1695, on publiait à Paris le tome III^e des *Mémoires pour servir à l'histoire Ecclésiastique des six premiers siècles*, par le Nain de Tillemont, l'un des plus savants et des plus dangereux adeptes de Port-Royal. Dans ce volume où respire, comme dans ceux qui le précédèrent et le suivirent, un mépris superbe et systématique pour les monuments les plus chers à la piété catholique, les Actes de sainte Cécile sont dénigrés avec une légèreté et une partialité contre lesquelles une critique saine et impartiale devait réclamer tôt ou tard. Malgré son extrême popularité depuis plus de mille ans, ce document n'obtient pas

¹ Guarnacci. *Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum, et S. R. E. Cardinalium*, tome 1, pag. 443-446.

même l'honneur d'un chapitre spécial; une simple note de deux pages suffit à Tillemont pour poser et décider la question de son authenticité.

« Ces Actes peuvent être anciens et ne sont pas mal écrits¹; » tel est le jugement que l'auteur en porte de prime abord, et bientôt ces mêmes Actes dont il est obligé de confesser l'antiquité et la rédaction grave, deviennent de sa part l'objet d'un dédain passionné et le but d'une foule d'objections dont nous ferons ressortir, au chapitre suivant, la nullité et l'injustice. Mais avant d'entrer dans cette discussion rendue nécessaire par la déplorable docilité que les catholiques de France prêtèrent, en matière d'histoire ecclésiastique, à des maîtres dont ils faisaient profession de détester les dogmes odieux, qu'il nous soit permis d'exposer préalablement la situation dans laquelle se trouvaient les Actes de sainte Cécile, en présence du siècle qui les laissa flétrir par des mains aussi audacieuses que suspectes.

L'Eglise Romaine, l'Eglise Ambrosienne, l'Eglise Gallicane, l'Eglise Gothique d'Espagne, l'Eglise Grecque, n'avaient eu qu'une voix pour proclamer cet admirable récit comme digne par sa gravité

¹ Tillemont. *Mémoires pour servir à l'Hist. Ecclésiastique*, tome III, page 259.

d'attirer les respects de tous les peuples chrétiens. D'âge en âge, les Pontifes et les Docteurs s'étaient succédé dans ces diverses Eglises, tous unanimes dans leur vénération pour un texte dont les paroles faisaient et font encore partie du service divin dans l'immense majorité des provinces de la chrétienté. Accusera-t-on tant de juges compétents, tant de peuples et tant d'individus, d'avoir accueilli avec un respect constant, durant treize siècles, une légende fabuleuse qu'il fut toujours permis de soumettre au jugement de la raison et de la critique, puisqu'elle n'avait rien de commun avec les Livres sacrés qui contiennent la pure Parole de Dieu? A la suite de ce témoignage des monuments liturgiques, n'était-ce rien que ce concert unanime des hagiographes, qui s'étend sur une période de près de mille ans, à partir du Vénérable Bède jusqu'à Baronius et Papebrock, et la question de l'authenticité des Actes de sainte Cécile n'avait-elle donc jamais été posée ni discutée avant le jour où il plairait à Port-Royal, déjà si loin de nous, d'intimer enfin à la chrétienté ses conclusions négatives?

Si maintenant, après avoir constaté l'assentiment de tous les siècles passés, nous venons à considérer ces Actes en eux-mêmes, la critique, digne de ce nom, surprendra-t-elle en eux une physionomie qui doive

mettre en garde contre les faits qu'ils contiennent? Ces faits ne sont-ils pas en complet rapport avec le temps auquel ils ont dû se passer? Y trouve-t-on quelque contradiction avec ce que nous connaissons des mœurs des premiers chrétiens de Rome? Le langage de nos héros, les incidents qui surviennent dans la narration offrent-ils de l'étrangeté ou de l'invraisemblance? N'est-on pas au contraire frappé de l'air de famille qui rattache ces Actes à ceux que Dom Ruinart nous a donnés?

Bien des siècles après leur rédaction, la tombe de Cécile a été par deux fois interrogée, sa maison, aujourd'hui sa Basilique, a été l'objet des recherches les plus empressées. Qu'a-t-on découvert? Les plus évidents indices de la sincérité du narrateur, la plus frappante confirmation de ses récits. Suffira-t-il des assertions tranchantes et dédaigneuses d'un savant qui ne daigne même pas prendre acte des découvertes archéologiques, pour renverser des preuves positives dont la moindre suffirait à relever aux yeux de la science un monument de l'antiquité profane, si décrié qu'il fût, le jour où surgiraient en sa faveur des indices aussi significatifs que ceux que l'ouverture du tombeau de Cécile et la découverte du *Caldarium* ont révélés?

Ainsi, il faudrait faire honneur au compilateur des

Actes de toutes les beautés répandues dans cette œuvre si étonnante. Un homme qui ignore jusqu'à la grammaire de la langue dans laquelle il écrit, qui, laissé à lui-même, se perd dans la platitude de ses phrases, se noie dans la vulgarité de ses amplifications, cet homme aurait conçu et exécuté un drame aussi sublime, une action aussi merveilleusement conduite, des caractères tracés avec autant de grâce et d'énergie, un ensemble aussi admirable de délicatesse et de grandeur ! En vérité, le monde chrétien ne s'en était pas douté avant Tillemont, et le monde littéraire pourra bien en douter encore en dépit de Port-Royal.

Il est des hommes qui ont éteint en eux par la servitude de l'orgueil et de l'esprit de système, ce sens que le Créateur nous a donné pour discerner la vérité du roman; mais il est étrange que Tillemont, versé comme il l'était dans la lecture des monuments de l'antiquité ecclésiastique, n'ait pas compris tout d'abord la différence qui existe entre nos Actes si précis dans la narration, si vraisemblables dans leur marche, si aisés dans le développement des caractères, et ces récits apocryphes dont l'ordonnance vague et incolore ne se relève que par le merveilleux, et fait si bien sentir que l'auteur a rempli son thème, sans s'inquiéter des circonstances de temps et de lieu, laissant voir qu'il a écrit d'imagination et sans données

positives. Cependant, entre les uns et les autres, il y a toute la différence qui peut exister entre un portrait d'après nature et une figure de convention. Si nous étions demeurés sans renseignements sur ces premiers siècles du christianisme, si les mœurs des chrétiens primitifs nous étaient restées inconnues, quel homme initié à la religion du Christ ne sentirait pas que les Martyrs ont dû vivre de cette vie? Et nous qui, malgré les ravages des temps, pouvons encore nous représenter ces mœurs héroïques, à l'aide de tant de monuments incontestables, nous ne reconnâtrions pas les chrétiens du troisième siècle, les contemporains de Tertullien et d'Origène, dans ces nobles et simples figures de Cécile, de Tiburce et de Valérien?

Il ne suffit donc pas d'insulter et de nier; il faut encore prouver. Nous allons discuter les arguments qui ont triomphé chez Tillemont et ses successeurs, de cet instinct catholique qui eût dû naturellement les porter à ménager ce que tant d'hommes doctes et vertueux avaient admis, ce que l'Eglise propose officiellement à l'admiration et au culte de ses fidèles. Pour arracher et fouler aux pieds cette suave et brillante fleur du jardin de l'Eglise, pour réduire toute la gloire de Cécile à son nom et au fait plus ou moins vague de son martyre, il a fallu sans doute de puissantes raisons. Nous les laisserons peser à nos lecteurs catholiques,

CHAPITRE XXXII.

EXAMEN ET RÉFUTATION DES ARGUMENTS DE L'ÉCOLE JANSÉNISTE
CONTRE LES ACTES DE SAINTE CÉCILE.

Tillemont attaque d'abord les Actes de sainte Cécile, ainsi que ceux de saint Callixte et de saint Urbain, parce qu'ils impliquent une persécution contre les chrétiens, sous l'empire d'Alexandre Sévère que l'on sait leur avoir été favorable¹. Cette objection pourrait avoir une portée sérieuse si l'auteur des Actes eût énoncé quelque Edit, ou du moins quelque disposition d'Alexandre contre les chrétiens; mais cet Empereur n'est pas même nommé une seule fois dans les Actes; les poursuites violentes contre les fidèles de Rome sont attribuées uniquement au préfet Turcius Almachius et aux passions personnelles de ce magistrat. Cette particularité est même d'autant plus favorable aux Actes de sainte Cécile, que d'autres Actes dont le sujet se rapporte

¹ Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclesiastique des six premiers siècles, tome III, page 679.

à la même époque, ceux de saint Callixte et de sainte Martine, prêtent le flanc à la critique en ce qu'ils font intervenir Alexandre Sévère en personne dans les poursuites contre les chrétiens.

Maintenant, que sous le règne d'un prince faible de caractère comme l'était cet Empereur, les chrétiens aient eu à subir des persécutions locales de la part de magistrats hostiles à l'Eglise, et retranchés derrière des lois que le fils de Mammæa n'avait pas eu le courage de révoquer, c'est une assertion que nous pouvons appuyer non seulement sur l'opinion sagement établie de Baronius¹, mais encore sur le sentiment exprès de Petau², de Dom Ruinart³,

¹ Voir ses notes sur le Martyrologe romain au 1^{er} janvier.

² Alexandro Imperatore pacem habuit Ecclesiâ. Nam et Christianis ille favissè dicitur. Verum cum eos in consilium adhiberet, qui, ut juris peritissimi, ita christianis iniquissimi erant, nonnullæ Martyrum cædes extiterunt, quos inter Cæcilia clâruit cum Tiburtio et Valeriano. *Rationarium temporum*, part. 1, lib. v, cap. xi.

³ Alexandrum Heliogabali successorem Christianis favisse nemo potest inficiari, nisi omnes antiquos scriptores rejicere velit. Unde mirum est, tot Martyres sub ejus imperio passos a nonnullis recenseri. An id ad Præfectos, quos sub ejus imperio sævissimos fuisse alunt referendum est? An forte dicendum, aliquot Martyres, qui sub Severi persecutione passi sunt, ad Alexandri tempora incaute transferri, quod et ipse Severus fuerit appellatus? At Callixtus Papa, qui eo imperante vivere desiit, inter Martyres in Kalendario Bucheriano recensetur. *Præfatio in Acta Martyrum*, §. III, page XLVIII.

de Fleury ¹, de Baillet ² et, chose étrange! de Tillemont lui-même qui, se trouvant dans l'impossibilité de nier le martyre du Pape saint Callixte, qu'on ne peut placer que sous Alexandre Sévère, finit par convenir que plusieurs chrétiens ont pu recevoir la couronne du martyre à cette époque. Il va même jusqu'à expliquer en quelle manière ces violences ont dû avoir lieu, et se sert pour cela des mêmes arguments que nous avons mis en action au début de cette histoire ³.

¹ Quoique Alexandre ait été favorable aux Chrétiens, on ne laisse pas de compter plusieurs Martyrs de son temps, entre autres le Pape Callixte, qui mourût la première année de son règne, 192 de J.-C., et Urbain lui succéda. Mais on peut croire que c'étaient les magistrats qui, à l'insu de l'Empereur, persécutaient les Chrétiens, particulièrement les jurisconsultes, leurs grands ennemis. *Histoire Ecclésiastique*, liv. v, n° XLIX.

² Quelque grande que fût la paix de l'Eglise sous un si bon Empereur qu'était Alexandre Sévère, qui se laissait gouverner même par sa mère Mammée, que l'on croit avoir été chrétienne; quelque estime qu'il eût pour Jésus-Christ jusqu'à délibérer de le faire mettre au rang des dieux et de lui dresser un temple, on ne laissa point de voir quelques Martyrs sous son règne, soit par les soulèvements des peuples idolâtres, soit par la malignité des prêtres et des magistrats. On croit avec assez de raison que saint Callixte fut de ce nombre. *Vies des Saints*, tome VII, in-4°, XIV octobre.

³ Mais cette paix n'empêche pas qu'il n'y ait pu avoir quelques Martyrs sous Alexandre, comme il y en a eu sous Philippe, qui passait pour Chrétien, et sous les Empereurs mesmes qui prenaient le plus hautement la protection de l'Eglise, soit par les soulèvements

Les Actes de sainte Cécile, loin de contredire l'appréciation de tant de savants hommes sur le genre de persécution qu'ont pu avoir à souffrir les chrétiens de Rome sous Alexandre, la confirment avec une précision que Tillemont n'a pas même sentie. N'est-il pas évident par toutes les circonstances du récit, que le préfet Almachius n'introduit qu'avec une extrême réserve l'accusation de christianisme dans le procès des deux frères; qu'il ne se porte à les condamner à mort qu'avec une hésitation très marquée; qu'il n'ose pas même prendre sur lui de faire exécuter Cécile sous les yeux du peuple? Que l'on compare nos Actes avec ceux qui rapportent les combats des Martyrs, sous les Empereurs qui avaient décrété la persécution, et qu'on voie si les magistrats procédaient alors avec cette indécision. Ajoutons à cela la circonstance de l'absence de l'Empereur, en l'année 230, qui est la dernière du pontificat de saint Urbain, selon les meilleurs chronologistes de l'histoire des Papes, et on comprendra mieux encore cette persécution momentanée et toute de caprice de la part des magistrats romains.

du peuple, soit par quelques autres accidents. Nous avons en effet des preuves très considérables pour croire que saint Callixte même fut couronné du martyre. *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique*, tome III, page 231. Voyez encore *Ibid.* dans les Notes, page 681.

Dirigée contre la classe du peuple, elles'étend bientôt; une famille patricienne s'y trouve accidentellement impliquée, et c'est alors que l'embarras des magistrats devient évident. Nous avons admis dans notre récit le nombre d'environ cinq mille victimes de ces actes tyranniques. Ce chiffre ne nous paraît pas invraisemblable, quand on se rappelle la facilité avec laquelle on disposait alors de la vie des simples plébéiens; mais si un tel nombre paraît exagéré, nous ferons observer que nous ne le prenons pas dans les Actes de sainte Cécile, mais dans ceux de saint Urbain, qui sont graves sans doute, mais n'ont cependant pas pour eux l'assentiment d'une tradition aussi imposante que celle qui garantit les Actes de la Vierge romaine.

Quand on considère que le rédacteur de ceux-ci vivait sous la paix de l'Eglise, déjà loin des jours de la persécution, on ne peut s'empêcher de reconnaître une preuve irréfragable de la pureté des sources auxquelles il a puisé son récit, dans la forme même qu'il lui a donnée. Etranger aux notions de la chronologie, il ne semble pas se douter du nom de l'Empereur sous lequel ont eu lieu les évènements qu'il rapporte, et cependant sa narration se trouve en rapport parfait avec le règne d'un prince exempt de passion contre l'Eglise, mais dont le caractère faible pouvait

permettre aux magistrats de faire appel à des lois meurtrières, un instant suspendues et non abrogées. S'il eût été laissé à lui-même, comme les auteurs d'un si grand nombre d'Actes que l'on range avec raison parmi les apocryphes; comme eux, il eût établi son récit dans les conditions ordinaires d'Edits et d'Empereurs; il eût imité les Actes des autres Martyrs, et n'eût point montré constamment cette originalité dans le fond et dans les incidents qui se concilie si parfaitement avec les conditions dans lesquelles se trouvait l'Eglise de Rome, sous Alexandre Sévère.

Tillemont le sentait peut-être; car il cherche à trouver le narrateur en défaut sur la vraisemblance du temps: « On trouve, dit-il, dans les Actes de « sainte Cécile, que les Empereurs avaient ordonné « que tous ceux qui ne renonceraient point au chris- « tianisme seraient punis; il y avait donc alors une « persécution tout ouverte. Ce qui y est dit en divers « endroits sur plusieurs Empereurs, ne convient « point non plus à ce règne¹. »

Il est facile de répondre à cette difficulté qui n'en est pas une. Entraîné dans une voie de violences judiciaires contre l'Eglise, Almachius se trouva contraint d'invoquer une légalité pour légitimer ses pour-

¹ Mémoires. Tome III, page 689.

suites. Les lois de l'Empire qui avaient été portées contre les chrétiens par les prédécesseurs d'Alexandre devenaient naturellement son bouclier. Il était naturel que ce préfet s'exprimât au pluriel, puisqu'il alléguait les Edits que plusieurs Empereurs avaient rendus, et cette précaution était d'autant plus nécessaire, qu'il n'eût pu sans imprudence parler au nom d'Alexandre qui n'avait pas fait d'Edits contre le christianisme, et qui aurait pu demander compte de l'abus qu'on eût fait de son nom et de son autorité dans des actes qui répugnaient à la ligne de conduite qu'il avait adoptée.

Si donc Almachius allègue plusieurs Empereurs, cette manière de parler n'implique pas que l'Empire eût en ce moment plusieurs chefs. Nous rappellerons à Tillemont un exemple analogue tiré des *Actes sincères* de Dom Ruinart. Tout le monde sait que Décius gouverna seul l'Empire Romain; cependant le proconsul Sabinus, dans la sentence des saints martyrs Lucien et Marcien, rendue sous cet Empereur, les condamne *conformément aux Edits des invincibles Princes*¹. Cette

¹ Quoniam Lucianus et Marcianus, transgressores divinarum nostrarum legum, qui se ad christianam vanissimam legem transulerunt, hortati a nobis atque conventi, ut adimplentes invictissimorum Principum præcepta, sacrificarent et salvarentur, et contemnentis audire noluerunt; flammis exuri præcipio. *Acta sincera Martyrum*, pag. 154.

forme de style judiciaire se retrouve à chaque pas dans les actes des divers tribunaux de l'antiquité et des temps modernes. Tillemont le savait aussi bien que nous. Il vivait sous le règne de Louis XIV, prince qui assurément régna seul : pensait-il donc que la France était tombée tout à coup aux mains de plusieurs monarques, lorsqu'il venait à rencontrer quelque Arrêt des Parlements sur lequel on faisait appel aux *Edits et ordonnances de nos Rois*?

Mais ce n'est pas seulement parce que le récit de nos Actes lui semble incompatible en lui-même avec le règne d'Alexandre Sévère, que Tillemont ne veut y voir qu'un roman; le seul nom du préfet Almachius lui semble capable d'infirmier toute la narration. « Ce nom, dit-il, n'est pas romain¹; » il ajoute même que tel est le sentiment des Pères Garnier et Sirmond, auxquels leur qualité de Jésuites n'empêche pas Tillemont de s'associer pour cette fois. La réponse à cette prétendue difficulté est facile. Nous ne dirons même pas que ce nom d'Almachius peut avoir été défigurée par l'usage vulgaire dans le cours des deux siècles qui se sont écoulés depuis le martyre de Cécile jusqu'à la rédaction de ses Actes; mais nous répondrons tout simplement que le préfet qui con-

1 Mémoires. Tome III, page 690.

damna nos Martyrs se nommait *Turcius Almachius* et non simplement *Almachius*. Tillemont niera-t-il que *Turcius* soit un nom romain? Les inscriptions romaines données par Gruter seraient là pour le démentir. Il y a plus : Tillemont lui-même, dans ses recherches sur les Martyrs d'Italie, a rencontré ce nom de *Turcius* et l'a enregistré tranquillement. En 274, il nous raconte que l'Empereur Aurélien avait envoyé un magistrat nommé *Turcius* à Sutri, en Toscane, pour y poursuivre les chrétiens¹, et, chose étonnante, il atteste positivement que le nom de *Turcius* « est connu dans l'antiquité, où l'on « trouve plusieurs *Turcius Astérius* élevés aux premières charges². » Ailleurs, en 303, sous la persécution de Dioclétien, il nous signale un Proconsul *Turcius* poursuivant les chrétiens à Pérouse³. Au fond il importe peu qu'*Almachius* n'ait été que le surnom du préfet de Rome dont nos Actes rapportent les cruautés, ou encore que ce surnom ait subi une altération qui lui ait enlevé sa forme romaine; Tillemont demeure libre de s'en tenir à *Turcius*. Pour nous, si nous avons employé le nom d'*Almachius*

¹ Mémoires. Tome iv, page 352.

² *Ibid.* dans les Notes, page 682.

³ *Ibid.* Tome v, page 119.

plus constamment, dans le récit, c'est uniquement parce qu'il est resté plus populaire.

Non content d'avoir tenté d'enlever sainte Cécile au règne d'Alexandre Sévère, et essayé d'anéantir jusqu'au nom du juge auquel elle fut redevable de la couronne du martyr, Tillemont prend la peine de lui trouver une place dans la chronologie des Saints. Cette place n'était pourtant pas douteuse; le pontificat du Pape saint Urbain qui paraît si souvent dans notre histoire, suffirait pour fixer les temps, au défaut du nom de l'Empereur ou des Consuls qu'on chercherait vainement dans les Actes. Mais l'embarras de Tillemont est à son comble, car du moment qu'il s'est départi de l'époque que les Actes déterminent d'eux-mêmes, il se trouve avoir à choisir entre deux dates. N'importe : il les accepte toutes deux, parce que ni l'une ni l'autre n'est celle que l'Eglise reçoit. Écoutons ses preuves. « Usuard et plusieurs autres, comme « Adon, mettent sainte Cécile sous les Empereurs « Marc-Aurèle et Commode qui ont régné ensemble « depuis 176 jusqu'à 180. Les Grecs la mettent sous « Dioclétien¹. » C'est maintenant au lecteur de choisir entre ces deux dates d'égale valeur.

On ne saurait assez admirer l'esprit de système

¹ Mémoires, tome III, page 689.

qui dirige ici Tillemont. Il est très vrai que Usuard et saint Adon placent sainte Cécile sous Marc-Aurèle et Commode; mais ce que l'historien de Port-Royal ne dit pas, c'est qu'ils la mettent en même temps sous le pontificat de saint Urbain; c'est que, dans leur Martyrologe, au 14 Avril, à l'article des saints Tiburce et Maxime, ils établissent le martyre de ces trois saints sous ce même Pontife, des mains duquel ils affirment que les deux premiers avaient reçu le baptême; c'est que, au 25 Mai, dans la notice sur saint Urbain, ils racontent les rapports de ce Pape avec sainte Cécile. Il y a donc eu erreur, et erreur évidente de la part d'Usuard et de saint Adon. Peu familiers avec la chronologie, et ne trouvant pas de nom d'Empereur sur les Actes de notre sainte, ils ont voulu y suppléer, et se sont innocemment trompés, faute d'avoir calculé l'époque du pontificat de saint Urbain. Dans toute autre occasion, Tillemont, qui, pour l'ordinaire, les ménage peu, les eût abandonnés : ici, il les prend pour guides, parce qu'ils peuvent étayer son scepticisme.

Quant aux Grecs qui n'ont pas connu les Actes de sainte Cécile avant le ix^e siècle, et qui ont rapporté à la persécution de Dioclétien le martyre de cette illustre Vierge, c'est l'unique fois peut-être que Tillemont ait cité avec bienveillance leurs Ménées, dont

tout le monde connaît d'ailleurs l'extrême imperfection dans tout ce qui tient à la critique. Quoi qu'il en soit, les Grecs ne sont pas plus recevables sur cette date que Usuard et saint Adon sur la leur, puisqu'ils racontent comme eux les rapports de sainte Cécile avec le Pape saint Urbain qui gouvernait l'Eglise cinquante ans avant l'empire de Dioclétien.

Cet emploi arbitraire des règles de la critique n'est pas rare dans l'ouvrage de Tillemont. Le lecteur a vu ci-dessus l'Hymne que nous avons extraite du Bréviaire Gothique; elle n'est autre chose qu'un abrégé de nos Actes, et par son antiquité ce monument est de nature à les autoriser. Tillemont ne daigne pas y donner la moindre attention. S'agit-il des Actes de sainte Marcienne, qui ont aussi inspiré une Hymne dans la même Liturgie? voici comme il s'exprime :
« Nous avons sur sainte Marcienne une hymne tirée
« du Bréviaire Gothique ou Mozarabe de Tolède, et
« des Actes donnés par Bollandus, dont on voit
« bien que cette hymne a été prise. On ne peut pas
« dire que ces Actes soient originaux, puisqu'ils pa-
« raissent écrits plusieurs années après la mort de la
« sainte, et même ils contiennent diverses particu-
« larités qui donnent quelque lieu de les tenir pour
« suspects. Mais d'autre part, ils sont tellement par-
« ticularisés, et d'un style si grave, qu'il est difficile

« de ne leur pas donner quelque croyance. L'hymne
« même du Bréviaire de Tolède paraît assez belle et
« assez ancienne pour les pouvoir autoriser; c'est
« pourquoi nous ne craindrons pas de rapporter ce
« qu'ils contiennent¹. » Assurément, les Actes de
sainte Marcienne ne manquent pas de gravité; mais
on ne peut en aucune façon les comparer à ceux de
sainte Cécile pour ce qui est de l'assentiment de tous
les siècles, de la publicité des détails et de la confirma-
tion par les monuments; cependant Tillemont, comme
on vient de le voir, est plein de bienveillance pour les
premiers, et il rejette dédaigneusement les seconds.

Mais il ne suffisait pas à cet auteur d'avoir voulu
infirmer nos Actes sous le rapport chronologique, il
les attaque tout aussi habilement quant à la topo-
graphie. C'est ici son triomphe et le dernier effort
de sa bonne foi. Nous transcrivons les paroles du
célèbre critique : « Ce qui est le plus surprenant en
« ceci, dit-il, c'est que tous les monuments grecs et
« latins qui parlent de sainte Cécile, la mettent à
« Rome, même les anciens Martyrologes qui portent
« le nom de saint Jérôme; et cependant Fortunat,
« qui est peut-être le plus ancien auteur qui nous en
« apprenne quelque chose, la met en Sicile :

Cæciliam Sicula profert, Seleucia Theclam.

¹ Mémoires, tome v, page 263.

« Personne ne dit qu'elle fut de Sicile, et on voit
 « par sainte Thècle et par d'autres, que Fortunat ne
 « considère ici que le lieu de la mort. Il y a donc
 « assez d'apparence qu'elle a souffert effectivement
 « en Sicile, et que son corps ayant été transporté à
 « Rome dès les premiers siècles, les uns l'ont mise à
 « Rome, parce que son corps y était, comme sainte
 « Sabine morte dans l'Ombrie; les autres ont cru
 « qu'elle y avait vécu, et y était morte, et ont com-
 « posé sur cela ses Actes, transformant peut-être un
 « Gouverneur et un Evêque de Sicile, en un Préfet
 « de Rome et en un Pape. Il est certain que cela
 « est facile à ceux qui n'ont pas reçu l'amour de
 « la vérité¹. »

Conformément aux doctrines de Port-Royal que l'auteur énonce ici avec une rare naïveté, un écrivain se montre véridique ou mensonger dans ses récits, non pas selon son libre arbitre, mais selon qu'il a reçu ou n'a pas reçu *l'amour de la vérité*; ce serait du moins une raison d'être indulgent envers les faussaires et les imposteurs historiques, et de ne pas les repousser avec trop de dédain, en attendant que *l'amour de la vérité* descendant en eux; vienne les rendre sincères et fidèles; sans leur participation. Quant à nous, cependant, qui suivons la foi catholique

¹ Mémoires, tome III, page 690.

et croyons l'homme doué d'une liberté personnelle, nous avons peine à reconnaître ici dans Tillemont *cet amour de la vérité* qu'il refuse au rédacteur des Actes de sainte Cécile, et nous n'hésitons pas à lui en demander compte.

Il vient de convenir que *tous les monuments qui parlent de sainte Cécile la mettent à Rome*, et voici que tous ces monuments se trouvent anéantis en présence du seul Fortunat. Qu'a donc à leur opposer le saint Evêque de Poitiers de la fin du vi^e siècle? Un vers, un seul vers; encore n'est-il pas irréprochable sous le rapport de la quantité, ce qui pourrait jusqu'à un certain point donner lieu d'y supposer une faute de copiste. Tillemont voudrait que sur l'autorité du premier hémistiche de ce vers unique, tout le monde convint avec lui que sainte Cécile est morte en Sicile. La raison en est que « Fortunat est *peut-être* le plus ancien auteur « qui nous apprenne quelque chose sur la sainte « Martyre. » Ce *peut-être* a la vertu de supprimer d'un seul coup le Martyrologe de saint Jérôme, le Sacramentaire Léonien, le Gélasien, l'Ambrosien, le Gallican; la Chronique papale de Félix IV, tous ces monuments de l'histoire de sainte Cécile, fondés sur ses Actes et antérieurs à Fortunat. En trois mots, ce dernier auteur a pu réduire au néant toutes les traditions qui existaient avant lui.

Mais en supposant que le fameux vers soit original, Tillemont sait-il quelle est la Cécile que Fortunat nomme ici en passant? Il est certain que le saint Evêque ne le dit pas. De savants Siciliens, qui ont travaillé sur les Saints que cette île a donnés au ciel, entre autres Octavio Gaetano, après de longues recherches, ont avoué franchement qu'ils ne trouvaient pas le plus léger vestige d'une sainte Cécile qui fût née en Sicile, ou qui y eût souffert, ou même dont les reliques y eussent été simplement apportées. Il était donc bien plus naturel de penser que Fortunat, s'il a composé le vers tel que nous l'avons, s'est trompé. Peut-être aussi le poète a-t-il pris une île de la Méditerranée pour une autre. Il y a une sainte Cécile Martyre en Sardaigne, à Cagliari¹; la ressemblance du nom n'aurait-elle pas donné lieu à une confusion? Quoi qu'il en soit, l'esprit de système pouvait seul faire fond sur une base aussi peu solide, et transformer ainsi en oracle trois mots inexplicables d'un auteur qui écrivait loin du théâtre des évènements, et dont les paroles avaient été plus de mille ans sans que personne eût songé à en tirer une induction quelconque.

Mais Tillemont ne se contente pas de préférer son hémistiche poëtevin à tous les monuments romains

¹ Macedo. *De Divis tutelaribus orbis christiani*, page 215.

antérieurs et postérieurs à Fortunat. Eclairé par cette illustration soudaine, il est en mesure de nous révéler tout aussitôt les origines de l'histoire de sainte Cécile. Il se garde bien de nier que le corps de la sainte Martyre soit à Rome; mais ce fait embarrassant, il s'en délivre en imaginant tout aussitôt une translation dont jamais personne n'a entendu parler. La sainte a souffert en Sicile; Fortunat le dit; son corps est à Rome, donc il y a été apporté. Veut-on en connaître la preuve? Sainte Sabine, Martyre dans l'Ombrie, a été transférée dans la capitale du monde chrétien¹. Pourquoi sainte Cécile n'aurait-elle pas été transférée pareillement? Telle était l'incroyable logique de ces hommes de parti qui poursuivaient si durement les Actes de nos Saints.

Il y a cependant ici une grave difficulté à laquelle Port-Royal n'a pas songé dans l'enivrement d'un si beau triomphe. Le corps de sainte Sabine a été apporté à Rome, nous en convenons, mais c'était pour y recevoir des honneurs; c'était pour être déposé dans l'Eglise bâtie sous le nom de cette sainte, sur le Mont-Aventin. Saint Jean Chrysostôme aussi a été transféré de Constantinople à Saint-Pierre de Rome,

¹ Mémoires, tome III, page 690.

saint Jérôme de Bethléem à Sainte-Marie-Majeure, et beaucoup d'autres saints étrangers dans les différentes Eglises de la même ville; mais, outre que l'histoire a conservé le souvenir de toutes ces translations, des autels, des Basiliques attendaient ces sacrées dépouilles. Sainte Cécile, au contraire, arrive sans qu'on le sache; cette grande Martyre, à laquelle la Sicile, avec regret, se confesse étrangère, vient néanmoins de cette île, et l'Eglise Romaine, qui a convoité ses reliques, en fait si peu de cas qu'elle va les enfouir au fond des cimetières de la Voie Apienne. Elle inscrit au Canon de la Messe le nom de Cécile, et le corps de Cécile, qu'on lui apporte de si loin, elle va le cacher clandestinement dans un souterrain, où Tillemont est contraint d'avouer que Paschal le découvrit au ix^e siècle, dans la compagnie des saints Tiburce, Valérien et Maxime, qui sans doute aussi ont été apportés de Sicile comme la sainte elle-même! Est-ce assez de déraison, et n'est-il pas profondément humiliant de voir des catholiques abandonner, sur des arguments de cette nature, un monument grave et imposant, parce qu'il a plu à un homme de mettre en avant de si étranges inventions?

Tillemont ne s'arrête pas au milieu d'un si beau

succès. Comme il a reçu *l'amour de la vérité* plus que qui que ce soit dans les douze siècles durant lesquels on a pris sainte Cécile pour une Vierge Romaine, c'est à lui de nous expliquer la transformation qui s'est opérée. Saint Urbain n'est pas un Pape, mais un évêque de Sicile; Turcius Almachius un gouverneur de ce pays, et tout va de soi-même. Le rédacteur des Actes est un imposteur; mais Port-Royal, bien qu'à treize siècles de distance, juge infailliblement des lieux et des personnes.

Reste maintenant à assigner la date de cette fameuse Translation de laquelle dépend tout le système. Il faut qu'elle ait eu lieu avant la fin du cinquième siècle, « puisque, dit Tillemont, on trouve à Rome « une Eglise de sainte Cécile du temps du Pape « Symmaque¹; » autrement il serait inexplicable qu'on n'eût pas déposé la sainte dans son Eglise; mais n'a-t-on pas eu le temps d'apporter les reliques à Rome depuis la paix de l'Eglise jusqu'au Pontificat de Symmaque? Si personne n'en a jamais entendu parler, cela n'empêche pas que la chose n'ait eu lieu. Mais c'est assez sur ces fantaisies jansénistes dont la caractère hardi et cauteleux n'apprendra rien de nouveau à ceux qui sont au fait de la

¹ Mémoires, tome III, 690.

marche de cette secte, mais pourra peut-être en éclairer d'autres sur les procédés dont usaient ces écrivains auxquels, pendant plus d'un siècle, on a laissé chez nous le monopole des travaux sur l'histoire du christianisme.

CHAPITRE XXXIII.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Nous avons à examiner maintenant les fins de non recevoir que Tillemont oppose aux Actes de sainte Cécile considérés en eux-mêmes; cette discussion ne sera pas moins instructive que la précédente. Citons d'abord les paroles du critique : « Ces Actes ne sont
« composés que de miracles extraordinaires, et d'au-
« tres choses qui ont peu d'apparence de vérité. Les
« discours en sont longs. Il y a quelque chose de
« beau qu'on voit bien être pris de Tertullien; mais
« celui qui les a faits devrait avoir appris du même
« auteur à traiter les princes avec plus de respect
« que ne font ceux qu'il fait parler¹. »

Ainsi, les miracles extraordinaires qui y sont rapportés empêchent la saine critique d'admettre les Actes de sainte Cécile. Si Tillemont enseignait purement et simplement que la conversion du monde païen au christianisme s'est opérée sans miracles,

¹ Mémoires, tome III, page 689.

nous aurions la ressource de le renvoyer par devant son docteur préféré, saint Augustin, qui lui apprendrait que, dans ce cas, une si incompréhensible transformation eût été à elle seule le plus grand des miracles. Mais Tillemont ne nie pas le fait des prodiges; il distingue seulement les miracles *ordinaires* des miracles *extraordinaires*. Malheureusement il ne nous a pas laissé de règles théoriques pour discerner les premiers des seconds. Nous n'avons donc d'autre ressource que d'étudier sa manière de procéder dans l'appréciation des faits surnaturels.

Reconnaissons d'abord que ce critique admet tous les miracles contenus dans les *Actes sincères* de Dom Ruinart. Il ne peut cependant nier que ce recueil authentique n'en contienne beaucoup et de plus *extraordinaires*, pour nous servir aussi de cette expression, que ceux qui sont rapportés dans les Actes de sainte Cécile. Ces derniers sont du nombre des plus simples que l'on trouve relatés dans les fastes du christianisme primitif. Quels sont-ils en effet? L'apparition de saint Paul, et celles de plusieurs Anges. Nous avons vu par Origène, qui n'était pas un esprit faible et qui écrivait à la même époque, que ce genre de prodiges était commun de son temps¹. Tertullien, contemporain comme Ori-

¹ Voyez ci-dessus, page 26.

gène, atteste que la majeure partie des personnes qui embrassaient la foi, était conquise par des visions¹. Tillemont rapporte et admet tous les faits de ce genre qui sont consignés dans les Actes de saint Vincent, de sainte Agnès, de saint Théodote d'Ancre, etc. Ces apparitions pour la plupart, sont beaucoup plus merveilleuses que celles qu'on lit dans les Actes de sainte Cécile. Est-il recevable à contester ces dernières?

Après les apparitions dont nous venons de parler, nous ne voyons d'autre fait miraculeux dans nos Actes que la prolongation de la vie de sainte Cécile durant trois jours, après les graves blessures que lui avait faites l'épée du licteur. Ces blessures étaient-elles de nature à causer la mort en moins de temps? Nous le pensons; mais, quoi qu'il en soit, puisque Tillemont admet les Actes sincères de Dom Ruinart, il devrait bien se rappeler qu'on y voit un grand nombre de martyrs dont le corps, rendu invulnérable par la puissance divine, résiste à tous les tourments, dont les membres disloqués, les flancs entr'ouverts ne font que constater l'indestructible vie, dont les plaies guéries tout à coup déconcertent la rage des tyrans.

¹ Major pene vis hominum visionibus Deum discut. *De anima*, cap. XLVII.

Au fond, l'école de Port-Royal, comme nous l'avons remarqué, travaillait pour les rationalistes antichrétiens. Refuser d'admettre des miracles parce qu'ils sont *extraordinaires*, c'est agir sans savoir ce que l'on fait, puisqu'un miracle n'est miracle que parce qu'il est *extraordinaire*. C'est pour cela même que les faits prodigieux ne se constatent pas intrinsèquement, mais seulement par la valeur des témoignages extérieurs qui les attestent. L'homme connaît-il les bornes de la puissance de Dieu? Le Tout-Puissant nous aurait-il révélé des limites qu'il ne lui est pas permis de dépasser? Que répondra Tillemont aux incrédules qui refuseront de l'écouter sur la véracité des Livres Saints, lorsqu'ils viendront lui alléguer ce prétexte emprunté de lui-même, que les miracles qu'on y lit sont *trop extraordinaires*, et par conséquent reconnus pour faux avant tout examen?

La longueur des discours contenus dans les Actes de sainte Cécile offre à notre critique un nouvel argument pour contester la valeur du récit. Sans doute, il veut donner à entendre par là qu'il n'est pas présumable que de si longs discours se fussent conservés. Cette manière de raisonner pourrait entraîner Tillemont plus loin qu'il ne veut aller. D'abord, sous peine d'inconséquence, il faut qu'il commence par rejeter les Actes *sincères* et admis par lui,

de saint Pionius, de saint Victor de Marseille, de saint Philipped'Héraclée, de saint Patricius, etc., que l'on trouve aussi dans Ruinart, et dont les discours présentent autant de développement que ceux qui se lisent dans les Actes de sainte Cécile.

Et quand même on accorderait pour un moment que ces discours n'ont pas une valeur historique, cette concession infirmerait-elle les récits en eux-mêmes? Ce serait traiter les Actes des Martyrs avec plus de sévérité qu'on n'en a jamais montré à l'égard des historiens de l'antiquité. Ces derniers ont orné leurs écrits de harangues de leur façon; jusqu'à présent, personne n'en avait conclu qu'il fallût par cela seul leur refuser créance sur les faits positifs qu'ils rapportent. Le pyrrhonisme historique devra-t-il faire règle seulement quant aux faits de l'histoire du christianisme?

Le seul discours d'une longueur considérable qui soit dans les Actes, est la harangue à Tiburce, dans laquelle sainte Cécile expose la foi chrétienne et ses preuves. Est-il donc si étonnant que Tiburce qui devait à ce discours le bonheur d'être chrétien, l'ait recueilli de ses souvenirs et l'ait conservé? Serait-ce la première fois qu'un homme ayant entendu des paroles qui ont frappé son esprit et son cœur, l'eût consigné par écrit, afin de ne l'oublier jamais? Dans

ces occasions qui ne sont pas si rares que le pense Tillemont, la mémoire peut avoir failli en quelque chose, mais celui qui a écrit sous la dictée de ses souvenirs, sait bien que sa leçon est fidèle, parce qu'elle représente le fond du discours, et les détails qui l'ont le plus ému. Après tout, ce discours n'avait-il pas une portée historique? La conversion de Tiburce était un événement pour l'Eglise Romaine; elle était due à Cécile, cette vierge placée si haut dans l'estime des fidèles; il y avait là une page éloquente pour les annales de Rome chrétienne : ne devrait-on pas plutôt s'étonner qu'elle ne l'eût pas conservée à la postérité?

Le reste des Actes présente plutôt des dialogues que des discours. Quant aux interrogatoires, tant pour les demandes que pour les réponses, ils ne dépassent pas l'étendue que l'on est à même d'observer dans ceux que contiennent les Actes publiés par Dom Ruinart. L'espèce de parabole que propose Valérien offre seule quelque disproportion; encore trouve-t-on souvent des improvisations d'une longueur égale dans les interrogatoires les plus authentiques. Au reste, on sait que les greffiers écrivaient en notes tout ce que disaient les Martyrs; de leur côté, les Notaires de l'Eglise rédigeaient leurs Actes sur ces réponses qui étaient recueillies par des per-

sonnes affidées et accoutumées à ce ministère; souvent même on se procurait à prix d'argent les interrogatoires officiels. Les chrétiens mettaient une grande importance à conserver tout ce que disaient les Martyrs devant les juges; car ils regardaient toutes leurs paroles, dans ces circonstances, comme autant d'oracles de l'Esprit Saint, selon la promesse de Jésus-Christ, dans l'évangile : « Lorsque vous
« serez devant les rois et les gouverneurs, ne vous
« inquiétez point de ce que vous aurez à dire; il
« vous sera donné au moment où vous aurez à parler;
« car ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de
« votre Père qui parle en vous¹. »

Tillemont lui-même n'a pu s'empêcher d'être frappé de la beauté de nos Actes, et l'aveu lui en échappe en quelques mots; mais il a trouvé un moyen ingénieux de faire tourner cette remarque contre la probité de l'historien. « Il y a quelque
« chose de beau, dit-il; mais il est pris de Tertul-
« lien; » donnant à entendre que le narrateur se serait aidé de Tertullien pour faire parler ses héros. On rencontre en effet dans les dialogues et dans les réponses aux interrogatoires quelques traits qui se retrouvent dans l'Apologétique de l'éloquent

¹ Matth. x. 18-20.

Africain; mais que peut-on tirer de ce rapprochement sinon une nouvelle confirmation de la vérité du récit considéré en lui-même?

A cette époque, Rome était encore tout émue de cette magnifique Défense du christianisme qui, réunissant dans un faisceau tous les arguments des Apologies précédentes, avait posé la cause chrétienne au plus haut degré de moralité et de grandeur. Est-il donc étonnant que les chrétiens ayant à répondre aux juges de l'Empire, le fissent tout naturellement en recourant à ces sentences énergiques qui avaient retenti jusque dans le Sénat? Nos héros ont donc pu quelquefois parler comme Tertullien, parce qu'ils étaient ses contemporains, et nous avons même quelque peine à croire que le rédacteur des Actes, dont le style lâche et incolore ne ressent en rien la phrase incisive de l'Apologétique, eût pu même avoir l'idée, au v^e siècle, d'aller chercher si haut les paroles qu'il avait à leur mettre dans la bouche.

Tillemont voit une nouvelle invraisemblance dans la manière libre dont sainte Cécile parle au Préfet de Rome, et dans ses invectives sur les Princes. Ces libertés de langage le scandalisent, et l'on conçoit que plus d'un catholique, sous le règne de Louis XIV, n'ait pas eu besoin d'autre argument pour rejeter des

Actes dans lesquels la liberté chrétienne s'épanchait avec tant de franchise. Ceci tient à la confusion d'idées qui s'était introduite sur le génie et les mœurs des premiers chrétiens, et qui dure encore aujourd'hui dans un grand nombre d'esprits. Une appréciation plus large des actions et des paroles des saints eût mis tout le monde à même de comprendre que s'il est beau et glorieux de tendre le cou aux bourreaux, comme la brebis que l'on conduit à la mort¹; car c'est le triomphe de la mansuétude chrétienne, qui s'en remet à la force de Dieu; il n'est pas moins glorieux ni moins beau de protester contre l'iniquité, et de dénoncer aux puissances terrestres qui tournent contre Dieu et son Eglise un pouvoir qu'elles n'ont reçu qu'à la condition de les servir, la nullité de leurs droits, et l'injustice de leurs actes.

Au reste, sainte Cécile, quelque vigoureux que soit son langage, n'a cependant point, comme sainte Eulalie, craché au visage de son juge²; elle n'a point dit, comme saint Andronic, au Préfet qui lui reprochait d'insulter les Empereurs : « Oui, j'ai maudit

¹ Isaïe. LIII. 7.

² Martyr ad ista nihil : sed enim
Infremit, inque tyranni oculos
Sputa jacit.

Ruinart. *Acta sincera. Martyrium S. Eulaliæ Virginis*, p. 499.

« et je maudis encore ces puissances enivrées de sang
 « qui bouleversent le monde. Que Dieu les renverse
 « de toute la puissance de son bras; qu'il les écrase,
 « qu'il les anéantisse, qu'il verse sur elles sa colère,
 « afin qu'elles apprennent ce qu'elles font en persé-
 « cutant les serviteurs de Dieu¹. »

Désire-t-on d'autres exemples? Julien, oncle de l'Apostat, et créé par lui gouverneur de la province d'Orient, faisant tourmenter cruellement saint Théodoret, prêtre de l'Eglise d'Antioche, osa réclamer de lui l'obéissance à l'édit de l'Empereur, au nom de ce texte de l'Ecriture : *Le cœur du Roi est dans la main de Dieu*. Le Martyr répondit : « Il est écrit que le cœur
 « du roi qui connaît Dieu est dans la main de Dieu,
 « mais non le cœur d'un tyran qui adore les idoles. » —
 « Insensé, reprit le gouverneur, c'est l'Empereur que
 « tu appelles tyran. » — « S'il donne de tels ordres,
 « et s'il est tel que tu le dis, repartit Théodoret, non
 « seulement il faut l'appeler tyran, mais le plus
 « misérable des hommes². »

¹ Ego maledixi et maledico potestates, et sanguibibulos qui sæculum everterunt, quos Deus brachio suo alto evertat, et conterat, et perdat, et det super eos iram; ut sciant quid agant in servos Dei. Ruinart. *Acta SS. Tarachi, Probi et Andronici*. page 487.

² Julianus dixit : Vel nunc time Deos, et fac quæ ab Imperatore sunt jussa, quia scriptum est tibi : *Cor regis in manu Dei*. Theodorus respondit : *Cor Regis cognoscentis Deum scriptum est esse*

A la paix de l'Église, la liberté chrétienne n'oublia point ces fortes traditions, et saint Hilaire de Poitiers, dans sa sublime invective contre Constance, où il flétrit aussi ce prince du nom de tyran, ne craignait pas d'ajouter : « Ce que je te dis hautement, Constance, je l'eusse dit à Néron ; Decius et Maximien l'eussent entendu de ma bouche ¹. » Tous les siècles catholiques sont semés de traits semblables qui étonneraient la mollesse universelle de la génération présente, et c'est pour cela que nous avons tant besoin de nous retremper dans l'étude des mœurs de nos pères, eux qui surent faire valoir si glorieusement le dépôt que nous avons tant de peine à conserver.

Ces rudes manifestations de la liberté chrétienne qui dépassent de beaucoup les traits de vigueur que l'on admire dans les réponses de sainte Cécile à Almachius, et dont Tillemont voudrait faire autant d'arguments contre la sincérité de nos Actes, avaient d'autant moins droit de le surprendre que lui-même,

in manu Dei, non cor tyranni adorantis idola. Julianus dixit : Stulte, tyrannum vocas Imperatorem. Theodoritus respondit : Si talia jubet, et talis est ut dicis : non solum tyrannus dicendus est, sed miserimus omnium hominum. Passio sancti Theodoriti. page 659.

¹ Proclamo tibi, Constanti, quod Neroni locuturus fuisset, quod ex me Decius et Maximianus audirent. *Adversus Constantium*, lib. 1, page 113.

à propos des Actes de saint Andronic, auquel nous venons d'emprunter un détail, entreprend l'apologie de ces saillies d'une sainte audace; il ne s'en montre scandalisé que quand il les rencontre, fort adouçies cependant, dans les Actes de sainte Cécile. Nous citerons ses paroles :

« On voit par presque toutes les histoires authentiques qui nous restent des Martyrs, qu'ils ont eu « soin de garder le respect envers les puissances, et « la douceur que saint Paul nous recommande si « souvent après l'Évangile. Mais saint Paul même « n'a pas craint d'appeler *muraille blanchie*, et de « menacer de la colère de Dieu celui qu'il reconnaît « pour son juge. Saint Étienne et Jésus-Christ « même parlent aux Juifs avec des paroles qui semblent pleines de dureté.

« Les cruautés effroyables que l'on exerçait alors « contre les Chrétiens, pouvaient exciter une juste « indignation dans l'esprit des Martyrs. Ces saints « haïssaient ce que Dieu haïssait, sans perdre le repos et la tranquillité de leur âme, et ils pouvaient « bien témoigner par leurs paroles le jugement que « la vérité leur faisait porter au-dedans. La charité a « son feu aussi bien que son huile, et plus on aime « la justice, plus on a de zèle et d'horreur pour l'injustice. Ce qui est certain, c'est que Dieu paraît

« trop visiblement agir et souffrir dans ces Saints,
« pour ne nous pas assurer que son Esprit est aussi
« dans eux, comme il l'a promis dans l'Évangile.
« Ainsi nous ne pouvons que respecter cette dureté
« apparente de leurs discours, quoiqu'il ne faille pas
« en faire une règle pour toutes sortes d'occasions
« et de personnes, de peur que l'impatience, l'ai-
« greur et la haine ne nous fassent faire ce qu'un zèle
« de Dieu et de la justice a fait faire aux Saints¹. »

En exposant ainsi dans son entier le système de Tillemont, à l'endroit des Actes de sainte Cécile, nous pensons avoir mis le lecteur à même de prononcer sur la valeur et les intentions d'une telle attaque. Nous écrivons dans un pays où beaucoup de gens de très bonne foi persistent à ne voir dans le jansénisme qu'un système de morale exagérée quant à la pratique : notre tâche n'est pas de leur expliquer ici à quel point les dogmes de cette secte foudroyés par l'Église sont opposés au symbole catholique. C'est à eux d'étudier l'histoire de leur croyance et des périls auxquels elle a été exposée de la part d'une hérésie qui renouvelait avec adresse les plus odieuses théories de Calvin.

Dans la question de simple critique que nous ve-

¹ *Mémoires* pour servir à l'Histoire Ecclésiastique, tome v, page 286.

nons de traiter, nous n'avions qu'à justifier un récit historique cher à l'Eglise, et fécond, dans tous les temps, pour la sanctification des âmes chrétiennes. Il n'entre pas dans notre plan de développer cette raison des affinités qui a pu porter l'école janséniste à supprimer, à étouffer tout ce que les traditions catholiques proposées par l'Eglise à ses enfants, offraient de plus riche, de plus suave et de plus généreux; nous aimons mieux terminer ce chapitre par ces belles paroles de l'Apôtre saint Paul aux Philippéens : « Au reste, mes frères, tout ce qui est vrai, « tout ce qui est pur, tout ce qui est juste, tout ce qui « est saint, tout ce qui est aimable, faites-en l'entre- « tien de vos pensées ¹. »

¹ De cætero, fratres, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, hæc cogitate. *Epist. ad Philipp.* iv. 8.

CHAPITRE XXXIV.

ÉVÈNEMENTS RELATIFS A SAINTE CÉCILE ET A SA BASILIQUE, DANS
LE COURS DU XVIII^e SIÈCLE.

Au retour de cette excursion dans le champ d'une polémique fatigante, il nous est doux de rentrer dans Rome, et de nous y reposer quelques instants à l'ombre de notre chère Basilique, toujours heureuse et fière de son noble dépôt. La première moitié du dix-huitième siècle la vit aux mains de deux Cardinaux Titulaires qui se firent gloire de marcher sur les traces de Paul Emile Sfondrate, par la munificence qu'ils signalèrent envers elle.

Le premier fut François Acquaviva, d'une illustre famille Napolitaine. Avant de recevoir la pourpre, il avait rempli avec distinction plusieurs offices importants de la Cour Romaine. Envoyé Nonce en Espagne, on l'avait vu fidèle à tous les devoirs de cette haute mission qui a une importance toute particulière dans le royaume Catholique. Il se trouvait dans ce pays, au milieu de la crise qu'amena la guerre de la Succession. Il embrassa le parti de Philippe V,

et telle était la confiance du roi dans le dévouement et la fermeté du Nonce, qu'il remit à sa garde la Reine son épouse, Marie-Louise de Savoie, dans un de ces moments difficiles où il eut à craindre pour sa couronne. Avec une escorte de cinq cents cavaliers, Acquaviva traversa un parti ennemi, et ne quitta pas la princesse qu'il ne l'eût mise en sûreté, loin du bruit des armes¹.

Créé Cardinal par Clément XI, le 17 Mai 1706, il eut d'abord le Titre de Saint-Barthélemy *en l'île*; mais trois ans après il le permuta pour celui de Sainte-Cécile, que sa dévotion envers la sainte Martyre lui faisait ambitionner. La Basilique à cette époque avait besoin d'une restauration. Les mosaïques de l'arc triomphal ne se soutenaient plus; les peintures de la nef n'avaient pas résisté non plus, et on jugeait impossible de les restaurer comme avait fait, un siècle auparavant, Paul-Emile Sfondrate. Acquaviva pensa que le mal était irréparable, et adopta pour l'arc triomphal et pour la nef un genre de décoration en harmonie avec le goût de son temps.

On se rappelle que Paul-Emile n'avait pas donné suite à son idée première de voiler la charpente de la nef par un riche *soffitto* chargé de caissons dorés

¹ Guarnacci, tome II, page 78.

et de peintures; il craignait d'imposer aux colonnes un fardeau qu'elles n'auraient pu supporter. Acquaviva voulut tenter l'entreprise et en vint heureusement à bout. Ce *soffitto*, qui existe encore aujourd'hui, fut peint et décoré par Sébastien Conca¹.

Tous ces soins étaient inspirés au Cardinal par sa tendre dévotion envers sainte Cécile. Assidu à venir prier au tombeau de la Martyre, il eut la consolation de compter parmi les religieuses qui desservent ce sanctuaire, sa propre mère et sa nièce, qui y laissèrent une haute réputation de vertu. La renommée de sa piété envers l'illustre Vierge était si répandue que la reine d'Espagne, désirant lui offrir un présent comme marque d'estime et de reconnaissance, lui adressa un tableau de sainte Cécile qu'elle avait peint elle-même, peu avant sa mort, qui arriva le 14 février 1714².

Les grandes œuvres entreprises dans la Basilique par Paul Emile Sfondrate, avaient inspiré à Bosio l'idée de donner sa précieuse édition des Actes de sainte Cécile; les travaux de François Acquaviva

¹ C'est à tort que Platner et Bunsen attribuent la ruine des peintures du portique et l'enlèvement des ambons aux deux Cardinaux Acquaviva.

² Voir, sur ce fait, Laderchi, dans son Epître dédicatoire des Actes de sainte Cécile, au même Cardinal.

suggérèrent à Jacques Laderchi, de l'Oratoire de Rome, second continueur de Baronius, la pensée d'offrir au Cardinal un ouvrage plus complet sur la sainte Martyre. Le plan de cet auteur était d'insérer, siècle par siècle, tout ce qu'on a écrit sur sainte Cécile. L'ouvrage devait avoir trois volumes in-4°; les deux premiers seulement ont paru. Ils portent ce titre : *S. Cæcilie Virg. et Mart. Acta et trans-tiberina Basilica, sæculorum singulorum monumentis asserta et illustrata* 1723. L'auteur y reproduit littéralement tout le travail de Bosio, et insère dans l'ordre chronologique tous les passages et toutes les pièces qui se rapportent à son sujet. Cet ouvrage devenu fort rare, même en Italie, est remarquable par son luxe typographique; mais il est à regretter que les deux premières parties données au public s'arrêtent avant l'Invention du corps de sainte Cécile, en 1599. Les notes que le collecteur a jointes aux textes qu'il reproduit, sont malheureusement en petit nombre; mais le troisième volume aurait offert des détails précieux, dont nous avons vivement regretté l'absence. Quoi qu'il en soit, Laderchi n'en mérite pas moins, par cette importante compilation, une place distinguée entre les auteurs qui ont voué leurs efforts à la gloire de sainte Cécile.

Deux ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis

la publication du premier volume de cet ouvrage, lorsque François Acquaviva mourut âgé de cinquante-neuf ans, le 8 Janvier 1725. Il avait été élevé à l'Evêché Suburbicaire de Sabine; mais Benoît XIII, en récompense du zèle que le pieux Cardinal avait montré envers la Basilique, lui permit, à l'exemple de Paul Emile Sfondrate, de retenir en commende jusqu'à sa mort, le Titre Presbytéral de Sainte-Cécile. Acquaviva fut enterré dans cette Eglise près de son oncle, le Cardinal Octavio, qui en avait été aussi Titulaire, au siècle précédent, et l'on plaça cette épitaphe sur son tombeau :

FRANCISCVS S. R. E. CARDINALIS DE AQA VIVA
 ET ARAGONIA EPISCOPVS SABINENSIS
 HVIVS ECCLESIE COMMENDATARIVS
 SACRIQVE COENOBII
 AC OMNIVM HISPANIE REGNORVM
 APVD SANCTAM SEDEM PROTECTOR.
 IN TEMPLO DECOREM DILEXIT ET AVXIT.
 PROPE CARDINALIS OCTAVII
 PATRVI SVI CINERES HIC MONVMENTVM
 SIBI VIVENS POSVIT
 ANNO IVBILÆI MDCCXXV.
 OBIT DIE VIII. MENSIS JANVARIJ MDCCXXV.
 ETATIS SVÆ AN. LIX. MENS. XI. DIE XXV.

Trojano Acquaviva, neveu de François, fut pro-

mu au Cardinalat le 1^{er} Octobre 1732 par Clément XII, et reçut aussi le Titre de Sainte-Cécile¹. Il paraît avoir continué les travaux que son oncle avait entrepris dans la Basilique; mais il est certain que le portique extérieur qui fut construit sur les plans de Ferdinand Fuga, est dû à la munificence de Trojano². L'ordonnance de ce portique est entièrement moderne; mais elle ne manque pas d'une certaine grandeur. On doit du moins savoir gré aux divers restaurateurs de la Basilique, d'avoir respecté le vieux campanile en briques qui s'élève au-dessus de toutes leurs constructions modernisées; comme un vigoureux souvenir de la piété du moyen-âge envers Cécile, et d'avoir fidèlement maintenu la disposition intérieure de la Basilique qui, même après l'enlèvement des ambons, retrace encore l'Eglise chrétienne des premiers siècles.

Mais tandis que Rome honorait ainsi la mémoire de sa sainte protectrice, l'audace toujours croissante du jansénisme achevait de renverser en France la mémoire de sainte Cécile. A Tillemont avait succédé

¹ Il mourut le 21 mars 1747, et fut enterré dans l'Eglise de Sainte-Cécile.

² Platner et Bunsen, tome III, page 639.

un nouvel et fougueux adepte de cette téméraire critique dont le premier avait pour long-temps fondé l'empire. Adrien Baillet, dès l'année 1701, par la publication de ses *Vies des Saints*, atteignit les dernières limites du scandale. C'est ce même homme dont un écrivain aussi modéré que savant n'a pas craint de dire récemment, à propos de certaines insinuations dans lesquelles Baillet semble vouloir saper la réalité des faits évangéliques : « Ces assertions
« suffiraient pour donner des doutes graves sur l'orthodoxie de l'auteur, s'il n'était notoire qu'il a
« souvent sacrifié la vérité de l'histoire aux préjugés
« de la secte à laquelle il avait voué sa plume, et par
« ses manières de penser libres et nouvelles, il sem-
« ble avoir voulu lui frayer les voies vers l'incrédulité¹. »

Ce n'est pas ici le lieu de tracer le caractère du génie de Baillet, tel qu'il résulte de l'ensemble de ses monographies sur Descartes², sur Richer³, et sur les démêlés de Boniface VIII avec Philippe-le-Bel⁴, ni de parler de son livre sur *la dévotion à la Sainte*

¹ *Monuments inédits sur l'Apostolat de sainte Marie-Madeleine*, tome II, page 154.

² 1691. 2 vol. in-4°.

³ 1714. in-12.

⁴ 1717. in-12.

*Vierge et le culte qui lui est dû*¹; mais on doit reconnaître que les *Vies des Saints*, ouvrage qu'une érudition réelle n'a pas garanti d'innombrables méprises, devait exercer et exerça par le fait une influence beaucoup plus grande que celle des *Mémoires* de Tillemont. Malgré l'*Index* romain, sur lequel tous les ouvrages de Baillet sont venus se ranger successivement, cet auteur est encore le premier hagiographe français, et la diminution de son influence n'est due qu'au succès obtenu plus tard par la traduction des *Vies des Saints* d'Alban Butler.

Sur la question qui nous occupe, Baillet se montra semblable à lui-même. Son article sur sainte Cécile, au 22 Novembre, n'est qu'une diatribe violente dans laquelle il reproduit, avec cette grossièreté qui lui est familière, les objections de Tillemont auxquelles nous avons répondu. Nous craindrions de souiller les pages de ce livre en y insérant ces phrases méprisantes, et toutes remplies d'un dédain superbe pour une Epouse et Martyre du Christ dont l'Eglise prononce chaque jour le nom à l'autel. Baillet parle cependant de la découverte du corps de la sainte par Sfondrate; c'est là selon lui le plus ancien document que nous ayons sur elle. Mais il rapporte les cir-

¹ 1694. iii-12.

constances de cet évènement d'une manière très abrégée et souvent infidèle, comme s'il craignait d'y rencontrer en quelque chose la confirmation des Actes qu'il a voulu flétrir¹.

L'influence de Tillemont et de Baillet était appelée à produire un résultat plus fatal encore, et sur lequel peut-être ils n'avaient pas compté. Non seulement, grâce à leurs efforts, le nom de sainte Cécile devait perdre chez nous cette auréole de gloire qui jusqu'alors l'avait environnée, mais le moment était venu où la Liturgie allait s'associer à cette étrange conjuration contre la sainte Martyre. Jus-

¹ Le seul argument nouveau qu'il produise contre les Actes, et qui avait été négligé par Tillemont, consiste à dire que « le Calendrier « Romain dressé sous le Pape Libère, vers le milieu du quatrième « siècle, ne fait point mention de sainte Cécile; c'est ce qui fait « juger, ajoute-t-il, qu'elle n'avait point été martyrisée à Rome. » Il est aisé de faire voir que cette objection est de nulle valeur. Ce Calendrier, qui a été découvert isolé et sans aucune appropriation, ne représente point, tout précieux qu'il est, les Fastes de l'Eglise Romaine du quatrième siècle. Sainte Cécile n'y est pas mentionnée, il est vrai; mais on n'y trouve pas davantage les saints Papes Lin, Clet, Evariste, Alexandre, Téléphore, Hygin, Anicet, Soter, Eleuthère, etc., ni les saints Martyrs Proesse et Martinien, Nérée et Achillée, Prime et Félicien, Marcellin et Pierre, Adrien, Boniface, Chrysogone, etc., ni les saintes Vierges Flavia Domitilla, Pétronille, Prisque, Praxède, Pudentienne, etc., ni les saintes Femmes Symphorose, Félicité, etc. Baillet convient cependant que tous ces saints appartiennent à l'Eglise Romaine.

qu'alors les traditions romaines de l'Office divin avaient régné seules en France, et par elles la gloire de Cécile était assurée dans nos Eglises. Le xviii^e siècle entreprit la refonte des livres liturgiques, et, pour les légendes des Saints, Tillemont et Baillet furent les seuls oracles sous l'inspiration desquels cette déplorable innovation s'accomplit.

En 1680, lorsque l'Archevêque de Paris, François de Harlay, avait opéré la correction du Bréviaire de son Eglise, la commission qu'il avait nommée pour ce travail, et au sein de laquelle l'Abbé Chastelain exerçait la principale influence, maintint expressément la légende de sainte Cécile, avec les Antiennes et Répons extraits des Actes. On ne s'en étonnera pas si l'on se rappelle l'intimité qui existait entre Chastelain et le P. Papebrok, tous deux hardis critiques, mais fort éloignés de l'audace scandaleuse que fit paraître l'école janséniste. Le Jésuite d'Anvers avait prononcé, comme nous l'avons vu, en faveur de nos Actes; il les avait reconnus *très anciens et très sincères*; la Liturgie Parisienne dut donc subir la loi de ces deux hommes que nul n'aurait osé accuser de crédulité ou d'ignorance¹.

¹ Vers l'époque de la publication du Bréviaire de Harlay, Santeuil publia plusieurs hymnes pour l'Office de sainte Cécile. Elles

Mais lorsque cette génération de savants fut descendue dans la tombe, et que l'Eglise de Paris eut été demander à des sectaires de vouloir bien rédiger le livre de ses prières, toutes les traditions catholiques relatives à sainte Cécile furent sacrifiées par les novateurs. Ainsi l'exigeaient les instincts de la secte, et les oracles de Port-Royal. Le Bréviaire Parisien de 1736 offrit, pour le 22 Novembre, une légende qui s'est introduite successivement dans la plupart des Diocèses de France, et dans laquelle les actions de la Sainte sont entièrement passées sous silence. On s'y étend un peu, dans la dernière partie, sur l'Invention du corps de sainte Cécile par Sfondrate, mais selon la relation mutilée et infidèle de Baillet. Tout fut donc consommé pour un siècle au moins.

Dès lors, on cessa de rappeler aux fidèles ces scènes héroïques dont le livre du prêtre n'avait pas même conservé un souvenir; les Vies des Saints abrégées furent désormais rédigées sous la même inspiration, et si aujourd'hui nous nous levons pour venger un outrage fait à la science historique autant qu'à l'Eglise Romaine, nous savons par avance que

sont loin d'être du nombre de ses meilleures; mais du moins elles célèbrent les vertus et les actions de la sainte martyre d'après les faits consignés dans les Actes.

la surprise est le premier sentiment qu'éprouvera le plus grand nombre de nos lecteurs. Tel a été le fruit de cette conspiration du silence, que la secte janséniste sut toujours si habilement exploiter, et à laquelle elle a dû, sur beaucoup de points, ses plus importants succès.

Il nous reste encore à exposer les faits qui caractérisent le mouvement de la science hagiographique dans le cours du xviii^e siècle relativement aux Actes de sainte Cécile. Nous commencerons par les Bollandistes. Papebrok n'était plus; mais ses successeurs poursuivaient avec zèle et érudition le grand œuvre auquel il a si glorieusement attaché son nom. Cependant, il y avait loin encore jusqu'au 22 Novembre, et le dix-huitième siècle devait achever son cours avant que l'occasion se fût offerte aux continuateurs de Bollandus d'entrer dans la controverse sur laquelle Tillemont et Baillet semblaient avoir fixé à jamais l'opinion des catholiques de France. On put voir que les tentatives passionnées de ces deux auteurs n'avaient pas été sans produire quelque impression sur les hagiographes d'Anvers, lorsque pour clore les Actes des saints du mois de Juin, le Père du Sollier publia son édition du Martyrologe d'Usuard, accompagnée d'un savant commentaire, dans les années 1715 et 1717. L'occasion venait naturelle-

ment de parler des Actes de sainte Cécile, à propos des saints Tiburce et Valérien, au 14 Avril, de saint Urbain au 25 Mai, et de sainte Cécile elle-même au 22 Novembre. Du Sollier procéda avec la modération que lui imposaient les égards qu'il devait à ses prédécesseurs Henschenius et Papebrok, mais aussi avec une réserve qui sert à prouver l'influence que les hardiesses de la critique française exerçaient à cette époque sur les meilleurs esprits.

Au 14 Avril, le docte Jésuite se borne à déclarer que ce n'est pas le lieu, et qu'il n'a pas le loisir d'entreprendre une discussion qui d'ailleurs viendra naturellement, dans les *Acta Sanctorum*, à la fête de sainte Cécile¹. Il tient à peu près le même langage au 25 Mai²; mais au 22 Novembre, il croit devoir énoncer, sans toutefois l'approfondir, la question de nos Actes. L'objection de Tillemont sur l'in vraisemblance d'une persécution contre les Chrétiens, sous Alexandre Sévère, semble lui faire quelque impression³ : « cependant, ajoute-t-il avec bonne

¹ Nec locus hic, nec otium est controversiam illam expendere, de qua in Actis nostris disputari poterit xxii Novembris. *Sol Lerijs. Martyrologium Usuardi illustratum*, tome 1, page 210.

² Ne quid hic témere definiamus, aut extra propositum evagemur, omnia tutius ad xxii Novembris, de integro examinanda expliendaque remittimus. *Ibid.* page 294.

³ Præcipua quæ a recentioribus objicitur eaque capitalis difficul-

« foi, le sentiment de Baronius, de Florentini et des
 « autres que j'ai cités, de l'univers catholique tout
 « entier, militent en faveur des Actes de sainte Cé-
 « cile¹. » Quant à la prétention qu'émet Tillemont
 de faire de notre sainte Martyre une vierge sicilienne,
 à cause d'un hémistiche de Fortunat, du Sollier ose
 s'avancer jusqu'à la traiter de paradoxe²; mais, pour
 la troisième fois, désertant l'arène, il renvoie la déci-
 sion de cette controverse à lui-même ou à ses suc-
 cesseurs, lorsque la marche des *Acta Sanctorum*
 permettra d'aborder le 22 Novembre³.

Plus courageux et plus franc peut-être que du
 Sollier, Laderchi prit énergiquement en main la cause
 des Actes de sainte Cécile, et leur consacra une dis-
 sertation dans l'ouvrage dont nous avons parlé;
 mais tel était le crédit dont jouissaient, même en

tas, in eo consistit potissimum quod ut alibi etiam insinuavi, Alexan-
 dri temporibus, tam acerba immanisque persecutio, qualis in istis
 Actis describitur, tam atrocia passim tormenta Christianis illata,
 quadrare prorsus non videantur. *Martyrologium Usuardi illustra-
 tum*, tome II, page 692.

¹ Pro his (Actis) cum Baronio, Florentinio, aliisque certant lau-
 dati scriptores, certet totius orbis catholici pervulgata opinio. *Ibid.*

² Paradoxa multis æque ac mihi videtur hujusmodi sententia.
Ibid.

³ Cæterum paucis opinamenta varia referre placuit quæ sociis
 vel successoribus nostris mensem Novembrem Actorum illustraturis
 non parum negotii facessent. *Ibid.*

Italie, Tillemont et Baillet, qu'il n'osa livrer leurs noms, tout en traduisant textuellement leurs objections. Toutefois, il n'hésita pas à attribuer aux influences de la secte janséniste l'abandon que certains esprits forts professaient à l'égard d'un monument si révéral, et demanda si définitivement l'Eglise et la science historique étaient passées sous son domaine¹, F. Bianchini, dans son commentaire sur Anastase le Bibliothécaire, ne se montra pas moins sincère ni moins ferme, et ajouta le poids de son autorité et de sa vaste érudition aux arguments de la cause an-

¹ Aliquos calvinistas vel jansenistas, igitur, liberanda veritas expectavit (ut de Valentinianis et Marcionistis Tertullianus aiebat) : ipsorumque tandem studiis ea lumina referri debent accepta, quibus priorum temporum fabularum tenebræ dispellerentur : interim vero tot sæculorum curriculo perperam prædicata, perperam in Ecclesia recitata, perperam fuere tot monumentis inserta sanctæ hujus Virginis gesta ? Ita plane, inquiunt, quod modo tantum a Viris istis Clarissimis, et sæculorum omnium præstantissimis, nostrique ævi Criticis rigidioribus, adulterata, ac corrupta deprehensa sint. At cur, inquam, modo tantum ? Cur duobus saltem, vel tribus retro sæculis corruptio hæc non apparuit ? Cur non multo magis sæculis antiquioribus, ac ætati Sanctæ Cæcilie proximioribus, in quibus, præ aliis, que ipsi acciderant, perspecta haberi potuerant ? *O Christe, patientissime Domine* (utar ad rem, præfati Tertulliani verbis), qui tot annis inversionem prædicationis inelytæ Virginis Cæcilie, in Ecclesia sustinuisti, donec scilicet tibi nostri sæculi (critici) subvenirent ! Laderchi. *Acta S. Cæcilie*, tome 1^{er}, dans la Dédicace.

tique; il pensa, lui aussi, que l'on pouvait, sans se déshonorer, croire avec Baronius, Bosio et Papebrok.

En 1752, un élément nouveau vint fortifier les conclusions favorables à l'authenticité des Actes. Le savant Chanoine Moretti entreprit d'écrire l'histoire du Pape saint Callixte et de la Basilique de Sainte Marie au-delà du Tibre. C'était se jeter à travers tous les hasards de la grande controverse des Martyrs sous Alexandre; mais la science du chanoine était en mesure de faire avancer la question des Actes de sainte Cécile, bien qu'elle ne fût impliquée que d'une manière indirecte dans la thèse qu'il avait choisie. Le martyr de saint Callixte est incontestable; il ne l'est pas moins que ce saint Pape a souffert sous Alexandre Sévère; donc il y a eu des Martyrs à Rome même, sous ce prince favorable d'ailleurs aux chrétiens. La démonstration du fait particulier amenait ainsi la question générale; Moretti s'empara de celle-ci, et sut la conduire, avec une érudition victorieuse, à une solution conforme au sentiment de Baronius. Sans discuter en eux-mêmes les Actes de sainte Cécile, Moretti avait par cela seul fait faire un grand pas à la cause de leur réhabilitation.

La fin du xviii^e siècle avait vu les successeurs de Bollandus errants et persécutés, n'ayant pas ou re-

poser leur tête et emportant avec eux les dernières espérances de la science hagiographique. L'Abbaye de Tongerlo, de l'Ordre de Prémontré, servit pendant quelques jours d'asile à ces nobles exilés : ils y marquèrent leur court et laborieux séjour par la publication du sixième tome des Actes des Saints d'Octobre, qui parut en 1794. On avait à y traiter les Actes de saint Callixte, au 14 de ce mois. Ce travail échut à Jacques de Bue, l'un des sept rédacteurs de ce précieux volume. Il adopta hautement les conclusions de Moretti, et cette fameuse question qui avait tant inquiété du Sollier, fut enfin tranchée dans le sens de Baronius et de nos Actes.

De nos jours, en 1845, l'œuvre Bollandienne a repris son cours, aux applaudissements de l'Europe savante. Après cinquante ans de suspension, le septième tome d'Octobre est venu renouer glorieusement la chaîne dont le premier anneau se rattache à l'année 1643. Daigne le ciel accorder aux nouveaux continuateurs la vie et les forces pour atteindre le xxii^e jour de Novembre; alors, le jugement de Papebrok sur les Actes de sainte Cécile sera vengé, nous en avons la confiance, par les armes victorieuses d'une érudition digne du sujet et de la piété de l'illustre Compagnie. Cécile rendra en protection à ses défenseurs ce qu'ils auront fait pour sa gloire.

Il nous reste à parler d'un hagiographe célèbre, l'Anglais Alban Butler, dont l'ouvrage n'est guère connu en France que sous le nom de Godescard, chanoine de Saint-Honoré, qui en a donné la traduction et le complément. Ce livre ne méritait ni le succès qu'il a obtenu, ni les dédains dont il est souvent l'objet aujourd'hui de la part de certaines personnes assez incompétentes. Nous n'avons à nous en occuper ici que dans ses rapports avec sainte Cécile, et c'est pour signaler l'incroyable négligence avec laquelle la question y est traitée. Butler et Godescard, si empressés d'ordinaire à consulter et à citer sur chaque saint les divers ouvrages ou dissertations dont il a fourni le sujet, n'ont pas même daigné consulter Bosio et Laderchi. En 1763, la question était jugée pour eux sans appel : les Liturgies françaises ne l'avaient-elles pas décidée ? Ils se bornent donc à déclarer que les Actes de sainte Cécile ont peu d'autorité, ce qu'ils essaient de justifier par un exposé succinct des assertions de Tillémont ; ils conviennent néanmoins qu'il a pu se rencontrer des Martyrs sous Alexandre Sévère.

Mais ce qui démontre par dessus tout l'inconcevable légèreté avec laquelle cette notice a été rédigée, c'est la phrase suivante : « Nous apprenons des Actes de sainte Cécile qu'en chantant les louanges

« du Seigneur, elle joignait souvent la musique instrumentale à la musique vocale¹. » Ainsi il est démontré que Butler et Godescard, avant de rédiger la vie de sainte Cécile, ne s'étaient pas même donné la peine de lire ses Actes, puisqu'ils ne contiennent pas un seul mot duquel on puisse déduire cette assertion. Les peintres qui, par une licence de leur art, représentent sainte Cécile jouant des instruments, pour exprimer le patronnage qui lui a été déferé sur la musique, sont la seule autorité qu'auraient pu alléguer ces savants hommes en faveur du fait dont ils prennent la responsabilité. Il nous semble qu'ils auraient dû avoir au moins autant de déférence pour des Actes, écrits près de mille ans avant l'époque où la peinture chrétienne a donné les instruments de musique pour attributs à sainte Cécile².

En terminant ce chapitre sur les évènements relatifs à la sainte Martyre dans le cours du xviii^e siècle, il nous est doux de nous réfugier encore une fois à l'ombre de notre chère Basilique, dont l'histoire est

¹ Vies des Pères et des Martyrs, tome xi, au 22 Novembre.

² L'auteur de l'article de sainte Cécile dans la *Biographie universelle*, Tabaraud, n'a guère fait qu'abrégé la notice de Butler et Godescard; mais il y reproduit fidèlement l'assertion de ces deux auteurs sur les habitudes musicales de sainte Cécile, comme étant formellement exprimées dans ses Actes.

toujours si intimement liée à celle de Cécile. Puisse-nous y oublier quelques instants la légèreté coupable de cette école historique qui ne compta presque jamais avec les monuments; et qui dut peut-être à cette incroyable négligence ses plus grands écarts.

Jusqu'ici nous n'avons rien dit des peintures qui ornèrent, durant plusieurs siècles, le portique intérieur de la Basilique Transtibérine. Elles semblent avoir appartenu au ^{xiv}^e siècle, et elles étaient disposées en carrés détachés les uns des autres, dans le genre de celles que l'on remarque encore aujourd'hui sous le portique de la Basilique de Saint-Laurent-hors-les-murs. Le temps et les injures de l'air les ont successivement détruites, et la plupart de ces scènes de la vie de notre sainte Martyre seraient aujourd'hui complètement oubliées, si on n'eût eu soin, avant leur entière disparition, d'en lever plusieurs dessins, qui se conservent dans la Bibliothèque Barberini. D'Agincourt a jugé ces peintures assez importantes pour en reproduire quelque chose dans son *Histoire de l'Art par les Monuments*. Il y a donné la scène de saint Urbain ensevelissant le corps de sainte Cécile, et celle où la Vierge apparaît à saint Paschal et lui ordonne de rechercher son corps. Ces deux sujets sont les seuls qui n'aient pas péri. En 1785, ils furent détachés de la muraille du por-

tique, et transportés dans l'intérieur de la Basilique, où on les voit encore aujourd'hui.

Cette œuvre de conservation est due à la piété du P. Joseph Mazzolari, membre de la Compagnie de Jésus avant la suppression, et particulièrement dévot à sainte Cécile. C'est le même qui est connu sous le nom de *Mariano Partenio*, qu'il a pris en tête du *Diario Sagro*, dont l'avocat Adami donna en 1805 une nouvelle édition avec de savantes notes¹. Il fit placer au-dessous de cette intéressante peinture l'inscription suivante :

MONUMENTVM VETVSTISSIMVM INVENTIONIS ET DEPOSITIONIS
SACRÆ CHRISTI SPONSÆ ET INCLYTÆ MARTYRIS CÆCILIÆ
NE AERIS INIVRIA PRORSVS INTERIRET
HVC E PORTICU IOSEPHVS MARIANVS PARTHENIVS
PRO SVO ERGA S. VIRGINEM ET MARTYREM STVDIO
TRANSFERENDVM CVRAVIT.
A. D. MDCC. LXXXV².

Un dernier trait finira ce chapitre, qui contient

¹ Une traduction italienne des Actes de sainte Cécile, publiée à Rome vers 1780, paraît avoir été faite sous la direction du P. Mazzolari.

² Ce très ancien monument de l'Invention et de la Déposition de la sainte Epouse du Christ et illustre Martyre Cécile, afin qu'il ne se détruise pas entièrement par l'injure de l'air, Joseph Mariano Partenio, par dévotion pour la sainte Vierge et Martyre, l'a fait transporter du portique dans cet endroit, l'an du Seigneur 1785.

les évènements du XVIII^e siècle, relatifs à la sainte Martyre, Tous nos lecteurs, sans doute, honorent l'angélique mémoire de la douce et pieuse Elisabeth, sœur de Louis XVI. Cette princesse, dont le meurtre est un des principaux crimes de la révolution française, honorait sainte Cécile d'un culte fervent, Peut-être un secret pressentiment de sa destinée l'avertissait-il qu'elle aussi mêlerait un jour les roses de son sang aux lis de sa virginité. Au moment où son frère, le comte de Provence, prêt à fuir le sol de France, faisait ses adieux à cette sœur pour laquelle il professa toujours une vénération profonde, Elisabeth lui remit une image de sainte Cécile, en le priant de la conserver toujours. Elle n'ignorait pas, ajoutait-elle en lui confiant ce touchant souvenir, que ce frère qui lui causait tant d'alarmes, avait suivi jusqu'alors les errements d'une philosophie stérile et dangereuse; mais elle espérait que ce gage de la sainte Martyre lui porterait bonheur¹. Elisabeth ne chercha point à fuir une patrie qui devait se montrer si cruelle envers elle; un héroïque dévouement la retenait captive, et lorsque la destinée des siens fut accomplie, on la vit passer à son tour

¹ Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblantz en 1791. Paris. 1823. On sait que cet opuscule a pour auteur le Comte de Provence lui-même, depuis Louis XVIII.

sur la fatale charrette, confondue avec d'autres victimes, dont elle fut, jusqu'au dernier soupir, l'ange consolateur, et le plus pur sang de saint Louis sanctifia l'hécatombe que nos tyrans offraient ce jour là à leur farouche divinité.

CHAPITRE XXXV.

ÉVÈNEMENTS RELATIFS A SAINTE CÉCILE ET A SA BASILIQUE, DANS
LE COURS DU XIX^e SIÈCLE.

Le dix-neuvième siècle, qui s'ouvrit après les malheurs et la mort de Pie VI et le lendemain de l'élection de Pie VII, fut marqué dès ses premières années par d'importants travaux dans l'enceinte de notre Basilique. Les Eglises de Rome se trouvaient cruellement appauvries par suite des exactions qu'avait amenées le Traité de Tolentino; celle de sainte Cécile s'était vu dépouiller d'une grande partie de ses richesses. La fortune du Pontife et des Cardinaux n'offrait plus rien de son antique splendeur; le temps des Paschal et des Clément VIII, des Sfondrate et des Acquaviva ne devait plus revenir, et bientôt l'Eglise Romaine aurait à subir de nouvelles spoliations.

Cependant, si court que fût l'intervalle de temps qui s'écoula entre l'arrivée de Pie VII, élu à Venise, et l'enlèvement violent de ce Pontife, cette période

nous offre matière à signaler de nouveaux efforts entrepris par la piété romaine, pour conserver à la postérité le glorieux sanctuaire de Cécile. Le Cardinal Titulaire de la Basilique, qui témoigna ainsi sa munificence envers la demeure de notre sainte Martyre, était Joseph Doria Pamphili, rejeton d'une des plus illustres familles de l'ancienne République de Gênes.

Il était Nonce en France lorsqu'il fut promu à la pourpre, le 14 février 1785, par Pie VI. Son Titre fut d'abord celui de Saint-Pierre-aux-Liens; mais il obtint dans la suite celui de Sainte-Cécile. Il se montra homme de dévouement envers le Siège Apostolique, lorsque, sur la demande de Pie VI, on le vit accepter les fonctions de Secrétaire-d'Etat, en 1797, au moment où la souveraineté pontificale succombait sous le coup de l'invasion française; des poursuites personnelles furent la récompense de son courage.

Rentré dans Rome avec Pie VII, il s'empessa de venir au secours de la Basilique de Sainte-Cécile qui appelait une urgente réparation. Le *soffitto* dont Acquaviva avait imposé le poids aux colonnes de la nef, menaçait d'entraîner l'édifice dans une ruine complète. Le seul moyen de sauver la Basilique fut d'employer le système déjà appliqué à Saint-Jean-de-Latran, près d'un siècle auparavant, et qui consis-

tait à remplacer les colonnes par des arcades sur lesquelles porteraient désormais les murs de refend. L'opération s'accomplit sans accident, et grâce à cette restauration, la Basilique a acquis un degré de solidité qui protégera plusieurs siècles encore la tombe de Cécile.

En 1803, Joseph Doria passa dans l'ordre des Cardinaux-Évêques, et prit possession du siège de Tusculum. A l'exemple de Sfondrate et d'Acquaviva, il sollicita la faveur de retenir le Titre Presbytéral de Sainte-Cécile et obtint cette grâce de Pie VII, qui s'empressa de reconnaître dans l'affection de Doria pour la Basilique un trait de ressemblance avec ces deux Cardinaux. Le zèle de la liberté ecclésiastique parut encore dans la conduite de Joseph Doria, lorsqu'il accepta pour la seconde fois les fonctions de Secrétaire-d'État dans un des moments les plus périlleux. Pie VII s'était vu obligé de se séparer de Consalvi, et on était à la veille du jour où Rome et les provinces qu'elle avait conservées allaient être réunies à l'Empire français. Doria n'occupa pas longtemps ce poste de dévouement; il fut envoyé en exil à Gênes. Quand la spoliation de l'Église eut été consommée, les ordres de Napoléon le mandèrent à Paris. On regrette de ne pas le voir au nombre des Cardinaux qui encoururent la disgrâce de l'Empe-

reur pour avoir refusé d'assister à son mariage avec l'Archiduchesse.

Joseph Doria survécut peu d'années au retour de Pie VII dans la capitale du monde chrétien, et mourut le 10 février 1816. Il avait choisi sa sépulture dans la Basilique de Sainte Cécile où il repose à l'ombre de ce dévot sanctuaire qu'il avait toujours aimé, et auquel il a la gloire d'avoir attaché son nom¹.

Nous ne trouvons point d'autres évènements à enregistrer dans nos annales de sainte Cécile jusqu'à l'année présente. Toujours fidèle au culte des Saints que le Seigneur lui a donnés, l'Église n'a point défailli dans sa confiance envers la sainte Martyre. La piété romaine, surtout dans la Région transtibérine, l'environne toujours d'hommages empressés. Cécile règne encore dans les diverses provinces de la chrétienté, comme Reine de l'Harmonie, et si, depuis un siècle et plus, les beaux arts n'ont rien produit de remarquable en son honneur, il faut l'attribuer à la décadence générale et beaucoup plus ancienne du sens catholique dans la forme, et aussi, pour la France du moins, à l'oubli presque complet dans

¹ Le Titre de sainte Cécile est possédé aujourd'hui par le Cardinal Jacques-Louis Brignole, Génois, qui a été élevé au Cardinalat par Grégoire XVI, le 20 janvier 1834.

lequel la conspiration de nos hagiographes avait fait tomber tout ce qui relève et caractérise cette grande figure chrétienne¹.

Des jours meilleurs se lèveront, gardons-nous d'en douter, et la dévotion à nos Saints, retrempée à l'étude de leurs actions, renaîtra plus vive et plus ardente. Qui songeait, il faut bien le reconnaître, à sainte Elisabeth de Thuringe, avant qu'une plume chère à tout ce qui porte le nom de catholique, eût révélé de nouveau le nom et les aimables vertus de la fille des Rois de Hongrie? Plus de siècles encore nous séparent des temps où vécut Cécile; mais son nom du moins est resté populaire, et sa fête ne passe pas toujours inaperçue. Le Christ daignera glori-

¹ Nous ne pouvons donner une meilleure preuve de l'oubli dans lequel sont tombées en France toutes les traditions relatives à sainte Cécile, qu'en citant les lignes suivantes, écrites par M. le Marquis de Beaufort dans ses *Souvenirs d'Italie* (2^e édition, page 208). Parlant de notre Basilique, il dit : « On y conserve la cuve dans laquelle elle fut plongée dans l'huile bouillante. » Sans doute, le respectable auteur aura entendu parler de la chaudière qui est demeurée dans l'hypocauste du bain de sainte Cécile; la plus légère teinture des Actes de la sainte lui eût fait éviter cette étrange méprise. Il y eût vu que la Vierge fut exposée aux vapeurs enflammées du Caldarium, mais non plongée dans l'huile bouillante. La simple vue de la chaudière qui s'est conservée l'eût convaincu qu'il était impossible d'y plonger un corps humain. Le pieux voyageur ajoute : « A Sainte-Cécile, un habile sculpteur, Charles Maderne, a représenté la sainte couchée, la face tournée contre terre, dans

fier encore son Epouse, et en rendant une nouvelle vie à son culte, ranimer parmi nous les vertus que sa vie retrace et encourage.

Pour nous, le dernier de vos serviteurs, ô Cécile ! quelles actions de grâces n'avons-nous pas à vous rendre de nous avoir permis de suivre, à travers seize siècles, vos traces glorieuses et bénies, de nous avoir assisté dans ce récit que nous arrêtons à ces années où, par deux fois, nous-même, obscur pèlerin, eûmes la faveur de nous prosterner devant votre auguste tombeau, et de célébrer le Sacrifice de l'Agneau votre Epoux, sur l'autel qui couvre et protège le lieu de votre repos.

C'est là que nous osâmes concevoir le dessein de vous rendre cet hommage public de notre humble et

« l'attitude où l'on peut supposer qu'elle se trouvait lorsqu'elle fut
 « précipitée du haut d'un escalier. On croit voir expirante et sans
 « connaissance une personne qu'on aurait jetée du haut d'une
 « maison : je ne puis te dire combien j'étais ému en voyant cette
 « statue si pleine de sentiment. » Nous ne nous arrêterons pas à la
 confusion que fait ici l'auteur, de Charles avec Etienne Maderno;
 mais n'est-il pas déplorable que l'absence d'une histoire de sainte
 Cécile dans les *Vies des Saints* qu'il a pu lire, l'ait mis à même
 d'inventer une explication aussi malheureuse de l'attitude dans la-
 quelle la sainte a été représentée par le sculpteur ? Assurément,
 il serait injuste d'en demander compte à M. le Marquis de Beaufort,
 pour lequel nous nous faisons honneur de professer toute l'estime
 que méritent sa piété et son instruction.

tendre vénération, d'élever à votre gloire ce faible monument, en souvenir des joies intimes que nous éprouvâmes à vos pieds. Vierge, Apôtre, Martyre, après tant de dons offerts à votre splendide Confession par des mains plus pures que les nôtres, agréez encore ce léger tribut de notre amour.

Le langage des Anges pouvait seul célébrer dignement vos grandeurs, ô Epouse du Christ! et nous n'avions pour vous louer que les accents incomplets et timides de l'homme mortel et pécheur: O Reine! qui assistez à la droite du Roi des siècles, revêtue de cette robe toute éclatante d'or qu'a chantée le Psalmiste¹, inclinez sur nous un regard favorable, et daignez accepter cette offrande que nous déposons sur le dernier degré de votre trône sublime.

Nous osons y joindre une prière pour la sainte Eglise dont vous fûtes l'humble fille, avant d'en devenir l'espérance et l'appui. Dans cette nuit profonde du siècle présent, l'Epoux tarde à paraître. Au sein de ce solennel et mystérieux silence, il permet à la Vierge de se laisser aller au sommeil jusqu'à ce que le cri de son avènement se fasse entendre². Nous honorons votre repos sur la pourpre

¹ *Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato. Ps. XLIV. 11.*

² *Moram autem faciente sponso, dormitaverunt omnes (virgines) et dormierunt. Matth. XXV. 5.*

de vos victoires, ô Cécile! mais nous savons que vous ne nous oubliez pas; car l'Épouse dit dans le sacré Cantique : « Je dors, mais mon cœur veille¹. »

L'heure approche où l'Époux va paraître, appelant tous les siens sous l'étendard de sa Croix. Bientôt le cri va retentir : « Voici l'Époux; marchez au « devant de lui². » O Cécile! vous direz alors aux chrétiens de notre génération, comme à cette troupe fidèle qui se pressait autour de vous, à l'heure de la lutte : « Soldats du Christ, rejetez les œuvres de ténèbres, et revêtez les armes de la lumière³. »

L'Église qui chaque jour prononce votre nom avec amour et confiance dans l'Action du plus sacré de ses Mystères, attend fermement votre secours, ô Cécile! elle sait qu'il ne lui fera point défaut. Préparez sa victoire, en élevant les cœurs chrétiens vers les seules réalités que trop souvent ils oublient, pour courir à la poursuite de ces vaines apparences dont vous sêtes déprendre le cœur de Tiburce. Le jour où le sentiment de l'éternité de nos destinées dominera de nouveau la pensée des hommes, le salut et la paix des peuples seront assurés.

¹ Ego dormio, sed cor meum vigilat. *Cant.* v. 2.

² Ecce sponsus venit, exite obviam ei. *Matth.* xxv. 6.

³ Eia milites Christi, abjicite opera tenebrarum et induamini arma lucis. *Acta S. Cæciliæ.*

Notre œuvre est accomplie; il nous faut revenir à des labeurs moins doux. Soyez à jamais, ô Cécile! les délices de l'Époux. Aspirez éternellement le divin parfum de ses roses et de ses lis; enivrez-vous sans fin de l'harmonie suprême dont il est la source. Du sein de vos splendeurs vous veillerez sur nous, et quand notre dernière heure sera venue, nous vous en supplions par les mérites de votre héroïque trépas, assistez-nous sur notre couche funèbre; recevez notre âme dans vos bras, et portez-la jusque dans cet immortel séjour, où il nous sera donné de comprendre, en voyant la félicité qui vous entoure, le prix de la Virginité, de l'Apostolat et du Martyre.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES.

	Pages
PRÉFACE.	V
CHAPITRE PREMIER. — Alexandre Sévère. — Son éducation. — Son penchant pour le Christianisme. — Défauts de son caractère.	1
CHAPITRE II. — Tendances des magistrats de l'Empire à l'é- gard du Christianisme. — Ulpien. — Périls sans cesse im- minents pour les Chrétiens de Rome.	10
CHAPITRE III. — Martyrs sous Alexandre Sévère. — Situation et sollicitudes du Pape saint Urbain. — Progrès de la foi chrétienne dans Rome.	19
CHAPITRE III. — Famille des Cæcilius. — Sainte Cécile. — Elle consacre à Dieu sa virginité. — Ses parents la pro- mettent en mariage. — Valérien et Tiburce.	29
CHAPITRE IV. — Inquiétudes de sainte Cécile aux approches de son union avec Valérien. — Célébration du mariage. — Confiance de sainte Cécile à Valérien.	38
CHAPITRE V. — Valérien se rend auprès du Pape saint Ur- bain. — Il est baptisé. — Son retour. — Arrivée de Tiburce.	50
CHAPITRE VI. — Entretien de Tiburce avec sainte Cécile et Valérien. — Sa conversion et son baptême.	60
CHAPITRE VII. — Alexandre Sévère s'absente de Rome. — Violences exercées contre les Chrétiens. — Valérien et Ti-	

	Pages
burce sont cités devant le Préfet de Rome. — Interrogatoire de Tiburce.	79
CHAPITRE VIII. — Interrogatoire de Valérien. — Les deux frères sont condamnés à mort.	88
CHAPITRE IX. — Conversion de Maxime, greffier d'Almachius. — Entrevue de sainte Cécile avec son époux et son frère. — Martyre de saint Valérien et de saint Tiburce.	99
CHAPITRE X. — Martyre de saint Maxime. — Almachius envoie solliciter sainte Cécile de sacrifier aux idoles. — Elle refuse et convertit au christianisme les envoyés du préfet. — La Vierge comparait enfin devant le tribunal d'Almachius.	108
CHAPITRE XI. — Interrogatoire de sainte Cécile.	119
CHAPITRE XII. — Martyre de sainte Cécile.	129
CHAPITRE XIII. — Martyre de saint Urbain. — Pontificat de saint Pontien. — Mort d'Alexandre Sévère.	138
CHAPITRE XIV. — Empressement des Pontifes romains à recueillir les Actes des Martyrs. — La mémoire de sainte Cécile se conserve dans l'Eglise de Rome. — Sa Basilique.	147
CHAPITRE XV. — Rédaction des Actes de sainte Cécile au v ^e siècle, en la forme qu'ils ont conservée. — Motifs de cette rédaction. — Canon de saint Gélase sur l'usage des Actes des Martyrs.	160
CHAPITRE XVI. — Témoignage des Liturgies d'Occident en faveur des Actes de sainte Cécile.	171
CHAPITRE XVII. — Evènements relatifs à sainte Cécile et à sa Basilique, dans le cours du vi ^e siècle.	183
CHAPITRE XVIII. — Evènements relatifs à sainte Cécile et à sa Basilique, dans le cours des vii ^e et viiii ^e siècles. — Dès le vii ^e , on commence à lever les corps des Martyrs, pour les transporter dans les Eglises de Rome.	195
CHAPITRE XIX. — Découverte du corps de sainte Cécile par le Pape saint Paschal.	207

CHAPITRE XX. — Translation du corps de sainte Cécile et de ceux des saints Valérien, Tiburce, Maxime, Urbain et Lucius. — Munificence de saint Paschal envers la Basilique de sainte Cécile.	217
CHAPITRE XXI. — Confirmation des Actes de sainte Cécile par les circonstances de la découverte de son corps. — Digression sur les reliques de sainte Cécile.	232
CHAPITRE XXII. — Evénements relatifs à sainte Cécile et à sa Basilique dans le cours des ix ^e et x ^e siècles. — Hommages de la Liturgie grecque à la Vierge romaine.	243
CHAPITRE XXIII. — Evénements relatifs à sainte Cécile et à sa Basilique, dans le cours des xi ^e , xii ^e , xiii ^e et xiv ^e siècles. — Hommages de l'Eglise de France à la Vierge romaine.	251
CHAPITRE XXIV. — Evénements relatifs à sainte Cécile et à sa Basilique, dans le cours des xv ^e et xvi ^e siècles. — Hommages de la littérature et des arts à la Vierge romaine.	267
CHAPITRE XXV. — Le Cardinal Paul-Emile Sfondrate. — Sa piété envers sainte Cécile. — Il découvre le corps de la sainte Martyre.	284
CHAPITRE XXVI. — Sfondrate rend compte à Clément VIII de la découverte du corps de sainte Cécile. — Joie du Pontife. — Baronius vient reconnaître les saintes reliques.	299
CHAPITRE XXVII. — Préparatifs de Sfondrate pour la translation du corps de sainte Cécile. — Hommage de Clément VIII à la Vierge romaine	310
CHAPITRE XXVIII. — Translation du corps de sainte Cécile par Clément VIII.	323
CHAPITRE XXIX. — Nouvelle confirmation des Actes de sainte Cécile par les circonstances de la seconde découverte de son tombeau. — Travaux de Sfondrate pour l'ornement de sa Basilique.	333
CHAPITRE XXX. — Sfondrate recherche et découvre le corps	

	Pages
de sainte Agnès. — Sa piété envers la Mère de Dieu et les saints. — Sa mort. — Son épitaphe dans la Basilique de sainte Cécile.	345
CHAPITRE XXXI. — Evénements relatifs à sainte Cécile et à sa Basilique, dans le cours du xvii ^e siècle. — L'école janséniste se déclare contre les Actes de la sainte Martyre. .	361
CHAPITRE XXXII. — Examen et réfutation des arguments de l'école janséniste contre les Actes de sainte Cécile. . .	381
CHAPITRE XXXIII. — Continuation du même sujet. . . .	401
CHAPITRE XXXIV. — Evénements relatifs à sainte Cécile et à sa Basilique, dans le cours du xviii ^e siècle.	415
CHAPITRE XXXV. — Evénements relatifs à sainte Cécile et à sa Basilique, dans le cours du xix ^e siècle. — Epilogue .	438

FIN DE LA TABLE.